EXTRA

La Patrie

TEMPERATURE
BEAU ET PLUS FROID
Max. aujourd'hui, 40 — Min. aujourd'hui, 20
Baromètre, hier, 30.23 — aujourd'hui, 29.87
L'an dernier, Maximum, 20 — Minimum, 0
Voir détails page 13

53e ANNEE—No 277 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, MERCREDI 20 JANVIER 1932 | Membre de la C. P. | 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

REVIREMENT SUR LA DERNIERE HEURE A N.-Y.—MONTREAL CLOTURE PLUS FERME.—BRAZIL A 13

M. MacDonald rencontrerait M. Laval

A Paris, en fin de semaine, à propos des réparations

LONDRES, 20. (Presse associée). — On juge inévitable dans les milieux officiels anglais l'ajournement de la conférence de Lausanne en raison de la situation politique française.

Le débat à la Chambre française a été remis à jeudi matin. Downing Street considère impossible pour le gouvernement français de bâcler à temps les préparatifs de la conférence afin de permettre aux délégués d'arriver à Lausanne le 25 janvier.

Suivant l'opinion anglaise, la conféreence sera reportée à une semaine plus tard.

Les gouvernements anglais, allemand et français continuent aujourd'hui leurs pourparlers à propos de la conférence.

LE PLAIDOYER DE LA DEFENSE AU PROCES DE CASSIDY A HULL

La sentence sera probablement rendue avant la fin de la journée. — L'accusé félicite son avocat.

HULL, 20. (Du corr. de la "Patrie.") — Le procès d'Austin Cassidy, accusé du meurtre de Bert Marshall, le 30 octobre 1930, tire à sa fin; l'avocat de la défense a prononcé son plaidoyer cet avant-midi et tout laisse croire que la sentence sera rendue avant la fin de la journée.

L'avocat de la défense dès le début de son plaidoyer félicite l'honorable juge Greenshield qui préside la séance et il demande au tribunal de bien expliquer aux jurés les articles du code criminel se rapportant, à la cause. Il insiste particulièrement sur la question du doute raisonnable expliquant que s'il y a un doute, la Cour doit avertir le jury d'en donner le bénéfice à l'accusé. L'avocat de la défense soumet qu'il s'en tiendra à la question des faits.

Me Caron demande également à la Cour d'insister sur le fait de la corrobation en soumettant qu'il est très dangereux de condamner un homme sur le témoignage d'un seul témoin.

A celà, l'honorable juge Greenshield a répondu que le témoignage d'un seul témoin, dont la crédibilité n'a pas été attaquée et dont le témoignage n'est pas contradictoire, est suffisant.

Me Caron, dans son plaidoyer, s'est surtout attaqué au témoignage de M. Ash, compagnon de la victime, seul témoin qui identifie positiver ent Austin Cassidy comme étant l'auteur du meurtre de Bert Marshall.

Me Caron expose aux jurés que le témoignage de Ash est contradictoire, sa version de l'enquête préliminaire il y a déjà deux ans, étant différente de celle qu'il donne aujourd'hui au procès. Selon Me Caron, la mémoire de M. Ash est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était quelques jours après le crime.

Lors de l'enquête préliminaire, M. Ash s'exprimait plutôt en ces termes: "Je crois, il me semble, "tandis qu'aujourd'hui, il est absolument positif dans ses assertions.

La défense fait reposer sa preuve sur le fait que le gilet de l'accusé n'est pas troué, tandis que la Couronne a fait la preuve que l'accusé avait son revolver dans la poche de son gilet. Selon la défense, il aurait tiré à travers.

L'avocat de la défense prétend que le témoignage de Ash est encore contradictoire au sujet de certaines photographies qu'il a exhibées lors de l'enquête. Le témoin avait d'abord répondu qu'il ne trouvait pas de ressemblance et aux questions posées par le procureur de la Couronne au sujet de ces mêmes photographies, le témoin trouve quelques ressemblances, sur certaines d'entre elles.

Me Caron termine son plaidoyer en avertissant le jury que si Ash s'est trompé sur certains faits de cette cause, il a certainement bien pu se tromper dans l'identification de l'accusé, le soir du meurtre.

Me Caron déclare qu'il vaut mieux que 99 coupables soient acquittés qu'un innocent soit condamné.

Me Major commença son plaidoyer, mais après quelques minutes, la Cour fut ajournée. Après l'ajournement, l'accusé tout souriant félicita chaleureusement son procureur à la barre.

DERNIÈRE HEURE

Nouvelles locales

FRACTURE COMPOSEE DE LA JAMBE DROITE

Honoré Rochon, 62 ans, de 4558, rue Chambord, se promenait sur la rue Berri, vers trois heures 15 cet après-midi, quand rendu devant le magasin appartenant à Alfred Bisson, 7578, rue Berri, il fit un faux pas et trébuchant sur la chaussée se blessa douloureusement.

M. Bisson, témoin de l'accident, sortit précipitamment, recueillit le sexagénaire et l'hébergea dans le magasin, et après lui avoir prodigué les premiers soins, il manda l'ambulance de l'hôpital Saint-Luc. Le chef interne nous informe que le blessé souffre d'une fracture composée des deux os de la jambe droite, mais que son état n'inspire pas de crainte.

Nouvelles étrangères

ALARMANT INCENDIE EN FORET

CAUTERETS, France, 20 janvier. — (Presse associée). Un incendie se propageant depuis deux jours sur le mont Peyrenere, près de la frontière espagnole, empire.

SECULARISATION DES CIMETIERES

MADRID, 30 janvier. — L'Assemblée nationale a approuvé l'article final d'une mesure sécularisant tous les cimetières et stipulant qu'aucun service funèbre religieux ne devra être tenu à moins que le défunt ne l'exige expressément dans son testament.

NOUVELLES INDUSTRIES ANGLAISES

NEW-YORK, 20 janvier. — (Presse canadienne). — Les industriels étrangers dépensent de grosses sommes en Grande-Bretagne présentement en achat d'usines et de terrains pour l'établissement de succursales afin d'échapper aux droits contre le dumping.

ACCUSES D'ANTISEMITISME

ODESSA, Russie, 20 janvier. — Quatre ouvriers accusés d'avoir torturé un Juif ont été condamnés à subir leur procès sous accusation d'antisémitisme par le tribunal de l'usine où ils sont employés.

Nouvelles de sport

HALL DEFAIT PLIMPTON

J. Gilbert Hall, de South Orange, N. J., dans le tournoi actuel de tennis pour le championnat du Canada, a défait C.-G. Plimpton, de Boston, par le score de 6-2, 6-1. Hall est maintenant rendu en troisième ronde.

Laird Watt, de Montréal, champion du sud de l'Ontario, a défait D.-P. Hatch, aussi de Montréal, par le score de 6-8, 5-7, 6-1.

ÉDITION FINALE
FINANCE ET SPORT

Un article sur Sidney Lenz

"La Patrie" publiera demain un article sur l'expert international en bridge, M. Sidney S. Lenz, qui donnera demain une conférence chez Eaton.

Cette étude est due à la plume de M. Xavier Bailet, expert montréalais bien connu. M. Bailet connait intimement M. Lenz depuis plusieurs années, ayant pris part, à ses côtés, à plusieurs tournois de bridge chaudement disputés. Cet article devrait intéresser vivement tous nos lecteurs lonnée la personnalité de donné la personnalité de M. Lenz.

LE DOMINION TIENDRA SES ENGAGEMENTS

Déclare le premier ministre R.-B. Bennett devant le Club des hommes d'affaires conservateurs de Toronto.

TORONTO, 20 janvier. — Les Canadiens vont continuer à faire honneur à toutes leurs obligations financières aux conditions des contrats signés. Voilà ce qu'a énergiquement déclaré ici, hier, le premier ministre R.-B. Bennett. Une confiance illimitée en la situation financière et en la prospérité future du Canada animent toutes les observations de M. Bennett. Il félicite les banques et les sociétés d'assurance canadiennes d'avoir traversé victorieusement la crise, lorsque l'on compte 4,000 faillites de banques aux Etats-Unis en deux ans.

Le premier ministre adressait la parole au déjeuner du club des hommes d'affaires conservateurs de Toronto. On remarquait dans la salle bondée, des ministres fédéraux, des ministres provinciaux et des représentants des différentes professions.

REPONSE A M. KING

Le premier ministre donne une vive réplique aux critiques du chef de l'opposition, l'honorable Mackenzie King, à propos du tarif et de la session à huis-clos de la commission du transport. Grâce à la politique de la présente administration, dit-il, une balance de commerce défavorable de $73,755,000 pour les neuf mois écoulés entre le 1er avril 1930 et le 30 décembre 1930 a été changée en une balance favorable de $10,000,000 pour les neuf mois du 1er avril 1931 au 31 décembre 1931.

Du temps que M. King était au pouvoir, chaque année, des questions concernant les affaires du Canadien National restaient sans réponse au parlement sous prétexte que l'information pouvait divulguer des secrets d'affaires à un autre réseau. Comment donc les présidents des deux réseaux pourraient-ils être invités à mettre à jour leurs affaires à des séances publiques de la commission? Et pourtant lorsque ces informations ont été refusées par le parti libéral au pouvoir, pour de hautes et dignes raisons, M. King vient déclarer: "Ces méthodes de cabinet noir doivent être dénoncées."

DEMAGOGUE

"Je vous laisse à décider, déclare le premier ministre si cette conduite est celle d'un démagogue ou d'un homme d'Etat, d'un homme qui préfère de temporaires acclamations aux applaudissements de l'histoire."

Le placement a été maintenu davantage au Canada qu'en aucun autre pays du monde sous le présent régime, reprend M. Bennett. En outre, plus de cent industries nouvelles se sont établies au Canada à la faveur de la politique conservatrice.

Le premier ministre n'a que des éloges pour notre haut commissaire à Londres, l'honorable G. Howard Ferguson. "J'aimerais, dit-il, à rappeler qu'il occupe une place qu'aucun autre haut commissaire ait jamais tenue au cours des temps récents." M. Ferguson jouit de la plus haute confiance du premier ministre de la Grande-Bretagne.

PROMPT REMEDE

Au début de son discours, le premier ministre rappelle que

(Suite à la page 15)

TRANSACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours du Mercredi 20 Janvier

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Clôture	Offre	Demande
Abitib	2¾			2¾	2¾	3
Alberta Grain					5	7
Bell Telephone	119			119		
Brazilian	12½	13⅛	12½	13	13⅛	13⅛
B. C. Packers					1	1⅛
Can. Cement	6⅜			6⅜	6¾	6⅞
Can. Power & Paper						1¼
Can. Steamship						2½
Can. Car	7	7⅛	7	7	7	7¼
Can. Ind. Alcohol	1⅛			1½	1¼	1½
Can. Pacific	17	18⅛	17	18⅛	18	18¼
Cockshutt Plow	4¾	5⅛	4¾	5⅛	5⅛	
Con. Smelting	70	71	70	71	71	71½
Dom. Steel & Coal B	2				1¼	2
Gen. Steel Ware					2	
Hollinge	5 2			5 25	5 30	5 75
Inter. Nickel	9¾	10	9¾	10	9¾	10
Lake of the Woods	7			7	5¾	7
Lindsay	8			8		8
Massey-Harris	4			4	3¾	4
McColl-Frontenac	10	10	9¾	10	9¾	10
Mont. Powe	38			38		
Nat. Steel Car	10			10		
St. Lawrence Corp	80			80	80	1
Sherwin-Williams	18			18		20
Steel of Canada				22	22	
Winnipeg Electric					6½	7
Privilégiées—						
St. Lawrence Paper	9			9	9	9½
Can. Cement	65			65	64½	65
Can. Car	15¾	15¾	15¾	15¾	15	15¾
St. Lawrence Corp	3			3	3	4
Banques—						
Nouvelle-Ecosse	274			274		

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Mercredi 20 Janvier

Compilation préparée par Garneau & Ostiguy Edifice Aldred, Place d'Armes.

Ventes	STOCKS	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
.....	B. A. Oil	10⅜	10⅜	10¼	10⅜
.....	Can. Malting	12½	12½	12½	12½
.....	Cosgrave	3¼	3¼	3¼	3½
.....	Dom. Stores	17½	17½	17½	17½
.....	Home Oil	40	40	40	40
.....	Imp. Oil	10¼	10¼	10¼	10¼
.....	Imp. Tob.	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
.....	Int. Pet.	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
	Mines:—				
.....	Big Missouri	14	15	14	15
.....	Lake Shore	28.50	28.50	28.50	28.50
.....	Noranda	16.25	16.25	16.00	16.00
.....	Sherritt	62	62	62	62
.....	Siscoe	51½	51½	51	51
.....	Teck Hughes	4.75	4.75	4.75	4.75
.....	Grenado Rouen	1.05	1.05	1.05	1.05
.....	Dome Mines	10.25	10.25	10.25	10.25
.....	Kirkland Lake	51	51	51	51
	STOCKS DIVERS:—			Offre	Dem.
	Assoc. Breweries			5½	6
	Assoc. Oil			6	10
	British-American Oil			10⅜	....
	Cosgrave Brewery			3¼	3⅜
	Distiller-Seagrams			6⅜	7
	Imperial Oil			10	10¼
	Imperial Tobacco			7⅛	8
	Inter. Petroleum			11⅜	11⅜
	Page-Hersey			....	64½
	Regent Knitting			....	1⅛
	Reliance Grain			....	8½
	Walker, Hiram			3	3½
	Utilités publiques:—				
	Inter. Utilities A			7½	....
	Inter. Utilities B			2¼	3
	Mines:—				
	Abana			4½	8
	Lake Shore			27.90	28.85
	Noranda			16.15	16.75
	Siscoe			51	52
	Teck Hughes			4.80	4.95
	Wright Hargrave			2.80	2.87
	Moss Mines			35	36½
	Dome Mine			9.80	10.10

Total des transactions sur le curb 2,264 actions.

VENTES A LA BOURSE CET APRES-MIDI

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame ouest.

Brazilian—2 à 12 3-4; 25 à 12 3-4; 50 à 12 3-4; 5 à 12 3-4; 25 à 12 3-4; 5 à 12 3-4; 10 à 12 3-4; 10 à 12 3-4; 25 à 12 3-4; 10 à 12 3-4; 50 à 12 3-4; 100 à 13 1-8; 100 à 13; 145 à 13; 10 à 13; 50 à 13; 10 à 13; 5 à 13.

Can. Pac. Rlys—10 à 17; 50 à 17 1-4; 30 à 17 1-4; 50 à 17 1-8; 50 à 17 1-2; 25 à 18; 25 à 18; 50 à 18; 20 à 18; 65 à 18; 15 à 18; 100 à 18; 25 à 18; 50 à 18; 5 à 18; 20 à 18; 70 à 18; 25 à 18; 5 à 18.

Nickel—50 à 9 7-8; 10 à 9 7-8; 10 à 9 7-8; 15 à 9 7-8.

McColl Frontenac—15 à 9 7-8; 25 à 9 7-8; 50 à 9 7-8.

Montreal Power—10 à 38.

Bell Telephone—10 à 119.

Cockshutt Plow—25 à 4 7-8; 25 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 30 à 5; 60 à 5; 10 à 5; 235 à 5.

Lake of the Woods—5 à 7.

Sherwin-Williams—15 à 18; 15 à 18.

St. Lawrence Corp.—10 à .80.

Montreal Tramways Bonds "A"—500 à 79.

Can. Car—5 à 7 1-4; 5 à 7 1-4; 5 à 7 1-4; 5 à 7 1-4.

Can. Car Pfd—25 à 15 7-8.

Cons. Smelters—1 à 71; 5 à 71; 3 à 71; 1 à 71; 2 à 71; 10 à 70 1-2; 25 à 71 1-2; 1 à 70 1-2.

Steel of Canada—5 à 22.

National Steel Car—25 à 10.

VENTE DE 2 H. 30 A 3 H.

Brazil—30 à 13; 10 à 13; 50 à 13; 50 à 13; 5 à 13; 100 à 13.

Can. Car—10 à 7.

Can. Car priv—10 à 15 7-8; 15 à 15 3-4.

Can. Pac. Rly—25 à 18; 50 à 18; 25 à 18; 25 à 18; 15 à 18 ...; 100 à 18; 45 à 18; 45 à 18; 10 à 18; 100 à 18; 100 à 18; 100 à 18; 100 à 18; 40 à 18; 50 à 18 1-8; 10 à 18 1-8.

Cockshutt Plow—10 à 5 1-8; 10 à 5 5-8; 50 à 5 5-8.

Cons. Smelting—25 à 71; 10 à 71.

Int. Nickel—25 à 9 7-8; 40 à 9 3-4; 5 à 9 7-8; 5 à 9 7-8; 100 à 10; 30 à 10; 20 à 10; 9 à 10; 1 à 10; 41 à 10.

Massey—20 à 4.

McColl Frontenac—10 à 10; 25 à 10; 10 à 10; 20 à 10; 1 à 10; 25 à 10; 50 à 10; 25 à 10; 10 à 10; 15 à 10; 25 à 10.

St-Lawr. Coy priv—10 à 3.

Victory Loans 1934—1000 à 99 15.

DÉPÊCHES - ÉCLAIR DE DERNIÈRE HEURE

DEPART DE BRIAND POUR COCHEREL

PARIS, 20. — (Presse associée). — M. Aristide Briand, partira demain pour sa maison de campagne de Cocherel où il passera un mois. Il ira ensuite passer quelques jours à la Riviera.

LA TAXE DE VENTE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, 20. — Les experts chargés d'une enquête au Canada ont déclaré au comité des voies et moyens de la Chambre des représentants aujourd'hui que la taxe de vente canadienne était pratique pour les Etats-Unis et qu'elle rapporterait des revenus considérables.

LE PIANISTE D'ALBERT, DIVORCE

RIGA, Letvie, 20 janvier. — Eugène d'Albert, compositeur et pianiste, et son épouse Hilda Fels d'Albert, ont divorcé aujourd'hui.

PACTE DE NON-AGRESSION RUSSO-POLONAIS

VARSOVIE, 20 janvier. — M. Auguste Zaleski a déclaré à la commission des affaires étrangères, aujourd'hui, que le projet de pacte de non-agression russo-polonais serait modelé sur le pacte Briand-Kellogg et signé dans quelques jours.

FERMETURE A NEW-YORK AUJOURD'HUI

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

	Ouv.	Ferm.
Abitibi P. P.	2 1-2	2 1-2
Adams Ex.	5 1-8	5 1-8
Air Reduc	52 1-4	52 3-4
Allied Ch.	72	73
Allis Chal.	12 1-2	12 1-2
Am. Can	62	63 1-8
Am. C. & F.	7 5-8	7 5-8
Am. & Fgn. Pow.	7 3-4	8 1-4
Am. Int. C.	6 1-8	6 1-4
Am. Loco	8 1-2	8 1-2
Am. Pow. & Lt.	14 3-4	15 1-8
Am. Radiat.	7 3-8	7 1-2
Am. Smelt.	16	16 5-8
Am. Steel Fdry	7 1-8	7 1-2
Am. Sugar	27 5-8	28 7-8
Am. T. & T.	119 1-2	121 5-8
Am. Tob.	76	74 1-2
Am. Water Works	77	78
Am. Wool	4 3-4	4 3-4
Anaconda	10 7-8	11 3-8
Atchison	89 3-4	90 1-8
Atl. Ref.	10	10
Auburn	143	148
Bald. Loco	7 1-2	7 1-2
Balt. & Ohio	18 3-4	20
Barnsdall Corp.	4 3-4	4 3-4
Beth. Steel	20 7-8	21 1-4
Bordens Co.	38 1-4	38 3-8
Briggs Mfg.	9 1-8	9 1-8
Brook. Man. Tran.	37 3-8	39 1-4
Brook. Union Gas.	80	80
Calumet & Hecla	3 5-8	4
Can. Dry Ginger A.	11 3-4	11 3-4
Can. Pac.	14 7-8	15 5-8
Cer de Pas	12	12
Ches. & Ohio	29 3-8	30 1-8
Chgo. Gt. W. com.	3 7-8	4 1-8
Chgo. Gt. W. pfd.	13 1-4	14 3-8
Chrysler	14 1-8	14 1-2
C.M. & St. P.	2 5-8	3
C.M. & St. P. Pfd.	3 7-8	4 1-2
C.R.I. and P.	12 1-2	12
Coca-Cola	110 1-2	112
Col. G. & E.	13 5-8	13 7-8
Cons. Gas	61 1-4	62 1-4
Cont. Pub. B	7-8	7-8
Cont. Can	35 1-2	36
Cont. Ins.	22 1-2	23
Corn Pr	41	43 3-8
Crucible S.	21 1-4	21 1-4
Davison Ch.	4 3-4	4 3-4
Dom. Stores	14 7-8	15
DuPont	54 1-4	55 3-8
East Kodak	87	88 1-4
Elect. Auto-Lite	29 3-8	30
Elect. Pow. & Lt.	[illegible]	16 1-2
Erie	8 3-4	9
Erie 1st pr	[illegible]	11 1-2
Fidelity Phoenix	25	25
Freeport Texas	17 3-4	18 1-2
Gen. Asphalt	14 3-4	14 5-8
Gen. Cigar	31	33 1-2
Gen. Electric	22 7-8	22 3-8
Gen. Motors	22 3-8	23 1-8
Gen. Ry. Sig.	25	26
Gillette Safety R.	12 3-4	12 1-8
Goodrich B.F.	4 1-2	4 1-2
Goodyear Tire	15 1-2	15 1-2
Granby Mining	7	7
Gt. Nor. pr	22 1-4	23
Gt.No. Or. ctfs	12 3-4	12 3-4
Houston Oil	20 1-2	20 1-2
Hudson Mt	10 1-8	10 1-4
Inspir. Cop.	3 7-8	3 7-8
Int. Com. Eng.	1 3-8	1
Int. Harv.	26 1-4	28
Int. Mer. Mar	3 3-8	3 3-8
Int. Nickel	8 3-8	8 3-4
Int. Tel. & Tel.	7 7-8	10 5-8
Kan.C. S.	12 1-2	12 1-2
Kelvinator	8 1-4	8 3-8
Kennecot C. P.	11 1-2	11 1-4
Legget Myers B	55 1-2	58 1-4
Loews Inc.	29	28 3-8
Lorillard Co	13 7-8	14 3-4
Ludlum Steel	4 1-2	4 1-2
Mack Trk	14 5-8	14 5-8
May Dept. Stores	18 1-4	18 1-4
Midcont Pete	6	6
Mexican Seaboard	7 3-4	8
M. K. and T.	6 3-4	7
M. K. and T. pr.	18 7-8	18 7-8
Mo. Pacific	8 1-2	9 1-2
Mo. Pacific pr.	19	20 1-2
Mont Ward	9 1-2	9 1-2
Mullins Body	10 3-8	10 5-8
Nash Mot.	18	17 1-2
Nat. Biscuit	42 1-4	43 1-2
Nat. Cash Reg.	9 3-4	10
Nat. Pow. and Lt.	14	14
N. Y. Cent.	34	35
N. Y. N. H. and H.	28 1-4	30 3-8
Nor. and West.	127	127 1-4
Nor. Amer.	34 1-8	34 3-8
Nor. Pacific	21 1-4	22 1-4
Otis Elevator	20 1-2	20 1-2
Paramount Publix	9 7-8	10 1-8
Peerless Mtr	3 1-4	3 1-4
Pennick and Ford.	27	27 1-2
Penn. R. R.	21 1-4	22 1-2
Pere Marq.	8	8
Phillips P.	5	4 3-4
P. S. C. N. J.	55	55 5-8
Pullman	21 1-4	22 1-2
Pure Oil	4 5-8	4 1-2
Radio Corp.	7 5-8	8 1-4
Reading	38	39 1-8
Remington T.	2 3-4	2 7-8
Rep. I. and St.	5 1-2	5 1-2
Roy. Dutch	16 1-8	16 5-8
St. L. S. F.	6	5 7-8
Shell U. Oil	3 1-2	3 5-8
Simms Pete	5	5
Simmons Co.	8 3-4	9
Sincl. Con.	5 1-2	5 5-8
South Cal. Edison	31 7-8	31 7-8
South Pac.	34 1-8	36 3-4
South R. R.	11 1-4	12 5-8
Stan. Gas and Ele.	30 1-4	30 1-2
S. O. Cal.	25 1-8	24 3-4
S. O. N. J.	28 3-4	28 7-8
Stewart-Warner	5 5-8	5 3-4
Stone and Webster	12	12
Studebaker	12	12
Tex. Co.	12 3-8	12 1-4
Tex. Gulf. Sulph.	24	24 3-8
Tim. Rol. B.	19 3-4	20 5-8
Union Bag and P.	9 1-4	10
Union Carbide	31 1-8	31 1-4
Union Pac.	79 7-8	80 1-4
United Fruit	24 1-8	23 1-8
U. S. C. I. P.	13 1-2	14 1-2
U. S. Ind. Al.	27	27 5-8
U. S. Real. and Im.	7 5-8	7 7-8
U. S. Rubber	4 1-4	4 1-2
U. S. Steel	45 1-4	45 3-4
Util. Po. and Light	10	9 7-8
Vanadium Corp.	14 5-8	14 7-8
Wabash	2 3-4	2 3-4
Wab. pr. A.	4	6
West. Airbrake	15	15
West. Mfg	27 1-8	28
Willys-Overland	2 1-2	3
Woolworth	42	42 1-4
Wor. Pump Co.	21	21 7-8
Yellow Cab	4 1-8	4

VENTES SUR LE CURB CET APRES-MIDI

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Walk. Gooderham—100 à 3.

Imp. Tobacco—25 à 7 7-8; 15 à 7 7-8.

Imp. Oil—25 à 10 1-4; 10 à 10 1-4.

Int. Pete—25 à 11 3-8.

Avances fractionnelles du blé

WINNIPEG, 20 — Les prix du blé clôturaient légèrement à la hausse sur le marché de cette ville aujourd'hui.

Le blé de mai se fixait à 63 1-4, soit une avance de 1-4 ct.

Le blé de juillet clôturait à 64 7-8, soit une avance de 1-2 ct.

Le blé d'octobre s'arrêtait à 66 1-4, soit une avance de 1-2 ct.

BOURSE DE NEW YORK

Mouvements variés des prix à Wall Street. — Liggett and Myers déclare son dividende. — Vogue des titres de tabac. — Gen. Electric à un nouveau bas. — Nombreuses couvertures des baissiers cet après-midi. — 1,100,000 actions échangées.

NEW-YORK, 20.— Le ton du marché de New-York était à la hausse aujourd'hui, bien que les stocks subirent des mouvements irréguliers par moments, à cause des prises de profits abondantes.

Le groupe ferroviaire était moins actif que d'habitude, à cause de l'absence de nouveaux développements à la conférence de Chicago.

U. S. Steel gagnait 1 point à l'annonce que l'industrie américaine de l'acier avait un meilleur rendement.

L'argent à vue était à 2 1-2 p.c.

Sur le milieu du jour, les avances initiales de 1 à 3 points étaient en partie modifiées.

Les activités étaient peu nombreuses durant le cours de la deuxième partie de cette séance, et l'on peut dire que cette séance fut une des moins actives encore vues cette année.

Les titres de tabac étaient passablement en demande cependant. Liggett and Myers B et American Tobacco B, gagnaient chacun 2 à 3 points. Ces gains étaient modifiés cet après-midi cependant.

Gen. Electric attirait particulièrement l'attention en glissant à un nouveau bas à 22. La vogue des titres de tabac est attribuée à la déclaration du dividende additionnel coutumier par Liggett and Myers. Cette compagnie a gagné $6.87 par action en 1931 comparé à $7.15 en 1930.

Sur la dernière heure, un revirement se manifesta dans les prix et les baissiers n'avaient rien de plus empressés que de se couvrir. Am. Tobacco B se hissait de 2 pts. Am. Can. New-Haven, Allied Chemical et Am Telephone se hissaient chacun de 1 à 2 pts.

Le total des transactions atteignit approximativement 1,100,000 actions.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

	Ouv.	Haut	Bas	Ctre
Acme G.	18	18	17	17¼
Amulet M.	19	19¾	19¾	19
Bar.-Holl.	8¼	8½	8¼	8¼
Base M.	80	95	95	80
Bidgood	6½	7	6	6⅝
Br. C. Plo.	250	250	250	245
Buffalo C.	22½	25	24½	22½
Cas-Tre.	14			14
Com. Pete	5			5
Coniagas	100			100
Dome M.	960	1025	1000	995
Fal. Nick	108			75
Granada G	105	106	105	102
Hollinger	516	525	525	520
Hom. Oil	30	38	38	30
Howey G.	35	35	35	35
Keeley	23			23
Kir. Lake	52	53	51½	51
Lake Sh.	2850	2850	2840	2805
Macassa	36	38	38	37
Malartic	3½			3½
McIntyre	1855	1850	1810	1800
Min. Corp.	138	143	109	138
Mof.-Hall	6½	7	6	6½
Moss Mi.	36½	37	36	35
Nipissing	113	110	110	101
Pion. G.	4¼			
Pr. G. M.	58			58
Sh.-Gor.	62	62	61	61
Siscoe	60½	51½	50½	50¾
Stadacona	2	2	1⅛	1¼
Sud. Bas.	34	38	38	36
Syl. G.	60¼	62	61	60½
Tashota G	6	6	6	5½
T.-Hugh.	472	460	475	485
Towag.	30	40	40	35
Vipond	40	41	41	40
W.-A.-M.	75			80
W.-Harg.	289	290	281	282
HORS-COTE:				
Abanada	5			5
Big. Mis.	14	14	13	14
Cen. Man.	7			7
Ch. Res.	186	185	185	180
Coniarum	30			30
Eldorado	122	105	100	101
East-C.	11¼			11¼
Hud. Bay	275	260	260	253
Ki. Hud.	60	50	50	55
McLeod R.	4¼	4½	4¼	4¼
Nordon	11	11¾	11½	11
Pend'Or	110			100
Royalite	600			625
Ventures	48	48	48	48
CURB:				
Brownlee	2⅝			2½
Brett	6	7½	7½	7
Can. Kirk.	1⅝	2	2	1⅝
Ki. Town	10			10

LONDON, Ontario.—M. Robert A. McVean, agent voyageurs pour le Canadien National, est décédé hier matin. Il fut jadis gérant du théâtre Bennett, à Montréal.

BOURSE DE MONTRÉAL

Montréal débute ferme, hésite peu après et en fin de séance, les prix sont de nouveau à la hausse. — Brazilian se fixe à 13. — Le C.P.R. monte à 18 1-8. — Activités moindres. — Noranda recule de 1-2 pt. — Seulement 2,264 actions échangées sur le Curb.

Les principaux leaders étaient plus fermes au début de la séance d'aujourd'hui sur le marché local. Les avances enregistrées étaient toutefois de peu d'importance. Les échanges étaient moins nombreux que ceux de la veille. Les variations des prix à Wall Street et l'irrégularité qui prévalait sur le marché du blé furent deux facteurs défavorables, qui ne tardaient pas à avoir une certaine influence sur le cours de nos valeurs boursières et cet après-midi plusieurs avances initiales étaient en partie cancellées ou modifiées. Sur la dernière heure, le ton du marché était redevenu à la hausse.

Brazilian était très actif dans le groupe des services publics et ce stock après avoir accusé une avance de 1-2 pt au début à 12 1-2 se fixait vers trois heures à 13. Montreal Power à 38 et Bell Telephone à 119, étaient tous deux à leurs prix minima.

Nickel gagnait 1-8 pt au début à 9 5-8 et en fin de séance, il côtait 10.

Smelters passait de 70 à 71, puis baissait à 70 1-2, pour revenir à 71 vers trois heures.

Le C. P. R. se ressentait de la reprise du groupe ferroviaire sur le grand marché américain en fin de séance et ce stock, après avoir touché 17, se fixait à 18 1-8.

Cement, qui publie aujourd'hui un excellent rapport financier annuel, comme nos lecteurs pourront le constater dans nos pages financières, accusait une avance de 1-4 pt à 6 3-4.

Massey-Harris clôturait 1-8 pt plus haut à 4.

Le volume des transactions était aussi moins élevé sur notre marché du Curb aujourd'hui, en effet, il y eut seulement 2,261 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de cette séance, comparé à 9,776 la veille.

Les pétroles subissaient des variations minimes et Imp. Oil passait de 10 3-8 à 10 1-4 et B. A. Oil de 10 3-8 à 10 1-4.

Noranda débutait à 16 1-4 et clôturait à 16, soit une baisse de 50 cts. Siscoe demeurait ferme à 51.

ELLE NE PEUT RENCONTRER SES ECHEANCES

NEW-YORK, N.-Y., 20. — L'émission d'obligations de $10,000,000 à 5 pour cent de la Guayaquil and Quito Railway, Equateur, échue le 2 janvier dernier, n'aurait pas été rencontrée.

Le dernier coupon payé était du 2 janvier 1914 et l'avait été en 1925.

WARNER BROS. ET LEUR DIVIDENDE

NEW-YORK, N.-Y., 20. — Les directeurs de la Warner Bros Pictures Corporation n'ont pris aucune décision aujourd'hui touchant le dividende trimestriel de 96 1-4 cents par action privilégiée dû actuellement.

RAPPORT ANNUEL DE NATIONAL BISCUIT

NEW-YORK, N.-Y. 20. — Le rapport annuel de la National Biscuit Company, pour l'année 1931 accuse des recettes nettes au montant de $19,739,491, soit $2.86 par action commune.

Les revenus nets de 1930 étaient respectivement de $22,879,898 ou $3.40 par action.

Ce rapport est le premier des corporations industrielles importantes à être publié à date.

LA BOURSE DE MONTREAL

Le ton après avoir été ferme au début sur la Bourse locale devient à la hausse en fin de séance. Les leaders se comportent bien cependant. — Activités moindres tant sur la Bourse que sur le Curb. — Brazil en demande.

MONDANITÉS

Madame Charles Taschereau donnait un déjeuner intime, aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Raymonde Préfontaine et de son fiancé, M. Tancrède-M. Bienvenu. Les autres convives étaient: M. et madame Henri Geoffrion, mademoiselle Pauline Leduc et le capitaine Cyr.

Mademoiselle Simone Bousquet donnera un shower d'ustensiles de cuisine et recevra à l'heure du thé, demain, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Leman à l'occasion de son prochain mariage. Le thé et les glaces seront servis par madame Beaudry Leman, madame Pierre Charton, madame Paul Saint-Germain, et madame Paul Béique aidées de mesdemoiselles Simone Surveyer, Lucienne Vallée, Madeleine Béique, Françoise Saint-Pierre et Denise Bousquet.

Madame F.-S. Meighen recevra à dîner, le vendredi 29 janvier, avant le bal de Charité qui sera donné à l'hôtel Mont-Royal.

L'honorable et madame Athanase David passent la semaine à Québec, au Château Frontenac.

Mademoiselle Reine Claudel, fille de l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, arrive de Washington, aujourd'hui, et sera pendant son séjour à Montréal, l'invitée de M. et de madame Beaudry Leman.

Mademoiselle Denise Bousquet partira, vendredi, pour Québec, où elle sera pendant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Paulette Legendre.

Sir Arthur et lady Currie sont de retour de New-York, où ils ont passé la fin de semaine, à l'hôtel Waldorf-Astoria.

Le lieutenant-colonel et madame Cortlandt Fages, de Québec, sont en ville les invités de M. et de madame Louis-P. Gélinas.

Madame Georges Duclos, d'Outremont, actuellement à Québec, assistera à la réception donnée, cet après-midi, par madame H.-G. Carroll, à Spencer-Wood.

Une soirée dansante était donnée, ces jours derniers, chez M. et madame Joseph Duquette.

Mademoiselle Yvonne Cinq-Mars est actuellement à Québec, l'invitée de madame Arthur Langlois.

M. et madame Charles Duckett et leur fillette, Denise, qui voyagent actuellement en Europe, font un séjour de quelques mois sur la Côte d'Azur.

Mademoiselle Géraldine Morin, de Saint-Joseph de Beauce, fait un séjour à Québec, chez sa tante, madame Jules Vézina.

Mademoiselle Mariette Paré qui a passé quelque temps à Québec, l'hôte de mademoiselle Louise Drouin, est rentrée en ville.

Madame Paul Miquelon, de Québec, est venue en ville, ces jours derniers.

Mademoiselle Ginette Mériot est à Québec, l'invitée du docteur et de madame Emile Bourdon.

Mademoiselle Pauline Baillargeon est à Ottawa, l'invitée de madame P.-F. Baillargeon.

On annonce pour le 6 février le mariage de mademoiselle Aurette Raymond, fille de M. Jules Raymond, décédé, et de madame Raymond, de Papineauville, avec M. Arthur Laniel, de Rockland, fils de M. et de madame G. Laniel, de Saint-André-Avellin. Pas de faire-part.

L'assemblée mensuelle des membres de l'Association des Femmes Conservatrices de la Cité et du District de Montréal aura lieu le lundi 26 janvier, à trois heures à l'hôtel Viger.

QUEBEC

Madame Jacob Nicol, épouse du président du Conseil Législatif, a lancé des invitations pour un déjeuner qu'elle donnera au café du Parlement le jeudi, vingt-et-un janvier.

Mademoiselle Fernande Pelletier-Mailhot, fille de madame L. Pelletier-Mailhot, d'Outremont, dont les fiançailles avec M. Lucien Rodier, fils de Me Charlemagne Rodier, c.r., et de madame Rodier, d'Outremont, ont été annoncées. — (Cliché V. Garcia).

Madame Adrian Law est de retour d'Ottawa où elle a passé quelque temps avec ses parents, l'honorable juge et madame L.-A. Audette.

Le lieutenant-colonel et madame J.-S. O'Meara sont revenus d'Ottawa où ils ont passé quelques jours.

Mademoiselle Pauline LeMoine recevra à un dîner de douze couverts, au Winter Club, vendredi soir, avant le bal de madame O.-A. Bériau.

Madame J.-L. Blaiz annonce les fiançailles de sa fille, Marguerite, à M. Edgar Gosselin, C.R., avocat au Barreau, de Québec, fils de M. et madame Eusèbe Gosselin, décédés.

OTTAWA

L'honorable M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada et madame Dupré quitteront Québec jeudi pour New-York d'où ils s'embarqueront vendredi à bord de l'"Europa", en route pour Genève.

Lady Kingsmill est actuellement à Beauharnois, Qué., l'invitée de M. et de madame Grange Kingsmill.

M. et madame W.-F.-C. Devlin sont revenus en fin de semaine, à bord du "Montcalm" d'un voyage en Europe.

TROIS-RIVIERES

L'honorable juge Stein, de la Rivière-du-Loup, était enregistré au Château de Blois, ces jours-ci.

Le "Three Rivers Badminton Club" a donné sa danse annuelle samedi, le 9 janvier. Parmi les invités on remarquait: le Colonel et madame J. Vinning, le Capitaine docteur C.-E. Cross, le Major Joseph Marchildon, le Capitaine et madame Théophile Jourdain, le Capitaine et madame W. Piché, le Capitaine R. Désaulniers, le Lieutenant et madame P. Costingan, le Lieutenant C. Henthon, le Lieutenant Charles de Blois, le Lieutenant G. Couture, le Lieutenant R. McCollough, M. Tom MacDougall, M. W. Fulton, M. et madame Wickenden, M. Gérard Genest, mesdemoiselles Yolande Gouin, Denise Robichon, madame Baiz, mademoiselle Alice de Blois, mesdemoiselles Suzanne Balcer, G. Labranche, G. McCollough, Hunt, B. Leduc, Suzanne Hurteau, de Montréal, Camille Marchildon, Françoise Désilets, Pauline DuVal, R. McKinnon, mesdemoiselles Doris et Hazel Ritchie, Y. Marchand.

L'honorable juge J.-H. Fortier, de Hull, s'est enregistré au Château de Blois au cours de la semaine. Le Capitaine Paul Barré était également au Château de Bois pour la fin de semaine.

M. Lucien Désilets est retourné à Montréal, après un bref séjour en notre ville.

Mademoiselle Suzanne Hurteau, qui a passé quelque temps aux Trois-Rivières, l'invitée de mademoiselle M. Dumont, est retournée à Montréal.

Mademoiselle Jeanne Bisson recevait dimanche après-midi à l'heure du thé en l'honneur de ses invitées, mesdemoiselles Louise Blondin et Thérèse Déry. Des roses, des tulipes et de la fougère décoraient les salons. Servaient le thé: mesdames G.-Henri Robichon, Georges Méthot, Henri Bisson et mademoiselle Concorde Rousseau.

Mademoiselle Rolande Gauthier donnait un bridge, samedi dernier. Madame Jean-Jacques Ryan et mademoiselle Jeanne Bisson gagnèrent les prix.

M. Marc Roland est revenu de la Métropole, où il a passé quelques jours dans sa famille.

Madame J. Viau, d'Ottawa, est arrivée au Château de Blois, pour quelques semaines.

Mademoiselle Olivette Pothier est retournée à Montréal, après avoir fait un séjour de quelques jours aux Trois-Rivières, dans sa famille.

M. Henri Balcer, est actuellement à Toronto.

M. W. Bourgeau, d'Ottawa, passera quelque temps au Château de Blois.

Madame Arthur Béliveau recevait jeudi dernier les membres de son club de bridge. Des fleurs de saison ornaient les salons. Madame H. Bisson et mademoiselle Concorde Rousseau gagnèrent les prix.

LE CONSEIL VOTE $500,000 POUR VENIR EN AIDE AUX HOPITAUX

On demandera à la Législature l'autorisation d'emprunter ce montant pour cette année. – Le bill de la Compagnie du Tramway devra d'abord être étudié par le conseil. – Les expropriations. – Le maire Houde conduit le débat.

Au cours de sa séance d'hier après-midi le conseil municipal a adopté une motion des échevins Fortin et Biggar à l'effet d'emprunter une somme de $500,000 afin de venir en aide aux hôpitaux locaux.

On demandera immédiatement au Conseil Législatif d'ajouter un amendement au bill de Montréal actuellement devant le comité des bills privés, afin de permettre d'amender la charte pour autoriser cet emprunt.

Les représentants de la ville, au comité des bills privés, qui surveilleront les intérêts de la métropole lors de l'étude du bill qui sera soumis à la législature par la Compagnie du Tramway, ont reçu instruction de s'opposer à l'étude et à l'adoption de ce bill, tant qu'il n'aura pas été porté à la connaissance du conseil.

La question des expropriations a aussi été longuement discutée par le conseil (réuni en assemblée générale) par suite de la motion présentée par les échevins Demers et Schubert, demandant à la législature le droit de changer le mode de répartition du coût de l'expropriation de la rue Rachel et de pouvoir modifier les rôles qui ont été préparés à ce sujet.

On a finalement adopté une motion en amendement qui fut proposée par les échevins Lalonde et Savignac comme suit:

"Que la clause suivante soit insérée dans le bill de Montréal qui est actuellement à l'étude devant le comité des bills privés du Conseil Législatif:

"La Ville est autorisée sur rapport du comité exécutif approuvé par le conseil municipal, à amender tous les rôles d'expropriations jugées trop onéreuses pour les intéressés, pourvu que dans aucun cas, le coût ou une partie du coût n'en soit porté par les propriétaires autres que ceux du quartier intéressé".

Cette motion a été adoptée à l'unanimité, de même que les deux précédentes au sujet de l'aide aux hôpitaux et du bill de la Compagnie du Tramway au sujet des autobus dans la métropole.

La séance du conseil commença à 10 heures et 30 et fut ajournée à une heure pour recommencer dès deux heures et 30. Au cours de la séance de l'avant-midi, le conseil adopta nombre de rapports du comité exécutif au sujet des expropriations, comme nous l'avons rapporté hier.

Dans l'après-midi, le conseil se réunit en comité général afin de permettre la discussion plus libre des questions à débattre.

Les avocats de la ville, Me Charles Laurendeau et Guillaume Saint-Pierre, expliquèrent aux échevins les projets du bill de la Compagnie du Tramway et de l'emprunt de $500,000 en faveur des hôpitaux.

LE BILL DU TRAMWAY

La première question étudiée par le conseil fut le projet de loi de la Compagnie du Tramway, demandant au conseil d'appuyer le bill que la compagnie doit présenter, à Québec cette semaine. Le maire Houde donna d'abord des explications sur ce sujet. Voici ce que déclara le maire:

"Je tiens à définir ma position d'une façon formelle. Ce que la compagnie du Tramway est supposée demander à la législature, dans ce bill est d'approuver ce qui a déjà été accompli. C'est-à-dire d'approuver les services d'autobus établis à la demande des échevins de Montréal. Le conseil est absolument libre de s'objecter à ce bill s'il le veut. Cependant, si nous avons demandé l'établissement de ces lignes d'autobus, il n'est que juste que la compagnie ait le droit d'obtenir la garantie de 6 pour cent pour les autobus comme pour les tramways.

"RATIFICATION DEMANDEE"

"La compagnie veut demander, sujet à la ratification du conseil, l'autorisation de pouvoir faire des arrangements avec des municipalités de l'extérieur. Il est cependant bien entendu que ces arrangements devront être approuvées par le conseil de Montréal.

"La Compagnie a fait des dépenses et elle demande simplement la ratification de ces dépenses par la législature et le droit de les charger au compte de capital.

"Le bill que la Compagnie du Tramway désirait d'abord présenter demandait de rapporter comme dépenses de capital tous les services qu'elle pourrait être appelée à exploiter dans un rayon de 2 milles. Nous nous sommes opposé à ce projet parce que nous considérerions que la ville ne devrait pas payer pour la population en dehors de la ville. Quand nous avons eu connaissance de ce bill nous avons cru devoir protester immédiatement avant que la Compagnie soumette ce bill à Québec. Nous avons réussi à faire modifier le bill et si un échevin veut s'opposer à ce bill, nous sommes parfaitement prêts à l'approuver.

Me LAURENDEAU

Me Laurendeau déclara qu'à la suite de la protestation des autorités municipales, samedi dernier, la compagnie avait décidé de préparer un nouveau projet de loi définissant les pouvoirs qu'elle demandaient et que ce projet serait ensuite ratifié par le conseil.

L'échevin Legault déclara qu'il était impossible pour le conseil de se prononcer sur ce projet avant d'avoir vu le projet de loi. Il demanda aux représentants de la métropole, au comité des bills privés, de s'opposer à ce bill, tant que les échevins ne l'auront pas devant eux.

L'échevin Trépanier dit que la Compagnie demande des pouvoirs qui s'étendront jusqu'en 1953. Il déclara être d'opinion qu'il n'était que légitime de garantir l'intérêt de 6 pour cent pour les autobus, mais il faudrait que la compagnie s'en tienne là dans son bill. "Ce n'est pas tout, on demande au conseil, dit-il, d'accorder une franchise jusqu'en 1953.

"LES BILLETS A SIX SOUS"

L'échevin Lalonde déclara qu'il avait toujours combattu la compagnie du tramway "parce qu'elle ne donnait pas un service satisfaisant à la population de certains grands quartier de la ville". Il déclara n'être pas prêt à donner des instructions à l'avocat de la ville à l'effet d'approuver ce bill. Avant d'approuver ce bill il est temps de savoir quelle attitude la compagnie du Tramway va prendre au point de vue du service. La population doit être protégée, dit l'échevin Lalonde qui réclame de nouveau les billets à six pour vingt-cinq sous pour les travailleurs et proteste de nouveau contre les tramways à un seul homme sur les grandes artères.

L'échevin Dupuis demanda ce qui arriverait si Québec rejetait ce bill et si cela signifierait la suppression des autobus. Me Laurendeau répondit n'en rien savoir.

L'échevin DesRoches déclara n'avoir aucune objection à la clause garantissant l'intérêt de 6 pour cent, parce que cela ne serait qu'approuver ce qui a été fait dans le passé". Cependant, dit-il, je demanderais que l'on force la compagnie dans les rues où circulent les autobus, comme pour les rues où circulent les tramways, à payer sa part de 50 pour cent du coût d'entretien de ces artères.

"PROJET REJETE"

L'échevin Legault proposa alors que les représentants de la métropole au comité des bills privés reçoivent instruction de s'opposer au projet avant que le conseil de ville ne se soit prononcé et avant que le conseil ait eu des copies du bill afin de pouvoir l'étudier.

Cette motion fut adoptée.

LES EXPROPRIATIONS

L'échevin Demers, du quartier Saint-Jean-Baptiste, ouvrit le débat sur cette question que l'on n'est pas encore parvenu à régler. L'échevin Demers déclara que le but de sa motion était de demander que la législature autorise la ville à annuler le rôle actuel d'expropriation pour la rue Rachel de manière à ce que les propriétaires de ce quartier n'aient pas à payer 3 ans d'intérêt, mais une seule si on leur faisait parvenir leurs factures maintenant. "J'ai essayé par tous les moyens possibles de régler cette question de la rue Rachel, dit M. Demers, mais je n'ai pu y réussir".

AVENUE DU PARC

L'échevin Schubert parla de l'expropriation de l'avenue du Parc dont le rôle fut suspendu en 1929 et pour laquelle les propriétaires devront payer également trois ans de taxes.

RUE SAINT-GREGOIRE

L'échevin Savignac cita le cas de l'expropriation de la rue Saint-Grégoire où, en certains cas, le montant de l'expropriation dépasse même le montant de l'évaluation municipale de certaines propriétés.

RUE LAJEUNESSE

L'échevin Legault proposa qu'on remettent aux propriétaires du quartier Ahuntsic les intérêts payés par eux pendant cinq ans parce qu'ils ont reçu leurs factures pour une expropriation qui sert à toute la ville.

M. Legault proposa que cette question des expropriations soit remise à après les prochaines élections municipales et le maire Houde lui succéda.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

"L'échevin du quartier Ahuntsic a raison, dit le maire. Cette question devrait être remis au lendemain des élections. Mais cependant il faudrait être juste et n'avoir qu'une seule mesure. La législature nous dit: "Vous allez envoyer tout de suite les factures d'expropriations, pas après les élections, mais tout de suite. C'est vrai que Montréal a préparé un projet, mais nous n'aimons pas votre régime de Montréal et vous allez envoyer les comptes des expropriations faites par toutes les autres administrations depuis 15 ans".

"Si cette question ne doit être réglée seulement après les élections pour le conseil de Montréal elle ne doit être réglée seulement après ces élections pour Québec. Je n'ai pas protesté contre cette décision de Québec, continua M. Houde, craignant que l'on fit pire si je parlais. Québec nous force à envoyer ces comptes et ne réussira qu'à susciter des difficultés pour certains échevins. Les deux côtés du conseil devraient s'entendre sur cette question qui demande la bonne volonté de tout le monde. Entendons-nous donc si la chose est possible.

LE PROJET DUQUETTE-MOLSON

L'échevin Biggar déclara que le projet Duquette-Molson, qui avait été soumis au conseil, ne conseillait pas que les expropriations devraient être payées "at large" mais ne fait que des suggestions à la ville.

COMITE DE TROIS

L'échevin de Notre-Dame de Grâce propose que l'on nomme un comité de trois membres pour régler finalement cette question. Un des membres de ce comité serait nommé par le gouvernement provincial, le second par la ville et le troisième serait le juge en chef.

"EXPROPRIATIONS AT LARGE"

Le maire reprit la parole et déclara que dans le passé, dans un sens comme dans l'autre, ceux qui ont fait des expropriations n'avaient pas été raisonnables. "Les expropriations "at large" faites il y a plusieurs années n'avaient pas leur raison d'être. Il suffisait alors qu'un propriétaire influent fasse ouvrir une rue, construire des égouts, pour que cela soit payé par toute la ville qui soldait les améliorations dans des quartiers excentriques.

"Ensuite, continue le maire, on est tombé dans l'abus contraire. On a fait des expropriations servant à toute la ville et un seul quartier a payé.

"POUR REGLER CE PROBLEME"

"C'est pourquoi, dès notre arrivée à l'administration de la ville, nous avons travaillé à solutionner ce problème des expropriations. Il me semble que, pour être équitable, si on ne peut pas régler la question du passé, on devrait au moins envoyer des factures qui seraient à l'avantage de toute la population de Montréal. Je ne voudrais pas protester à Québec, mais je prend note de l'avis de MM. DesRoches et Legault et je l'appuie. Je ne crois pas que l'on puisse solutionner cette question avant les élections, mais qu'on n'exige pas que l'on envoie les factures maintenant.

"AMENDEMENT"

L'échevin Lalonde proposa alors, appuyé par l'échevin Savignac, que la clause que nous mentionnons plus haut soit insérée dans le bill de Montréal actuellement devant le Conseil Législatif.

L'échevin Trépanier déclara être de l'avis du maire Houde qui dit que tout le monde a raison au sujet de l'envoi forcé des factures par Québec, mais il déclare qu'il doit faire remarquer qu'une partie de ces factures pourraient être envoyée immédiatement cependant, déclarant qu'il n'y avait pas de plaintes dans certains cas et qu'il n'y a pas lieu de refaire ces comptes.

Le maire Houde intervint ici pour demander pourquoi cette insistance soudaine à vouloir absolument envoyer ces factures avant les élections quand on attend depuis 15 ans pour le faire dans certains cas.

"Je ne voudrais pas, dit le maire, que l'on me soupçonne des motifs que je n'ai pas. Le rapport de la commission Duquette-Molson était signé par des citoyens possédant le tiers de la propriété imposable de Montréal. Je me disais, dit-il que ces gens là n'avaient pas payé pour l'expropriation des quartiers excentriques. Je ne crois pas que ces gens-là qui ont signé ce projet aient songé à l'avenir en pensant à régler les choses du passé. Ils veulent se rendre responsables pour les quartiers excentriques. Ils se montraient empressés à payer pour ces quartiers. C'est pour cela que j'ai soumis cette question afin de la régler si possible. C'est alors que nous nous sommes dit, " tâchons de régler la question pendant que ces gens se montrent généreux. C'est pour les expropriations passées que j'ai fait cela avant que la population en vienne à nous dire qu'il y a eu injustice."

L'amendement de MM. Lalonde et Savignac fut alors adopté à l'unanimité.

La séance fut ensuite ajournée sine die.

Au cours de la séance de l'avant-midi le rapport au sujet de l'expropriation pour l'établissement d'un gymnase dans le quartier Notre-Dame de Grâce fut le sujet d'un "next meeting" de la part de l'échevin Trépanier. Les rapports suivants subirent le même sort: expropriations pour le tunnel de l'avenue Papineau, au coût de $275,000 dans les quartiers Delorimier et Montcalm; expropriation pour les approches du tunnel de la rue De Salaberry, au coût de $10,000 dans le quartier Ahuntsic, next meeting par l'échevin LaMarre; expropriation pour le gymnase de la rue Saint-Viateur, quartier Saint-Michel, next meeting de l'échevin Trépanier.

Immédiatement après la séance qui se termina à 4 heures 50, un fort groupe d'échevins partit pour Québec où le bill de Montréal sera de nouveau étudié ce matin devant le comité des bills privés du Conseil Législatif.

"L'AIDE AUX CHOMEURS"

Me Guillaume Saint-Pierre, expliqua ensuite le projet de loi préparé comme amendement à la charte afin de venir en aide aux hôpitaux de la métropole en faisant un emprunt de $500,000 par année pendant trois ans, ces emprunts devant être faits pour une période de vingt ans. Ces trois emprunts auraient formé un total de $1,500,000 pour la période de trois ans.

L'échevin Legault s'opposa au projet d'amender la charte pour trois emprunts annuels. Il se déclare en faveur d'un seul emprunt de $500,000 cette année, quitte à retourner devant la législature l'an prochain "alors que la nouvelle administration verra ce qu'elle doit faire." Il déclara aussi que l'on pourrait plutôt imposer une légère taxe plutôt que d'emprunter ainsi et que l'on devra plus tard rembourser ces emprunts.

LE MAIRE HOUDE

M. Houde répondit à l'échevin Legault et déclara en commençant ne pas savoir d'avance "ce que la population avait en réserve pour l'administration actuelle", recommandant à M. Legault de ne pas être trop certain de ce qui pourrait arriver d'ici trois mois.

"Si nous proposons ce mode d'emprunt pour aider nos hôpitaux déclara le maire, c'est que les demandes de ces hôpitaux sont bien au-delà de $500,000. Plusieurs de ces hôpitaux sont en voie de construction. La situation des hôpitaux Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Justine, Notre-Dame et l'Institut Bruchési, pour ne nommer que ces hôpitaux, n'est pas florissante. Ces institutions voudraient savoir ce que la ville mettra à leur disposition, c'est pour cela que nous avons demandé ces emprunts de $500,000 pour une période de trois ans. Il y a deux objets dans la demande que nous faisons:

Le premier est d'aider à remédier à la situation des hôpitaux de Montréal, parce que l'on a demandé à la ville si elle était prête à faire sa part; la seconde est que nous pourrions profiter de la période difficile que nous traversons pour exécuter ces travaux à nos hôpitaux tout en aidant à l'hospitalisation dans Montréal. $500,000 ne suffiraient pas pour les agrandissements demandés par les besoins de notre population.

"UNE TAXE DE 5 SOUS"

"Il y a bien une autre alternative, continua le maire, et c'est une taxe de cinq sous par $100 imposée à la population. Mais il y a plusieurs raisons péremptoires de ne pas augmenter les taxes: un grand nombre de loyers ne sont pas payés cette année; le Board of Trade s'est prononcé contre toute taxe même pour les hôpitaux. La raison de ne pas augmenter les taxes, n'est pas à cause des élections prochaines, mais c'est bien une raison économique.

"Je ne vois pas d'autre solution que cet emprunt. La taxe, personne ne l'acceptera et je crois que la population verrait d'un mauvais oeil toute taxe qui serait imposée. Si le gouvernement de Québec voit la nécessité d'imposer une taxe en faveur de l'Univerité de façon détournée, en la faisant passer par la commission scolaire, je ne vois pas comment nous pourrions, nous, imposer une taxe pour les hôpitaux.

"Le conseil veut aider les hôpitaux. Sainte-Justine, pour ne nommer que cet hôpital, rend de précieux services. Il y a plus de demandes que jamais dans les hôpitaux. Il faut prendre des mesures pour l'avenir; la population souffre; il faut aider cette population et lorsque les demandes seront plus nombreuses, il faut que nous soyions prêts et que nous fassions notre part comme la province.

"TAXE SUR VENTES DE PROPRIETES"

L'échevin Seigler suggéra comme moyen d'aider aux hôpitaux sans faire d'emprunt, de prélever une taxe de un demi de un pour cent sur les ventes de propriétés.

"L'ECHEVIN TREPANIER"

L'échevin Trépanier se déclara en faveur de cette mesure, disant que cet emprunt, de $500,000 par année, disant que l'on saurait d'avance les montants que la ville devrait payer en intérêts chaque année. Il déclara que nous hôpitaux avaient besoin d'être agrandis Nous demandons aujourd'hui l'autorisation de les aider. Ceci ne veut pas dire que nous accorderons toujours leurs demandes. Nous avons toujours été bien reçus dans nos grands hôpitaux quand nous sommes allés faire enquête sur leur situation financière.

L'échevin Legault proposa alors que la cité soit autorisée à demander la permission d'emprunter la somme de $500,000 pour un an, quitte à retourner devant la législature une autre année.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité après que le maire Houde eut fait remarquer que le fait que la législature avait si bien reçu les représentants de Montréal cette année, encouragerait les autorités municipales à y retourner de nouveau.

M. J.-L. MAROIS EST DECEDE A QUEBEC

QUEBEC, 20. Joseph Laurént Marois, fils de M. A.-E. Marois, manufacturier de chaussures, et de Mme Marois, née Anna Bélanger, est décédé à l'hôpital du Saint-Sacrement, dimanche au soir à 7 heures, des suites d'une opération chirurgicale, à l'âge de 24 ans. Il était le cousin de Monseigneur Z. Marois, curé de Sainte-Foy. Outre son père et sa mère, il laisse pour pleurer sa perte, six frères: Alfred, vice-président de A.-E. Marois Ltée; Jules, Arthur, Eugène, Alexandre et Paul-Henri; six soeurs: Mme Napoléon Falardeau (Flore-Ida); Mme Edgar Emond, (Marie-Anna); Mme Charles-Eugène Côté (Albertine), Miles Oliva, Lauretta et soeur Sainte-Marie-Jeanne, soeur de la charité. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

PRIX REDUIT POUR
BOSTON
LE 29 JANVIER
Descendez à l'hôtel
Copley-Plaza
au centre de toutes attractions
Prix raisonnables
Voir votre agent de voyages pour réservations ou
Jules Hone
Représentant pour le Canada, 660, Ste-Catherine, Ouest

NAVIRES QUI SERONT CONSTRUITS SUR LES CHANTIERS ANGLAIS

Les compagnies de navigation canadiennes placent plusieurs commandes en Grande-Bretagne.

Pratiquement chaque année, un certain nombre de navires qui sont construits aux chantiers maritimes de l'Angleterre traversent l'Atlantique pour être livrés à des compagnies canadiennes. Tout indique que l'an 1932 ne fera pas exception à cette coutume, car plusieurs commandes ont déjà été placées en Angleterre pour la construction de nouveaux navires qui seront ajoutés à la flotte marchande canadienne. Ces navires sont destinés à naviguer dans les eaux du Canada, et plus particulièrement sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs.

La British American Oil Company, Limited, pour sa part, a décidé d'augmenter sa flotte d'un navire-citerne. Un autre navire pour le transport du pétrole sera aussi construit en Angleterre, pour le compte de la G. Roberts, de Toronto. On nous informe que plusieurs autres compagnies se préparent à placer leurs commandes.

La construction des navires, en Angleterre, a cependant subi un déclin, l'an dernier. Seulement 201 navires ont été lancés en Grande-Bretagne, en 1931, contre 665 en 1930. C'est la première année, depuis la guerre, que l'activité a été si peu grande dans la construction des navires. En 1922, le nombre des navires construits en Angleterre fut de 313. En 1923, on en construisit 298. C'est en 1919 qu'on en a construit le plus, soit 743.

DEPART DES DELEGUES

Quarante-cinq membres de la délégation américaine à la conférence du désarmement, qui s'ouvrira à Genève, le 2 février, partiront aujourd'hui de New-York, à bord du "Président Harding", qui démarrera à 3 heures, à destination de Plymouth, Cherbourg et Hamburg. Plusieurs femmes feront partie de la délégation.

LE CAPITAINE J. O. GREY REVIENT

Le "Lady Hawkins", de la Canadian National Steamships, est arrivé à Saint-Jean, N. B., hier, venant des Antilles, avec des passagers, des courriers et une cargaison générale. Parmi les passagers se trouvait le capitaine J. O. Grey, navigateur de Montréal, qui revient de Demerara.

CROISIERE SPECIALE EN EGYPTE

La Furness Withy and Company, agent pour la Cosulich Line, annonce que le "Saturnia" quittera New-York le 24 mars, pour une croisière spéciale en Egypte, en Palestine et en Grèce. Les endroits que le navire visitera comprennent Gibraltar, Algers, Cannes, Naples, Athène, Haifa Alexandrie. Le navire reviendra par Patras, Naples, Cannes et Gibraltar, et sera de retour à New-York le 25 avril. Comme le "Saturnia" ne fera pas escale à Trieste, à ce voyage, le service de ce port sera assuré par l'"Augustus", de l'Italia Line, qui quittera New-York le 14 mars pour arriver à Trieste le 27 mars, par voie de Gibraltar, Cannes et Naples. Le navire partira de Trieste le 5 avril pour revenir à New-York.

L'"ADRIATIC PART AUJOURD'HUI

L'"Adriatic", de la ligne White Star, quitte New-York, à 5 heures p. m., aujourd'hui, pour Keenstown et Liverpool.

Le "Pennland", de la Red Star Line, quittera aussi New-York à 5 heures, cet après-midi, à destination de Plymouth, le Havre et Anvers.

COMPAGNIE EN LIQUIDATION

M. George S. Currie a été nommé liquidateur provisoire de la Sin Mac Lines, Limited, compagnie de navigation de Montréal, incorporée en 1928, pour fusionner les intérêts de cinq firmes intéressées au remorquage et au sauvetage des navires. Cette compagnie a été mise en liquidation à la demande de la International Paints, Limited.

TOMATES DES BAHAMAS

Les tomates des Bahamas sont de plus en plus demandées sur les marchés de l'Angleterre, et un second chargement sera bientôt effectué de Nassau à Londres, via Halifax. En été, les tomates sont expédiées directement du Canada.

M. A. Bisson a été élu président de ce cercle

Hier ont eu lieu les élections des officiers du Cercle Agricole de Saint-Vincent de Paul, avec le résultat suivant: MM. Avila Bisson, président; J. A. Bastien, vice-président; Aldéric Dagenais, secrétaire; Joseph Lortie, Roméo Lacombe, Arthur Bisson, Ferdinand Legris et Didace Gagnon, directeurs.

Pour coïncider avec les élections, on tenait une "journée agricole", et plusieurs conférenciers ont parlé sur des sujets intéressant la classe agricole. Mentionnons entr'autres: le docteur J. L. P. Grothé, médecin vétérinaire du ministère provincial de l'Agriculture, division de Montréal; J. P. Fleury, représentant du ministère fédéral de l'Agriculture; André Brillault, chef de la section de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, et J. A. Leclaire, inspecteur du ministère de l'agriculture de Québec.

COUP DE GRISOU

OVIEDO, 20 janvier. (Presse associée). — Quatre mineurs ont été tués, quinze, blessés et un nombre indéterminé d'autres ont été enfermés par une explosion dans la houillère Boo Aller, aujourd'hui.

Voici la création d'un régal parfait

Les Soda Wafers de Christie! Goûtez-les . . . si légers . . . si croustillants . . . si floconneux . . . Et . . . comme tous les biscuits de Christie . . . toujours aussi frais qu'ils puissent être. Il n'est pas étonnant que tant de gens aiment mieux les Soda Wafers de Christie.

Christie's
SODA WAFERS

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, MERCREDI 20 JANVIER 1932 — PAGE TROIS

CONFRONTATION DES 2 FRERES PREVILLE QUI SONT DETENUS POUR LE DRAME DE S.-DAMIEN

Entrevue assez mouvementée entre les deux frères en présence des détectives à l'hôpital où Alphonse Préville est gardé à vue. – Ils semblent s'accuser mutuellement. – Des déclarations. – Renseignements importants. – L'enquête du coroner fut commencée hier. – La victime fut frappée de nombreux coups de couteau et fut atteinte de trois balles.

Albert Préville, détenu à la Sûreté Provinciale comme témoin important à la suite du meurtre de Mme Joseph Mondor, commis lundi matin, à Saint-Damien de Brandon, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame hier après-midi, où il conversa pendant une heure avec son frère Alphonse, qui est également gardé comme témoin.

Alphonse Mondor fut assez gravement blessé à la cuisse droite lors du drame et fut transporté à l'hôpital dès son arrivée à Montréal, dans la nuit de lundi à mardi. Il est sous la surveillance d'un constable de la police provinciale.

Au cours de la conversation entre les deux frères, qui semble avoir été animée par moments, les détectives ont obtenu d'importants renseignements qui leur permettront probablement de déterminer exactement lequel des deux frères tua la victime.

L'enquête du coroner sera continuée samedi après-midi à Joliette.

* * *

OUVERTURE DE L'ENQUETE

Saint-Damien, 20. — Pour la première fois depuis le meurtre, Joseph Mondor est entré dans sa demeure, hier après-midi, et a pris possession du corps de sa femme, née Exilda Prescott, qui a été trouvée tuée dans sa maison mardi matin. Il obtint du coroner Aldéric Laurendeau un certificat lui permettant de faire inhumer la victime. Ce certificat lui fut donné à la suite de l'ouverture de l'enquête du coroner dans la salle du conseil, hier après-midi. L'enquête, après les préliminaires habituelles, fut ajournée jusqu'à une heure samedi après-midi. Dans l'intervalle, les détectives Lasalier et Forêt de la police provinciale ont été dépêchés ici pour continuer à recueillir les détails, les renseignements et les témoignages nécessaires qui permettront de faire la lumière sur ce meurtre, dont bon nombre de circonstances sont encore inconnues.

CONFESSION

On a appris ici qu'une confession partielle aurait été faite à Montréal au sous-chef Dorais et au capitaine Jargaille par Albert Préville, l'un des hommes détenus comme témoins pour l'enquête. Il a été également rapporté par le sous-chef Dorais que les deux hommes s'accusaient mutuellement du crime.

Quelques faits concrets sur cette affreuse tragédie ont été révélés, hier. On apprit ici d'abord pour la première fois que la femme fut non seulement abattue de trois balles, mais encore frappée de sept coups de couteau. On sut également que six coups de revolver ont été tirés et que les six balles ont été retrouvées par la police. On a retracé un témoin qui a vu Alphonse Préville sortir en chancelant de la maison du

(Suite à la page 5)

L'ENDROIT OU EST MORT LE PETIT DESGROSEILLIERS

On imagine difficilement que deux bambins, descendus dans cet ancien dépotoir pour y jouer, aient souffert, l'un une mort tragique, l'autre le supplice lancinant de l'attente, du froid, du désespoir. Claude Desgroseilliers, âgé de 4 ans, et résidant au numéro 2258 de la rue Oxford, et Terry Cunningham, âgé de quatre ans et demi, dont les parents demeurent aussi sur la rue Oxford, au numéro 2330, n'ont pu escalader, après leur jeu, la pente abrupte du dépotoir indiquée par une ligne blanche sur la photo. Pour se protéger contre le froid, ils se blottirent alors, déjà transis, auprès de la souche que l'on voit sur la photo. Terry s'assit, le dos à la souche, et son compagnon se coucha dans ses bras. Le froid augmentait. Claude dut s'étendre, tout engourdi, sur les jambes de Terry. Le froid le tua d'abord. L'autre bambin s'évanouit. Ce furent les agents Ernest Beauchamp et Pierre Ouellet, du poste numéro 18, qui, hier, à midi, trouvèrent les deux enfants, enlacés, au pied de la souche. Claude Desgroseilliers était mort. Son Terry vivait encore. Le dépotoir où s'est passé ce drame, qui a ici toute sa signification tragique, est situé au sud de la rue Saint-Jacques, près de la rue Belgrave. Dans l'un des médaillons, on voit le jeune Desgroseilliers, décédé, et dans l'autre, Terry Cunningham, qui est en convalescence à l'hôpital.

Verdict de mort accidentelle rendu par le coroner dans le cas du petit Desgroseilliers

Par permission spéciale, le cadavre n'est pas transporté à la morgue. – L'état du petit compagnon de la victime s'améliore sensiblement à l'hôpital. – Funérailles demain matin à Notre-Dame de Grâces.

Tandis que deux familles atterrées par le malheur attendaient fébrilement le retour de deux enfants qui étaient disparus depuis 10 heures lundi matin, les petits en question, **Claude Desgroseilliers**, âgé de 4 ans, et domicilié au numéro 2258, avenue Oxford, et **Terry Cunningham**, quatre ans et demi, domicilié 2330, avenue Oxford, furent trouvés gisant dans un dépotoir de la ville, dans les bras l'un de l'autre, à 11 heures 30, hier matin. Claude avait été gelé à mort, tandis que Terry était à demi-conscient, les deux pieds gelés. A l'enquête tenue hier après-midi, le coroner rendit un verdict de mort accidentelle dans le cas du petit Claude.

Terry Cunningham a été transporté à l'hôpital Homeopathic. Les médecins crurent tout d'abord qu'il faudrait lui amputer les pieds, mais vu que l'état du blessé s'est amélioré depuis hier midi, ils conservent du moins l'espoir de le sauver sans pratiquer l'amputation.

Les deux petits camarades furent trouvés par la police après des recherches de plus de 24 heures dans le district et les environs de Notre-Dame de Grâces. Les petits corps furent trouvés, blottis dans une excavation dans le dépotoir de la ville situé à l'angle de la rue Saint-Jacques et de l'avenue Belgrave, et au pied du tronc d'un vieil arbre. La découverte fut faite par un constable qui aperçut la tuque rouge de l'un des petits et approchant les découvrit.

Les enfants étaient à jouer devant la porte du domicile de leurs maisons lundi matin, quand leurs mères s'aperçurent soudain qu'ils avaient disparu. Elles attendirent quelques heures impatiemment avant de demander de l'aide à la police, aux détectives, à la radio, aux journaux et à leurs amis, qui, durant la nuit firent tout en leur possible pour retrouver les deux petits disparus. Des escouades de constables et de détectives fouillèrent les environs et suivirent la moindre trace, mais leurs efforts furent vains. Les recherches se continuèrent pendant toute la soirée.

A l'aide de lanternes électriques, les détectives scrutèrent tous les endroits, écoles, églises, conciergeries, hangars, les remises à Turcot, mais sans résultat. On avait rapporté que Terry avait été vu près de l'église Saint-Augustin, et le soubassement de l'édifice fut fouillé de fond en comble jusqu'à minuit

RETROUVES

Les détectives étaient dirigés par le sergent McCoy, que l'inspecteur Foucault et le capitaine Gorman avaient chargé de l'affaire.

Hier matin, un groupe de détectives, conduit par le lieutenant Harvey, fut dépêché au dépotoir de la ville, et les policiers firent des recherches pendant quelque temps. Finalement, le constable Ouellette, du poste de police de la côte des Neiges trouva les petits enfants blottis dans une excavation. Claude avait déjà succombé au froid, tandis que Terry était à demi-conscient. On manda une ambulance de l'hôpital Homeopathic, et Terry fut transporté à cette institution où on lui prodigua les premiers soins.

Le coroner Lorenzo Prince rendit un verdict de mort accidentelle due aux morsures du froid, dans le cas du petit Degroseilliers.

Par permission spéciale du coroner, le petit cadavre ne fut pas transporté à la morgue, mais laissé à la famille, et il est actuellement exposé en chapelle ardente aux salons mortuaires, à l'angle des rues Sherbrooke et de l'avenue Marcil. Les funérailles auront lieu demain matin, à l'église de Notre-Dame de Grâces, à 10 heures.

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES CE SOIR

MERCREDI

LIGUES DES PROPRIETAIRES

Ce soir, à 8 h. 15 précises, dans la salle 11 du Monument National, 1182 Boulevard Saint-Laurent, assemblée annuelle générale des membres de la Ligue des Propriétaires de Montréal.

A cette réunion auront lieu les élections du Conseil d'Administration de la Ligue pour l'année 1932.

L'importante question de l'université de Montréal sera sur l'ordre du jour.

ASSEMBLEE GENERALE DES FEMMES D'AFFAIRES

L'assemblée générale de l'association des Femmes d'Affaires, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste aura lieu à la maison d'oeuvres, 853 Sherbrooke Est, le mercredi, 20 janvier, à 8 heures précises. Il y aura programme musical par Mlles Pauline et Lucienne Phaneuf; Mlle Valentine Blutau récitera quelques pièces et M. Chas. Goulet chantera des morceaux de son répertoire.

Il y aura goûter. Les membres sont invitées avec leurs amies. Les personnes engagées dans les affaires et qui désireraient connaître et faire partie de l'Association sont cordialement invitées.

LE MEME EXECUTIF VIENT D'ETRE CHOISI

La Fédération des Navigateurs Canadiens termine son congrès annuel.

La Fédération des Navigateurs Canadiens, division du Saint-Laurent, a terminé son congrès annuel hier soir, à l'hôtel Plaza, par l'élection de ses officiers pour 1932. Aucun changement n'a été fait dans l'exécutif de l'an dernier, et le conseil de l'organisation reste comme suit: MM. C.-B. Hamelin, président; J.-O.-T. Houde, Wellie Brais, Alphonse Bernier, vice-présidents; C.-E. Kennedy, de Kingston, Ontario, trésorier, et S.-A. Landry, secrétaire.

Tous les élus sont des capitaines de navires.

A la clôture du congrès, dont les séances eurent lieu à huis clos, le capitaine Landry a déclaré qu'il n'avait pas d'autre communiqué à remettre aux journalistes que celui qui était publié hier.

Cinq ans de bagne pour tentative de hold-up

Edward Smith, 19 ans, de Toronto, trouvé coupable de vol à main armée, a été condamné à cinq ans de bagne par le juge en chef Perrault.

D'après les témoignages entendus au cours du procès Smith entra dans le restaurant Harmony, 1131 rue Saint-Jacques ouest, le 8 janvier dernier, et menaça le caissier de l'établissement. Il fut arrêté par le constable Savaria, de la circulation, qui fut témoin de l'attentat.

Le juge en chef déclara ne pas se montrer plus sévère parce que le prévenu était recherché à Toronto et dans deux autres villes ontariennes où il devra comparaître plus tard.

Cette loi adoptée

QUEBEC, 20.—Une loi exigeant des permis de personnes voyageant sur les rivières dans des régions où il y a danger de feux de forêts a été adoptée en deuxième et troisième lectures à la Législature.

AVIS

M. Lucien Duchaine ne fait plus partie du personnel de la rédaction de "La Patrie".

J. A. RENAUD DE JOLIETTE EST DECEDE

Ce matin. – Maire de sa ville natale pendant plus de douze ans, le défunt était sous-ministre-adjoint de la justice.

Le barreau, non seulement de la province de Québec, mais aussi du Canada tout entier, vient de perdre une de ses figures les plus marquantes et les plus dignes en la personne de M. J.-A. Renaud, C.R., sous-ministre adjoint de la justice, au gouvernement fédéral.

M. Renaud, à sa pension depuis plus d'un an, à la suite d'une forte attaque de paralysie, s'alitait subitement hier matin, et succombait la nuit dernière, à l'hôtel Pacifique d'Ottawa à l'âge de 70 ans.

Il naquit à Joliette, le 10 septembre 1862, du mariage de Joseph Renaud, industriel, et de Agnès Maçonville, de Joliette. Il étudia les belles lettres et la philosophie au petit séminaire de Joliette et le droit à l'Université d'Ottawa. Talent précoce, et travailleur acharné, il était admis à la pratique en 1882. Peu après il formait une raison légale avec M. Alexandre Dubeau, C.R. de Joliette.

En 1900, il se rendait en Europe et assistait à la célèbre exposition de Paris. De retour au Canada, il fut élu maire de sa ville natale, poste qu'il occupa pendant douze ans. Il dota cette ville d'un magnifique parc qui porte son nom.

Le lieutenant-colonel J.-ADOLPHE RENAUD, C.R., sous-ministre adjoint de la justice, décédé subitement au cours de la nuit dernière.

Conservateur en politique, M. Renaud fut toujours mêlé d'une manière active aux affaires du pays. Ses contemporains le reconnaissait comme un orateur fougueux et persuasif. Sa haute culture intellectuelle le fit nommer premier avocat et aviseur légal pour les causes de Québec au bureau fédéral de la justice.

A la suite de ses nombreux services pour la cause comune, le gouvernement, en 1916, le nommais sous-ministre adjoint de la justice, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Brasseur d'affaires, M. Renaud était considéré non seulement comme un conseiller sûr et un aviseur éclairé sur les questions de droit, mais aussi sur celles de la finance et de la bourse.

Lieutenant-colonel honoraire du régiment de Joliette, le défunt occupait également un poste important et distingué parmi les officiers du conseil des Chevaliers de Colomb.

Miné par une maladie interne, il prenait sa pension, il y a environ un an. Quelque temps après il subissait ue grave attaque de paralysie, dont il ne put se relever. Quoique malade, il était encore à son bureau à la fin de la semaine dernière.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Joséphine Boulay, fille de feu le docteur J.-P. Boulay, et de Laura Archambault, fille de feu H. Archambault, jadis de l'Assemblée législative et soeur du docteur Rodolphe Boulay, actuellement en Europe; deux filles, Yvonne, épouse de M. Paul Labadie, N.P., Juliette, épouse de M. Philippe Monette, C.R.; un fils, Armand, littérateur et enlumineur, et deux petites filles, Pauline et Yvette Labadie.

Les funérailles auront probablement lieu vendredi matin, à Joliette.

Nous prions la famille en deuil de bien vouloir agréer nos plus vives condoléances.

NEW-YORK, 20 janvier. — (Presse associée). — Le colonel Gerald W. Birks, de Montréal, a été élu vice-président du comité international de la "Young Men Christian Association".

LES DEBENTURES DE LA VILLE DE MONTREAL SE VENDENT BIEN

Déjà près de la moitié des obligations, qui se chiffrent à $15,000,000 ont trouvé des acheteurs. – Déclaration du maire Camillien Houde qui remercie la population de Montréal.

Ceux qui sont chargés de vendre les obligations de $15,000,000 de la ville, annonçaient, ce matin, que près de la moitié des émissions ont déjà trouvé preneurs, et qu'il ne fait aucun doute que la balance sera vendue d'ici très peu de temps. Ils disent aussi que les émissions pour un terme de quatre ans sont surtout populaires.

Rencontré à ce sujet, le maire Houde a fait la déclaration suivante:

"J'étais certain, dès le début, et je le suis encore, qu'il n'était pas nécessaire de ma part, que je fasse appel à la générosité et à l'esprit civique des citoyens de Montréal, dans cette circonstance.

Il n'y a pas de ville au monde où la population est plus loyale qu'à Montréal, et cette seule raison me donnait l'assurance du succès de la vente des émissions. D'autre part, il est bien difficile de trouver un placement plus profitable.

"Le bon crédit de la ville de Montréal est reconnu partout, et la garantie qu'offre la ville est réelle et tangible, et ne saurait être surpassée. Je remercie la population de Montréal pour l'empressement qu'elle a mis à répondre à notre appel."

Récompense de $500.00 offerte

La ville de Montréal, par l'entremise de Me Fernand Dufresne, directeur de la Police Municipale, offre une récompense de $500 à la personne qui fournira des renseignements qui permettront d'opérer la capture et aideront à la condamnation du chauffeur qui tua Russell Lambly avec son automobile à l'angle du chemin de la Reine Marie et de la rue Ponsart, le 1er janvier.

UNE DELEGATION DE BOUCHERS RENCONTRE LE COMITE EXECUTIF

On proteste contre la "concurrence illégale" des faux cultivateurs sur nos marchés.

Une délégation, composée de membres de l'Association des Bouchers de la ville de Montréal et de déléguée de l'Union Catholique des Cultivateurs, s'est présentée, cet avant-midi, devant le Comité Exécutif pour faire entendre une protestation contre les commerçants, qui vendent au détail du porc sur nos marchés en se faisant passer pour des cultivateurs.

Ainsi, comme il l'a été souligné, ces prétendus cultivateurs sont des commerçants demeurant à la campagne et qui, pour sauver les apparences, élèvent un ou deux porcs sur leur ferme. Quant au reste de la viande qu'ils détaillent sur nos marchés, ils viennent l'acheter à l'abattoir, la transportent sur leurs fermes et, après l'avoir dépecée, reviennent la vendre sur nos marchés à titre de cultivateurs.

Les cultivateurs ont noté qu'une telle pratique leur faisait un tort considérable, car ils sont incapables, à leur dire, de faire concurrence à ces commerçants.

Quant aux bouchers, ils ont noté que ce tort était encore plus grand et obligerait, peut-être, plusieurs d'entre eux à fermer leurs étaux aux marchés Saint-Jacques et Maisonneuve. Ils ont ajouté que depuis que ces faux cultivateurs avaient envahi le marché Bonsecours, ils ne vendent presque plus de lard, ce qui, étant donnée à la crise actuelle, est loin d'aider à leur commerce.

M. J.-M. Savignac a déclaré, au nom du Comité Exécutif, que la ville prendrait les mesures nécessaires pour remédier à cet état de chose.

CES ETABLISSEMENTS RAVAGES PAR LE FEU

Deux incendies se sont déclarés hier soir dans des manufactures de vêtements qui ont nécessité près de quatre heures de travail de la part des pompiers de la ville.

Le premier incendie a éclaté à 8 heures au huitième étage de l'édifice Hermès, 1470, rue Peel, à la manufacture Gotham Garment Inc. Avant l'arrivée des pompiers des casernes 3, 4, 5, 6, 10 et 25, sous les ordres du chef de district Bernier, et du chef intérimaire Carson les employés mirent en jeu quatre arrosoirs "sprinklers".

A 10 heures 12, hier soir, les pompiers, sous les ordres du chef de district Robert furent mandés pour éteindre un incendie d'origine inconnue déclaré dans une manufacture de hardes et vêtements Cooper Clothing Co., située au numéro 3981, boulevard Saint-Laurent.

Pas moins de deux jets d'eau durent être employés pour étouffer le feu.

BLESSE EN PATINANT A SAINT-LAMBERT

Après être venu en collision avec un autre patineur, sur une patinoire de Saint-Lambert, à 11 heures 30, hier soir, Victor Bell, âgé de 20 ans, de l'annexe de S.-Lambert, trébucha sur la glace, en se frappant douloureusement la tête. On le transporta d'urgence à l'hôpital Royal Victoria où il souffre de plaies contuses à la tête.

Son état cependant, nous informe-t-on à l'hôpital s'est amélioré ce matin.

Deux calices ont été trouvés, rue Fairmount

Deux calices, l'un en or et l'autre en argent, ainsi que deux patènes, ont été trouvés dans un corridor de la maison portant le numéro 222 rue Fairmount ouest. Un locataire de la maison découvrit les vases sacrés et prévint le poste de police de la rue Laurier. Les deux calices avaient été abandonnés près de la porte de son appartement. Les vases ont été transportés à la Sureté.

Aucune plainte de vol de vases sacrés n'a été portée à la Sureté depuis quelque temps et les détectives recherchent les propriétaires.

MISE AU POINT SUR LE BILL DU TRAMWAY

M. R. N. Watt, de la Compagnie de Tramways, nie absolument, dans une déclaration faite cet avant-midi, que la ville ait été prise par surprise par le bill que la compagnie présente actuellement à la législature provinciale concernant les services d'autobus. "Le 13 décembre, dit-il, la compagnie adressait une lettre à la ville, mettant celle-ci au courant de ses demandes. Cette lettre renfermait aussi une copie du bill. En outre, il y avait des notes explicatives fournies par le colonel Hutcheson, de la Compagnie des Tramways."

QUEBEC, 20. (Du correspondant de "La Patrie"). — Mtre Lucien Cannon a plaidé longuement, ce matin, la cause du Quebec Power. Il a prétendu que la municipalisation n'était pas désirable. Mtre Saint-Laurent a attaqué la question financière.

Le débat est ajourné à demain à 10 heures.

METHODE ETUDIEE A LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES

L'enseignement du solfège dans les écoles. — Projet qui se réaliserait.

A l'issue de leur assemblée bi-mensuelle, les membres de la Commission Pédagogique de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, sous la présidence de Monseigneur Piette, ont assisté hier à une démonstration de chant par un groupe de seize jeunes chantres de l'Ecole Saint-Aloysius, qui ont illustré la méthode "Tonique Solfa", sous la direction du révérend Frère Nicolas.

Cette méthode est en usage dans les écoles de l'Irlande et dans certaines écoles de la province d'Ontario. Les jeunes chanteurs ont fait devant les membres de la Commission, des exercices de respiration, de vocalise de modulation, d'harmonie et de plain chant.

La démonstration d'hier remet d'actualité la question de l'enseignement du chant dans les écoles primaires de la ville. Depuis quelque temps déjà on parle à la Commission Scolaire de rendre obligatoire l'enseignement du solfège dans les écoles. On croit que ce projet se réalisera bientôt avec certaines modifications apportées aux programmes d'étude.

La Commission Scolaire a déjà reçu de la Société des Artistes-Musiciens, fondée il y a deux ans pour l'expansion de l'enseignement du solfège chez les jeunes, des suggestions fort intéressantes.

La Commission de Pédagogie recommande à la Commission Administrative certains travaux d'améliorations et d'agrandissement à l'école Champagneur à Outremont.

A la suite de la lecture du rapport annuel du directeur de l'Ecole Canadienne, M. René Guenette, M. Victor Doré a offert à ce dernier, des félicitations, au nom de tous les membres de la Commission. L'on sait que l'Ecole canadienne est l'organe officiel de la Commission Scolaire auprès de ses instituteurs.

On remarquait à l'assemblée, outre le président Monseigneur Piette, révérend Père Alphonse Degrandpré, c.s.v., MM. les abbés A. Desrosiers, F.-M. Elliott, Oscar Maurice, J.-A. Foucher et Z.-N. Hurteau, Mère Anne-Marie, MM. Victor Doré, Charles Maillard, Henry Laureys, Edouard Montpetit, Augustin Frigon, E.-J. Mullay, Joseph Nolin, Jean Casgrain, Roméo Delcourt, J.-M. Manning et J.-F. Vincent.

C'est un ordre du roi!

"C'est un ordre du Roi que le prévenu a reçu et il n'a pas le droit de se faire représenter en Cour par un ami. Il devra être ici cet après-midi ou j'émettrai un mandat contre lui". Telle est la réponse que faisait le juge Tétreau ce matin, quand un ami se présenta à la place d'un jeune homme accusé d'avoir conduit son automobile sans permis.

L'HONORABLE JUGE R. GREENSHIELDS A ETE DESIGNE PAR OTTAWA

Il présidera la commission de conciliation chargée d'étudier un projet de réduction de salaire.

L'honorable R. A. E. Greenshields, juge en chef de la Cour Supérieure, à Montréal, a été désigné par le ministère du Travail d'Ottawa, pour présider la Commission de Conciliation qui devra étudier la proposition de réduction de salaire de 10 p.c. que la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien veut imposer à quelque 5,000 de ses employés, comprenant des commis, des préposés au fret, des agents de gares et autres.

Le juge Greenshields

L'intervention du ministère du Travail a été rendue nécessaire à la suite du désaccord du représentant de la compagnie, M. Errol MacDougall, c.r., et du représentant des ouvriers, le professeur J. T. Culliton, de l'Université McGill, au sujet du choix du président.

Les représentants des deux partis intéressés s'entendirent pour remettre au ministère du Travail le soin de choisir le président, et c'est à la suite de cette entente que l'honorable juge fut nommé président de la commission par le ministère du Travail.

La Commission siégera dans notre ville, probablement au cours de la semaine prochaine.

L'Association des Architectes de la Proince de Québec

L'assemblée générale annuelle les membres de l'Association des Architectes de la Province de Québec aura lieu dans les salles de l'Association au numéro 627 ouest, rue Dorchester à Montréal, le samedi 30 janvier 1932, à 6 h. p. m.

Le dîner annuel suivra immédiatement cette assemblée.

La réunion annuelle des architectes, en février

La réunion générale annuelle du Royal Architectural Institute of Canada, que l'on annonçait dans notre édition d'hier comme devant avoir lieu vendredi et samedi prochains à Lacerne-en-Québec, aura lieu les 19 et 20 février prochains.

Décès de M. Tokie Katsuma

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Tokie Katsuma, importateur japonais, bien connu dans les cercles sportifs de Montréal et que les habitués du parc Dominion ont eu l'occasion de rencontrer depuis de nombreuses années. Quelques semaines avant sa mort M. Katsuma a abjuré le bouddhisme pour entrer dans le giron de l'Eglise Catholique et c'est muni de tous les sacrements qu'il est décédé le 18 janvier à l'âge de 51 ans et quelques mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse canadienne-française et une petite fille de trois ans, qui reçut au baptême le nom de Cécile, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

A la famille en deuil nous désirons offrir l'expression de notre sincère sympathie.

225 CANDIDATS AUX EXAMENS DU SERVICE CIVIL DE MONTREAL

Les examens du service civil pour le district de Montréal, session de janvier, sont commencés depuis hier à l'Université de Montréal, et se termineront demain soir.

Le grand nombre des candidats, 225, a obligé les examinateurs à les diviser en trois groupes, comme suit: 65 candidats, mardi, 90 candidats aujourd'hui et 70 candidats à la séance de demain.

Ces examens sont sous la direction de M. Cardinal, assisté de MM. A. Laporte, O. Corbeil et O. Miresult.

LE GRAND DORMEUR A QUITTE NOTRE VILLE

Ernest Lemay, âgé de 33 ans, est sorti hier après-midi, de l'hôpital Saint-Luc, où il sommeillait depuis dix jours. Tout à fait "reposé", il a monté dans un taxi accompagné de son épouse et d'une parente, pour se rendre à la gare Windsor, où il a pris le train à destination de Winouski, Wis., où il demeure.

Lemay avait été admis à l'hôpital Saint-Luc, le 9 janvier dernier, pris d'un sommeil irrésistible qui s'était emparé de lui durant son séjour dans un hôtel. Depuis ce jour, Lemay surveillé par un constable demeura couché sur un lit de l'hôpital. De temps à autre, il s'éveillait, mais ce n'était que pour un moment, alors qu'il était secoué de crises nerveuses, puis il se rendormait. Pour éviter des crises, on devait lui donner des doses doubles de morphine, la dose ordinaire que l'on donne aux malades étant insuffisante. Et malgré tout, il est revenu, grâce aux bons soins dont il fut entouré.

M. P. Billette est élu maire de Valleyfield

VALLEYFIELD, 20. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. Philorum Billette, marchand de cette ville vient d'être élu par acclamation maire de Valleyfield en remplacement de M. Ludger Codnecque, qui se retire de la politique.

Le bill Dillon fait tomber trois autres contestations à Québec

QUEBEC, 20. (Presse canadienne). — Trois requêtes en contestation d'élection ont été rejetées, hier, par le juge G. F. Gibsone. Ces trois causes sont celles des comtés de Québec, Montmorency et Lévis. Ces causes vinrent devant la cour la semaine dernière, mais la défense invoqua le bill Dillon dans un plaidoyer spécial pour demander le rejet de ces causes. En conséquence les requêtes en contestation d'élection ont été renvoyées, hier, sans frais.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender, Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
189, rue Ste-Catherine Est - - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne	Canada un an.....	$5.00
" "	" six mois.....	$2.50
" "	Etats-Unis, un an....	$4.20
" "	" six mois..	$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 20 JANVIER 1932

TAXES! TAXES!

"Le gouvernement n'y va pas de main morte." C'est sous cette forme laconique que nous a été formulée la première opinion que nous avons entendue sur le relèvement de la taxe sur les spectacles, annoncé hier à l'Assemblée législative.

Les sous de cuivre, que naguère un certain nombre pouvaient dédaigner, ont acquis des droits aux égards de la classe populaire que la crise a réduite aux durs expédients prescrits par l'économie. Pour le gouvernement de Québec, cependant, ils sont devenus plus que jamais méprisables. Aussi n'en veut-il plus percevoir dans l'opération de l'impôt sur les spectacles. La taxe de 10 pour cent, qui admettait la contribution de un, deux, trois ou quatre sous, sera donc abolie. A la place, le gouvernement prélèvera par cinq et multiples de cinq. Le tarif sera de 5 cents au moins, sur les spectacles où le prix d'entrée est de 25 cents ou moins, et ensuite de 5 cents par 25 cents ou fraction de 25 cents.

Il y a encore, même à Montréal, quelques spectacles à 10 sous; ils seront taxés de cinquante pour cent du prix d'entrée! Dans certains grands établissements, on offre tous les jours des spectacles à 15 cents; ils seront taxés de 33 1-3 pour cent. On cessera probablement d'annoncer des spectacles où le prix d'entrée est de 30 cents, car sur l'excédent de 25 cents, la taxe serait de 100 pour cent!

On remarquera que l'aggravation d'impôt est ici beaucoup plus lourde pour les petites bourses. Sur les spectacles des riches, les grands concerts où l'admission est de plusieurs dollars, la taxe et seulement doublée, et on admettra que c'est déjà plutôt raide. Mais sur les spectacles des pauvres, qui sont en général ceux de la classe ouvrière, la taxe est triplée et même quintuplée.

Immanquablement, cet impôt excessif va nuire aux spectacles sportifs, qui offrent le plus salubre délassement à la classe populaire. Il va porter un coup au base-ball, au hockey.

Cette aggravation inattendue de la taxe sur les spectacles tend à enlever à la classe populaire, si cruellement éprouvée par la crise, les seuls agréments qu'elle pouvait encore s'offrir occasionnellement pour détourner momentanément sa pensée de ses épreuves.

L'EXPULSION DES JESUITES

Le nouveau gouvernement républicain d'Espagne dont le premier geste à son avènement était de rompre la solidarité de l'autorité civile et de l'Eglise, expulse les Jésuites et confisque leurs biens. Le groupe radical socialiste l'a emporté. Il y avait au sein du nouveau gouvernement des éléments qui s'opposaient au décret que vient de signer Zamora. On prête au président lui-même certaine répugnance à signer. Ce qui ne l'a pas empêché d'accomplir un acte qui met fin à l'existence légale d'un ordre religieux à qui l'Espagne dans le domaine de l'enseignement scientifique surtout, doit beaucoup.

Le monde éducationnel reconnaissait en effet dans les maisons dirigées par les Jésuites une suprématie intellectuelle. Leurs élèves se recrutaient non-seulement dans l'aristocratie et chez les riches, mais aussi dans toutes les familles qui voulaient faire donner à leur enfants une formation scientifique très complète. Certains de leurs collèges passaient même pour être les mieux équipés des pays latins en vue de l'enseignements des sciences. L'Ordre avait reçu des grands du royaume depuis les quatre cents ans de son existence une foule de dons en terres et en espèces. Il a pu sans doute sauver une partie de ses valeurs mobilières, mais ses immeubles, ses terres, ses laboratoires, ses bibliothèques, etc., sont déclarés, par décret, propriété de l'Etat. Il est assez difficile de prévoir la destination que fera de ces biens confisqués, la jeune république, mais il est certain que sans leurs légitimes possesseurs, — sauf dans le cas des terres, — ils ne peuvent être d'un apport absolument fructueux, puisqu'ils se rattachaient à l'enseignement et qu'il faudra des années à l'Espagne pour pouvoir s'organiser sur ce terrain.

Les radicaux nourrissaient une haine très vive contre l'Ordre des Jésuites qu'ils accusaient d'élever un mur avec ses oeuvres d'action sociale entre un mouvement purement libertaire et le régime de l'ordre. Leur premier mot d'ordre lors du renversement de la monarchie fut: "A bas les Jésuites". On dit que ceux-ci prévoyaient le sort qui leur serait réservé avec un gouvernement sous la tutelle des groupes les plus avancés d'Espagne et qu'ils avaient pris leurs mesures pour sauver un peu de leurs biens. Reviendront-ils jamais en Espagne? On a dit du peuple espagnol qu'il était fataliste et patient. On dit aussi qu'il est capable de changer rapidement d'attitude. C'est peut-être en prévision d'un réveil que les clubs radicaux socialistes combattent avec tant d'acharnement les institutions catholiques des diverses provinces. En tout cas, le gouvernement incline vers les doctrines les plus opposées aux traditions républicaines des autres pays, par crainte sans doute d'un coup de force des groupes avancés et suscité par ses aptitudes à risquer une expérience qui pourrait lui créer un certain prestige ou conduire le pays au chaos.

L'HYDRO ET L'"ACTION CATHOLIQUE"

Depuis des mois, l'"Action Catholique" n'a cessé de représenter à ses lecteurs que l'Hydro de l'Ontario représente le système idéal pour l'exploitation des sources naturelles d'énergie électrique et la distribution aux consommateurs du fluide qui éclaire, chauffe et travaille.

Nous serions donc curieux de l'entendre expliquer—tout en étant convaincu qu'elle n'en fera rien—comment l'Hydro peut être justifié de l'accusation d'imprévoyance et de maladroite administration que vient encore de porter contre le système le "Star" de Toronto.

Il s'agit en l'occurrence du contrat consenti le printemps dernier à la compagnie Abitibi pour l'achat par l'Hydro de 100,000 chevaux-vapeur, à un prix qui n'a pas été dévoilé dans le temps, et qui paraît avoir été arrêté à $13 par cheval-vapeur. Ce contrat a été fait lorsque, au cours des quelques mois antérieurs, l'Hydro avait déjà convenu d'acheter 320,000 chevaux-vapeur de la Gatineau, 250,000 chevaux-vapeur de Beauharnois et 192,000 chevaux-vapeur de Chat's Falls. Par conséquent on aurait pensé qu'il avait déjà assez de courant disponible à introduire dans la consommation. Or, affirme le "Star" de Toronto, l'Hydro devra prendre livraison de 85,000 chevaux-vapeur de l'Abitibi, quoiqu'il n'ait jusqu'ici trouvé à en revendre que 16,000 chevaux-vapeur à l'International Nickel. Sur ce contrat avec l'Abitibi, déclare le "Star", on prévoit donc que l'Hydro souffrira un déficit initial de $500,000 à $900,000. Et le "Star" voit venir de cette direction une succession de déficits, à partir de 1932, et d'avance s'alarme fort à la pensée que ces déficits encourus ostensiblement dans l'intérêt de la région de Sudbury devront être payés par les villes d'Ontario, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kingston et Ottawa, ainsi que par les sept cents municipalités associées à l'Hydro.

Tout cela nous paraît montrer comme nous l'avons déjà prétendu que le régime de l'Hydro est encore à la période d'expérimentation, et que déjà, avec les principaux intéressés qui sont les consommateurs de l'Ontario, les observateurs impartiaux sont bien forcés de constater que le système n'est pas uniquement un modèle de perfection. Il ne peut à la vérité apparaître comme un régime idéal et parfait que dans la présentation partiale et par conséquent trompeuse que l'"Action Catholique" en a faite à ses lecteurs.

BOURSES A L'HOTEL DE VILLE

La municipalité a décidé de créer des bourses d'études pour ceux de ses fonctionnaires qui, ayant fait preuve de plus d'aptitudes, désireraient suivre des cours de spécialisation, soit à l'Ecole des Hautes Etudes, soit à l'Université McGill. Elle reconnait ainsi, après les initiateurs du projet de la commission du service municipal, projet qui fut reconnu comme étant opportun et inscrit dans la charte sans qu'il fut dans la suite appliqué, la nécessité de former des compétences.

Cette organisation des concours, si elle est menée a bien, comme c'est d'ailleurs l'intention des autorités municipales, créera de l'émulation parmi les fonctionnaires et permettra de faire parmi les candidats aux postes de quelque importance, une sélection équitable, indiscutée et indiscutable, conforme aux exigences de plus en plus grandes des services administratifs.

Le mode sélectif par concours des titulaires des principales charges résoudra le problème qu'offre souvent la question des promotions. Il n'est pas douteux que les fonctionnaires seront nombreux qui postuleront ces bourses en vue de l'amélioration de leur propre sort et ensuite de l'amélioration progressive des services municipaux.

BREFS COMMENTAIRES

Le gouvernement des Indes, pour ne pas paraître inhumain, se hâte de réunir le mahatma Gandri et les membres de sa famille.

Enfin, si la Commission Duff était déterminée d'avance à recommander une fusion des deux réseaux de chemins de fer, pourquoi diable perdi-elle son temps à entendre des témoins?

Toutes ces nouvelles taxes provinciales que l'on dit nécessaires à l'équilibre du budget feront par surcroit comprendre aux contribuables que les surplus des années passées étaient bâtis sur le sable.

L'aggravation de la taxe sur les spectacles est telle que la classe populaire se serait vraiment trouvée mieux en acceptant une taxe additionnelle sur la bière. Il est vrai que l'une n'eût peut-être pas empêché l'autre.

"LA CROIX"

L'"Evénement", Québec. — Il est question de la fondation prochaine, à Québec, d'un journal catholique chargé plus particulièrement de s'occuper des nouvelles, des intérêts et des principes religieux. Cette publication prendra soin de prévenir la confusion dans les idées, en rappelant à propos ce que la philosophie catholique pense du socialisme, du collectivisme, et du communisme. Elle dénoncera vigoureusement les exploiteurs, qui, pour mieux arriver à leurs fin de sabotage, se couvrent hypocritement du manteau de la religion. On les reconnaît, paraît-il, à leur style révolutionnaire. Avec la permision des autorités, le nouveau journal aura pour titre "La Croix", probablement parce qu'il entend imiter l'oeuvre des publications catholiques françaises de la Maison de la Bonne Presse. Quant à "L'Action", qui aime se dépouiller de tout "cognomen" difficile à porter, elle n'aura pas grand'chose à faire pour devenir le digne organe d'un parti municipal dont le double mot d'ordre sera "Incompétence et Municipalisation". Nous donnons cette information sous toute réserve: en temps de crise, on finit par redouter qu'il n'y ait plus jamais de bonnes nouvelles!

* * *

LES REPARATIONS

L'"Echo de Paris". — En Angleterre, en France même, des gens s'exclament: le plus simple est d'abandonner les réparations, de ne même plus réclamer une fraction de l'annuité inconditionnelle! Plaie d'argent n'est pas mortelle et l'apaisement est à ce prix. L'apaisement est à ce prix? Voire. Contentons-nous d'observer que, dégrevée des réparations (qui rétablissent quelque peu l'équilibre entre la dette nationale allemande et celle des autres Etats), l'industrie allemande, formidablement équipée, jouira sur les marchés internationaux, la crise finie, d'une prépondérance irrésistible. D'autre part, plus vite disparaîtra le problème des réparations, plus rapidement l'Allemagne attaquera le deuxième point de son programme national, celui des revendications territoriales et politiques.

* * *

"Figaro", Paris.—On ne peut se défendre d'indignation d'abord, en lisant ce conseil de capitulation qui ressemble à une manoeuvre. Mais on est bientôt calmé par la puérilité de raisonnement de ceux qui le donnent. Nous désarmerions par notre générosité les préventions allemandes! affirme la feuille toulousaine: "nous culbuterions le tremplin d'Hitler"!... O naïveté! O douce ignorance! O rêveries juvéniles!...

La Dépêche ignore-t-elle donc nos concessions perpétuelles depuis l'évacuation de la Ruhr, nos rabais, le plan Dawes transformé en plan Young qui, cette fois, sous le coup d'éponge radical, deviendrait vraiment un règlement définitif, définitif comme la mort. Ignore-t-elle de quelle façon les Allemands ont manifesté leur gratitude au lendemain de l'évacuation anticipée de la Rhénanie? Par des huées aux Français et par des émeutes...

* * *

LA GUERRE DU PAIN

L'"Echo de Paris".—Tandis que continue le plus éhonté des dumping pour amener un peu d'or aux caisses vides de Moscou, la famine menace de plus en plus la Fédération soviétique. Il y a quelque temps, des agriculteurs suédois, tentés par les promesses communistes, sont allés s'installer au paradis rouge: les journaux de Stockholm ont publié les extraits de leurs lettres, remplies de supplications affolées et de plaintes amères. Incorporés à un **kolkhoz** (exploitation collective), les malheureux meurent littéralement de faim. D'autre part, des Suédois revenus à Stockholm de Russie, où ils avaient goûté aux douceurs de l'agriculture bolchevisée, m'ont expliqué la façon dont fonctionnent les phatanstères communistes: un état de choses qui condamne inévitablement la Russie à une catastrophe alimentaire. Un membre de **kolkhoz** n'a pratiquement aucun intérêt à travailler: son unique bénéfice consisterait à produire suffisamment pour pouvoir vendre à son propre profit l'excédent de blé qui lui resterait après les fournitures obligatoires à l'Etat et les différentes défalcations en faveur des organisations locales et autres. Ces différentes livraisons sont si onéreuses, que parvenir à disposer d'un excédent, même minime, est un tour de force à peu près irréalisable, et nous ajouterons: un tour de force inutile, car l'excédent doit être également vendu à l'Etat, soit à des prix de misère fixés par décret: 80 copecks le poud (16 kilogrammes) de froment. Pour faire comprendre le caractère dérisoire de cette cotation officielle, il suffira de rappeler qu'une paire de bottes coûte une soixantaine de roubles au pays des Soviets, qu'il faut, en conséquence, vendre 75 pouds de froment pour s'acheter des chaussures. Il suffira de rappeler encore qu'un poud de froment trouve acquéreur sur le marché libre (d'une manière illégale, bien entendu), pour la somme de 25 roubles, c'est-à-dire une somme supérieure de 35 fois au cours forcé établi par l'Etat. L'agriculture collectivisée s'affirme ainsi une permanente invitation à la paresse. Tout récemment une Commission inspecta l'un des plus grands **kolkhozy** du pays: les moteurs des tracteurs tournaient sur place et les moujiks conscients et organisés ronflaient à l'unisson des machines socialistes. L'énergie des moujiks ne s'éveille que pour refuser du blé à l'Etat-patron. La guerre du pain continue en Russie, et le froment expédié à l'étranger par les Soviets devrait avoir le goût du sang. Des villages entiers ont été rasés: des paysans en nombre de 500 à 600 ont été fusillés par les détachements punitifs. Et le moujik répond à la terreur par la terreur. Tout récemment, un "convoi rouge" est revenu vers la ville d'où il est parti, conduit par la jeunesse communiste, pour arracher du blé à la campagne. Pas un bolchevik n'est rentré: les chevaux ont suivi le chemin de l'écurie. Lorsqu'on ouvrit les sacs, on y trouva des cadavres en morceaux. En guise de blé, les paysans ont exporté leurs bourreaux assassinés. Jamais convoi rouge n'a mieux justifié son nom.

M. MERCIER ADMET DES REMISES D'AMENDES ET DES PERMISSIONS D'EXPORTER DU BOIS AUX E.-U.

En faveur de certaines grosses compagnies. – M. Duplessis critique cette façon d'agir. – Le débat sur la situation de l'agriculture dans le Québec.

QUEBEC, 20. (Du corespondant de "La Patrie"). — Un vote qui peut être interprété de diverses façons a obligé, hier, le gouvernement à limiter ses largesses en faveur de la Beauharnois, quand par dix-sept contre quinze, M. Gontran Saint-Onge a fait adopter un amendement qui obligera la compagnie à indemniser les cultivateurs du Rang-Double à Saint-Timothée.

Par suite des travaux de la Beauharnois, ces cultivateurs ont subi des dommages qu'ils évaluent à $50,000.00 au moins. Hier, en accordant de nouveaux pouvoirs à la compagnie, le gouvernement ne l'obligeait aucunement à indemniser ces citoyens, et M. Saint-Onge est intervenu avec un amendement qui lui a assuré une pluralité de voix bien que cet amendement ne fut pas du goût de la droite.

Une situation de ce genre est plutôt chose rare à la Chambre et elle n'a pas été sans causer une certaine joie à la gauche qui y voit un regain de terrain à l'heure où d'autres compagnies viennent demander d'importantes concessions au gouvernement.

Ce vote a quelque peu changé l'aspect de la séance d'hier qui a été des plus ternes. On a discuté quelques minutes une motion relative au progrès de l'agriculture dans cette province puis voté des crédits aux ministères de la Colonisation et des Terres et Forêts. La réunion faisait quelque peu contraste avec l'intéressante bataille légale dont le comité des bills privés a été témoin hier et qu'il verra se renouveler aujourd'hui.

Toute l'attention du parlement se concentre encore aujourd'hui sur le bill dans lequel la cité de Québec veut obtenir la permission de soumettre aux contribuables un referendum en faveur de la municipalisation de l'électricité. L'étude de ce bill a été ajournée à ce matin. Elle donnera encore lieu à un duel Lapointe-Taschereau, l'ancien ministre de la Justice agissant comme procureur de la cité de Québec dans cette affaire.

Au début de la séance de l'après-midi, la Chambre a référé au comité des bills publics un bill amendant la Loi des Cités et villes pour permettre aux municipalités de vendre privément, avec le consentement du Ministre des Affaires municipales, certaines propriétés sur lesquelles les taxes n'ont pas été payées dans les délais prévus par la loi. A l'heure actuelle ces propriétés sont vendues à l'enchère seulement.

Un autre bill portant de deux à quatre ans le délai pour la prescription des taxes municipales et scolaires a également été référé au comité des Bills publics.

La Chambre a été ensuite témoin d'un bref débat sur la motion de M. Charbonneau "proposant qu'il soit déposé sur le bureau de la Chambre une copie des documents, correspondance, relatifs au progrès de l'agriculture en cette province".

Le docteur Pierre Gauthier, député de Portneuf, a repris ce débat qui avait été ajourné la semaine dernière.

M. PIERRE GAUTHIER

Après avoir félicité ses collègues sur les intéressantes suggestions faites en rapport avec l'amélioration de l'agriculture dans cette province, le député de Portneuf passe en revue les progrès accomplis au point de vue agricole dans son comté. Il énumère les coopératives de Grondines, Saint-Rémi du Lac aux Sables, Saint-Casimir, Saint-Thuribe, Deschambeault, Neuville et Saint-Raymond qui, malgré le mauvais état des affaires, malgré les bas prix payés pour les produits de la ferme se tiennent toujours debout et augmentent leur chiffre d'affaires. Il remercie au nom des cultivateurs de son comté le Ministre de l'Agriculture qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer leur succès.

Le docteur Gauthier parle ensuite des produits des fermes du comté de Portneuf qui sont aujourd'hui en grande demande sur les marchés. Il énumère les légumes en conserve portant la marque "Aviation" et qui proviennent des coopératives de Grondines et de Neuville, les pommes de terre de Saint-Rémi, Lachevrotière, Pont-Rouge et Saint-Raymond qui rivalisent avec celles de l'Ile d'Orléans et de Saint-Nicolas.

Le député de Portneuf signale ensuite à ses collègues les succès obtenus par le jeune fils de M. Hubert Droiet à l'exposition nationale de Toronto, et en vient à parler de l'élevage. Il prévoit de beaux jours pour les cultivateurs de son comté qui se sont spécialisés dans l'élevage, surtout lorsque les conditions du marché deviendront meilleures.

"Quant à la ferme expérimentale de Deschambault, dit le docteur Gauthier, elle est une source d'études et de renseignements inépuisables pour les cultivateurs qui viennent chaque année la visiter. Sa pépinière a produit des milliers de pommiers et d'arbres d'ornement distribués et vendus à des prix raisonnables à ceux qui en faisaient la demande dans le comté et ailleurs. Au moins dix nouveaux verges commerciaux s'ouvriront cette année, tandis que 35,000 pommiers seront vendus à des prix spéciaux dans toute la province."

Le docteur Gauthier loue ensuite les nombreux succès obtenus par les cultivateurs de son comté dans tous les domaines, et se déclare satisfait du fonctionnement des différentes organisations agricoles de Portneuf, puis il conclut: "Si le fermier de chez nous a semblé fléchir un instant devant les sonneurs de fausses alarmes et les pessimistes, il s'est vite ressaisi, et il fait face à la crise avec tout le courage qu'on lui connait. Il n'a pas voulu demeurer en arrière dans le progrès et si quelquefois la routine s'était introduite chez lui comme elle s'est introduite dans toutes les classes, il s'en est débarrassé. Il lit et s'instruit plus qu'on ne peut le croire. Lorsque le malheur s'acharne sur lui, je le sais courageux, fier, et bien trempé. Il est mille fois plus porté à imiter et apprécier ceux qui l'aident par des exemples et des oeuvres productrices qu'à imiter ceux qui traînent la jambe, versent des larmes sur son sort et lui peignent un horizon chargé de nuages et devant bientôt lui crever sur la tête."

—L'honorable M. Taschereau: (se tournant vers M. Gauthier). Très bien, très bien.

M. J.-W. MOREL

M. J.-W. Morel, député de Témiscouata, prend ensuite la parole.

Le député de Témiscouata rend hommage aux mérites de feu les honorables MM. J.-E. Caron et J.-L. Perron, anciens ministres de l'agriculture, pour ce qu'ils ont fait en faveur du cultivateur de cette province. Il suggère au gouvernement de faire élever un monument à la mémoire de ces deux hommes afin de perpétuer leur souvenir parmi la classe agricole.

M. Morel félicite ensuite l'honorable M. Adélard Godbout et rappelle les commentaires élogieux soulevés dans la presse de cette province lors de sa nomination. Il se plaît à reconnaître le mérite des agronomes du gouvernement qui ont accompli un bien immense dans toute la province, et loue le gouvernement pour sa politique du drainage des terres.

Parlant ensuite de l'industrie laitière, M. Morel fait remarquer que nos beurreries et fromageries sont aujourd'hui en général dans une excellente position financière grâce aux subventions généreuses accordées par le gouvernement. Il apprécie également la distribution de graines de semences et invite le gouvernement à continuer cette politique dans l'avenir.

En terminant ses remarques, M. Morel parle des coopératives.

Les cultivateurs, dit-il, comprennent mieux aujourd'hui l'usage des coopératives, car on s'accorde à dire que rien ne peut se faire sans la coopération. La coopération est au cerveau de l'homme ce que le levier est à son bras. La culture comme le commerce doit s'orienter vers la coopération et se laisser guider par elle, et c'est l'établissement de coopératives bien organisées, bien dirigées et bien soutenues qui assurera la prospérité du cultivateur. Ces coopératives seront pour leurs membres des leviers qui écarteront tous les obstacles."

Après ces remarques de M. Morel, la Chambre a voté unanimement la motion de M. Charbonneau.

La Chambre s'est attaquée ensuite au bill modifiant la charte de la compagnie Beauharnois Power, mais dès le début, M. Maurice Duplessis a soulevé une objection parce que les règlements de la municipalité de Beauharnois n'avaient pas été annexés au bill. "On nous demande d'approuver des choses que nous ne connaissons pas", dit le député des Trois-Rivières.

L'honorable M. Taschereau intervient alors et il suggère de rapporter progrès sur la question et on acquiesce à sa demande. On passe alors au bill de la cité des Trois-Rivières. M. Duplessis proteste aussitôt contre les exemptions de taxes aux industries qui exploitent nos ressources naturelles.

"Cette politique, dit-il, est de nature à encourager le bolchevisme, et il est temps de mettre fin à ces exemptions de taxes. Je ne veux pas être trop dur pour les industries, car elles ont besoin de protection en ce temps de crise, mais je tiens à mettre la Chambre en garde contre ces exemptions de taxes un peu trop fréquemment soumises à la Législature.

Selon l'usage, on passe rapidement à l'étude du bill, article par article qui est finalement adopté en troisième lecture, sur division.

On revient alors à la charge avec le bill de la Beauharnois, mais M. Duplessis soulève la même objection, disant que les règlements de cette municipalité ne sont pas annexés au projet de loi en question. L'Honorable M. Taschereau réplique que tout ceci a été discuté en comité récemment et que ces objections auraient dû être formulées en cette circonstance alors que les avocats des deux partis étaient là. Le comité procède alors à l'étude du bill. M. Gontran Saint-Onge, député de Beauharnois voudrait faire accorder une indemnité aux cultivateurs du rang double de Saint-Thimothé. Il estime que les dommages subis par ces citoyens se chiffrent à $50,000 et demande que la Beauharnois soit obligée à payer ce montant aux résidents du Rang-Double. Il propose un amendement à cette fin. M. Bercovitch s'objecte à cet amendement, déclarant que la municipalité en question a été bien traitée. On passe au vote à la demande de M. Saint-Onge et l'amendement du député de Beauharnois est adopté par deux voix de majorité.

M. Duplessis proteste de nouveau contre les pouvoirs accordés par ce bill, mais finalement la mesure en question est adoptée en troisième lecture avec l'amendement de M. Saint-Onge. La Beauharnois devra donc indemniser les cultivateurs du Rang-Double de Saint-Thimothé. Deux autres bills sont ensuite adoptés sans discussion. Ils sont intitulés: Loi modifiant la loi de l'Instruction publique relativement à la perception des taxes, et loi modifiant l'article 144 de la loi des Terres et Forêts.

Comme il est 5 h. 25 la Chambre se forme ensuite en comité des subsides pour étudier les crédits des Terres et Forêts. L'item en question comporte une dépense de $475,000 pour le service forestier et l'inspection des terres. M. Duplessis attire l'atten-

(Suite à la page 15)

MONDANITÉS

CHEZ LE TAILLEUR

—Je fais toujours de grandes poches dans les costumes de soirée, de dîner, au cas où on voudrait emporter quelque chose.

AU TELEPHONE

—Pensez donc! ce type bâti en hercule! Je lui ai dit ses quatre vérités!

—Et il n'a rien répondu?

—Je n'en sais rien, j'ai raccroché aussitôt.

—Tom est revenu de l'Inde... savez-vous s'il a été heureux dans ses chasses au tigre?

—Très heureux...

—Ah! Ah!... parfait...

—Oui... il ne pu voir aucun tigre.

ENTRAINEMENT

Avant la guerre, il "faisait" dans les engrais petitement, tout petitement: il crevait de faim et habitait une baraque en bois. Pendant la guerre, il s'engraissa. Comment? Lui seul le sait.

Bref, aujourd'hui, il a villa au bord de la mer.

L'autre jour, il recevait la visite d'un ami qui fut tout surpris de le voir baignant obstinément un doigt dans un verre d'eau.

—Qu'est-ce que tu fais, mon vieux?

—Moi, rien. Le docteur m'a ordonné de prendre des bains. Alors, je m'habitue!

LE MODELE SEYANT

Chez la grande couturière, paraît une cliente que l'on ne connaît pas. C'est une nouvelle riche, donc une nouvelle cliente. Elle est lourde, disgracieuse et assez vulgaire. On lui présente des étoffes et, naturellement, elle choisit les plus somptueuses et les plus voyantes. Puis on discute la façon.

—Ce qu'il me faudrait, dit-elle en minaudant c'est quelque chose d'original, quelque chose qui s'harmonise avec mon genre.

Et elle regarde dans une psyché son aimable silhouette.

—Je comprends! fit la première.

Et s'adressant à une de ses ouvrières:

— Mademoiselle, envoyez-moi le modèle "Séduction"!

MARDI, LE 20 JANVIER 1907
Le journal ne paraît pas.

MERCREDI, LE 20 JANVIER 1892
On annonce de Londres qu'à la suite d'une collision avec un autre navire, le brick anglais Wellington a sombré quelques moments après l'accident. — Deux matelots se sont noyés.

Terrible accident dans la Virginie occidentale. — Une dépêche laconique de la petite ville de Cerrio dit que huit personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par l'explosion d'une manufacture de poudre.

ASSURANCE EN FORCE
Record de Progrès

1916 $41,715,000
1921 $111,113,000
1926 $251,256,000
1931 $461,207,000

1931 — Autre Année de la London Life

Un record des plus exceptionnel de progrès fut annoncé à la 57ème assemblée annuelle de la London Life Insurance Company, tenue le 18 janvier, 1932.

Nouvelle assurance émise - - - - - $95,101,910
Actif total - - - - - - - - - - - - 72,221,417
(un gain de $6,874,926)

Les placements de la London Life ne contiennent pas de valeurs spéculatives, et sont répartis comme suit:—

66%—Premières hypothèques sur immeubles améliorés.
20%—Obligations et débentures de tout repos.
11½%—Prêts et gages sur polices.
2½%—Actions, Immeubles, etc.

Les placements sur hypothèques ont été choisis avec tant soin que le montant brut d'intérêt passé dû n'est que de 1... de 1% du capital dû.

Une évaluation des titres de la Compagnie fut effectuée aux chiffres exceptionnellement bas prévalant à la fin de l'année 1931, et des réserves de placements suffisantes sont prévues dans l'état pour compenser toutes les valeurs dans nos livres au cas où elles excéderaient les prix du marché. Le rendement d'intérêt fut au taux moyen de 6.45%.

LES RESERVES POUR LES POLICES — c'est-à-dire les fonds requis pour satisfaire toutes les obligations d'assurances — sont de $4,986,000 plus élevées que le montant exigé en vertu de la Loi de l'Assurance du Dominion.

L'étalon de réserve de la London Life est plus haut que celui employé par toute compagnie similaire de l'Amérique du Nord — la tâche de l'établir sur une base de 3% ayant été complétée cette année.

SURPLUS DISPONIBLE — En outre de maintenir tous les fonds spéciaux et de pourvoir amplement aux bénéfices dus et accrus aux assurés, le surplus disponible a été porté à $2,811,721.

DIVIDENDES — L'échelle modifiée de 1932 prévoit un dividende majoré, pour la majorité des assurés participants et en aucun cas ordinaire un actionnaire ne recevra moins qu'en 1931.

Une copie de notre état annuel sera expédié par la poste sur demande.

Fondée en 1874
London Life Insurance Company
"Compagnie Industrielle-Ordinaire du Canada"
SIEGE SOCIAL — LONDON, ONTARIO

SEPT BUREAUX DE LA LONDON LIFE A MONTREAL
Imm. Canada Cement, Square Phillips. — Angle rues Hickson et Willington, Verdun.
Imm. Amherst, angle rues Ste-Catherine et Amherst. — Imm. Ash, 1502, rue Ste-Catherine Ouest.
Imm. Banque d'Epargne, 5075, Ave du Parc. — 5451, rue Sherbrooke Ouest, N.-D. de G.
1808, [illegible] Maisonneuve.

Comment la taxe provinciale sur les divertissements sera majorée par le gouvernement

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le bill ayant pour effet une majoration de la taxe sur les divertissements vient d'être distribué.

Cette taxe était de 10 pour cent. Désormais, le droit sera de 5 sous, quand le prix d'entrée sera de 25 sous et de 5 sous additionnels par chaque 25 sous de plus ou fraction de 25 sous.

Et voici qui est important: "Le droit est exigible dans tous les cas".

On croit que cette majoration est une augmentation de 100 pour cent.

Voici d'ailleurs le texte même de l'article 2:

2—L'article 3 de ladite loi est modifié en remplaçant les mots:

"Un droit équivalant à dix pour cent du prix d'entrée. Toute fraction doit être comptée comme un entier"; dans les quatrième, cinquième et sixième lignes par les mots: "Un droit équivalant à cinq centins lorsque le prix d'entrée est de vingt-cinq centins ou moins et à cinq centins additionnels par chaque vingt-cinq centins additionnels ou fraction de vingt-cinq centins additionnels du prix d'entrée."

Confrontation des deux frères

(Suite de la page 3)

meurtre et s'affaisser ensuite dans la rue. La fillette de huit ans de la victime a fourni aux détectives des renseignements qui sont gardés secrets pour le moment.

CINQ COUPS DE COUTEAU

Après un examen minutieux des blessures, on a constaté que la victime avait reçu deux balles dans le côté droit du dos. Les balles furent tirées de telle sorte qu'elles ne formèrent qu'une seule blessure. Elles se logèrent dans le poumon gauche. Une autre balle fut tirée dans la jambe de la femme. Elle reçut, en outre cinq coups de couteau dans le dos, un à la gorge et un autre à la hanche droite.

La femme fut trouvée sur le plancher toute recroquevillée, les mains tordues sur l'épaule droite. Elle semblait avoir été assommée avant d'avoir été tirée, puis larde à coups de couteau après avoir été abattue de trois balles. Elle était complètement habillée, mais une partie de son linge et son dos avaient été brûlés, les coups de feu ayant été tirés de très près.

Quand Azalius Mondor, un voisin qui n'est pas un parent de la victime, et Antonio Comtois, un autre voisin, entrèrent dans la maison du meurtre les premiers, mardi matin, après que l'alarme eut été donnée, ils découvrirent trois balles. Une était logée dans le plancher de la chambre, près du corps, une autre dans le parquet de la cuisine et une troisième était incrustée dans la porte d'entrée. Plus tard, le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste, qui fit l'autopsie du cadavre, trouva trois autres balles. Deux couteaux furent découverts dans la maison et l'un d'eux a une longue lame acérée qui peut très bien avoir causé les blessures constatées sur le corps de la femme, mais il a été impossible de s'assurer si c'était là le couteau qui avait servi à larder à plusieurs reprises Mme Mondor.

Maurice Mondor, neveu d'Azalius Mondor, qui demeure une porte plus loin que chez Joseph Mondor, a déclaré avoir vu Alphonse Préville se traîner hors de la maison du crime et s'affaisser dans la rue. Il se releva bientôt et entra chez un voisin. Quelques instants plus tard, Maurice Mondor vit Albert Préville sortir à son tour de la maison et s'enfuir en toute hâte. Le jeune Mondor enlevait la neige sur la galerie à ce moment. Il déclara n'avoir pas entendu les coups de feu.

Azalius Mondor déclara qu'il dormait au moment de la tragédie et n'entendit aucun des coups de revolver. Mme Wilfrid Rondeau, une voisine, qui demeure au-dessus de chez Joseph Mondor, déclara qu'elle se trouvait alors chez une autre voisine et n'entendit rien.

UNE FILLETTE

Les détectives ont aussi appris que la fillette de huit ans de la victime sortit en courant de la maison avec son frère et sa soeur, criant que sa mère était couverte de sang et se mourait. Les détectives n'ont pas révélé quels autres renseignements l'enfant leur a donnés.

Joseph Mondor, l'époux de la victime, est accablé par la douleur. Il reçut les condoléances de nombreux amis et ne cesse de pleurer silencieusement depuis le drame. Une fois il sembla oublier sa peine pour un instant et dit en branlant la tête: "Je savais bien que cela finirait ainsi".

DANS LA MISERE

Mais il fut averti aussitôt de n'en pas dire davantage et il se confina de nouveau dans son silence accablé. Au cours de la journée d'hier, il alla un peu partout dans le village tentant de faire des arrangements pour les funérailles de sa femme. Il déclara n'avoir pas d'argent disponible et qu'il serait obligé de vendre une vache et quelques poules afin d'obtenir l'argent nécessaire pour payer les funérailles. Il comparut à l'enquête et donna au coroner Laurendeau le nom de jeune fille de sa femme et son âge d'une voix à peine intelligible, tandis que de grosses larmes coulaient de ses yeux.

LE LIEU DU DRAME

De bonne heure, hier après-midi, les détectives Lasnier et Forêt, deux experts de la police provinciale, arrivèrent sur les lieux pour continuer d'examiner la maison et les alentours. Ils entrèrent d'abord dans la chambre. Ils constatèrent qu'il y avait deux lits, l'un pour Mondor et son épouse et l'autre pour les trois enfants. Ils virent dans la cuisine le poêle à bois habituel, la table et l'armoire. A l'étage au-dessus se trouvait une grande chambre, renfermant un lit. Ce lit servait à un parent qui venait souvent à la maison au cours de l'été, a-t-on déclaré aux détectives. A l'arrière, attenant à la cuisine, on voyait un hangar à bois.

Les détectives prirent des photographies des divers pièces de la maison, des quatre murs extérieurs et des résidences voisines afin de bien localiser la maison du crime. Ils firent encore des recherches dans les armoires, les tiroirs et une valise, mais ils ne trouvèrent apparemment rien d'important. Des fragments de balle ont été recueillis dans le plancher de la cuisine et celui de la chambre. Les détectives ont questionné un grand nombre de personnes dans l'espoir d'avoir des renseignements, dont la valeur n'a pas encore été déterminée.

La maison, une petite maison en bois d'un étage et demi, est située au centre d'un pâté de maisons, à flanc de côte, le long de la rue principale du village. Cinq cents pieds plus haut on aperçoit la maison de la famille Préville.

Les Mondor sont bien connus dans le village et le district. Joseph Mondor est un ouvrier, et, bien qu'il fut sans ouvrage à cette époque de l'année, on dit qu'il était un homme paisible, estimé de tous. Les Mondor vivaient dans cette maison depuis un an seulement, leur résidence précédente ayant été détruite par le feu. Ils étaient mariés depuis quelques années. Mme Mondor, qui était née Exilda Prescott, venait du village de Saint-Charles, non loin d'ici.

LES DEUX FRERES

Alphonse Préville, le plus jeune des deux frères qui sont détenus par la police, vivait avec son père et sa mère et plusieurs autres frères et soeurs. Il est âgé de 25 ans. Albert, qui a 28 ans, demeurait dans une petite cabane en bois rond, contigue à la demeure de son père. On dit qu'Albert Préville préférait résider seul pour être plus tranquille.

Il était presque 3 h. 30, hier après-midi, quand le docteur Aldéric Laurendeau, de Saint-Gabriel de Brandon, qui est le coroner du district, ouvrit l'enquête au deuxième étage d'un petit édifice à deux étages, situé en plein coeur du village. La salle était remplie à sa capacité et les mouvements de la foule, qui manifestait son impatience par moments, ébranlaient tout l'édifice. On trouvait autant de femmes que d'hommes dans l'assistance.

LES JURES

Le coroner choisit rapidement les jurés et leur demanda de se nommer un président. Cette charge fut donnée à Georges Bolduc. Ensuite le coroner remercia le maire Côme Mondor, de Saint-Damien, pour avoir mis cette salle à la disposition de la cour. Il déclara aux jurés qu'ils étaient là pour entendre la cause de Mme Joseph Mondor et il les envoya à la demeure de Mondor, située un peu plus loin, pour qu'ils allient voir le cadavre, comme le prescrit la loi. Il déclara aussi que, d'après la loi, l'enquête était publique.

Les jurés étant revenus après avoir vu le corps, l'enquête s'ouvrit. Le coroner et les jurés s'assirent autour d'une petite table carrée, placée au centre de la salle, avec, à leurs côtés, les détectives Lasnier et Forêt.

Après que Joseph Mondor eut donné au coroner les détails nécessaires au sujet de Mme Mondor, la victime, le coroner lui remit le certificat officiel permettant la sépulture. Le coroner Laurendeau dit que Mondor pouvait maintenant reprendre possession de sa maison et du corps.

Le coroner Laurendeau parla ensuite ainsi aux jurés:

"Messieurs du jury, vous avez vu le corps, mais le département du procureur général et les détectives ne sont pas prêts à continuer l'enquête. Ainsi j'ai le droit et le devoir, d'après la loi, d'ajourner jusqu'à samedi, le 23 janvier, à 1 heure de l'après-midi, alors que vous devrez revenir ici sans faute".

Plus tard, le coroner Laurendeau déclara qu'il s'était mis en communication, hier avant-midi, avec le sous-chef Dorais de la police provinciale à Montréal et avec le département du procureur général à Québec et que tout serait fait pour éclaircir ce meurtre mystérieux.

AUX FEMMES QUI SOUFFRENT DE MALADIE D'ESTOMAC

Aux femmes qui souffrent de nausées, ou soi-disant "maladie du matin", cette simple mesure sera toute une bénédiction. La plupart des gardes-malades la connaissent et elle est conseillée par les principaux spécialistes.

Préparez une petite quantité de glace finement concassée — environ un plein verre à vin. Versez-y une cuillerée à thé de Lait de Magnésie Phillips. Buvez à petits traits jusqu'à ce que le mélange soit avalé ou que vous soyez entièrement soulagé. Il est rarement nécessaire de répéter la dose pour enrayer tout malaise d'estomac ou toute tendance de vomissement.

Ses vertus contre-acides permettent au Lait de Magnésie Phillips d'apporter un soulagement immédiat dans les cas de cardialgie, acidité stomacale, gaz. Son action laxative légère bien qu'efficace assure un mouvement régulier des intestins. Employé comme rince-bouche, il contribue à empêcher l'érosion d'acide et la carie des dents durant la grossesse.

Des modes d'emploi pour ses nombreux usages accompagnent chaque bouteille de Lait de Magnésie Phillips. La grosse bouteille de 50c est en vente dans toutes les pharmacies. Exigez l'authentique, recommandé depuis plus de 50 ans par les médecins. (De fabrication canadienne).

$15,000 en ARGENT SERONT DONNÉS

Plus de cinq cents (500) prix en argent sont offerts pour les estimés les plus approximatifs du nombre de points qu'enregistrera chaque équipe de la Ligue Nationale de Hockey pendant la saison courante 1931-32. Lisez les détails de ce concours sensationnel qui éprouvera votre connaissance du hockey. Envoyez ensuite autant d'estimés que vous le désirerez. Rappelez-vous que l'un de vos estimés pourrait bien être pour vous l'occasion de gagner un Prix substantiel en Argent.

1er PRIX . . $2,500.00
Le double de cette somme ($5,000.00) sera décerné sous certaines conditions. Voir la NOTE ci-dessous.

2ème PRIX . . $1,250.00
Le double de cette somme ($2,500.00) sera décerné sous certaines conditions. Voir la NOTE ci-dessous.

3ème PRIX . . $750.00
Le double de cette somme ($1,500.00) sera décerné sous certaines conditions. Voir la NOTE ci-dessous.

4ème PRIX . . $500.00
Le double de cette somme ($1,000.00) sera décerné sous certaines conditions. Voir la NOTE ci-dessous.

Cinq de $250.00 Dix de $50.00
Vingt de $25.00 Deux Cent Cinquante de $1.00

NOTE Tous les prix seront DOUBLÉS si les estimés gagnants sont annexés aux panneaux de devant de paquets vides de Cigarettes Turret (paquets de 20) avec portion du timbre d'accise attachée.

Ainsi, si l'estimé gagnant du premier prix est annexé au panneau de devant d'un paquet de Cigarettes Turret (de 20) avec portion du timbre d'accise attachée, le montant du premier prix sera de $5,000.00 au lieu de $2,500.00. N'importe qui peut envoyer des estimés, avec ou sans paquets de Cigarettes Turret (de 20), mais l'on devra se rappeler que, dans le premier cas, les prix décernés seront d'un montant deux fois plus élevé que si les entrées victorieuses ne sont pas attachées aux paquets de Cigarettes Turret (de 20).

Un Concours National Canadien

Le hockey est le sport le plus populaire au Canada! De Halifax à Victoria, chacun parle de hockey, lit ce qui a trait au hockey dans ses journaux quotidiens, suit les exploits de ses joueurs favoris dans la Ligue Nationale de Hockey.

Oui, le hockey est roi, et voici la chance pour tout véritable amateur canadien de hockey de tirer profit de ses connaissances du grand jeu national canadien. C'est une question de supériorité en mathématiques, à laquelle s'ajoutent votre connaissance du hockey et l'habileté de chaque équipe à compter contre ses rivaux. Remplissez simplement la formule d'inscription ci-dessous avec votre estimé des points que devra enregistrer chaque équipe pendant la saison 1931-32, exclusion faite des parties de détail pour le championnat. Des prix seront décernés à ceux qui estimeront exactement, ou aussi approximativement que possible, le nombre de points enregistrés par chaque équipe. Pour votre gouverne, nous donnons dans la colonne de gauche de la formule d'inscription le total des points enregistrés pendant la saison 1930-31.

Les formules d'entrée ne se limitent pas au coupon qui figure dans cette annonce. Chaque personne peut envoyer autant d'estimés qu'elle le désire. L'on pourra faire les estimés sur la formule d'estimé qui apparaît dans l'angle inférieur gauche de cette annonce ou sur une découpure de papier de même grandeur. Si un estimé gagnant est annexé au panneau de devant d'un paquet de Cigarettes Turret (de 20), il lui sera décerné le double du montant prévu dans sa classification. Envoyez votre premier estimé aujourd'hui même et des estimés supplémentaires à intervalles réguliers à mesure que la saison avancera. Plus vous en enverrez, mieux cela vaudra pour vous. Songez seulement à ce que vous feriez avec $5,000.00, $2,500.00, $1,500.00, $1,000.00 ou l'un des nombreux prix très substantiels en argent.

Règles du concours

1 Ce concours est ouvert à tout habitant du Canada, sauf aux employés de Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, à ses compagnies subsidiaires et affiliées, aux familles de ces employés et à ses agents de publicité.

2 L'on pourra faire les estimés sur la formule d'estimé apparaissant dans l'angle inférieur gauche de cette annonce, ou sur une découpure de papier de même grandeur. Si l'estimé gagnant est annexé au panneau de devant d'un paquet de Cigarettes Turret (de 20), avec portion du timbre d'accise attachée, il lui sera décerné deux fois plus que ce qui est mentionné dans sa classification.

3 Chaque concurrent pourra envoyer autant d'estimés qu'il le désire, mais il ne sera décerné qu'un prix à chaque personne.

4 Les chiffres officiels des points enregistrés par la Ligue Nationale de Hockey pendant la saison 1931-32, exclusion faite des parties de détail, serviront pour décider des vainqueurs dans ce concours. Un comité de juges compétents examinera et inscrira les estimés entrés dans ce concours. En soumettant un estimé, chaque concurrent s'engage à accepter la décision des juges comme finale.

5 Toutes les entrées doivent être adressées au "Concours de Hockey des Cigarettes Turret", Case postale 1180, Montréal, P.Q.

6 Des prix seront décernés à ceux qui estimeront exactement, ou aussi approximativement que possible, le nombre réel de points enregistrés par chaque équipe.

7 Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, n'entrera en correspondance avec aucun concurrent.

8 Au cas d'égalité parmi les concurrents à un même prix, ce prix sera divisé entre les concurrents.

9 Ce concours se clorera le 5 mars, et toutes les entrées devront porter la marque postale de cette date ou d'une autre antérieure.

10 La saison courante de la Ligue Nationale de Hockey doit se clore le 22 mars 1932. Les juges compléteront l'examen des entrées le plus tôt possible après qu'ils auront pu se procurer les chiffres officiels, et les noms des gagnants seront alors publiés.

Vous pouvez vous procurer des formules supplémentaires d'inscription chez votre plus proche marchand. Si vous n'en trouvez pas, copiez le coupon ci-dessous.

Cet estimé et les autres supplémentaires devront être envoyés par poste au "Concours de Hockey des Cigarettes Turret", Case postale 1180, Montréal, P.Q.

Equipe	Total des Points Enregistrés pendant la Saison 1930-31	Total Estimé des Points à Etre Enregistrés pendant la Saison 1931-32 (Exclusion faite des parties de détail)
BOSTON	143	
CANADIENS	129	
TORONTO	118	
CHICAGO	108	
RANGERS	106	
MAROONS	105	
DETROIT	102	
AMERICANS	76	

Nom .....

Adresse .....

Qualité et Douceur

CIGARETTES Turret

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

RÉPONSE À TOUT

SE VENGER N'EST PAS UNE CONSOLATION...

Q.—J'étais fiancée avec un homme de huit ans plus âgé que moi, avec qui je suis sortie pendant deux ans. Depuis quelque temps il est plus froid, et je m'aperçois qu'il me délaisse souvent les soirs où il doit venir me voir. Voilà que j'apprends de source certaine, je me suis d'ailleurs assurée, que mon fiancé a fait la connaissance d'une femme mariée qui est devenue sa bonne amie. Je suis au désespoir et j'ai même pensé que si j'allais raconter la chose au mari de cette femme, celle-ci serait chassée, mais elle a trois enfants, dont deux jeunes filles très gentilles, et je me demande si je serais plus heureuse en brisant ce foyer. La mère de mon ami m'estime beaucoup et désire notre mariage, je pourrais tout lui dévoiler. Je sais qu'elle possède beaucoup d'emprise sur mon fiancé. Mais elle en aurait le coeur meurtri, et je n'ose encore. Mais il me semble qu'à le savoir malheureux, je serais heureuse, et de savoir cette femme mariée punie me serait une revanche douce. Dites-moi ce que je dois faire. Mon ami m'assure toujours de son amour et m'a fait un magnifique cadeau à Noël. Nous devons nous marier en juin. — JEUNE FIANCEE MALHEUREUSE.

R.—Ma pauvre enfant, le seul moyen pratique serait d'avoir tout de suite une franche explication avec votre fiancé, au cours de laquelle vous ne direz aucune parole regrettable, mais lui demanderez de rompre avec cette femme.

Peut-être pourriez-vous rapprocher la date de votre mariage, ce serait sans doute la meilleure solution. Si votre ami a eu jusqu'ici une excellente réputation, cet incident peut bien ne pas être suivi d'autres. L'avenir dépendra en grande partie de vous... Vous êtes femme... soyez-le de tout votre coeur. Même au prix de quelques sacrifices...

Mais n'allez pas briser le coeur de ces enfants, et la confiance que ce mari peut encore avoir en leur mère. Ne parlez pas non plus de la chose à la mère de votre fiancée, elle en souffrirait, et je crois que ce serait inutile.

Si votre fiancé ne veut pas entendre raison, même si vous parlez d'avancer la date de votre mariage, eh bien, il faudra rompre, vous n'êtes pas encore mariée, de sorte que vous ne pouvez subir cette liaison publique de votre fiancé. — LOUISE.

Q.—Je suis un jeune veuf à qui la vie ne sourit plus. J'avais une délicieuse femme qui me fut ravie après un an de mariage. Depuis ce temps je vis malheureux. Avant de mourir, à demi inconsciente, elle me céda tout ce qui lui appartenait. On me conseilla de remettre à ses parents ce qui lui appartenait, mais je fis la sourde oreille. Il me semble que si mon père et ma mère m'avaient fait comprendre, j'aurais agi autrement. Aujourd'hui, j'ai de grandes épreuves et je les attribue à mon manque de devoir. Dites-moi si je suis trop en retard pour rendre justice à qui de droit ? Un conseil s'il vous plaît. — D'un VEUF QUI NE FAIT QUE JONGLER.

R.—Vous pouvez remettre les choses ayant appartenu à votre femme à sa famille, car je ne crois pas qu'une autre aimerait à se parer de ce qui a ainsi appartenu à une première épouse.

Q.—Etant mariée et mère de six enfants de treize, onze, neuf, 7 ans et 6, je désire savoir quel deuil je dois porter et mes enfants à la mort de mon père ?— BIEN PEINEE.

R.—Vos enfants ne doivent pas porter ce deuil. Le deuil d'un père se porte pendant un an et demi, dont un an de noir et six mois de demi deuil.

Q.—INNOCENT. — 1. Je ne trouve nulle part de statistiques à ce sujet. On me dit qu'il n'en existe pas. 2. Ce mot signifie en français: le diable. 3. On prenait simplement de la cire molle, un peu chaude et on la faisait refroidir sur la serrure.

Le Royaume des Femmes

Le jardin des âmes

Voici une lettre d'une de mes correspondantes dont l'étude sera utile à plusieurs lectrices:

"Je suis, madame, une jeune mariée de trois ans et j'ai déjà connu nombre de déceptions; le mariage ne m'a pas apporté ce que j'en attendais. Et, pourtant, je m'étais mariée avec une certitude si absolue d'être heureuse!

"Mais, voilà, le fiancé que j'ai choisi (ou, plutôt que j'ai choisir) était tout différent du mari que j'ai: tendre, prévenant, ne se préoccupant que de mes seuls désirs, il était loin de me laisser soupçonner combien il se révélerait, par la suite, personnel et autoritaire. En réalité, il m'a menti en se montrant, durant nos fiançailles, sous un jour qui n'était pas le sien; la preuve permanente que j'ai de cette duplicité, me peine beaucoup; j'en suis peut-être plus affectée que de ses défauts eux-mêmes, car je dois convenir qu'il est, somme toute, meilleur que la moyenne des maris. Mon grand chagrin, c'est de constater l'erreur qui a présidé à mon mariage, erreur qu'il a voulue, qu'il a entretenue, et je lui en veux extrêmement".

Il faut vous hâter, ma chère petite, de revenir à une compréhension plus exacte de la situation; si vous persistez dans des manières aussi enfantines d'apprécier les choses, vous risquez de compromettre irrémédiablement le bonheur de votre foyer.

Essayons de voir clair en vous. Vous reprochez à votre mari non ses défauts (que vous reconnaissez, au fond, être supportables), mais d'avoir simulé, au temps des fiançailles, un personnage qu'il n'est pas en réalité; et votre irritation, votre hostilité, votre manque de patience à son égard sont inspirés par cette rancune-là. Voyons donc, avant tout, si elle est justifiée.

Quand un jeune homme aime une jeune fille, il veut lui plaire; c'est là, pour lui, une préoccupation qui domine, qui éclipse toutes les autres; ses pensées, ses paroles, ses actes tendent, tout naturellement, à ce résultat; dès lors, il va être, le plus sincèrement du monde, empressé, affectueux, il se dépensera sans compter, il s'oubliera lui-même, il ne sera plus que "le chevalier servant de sa belle". En quoi manque-t-il de franchise? Ses manifestations extérieures ne font qu'exprimer ses véritables sentiments.

Où est la faute?

Elle est ailleurs. Cette période où l'affection réciproque n'est point encore heurtée par les soucis et les monotonies de la vie courante, cette période que les familles et les circonstances rendent si agréable, crée autour des fiancés une atmosphère factice; il leur est alors facile d'être plus beaux que nature; rien d'étonnant à ce que votre fiancé se soit montré tel.

Et comme, d'autre part, votre enthousiasme et votre juvénile présomption ne manquaient pas de vous rendre aveugle, vous avez été tout à fait incapable de démêler en lui ce qui était anormal et temporaire de ce qui ne l'était pas.

Il s'est présenté sous un aspect extrêmement favorable; vous l'avez regardé avec des yeux prévenus, ayant perdu toute acuité; comment n'auriez-vous pas été trompée? Il n'en est pas responsable.

Et si, maintenant, vous arguez de votre déception pour établir entre lui et vous des rapports désagréables, si vous êtes méchante, agressive, sous prétexte que vous avez à vous venger de lui, voyez à quel point vous êtes injuste et voyez aussi quel danger vous faites, sans raison, courir à votre paix conjugale.

Nous n'avons pas vidé la question, ici, car nous n'avons encore parlé que de vous; considérons maintenant l'état d'âme de votre mari. Il ne l'a peut-être pas analysé aussi subtilement que vous; néanmoins, il y a toute chance pour que son état d'âme soit semblable ou vôtre. Fiancée, vous avez, comme lui, instinctivement, montré des qualités exquises, un caractère charmant, une tendresse dévouée, inlassable, joyeuse; vous ne mentiez pas, vous étiez telle ou dedans, à ce moment-là. Sa déception est certainement analogue à la vôtre; elle peut l'animer d'intentions hostiles voisines de celles que vous ressentez.

Votre commune félicité serait donc, doublement, en péril.

Loin de songer à d'injures, vous devez, ma petite amie, faire sans tarder un effort de bonne volonté et de bonne foi. Reconnaissez que l'existence commune vous a rendu, à l'un et à l'autre, vos valeurs normales et a fait tomber le bandeau que vous aviez chacun sur les yeux. Pardonnez la déception subie et faites-vous pardonner celle que vous avez causée. Et, avec les éléments que vous possédez tous deux, construisez un bonheur vrai, bâti non sur de chimériques illusions, mais sur des réalités solides.

Vous êtes à un tournant grave, ayez la sagesse de le comprendre et d'aiguiller votre conduite vers le bon chemin.

LISELOTTE.

GARNITURE DE LOUTRE NOIRE

Manteau de drap noir, garni de loutre noire.

Les Décrets de la Mode

SUR LA ROBE DE VELOURS noir, on porte volontiers la jaquette de fourrure très claire, gazelle, ou caracul rasé gris argent, ou grège.

Avec le velours noir, on fait encore de charmants ensembles "directoire", la longue veste ajustée, fermée par deux rangs de boutons, arrêtés à la taille et le double collet.

DES MANCHES

La mode marque une fantaisie échevelée dans la façon des manches à godets, elles accompagnent les jupes et les basques évasées; en mousseline de soie, en dentelle ou même en linon brodé, légèrement teinté, elles sont longues, larges, et retenues dans un poignet. C'est un retour vers les modes anciennes qui complétera l'idée, qui s'accentue, des guimpes claires, sur des robes très décolletées en velours ou en panne noire.

NOUVEAUX OFFICIERS DU CLUB LIBERAL GOUIN

M. Camille Périard a été élu, hier soir, président du club libéral Gouin au cours d'une assemblée tenue au numéro 6404 boulevard Saint-Laurent. Il remplace M. J. Ernest Beauchamp. Les autres officiers sont: MM. Joseph Desjardins, premier vice-président; P. Desjardins, second vice-président; Joseph Chevalier, secrétaire et S. Simard, trésorier.

Parmi les invités de marque, il y avait le docteur Ernest Poulin, M.P.P., qui prononça une courte allocution.

Concours Littéraire du Royaume des Femmes

Non, la richesse ne serait pas une condition essentielle à mon bonheur. J'ai subi de trop cruelles épreuves dans ma vie pour que mon coeur, mon âme et ma raison aspirent à un aussi piètre idéal et je sais trop que:

"C'est l'amour effréné des plaisirs,
de l'or,
Qui toujours ont conduit les hommes
à la mort!"

Etre riche, c'est s'entourer de luxe, vivre dans les plaisirs, futils et sans valeur parce que trop faciles à obtenir. C'est donner sans compter, si on est généreux, mais ces dons ne signifient presque rien pour celui qui donne et celui qui reçoit. Etre riche, c'est se méfier de tout le monde. C'est ne pouvoir tendre une main en quête d'un peu de franche amitié sans que celui à qui cette main est tendue ne regarde d'abord combien il peut y avoir de pièces d'or dans cette main avant de la presser, c'est sentir sa conscience troublée par les cris de reproche de l'armée des miséreux qui errent à travers le monde sous l'étendard et les chants du spectre horrible de la faim. Etre riche enfin, c'est vivre sans désirs, puisque l'argent achète tout, tout... excepté le bonheur.

Beaux conseils! direz-vous, et faciles à donner quand on est riche, qu'on ne manque de rien et qu'on a goûté à toutes les bonnes choses de la terre! Halte-là! vous tous qui me tendez déjà une main amie avec empressement. Toute ma richesse pour le présent se monte à un immense trou dans ma culotte, à des godasses qui montrent les dents, en un salaire de rien du tout, en quelques dettes criardes et en un corps tout délabré dont les meilleures parties furent laissées sur la table des banquets du Malheur. Et demain? Demain: une corvée ennuyeuse à faire bailler un saule pleureur, la sempiternelle binette barbouillée de mauvaise humeur du patron et probablement pas un petit coin de terre pour me livrer en paix aux oeuvres de la mort après le grand "ouf!" final. Voilà toute ma richesse. N'allez pas croire surtout que je suis un vieillard sur le seuil du tombeau pour raisonner ainsi car le soleil de ma vie est tout juste à son zénith: 26 ans. Alors, pourquoi ce mépris farouche de la richesse? Méditez bien les vers du sage Lafontaine et vous comprendrez... peut-être:

Ni l'or ni la grandeur ne nous
rendent heureux.
Ces deux divinités n'accordent à
nos voeux
Que des biens peu certains, qu'un
plaisir peu tranquille:
Des soucis dévorants c'est l'éternel
asile!"

La somme qu'il me faudrait est modeste. Mille dollars me permettraient, il me semble, de faire la niche à tous les rois de l'or réunis. Avec cette somme je me ferais construire une maisonnette à l'extrême limite de mon cher village, elle serait petite, minuscule même, perdue dans les broussailles qui bordent les rives de notre beau fleuve Saint-Laurent. Avec la balance de la somme, je m'achèterais un équipement convenable pour mon métier et... vive le bonheur!

Ce bonheur, je saurais le trouver partout sans l'aide de Dame Richesse. D'abord, dans le devoir, puis dans les dures luttes pour le pain quotidien; dans l'humble coin de ma maisonnette offert au pauvre qui passe et que transperce la bise des rudes hivers canadiens et où il serait chez-lui pour un soir et dormirait tranquille sans sentir sa détresse insultée par le luxe des riches ou la simple aisance bourgeoise, qui repartirait après quelques bons mots qui remontent le coeur et aident à trouver le monde moins méchant. Dans mes loisirs, je m'occuperais de chasse, de sculpture, de lecture et fréquenterais quelques bons amis de ma classe où la franche amitié règnerait en maîtresse. Comme musique, je me ficherais d'un piano, ayant ma lyre intérieure que sait si bien faire vibrer ma muse aux soirs d'ardente rêverie. Et que de choses encore...

Et je vivrais heureux, content de mon humble sort, connaissant la valeur d'un simple sou et chaque bouchée de pain durement gagnée à la sueur de mon front. Surtout, je n'aurais pas cette affreuse épée de Damoclès que le Christ suspend implacablement sur les pauvres esclaves de la fortune: "Malheur aux riches!" et au jour marqué par le destin où la matière devra retourner à la terre je n'entendrai pas cette implacable et si dure oraison funèbre de la part d'avides héritiers: "Il a vécu dans les plaisirs et la richesse, tout est maintenant fini pour lui; à notre tour maintenant!" Et mon âme légère des biens de cette terre mais riche de mérites, seule vraie monnaie achetant le bonheur, en droite ligne montera par delà le bleu pays où règne, sans couchant, un Eternel Soleil.

ORPHELIN DU BONHEUR.

La richesse serait-elle une condition essentielle à votre bonheur ?

Sans plus de considération, je répondrai "oui"; car que vous ayiez la santé, la sérénité, si vous n'avez pas le sou pour vous donner même un peu de confort, avoir un médecin en temps et lieux, répondre à un appel de charité, rendre un cadeau reçu etc... votre âme deviendra triste et votre coeur sera sans cesse meurtri par ces genres de contretemps que Madame Nature se plaît parfois à vous expédier.

Quelle somme vous faudrait-il ? Pour être heureux il n'est pas nécessaire d'avoir une fortune, mais il serait bon de posséder une certaine aisance.

Et pourquoi ?

Le problème en est plutôt facile à résoudre. N'est-ce pas bien jouir du temps, lorsque l'on vit à l'ombre d'un toit familier dont les quatre murs nous appartiennent, foyer flamboyant par des coeurs chauds et aimants, milieu où l'on a aucun souci de ce lendemain inconnu, foyer, où au coin du feu le brasier peut toujours être activé, à la grande table de cuisine où les tranches de pain débordent de l'antique mais toujours belle assiette de circonstance", n'est-ce pas être heureux, dîner d'avoir une dépense bien remplie? y comprenant une tablette réservée pour quelques pauvres affamés. Quelle satisfaction aussi de pouvoir soulager les âmes du purgatoires en égissant au moins quelques sous blancs dans les troncs en usage pour faire chanter des grand'messes. Inutile d'énumérer mes sentiments ne seront-ils pas compris ? et pour terminer, comment faire du bien et être heureux ou encore si vous le voulez bien, posséder le bonheur sans avoir beaucoup de ces rondelettes en argent ? ?

THERESA.

Tarzan, seigneur de la jungle

Tarzan sauta sur ses pieds comme le groupe de singes parvenait à la clairière. Toyat, le roi, était en tête, grognant férocement. "Tarmangani!" cria-t-il, sautant avec frénésie. Il frappa sauvagement le sol avec ses poignets. Il grognait et sautillait sans arrêter. Tarzan savait qu'il s'évertuait ainsi, plein de rage, avec l'espoir que cela soulèverait l'ire de ses congénères.

"Tues le Tarmangani!" cria Toyat. "Il vient pour faire mourir nos femelles et nos petits". "C'est Tarzan des Singes", grogna M'Walai, "notre ami. Lorsque j'étais un bébé, il me sauva de Numa". Plusieurs singes firent un cercle autour de Tarzan lorsque M'Walai prit la part de l'homme aux singes. Tapan les connaissait bien. Tôt ou tard l'un d'entre eux devrait tellement exciter qu'il sauterait soudain sur lui.

Alors ce serait un combat général qui pourrait être mortel pour certains. Tarzan des Singes ne désirait pas se battre avec ses amis. Il leva la main pour attirer l'attention. Alors il leur parla, calmant leurs craintes et racontant brièvement son enfance parmi les singes de Kerchak. Son ton était celui de quelqu'un qui possède une tranquille autorité et les grands singes s'arrêtèrent graduellement pour l'écouter. Mais c'était un long discours pour des résidents de la jungle.

Déjà avant qu'il eût terminé, un singe avait retourné un tronc d'arbre, cherchant des insectes. Bientôt les autres n'étaient plus intéressés et cherchaient quelque chose à manger ou folâtraient ici et là dans l'herbe. Toyat lui-même oublia sa colère au bout d'un moment. Et Tarzan de cette façon fit la paix avec les grands singes et erra dans la forêt durant des jours avec eux pendant qu'au nord, le sheik Ibn Jad se dirigeait lentement vers la ville de Nimur, la cité des léopards.

L'Art Culinaire

GATEAUX DE MAIS

Verser, dans un récipient assez haut, 1-2 lb. de farine de maïs et parties de farine de froment, le tout bien mélangé. Faire un trou au centre 50 parties de beurre fondu au bain-marie, mais point chaud y caser deux oeufs; ajouter parties de sucre vanillé. Mélanger, peu à peu, la farine, jusqu'à obtenir une pâte fine; la délayer, alors, avec un demi-verre de lait, finir avec une pincée de sel. Garnir de petits moules à tartelettes avec cette pâtes; faire cuire au four doux pendant un quart d'heure; recouvrir d'une couche de crème pâtissière, remettre au four durant cinq minutes et servir chaud.

Filets de sole Gray. — Enlevez les peaux des soles, et à l'aide d'un couteau pointu qu'il faut glisser contre l'arête, lavez les quatre filets, essuyez, assaisonnez-les et trempez-les dans une pâte à frire légère. Faites frire dans une friture très chaude, dressez en buisson sur une serviette, garnissez de branches de persil frit. Servez en même temps dans une saucière une sauce tomate bien lisse, liée d'un morceau de beurre.

Harengs farcis. — Nettoyez les harengs. Ouvrez-les et enlevez la tête et l'arête du milieu. Ecrasez les laitances avec de la mie de pain trempée dans du lait, des fines herbes, du sel, du poivre, un peu de moutarde. Liez cette farce avec un oeuf entier bien battu. Farcissez les harengs frais de ce mélange et mettez-les dans un plat à gratin beurré. Saupoudrez de chapelure, mettez quelques flocons de beurre et donnez vingt minutes de cuisson au four d'une chaleur modérée.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Jupon combinaison de ligne princesse moulant bien le corps. Se fait en crêpe de chine.

Ce patron (2668) peut être obtenu dans les grandeurs de 16 et 18 ans, ou buste 36, 38, 40 et 42.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

Conseils Pratiques

Pour nettoyer les peintures des portes. — Bien que l'on pose aux portes des plaques protectrices en verre ou en métal, il arrive que la peinture en soit salie auprès des boutons. Pour son nettoyage, faites une solution de 2 cuillerées à soupe de borax en poudre pour une cuvette d'eau chaude. Lavez vos portes avec cette solution non refroidie et vous enlèverez facilement toutes traces de souillures.

COMMENT MAIGRIR D'UNE LIVRE PAR JOUR SANS SE PRIVER DE MANGER

Vous n'avez que deux choses très simples à faire—l'excès de graisse semble fondre

La science a fait d'importantes découvertes dans les méthodes de maigrir. La moyenne des personnes obèses peut maintenant maigrir d'une livre par jour — quatre à sept livres chaque semaine! sans se priver de manger, sans un moment de faim. Il est donc ridicule de rester trop gras.

Voici ce que vous avez à faire: Prenez une cuillerée à thé de sels Jad ordinaires dans un verre d'eau, une demi-heure avant déjeuner tous les matins. Ceci diminue immédiatement la lourdeur de l'humidité. Ceci nettoie aussi l'organisme des matières de rebut et des excès de toxines dont sont affligés la plupart des obèses, et fait disparaître les bouffissures et boursouflures.

Puis suivez ce régime. MANGEZ À VOTRE FAIM — des viandes maigres, des légumes tels qu'épinards, choux-fleurs, choux, tomates, etc., et beaucoup de salades. Mangez en abondance. Tout ce que votre estomac peut porter. Ne souffrez pas une minute de la faim! Mangez moins d'aliments gras, friandises et desserts, pain. Mangez n'importe quel fruit comme dessert.

Voilà tout ce que vous avez à faire. L'excès de graisse semble fondre. Les lignes rudes de l'obésité sont remplacées par les lignes distinguées de la sveltesse. Vous maigrissez jusqu'à une livre par jour. Vous vous portez mieux que depuis des années. Car vous obtenez deux importants résultats par ce traitement. Les sels Jad nettoient votre organisme des toxiques. Le régime fait maigrir à l'aide d'aliments qui se transforment en énergie au lieu de graisse.

Si vous êtes fatigué d'être obèse, essayez cette méthode. Vous en serez enchanté. Vous pouvez vous procurer les sels Jads à n'importe quelle pharmacie.

Notez bien — les sels Jads ne font que simplement chasser les poisons de l'organisme — ils ne font pas maigrir. Le changement dans le régime alimentaire fait tout le travail.

THEATRE ET CINEMA

PARODIES

Le respect des belles choses

La parodie volontaire des chefs-d'oeuvre, du moins pour les gens qui entendent moquerie, est le moyen le plus facile de provoquer le rire. Il faut être naïf en diable pour s'irriter qu'un caricaturiste, commis à la tâche d'amuser dix millions de spectateurs, défigure un poème, fût-il d'Henri Heine, et livre l'extase d'un artiste au rire imbécile des chambrées. Mais il y a tant de belles choses sous le soleil. Est-ce un crime d'en employer quelques-unes à dérider le financier neurasthénique, le chômeur de race, la sténo qui garde le souvenir tout chaud des avances du patron ? Allons donc ! On déplore que les dessins animés, mis à l'honneur par les Américains, aient insulté à la beauté en rapetissant la fameuse légende de *Lorelei*. N'oublions pas que les chefs-d'oeuvre, une grande partie du moins, ont donné lieu à des transcriptions extravagantes au cinéma. On ne visait pas au ridicule mais au sublime. Le metteur en scène, le costumier, le photographe, tout le monde se prenait au sérieux. Il n'était pas rare que le chef-d'oeuvre tournât à la caricature. Je me rappelle vaguement *Roméo et Juliette*, qui du reste n'est pas un chef-d'oeuvre, mais que les Américains mirent naguère à l'écran avec une bonne volonté touchante. Blanche Sweet, à qui l'on a remis tout récemment la clef de notre ville, y jouait le rôle en femme fatale. La scène du tombeau, entre autres, valait son besant d'or. Au reste, on trouve maint exemple de cette sorte ailleurs qu'au cinéma. La parodie volontaire (Scribe et les vaudevillistes en ont abusé) n'atteindra jamais le degré de sottise de la parodie inconsciente. On ne peut même pas objecter que l'une n'excuse pas l'autre.

Faire agir des hommes comme des bêtes, ainsi qu'on fait dans les comédies bouffes, est une grande injustice; en revanche, prêter aux animaux l'entendement et les ridicules des hommes, ainsi qu'on fait dans les dessins animés, témoigne d'un sens très louable de l'hospitalité. "Chacun a le droit de s'amuser selon l'âge qu'il a." Voyons, voyons. Entre spectateurs qui rient aux éclats, il n'y a pas d'âge qui tienne. Nous connaissons tel homme intelligent et sérieux qui se récrie sans honte quand le héros d'une comédie sert de cible aux tartines qu'on lui jette à la figure. Aujourd'hui que les plaisirs sont si rares, n'est-il pas un peu permis de s'amuser sottement ? Les danses épileptiques de Mickey Mouse déshonorent la gent souricière, c'est entendu, en ce qu'elles la rapprochent trop de l'humanité. Mais, comme dit l'autre, "heureusement, les aimaux ne vont pas au cinéma."

Lucien PARIZEAU.

A SAINT-LAURENT. —

"La Guzla de l'Emir"

La Société des Concerts reprend ses activités. — Mme Irène Trudeau-Provost se distingue. — M. Paul Trépanier.

Devant une salle bien remplie dans le vaste auditorium du collège Saint-Laurent on a exécuté d'une manière parfaite le superbe opéra de Théodore Dubois, "La guzla de l'Emir". La représentation d'hier soir fut un succès complet. Mme Irène Trudeau n'avait pas été entendue depuis un an et durant cet intervalle elle est devenue l'épouse du distingué critique littéraire et musical Marcel Provost.

Mme Irène Trudeau-Provost que nous avions déjà admirée dans de précédentes représentations d'opérette a fait entendre au public une voix fraîche, toute jeune et d'une limpidité cristalline. Si Mme Trudeau ne contrôle pas bien ses respirations, nous pouvons lui faire l'éloge extrême d'avoir une diction parfaite. Mme Irène Trudeau est un peu timide, on dit que c'est souvent le fait des grandes artistes, alors nous lui souhaiterions plus d'émotion, plu d'action .C'est alors, nous en sommes convaincus, qu'elle pourra figurer plus brillamment sur les plus grandes scènes du Canada. Il est incroyable de constater les progrès que cette artiste a accomplis dans un an et dans le temps qui lui reste à briller elle sera sous peu une grande vedette de notre monde musical. Le docteur Paul Trépanier, dont l'éloge n'est plus à faire est toujours un ténor intéressant : nous préférons M. Trépanier au concert beaucoup plus qu'à la scène. M. Brodeur est un excellent acteur ; mais, peut-être pourrait-il mieux soigner sa diction? M. Léopold Fortin manque peut-être de personnalité, mais par contre possède l'une des plus belles voix de basse que nous ayons à Montréal. Sa diction impeccable et son sens parfait du rythme en font un des artistes les plus intéressants parmi les quelques canadiens qui restent à la Société Canadienne d'Opérette

Ce délicieux opéra était présenté sous les auspices de la "Société des concerts du Conservatoire". Cette société a déjà à son compte les plus beaux concerts de la saison et nous présentera encore plusieurs célébrités canadiennes en concert et au théâtre.

"L'Etincelle" de Edouard Pailleron, une fine comédie en un acte, complétait le programme. Les rôles étaient confiés à l'exquise Madeleine Tambour, à la charmante Madeleine Danis, et à M. L. Bariteau. Tous trois sont d'excellents interprètes dont la grande réputation est faite depuis longtemps.

Il est regrettable que l'auditorium du collège Saint-Laurent n'ait pas une sa'le-soeur au centre de la ville, car c'est probablement l'unique salle du genre aussi parfaitement équipée et aussi moderne.

CHARLES MAGNAN.

GERSHWIN ECRIT UNE OEUVRE NOUVELLE

NEW-YORK, 20. — George Gershwin, dont la "Rhapsody in Blue" a marqué le triomphe même du jazz, vient de composer une oeuvre nouvelle. Sa "Deuxième Rhapsodie", c'en est le titre, sera jouée par l'Orchestre Symphonique de Boston, le 29 janvier et le 5 février, au Carnegie Hall de New-York

AU NATIONAL. —

"FLEURS DE THE"

Un mélodrame de M. Henri Dauvilliers.

M. Henri Dauvilliers, l'un des acteurs les plus consciencieux du National a composé un mélodrame: "Fleur de thé" qui sera, croyons-nous, fort prisé par la vaste clientèle de cet intéressant théâtre de l'est. Le thème très humain, tient constamment l'auditoire en haleine et la troupe Pic-Pic très en forme s'en est rapidement imprégné. L'interprétation, en effet, n'accuse pratiquement aucune faiblesse. L'auteur de la pièce et Mme Rose Rey-Duzil, dans les rôles-titres, ont campé leurs personnages avec un art, fait de chaleur, de naturel et d'aisance. M. Eugène Vivez incarnant le père, encaissa (et c'était lui rendre justice), sa bonne part d'applaudissements. Mlle Gilda Guercy, dont nous saluons le retour avec joie, a conquis d'emblée la sympathie de la chambrée. Pic-Pic et Mme Juliette Béliveau, le couple par excellence pour dérider les fronts même les plus soucieux, sèment à profusion farces sur farces qui créent sur l'assistance un effet irrésistible.

M. Wilfrid Proulx, le chef d'orchestre, a conçu une ouverture qui n'est point banale du tout, agrémentée d'une musique soulevante et surtout bien exécutée. Les ballerines, vêtues de costumes nippons ont fourni plusieurs excellents numéros de danse. M. Damase Dubuisson doué d'un organe vocal que le temps n'a pas trop usé, chanta des airs préférés que la foule souligna vigoureusement. Les sketches, tels que le vendeur de coco et la Cour de justice, ont remporté un succès très vif.

A l'écran l'artiste parisien Henry Garat continue d'affermir sa réputation dans le film : "Delphine".

LE QUATUOR BUDAPEST

Le Quatuor à Cordes Budapest, l'un des plus célèbres ensembles pour la musique de chambre, donnera un concert demain après-midi, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Le répertoire du quatuor est très étendu, et le programme a été préparé avec le plus grand soin.

AU MONT-ROYAL, JEUDI

Le pianiste Percy Grainger donnera un récital, jeudi, à l'hôtel Mont-Royal. L'artiste a confié l'organisation de sa visite à Montréal à M. Labelle. Les billets sont en vente.

Le cinéma à New-York

Nouvelles des studios.

(Collaboration particulière de la "Patrie")

NEW-YORK, 20.—La M. G. M. tourne "Lovers Courageous", avec Madge Evans, Robert Montgomery, Roland Young, Reginald Owen, Frederick Kerr et Beryl Mercer.

Tallulah Bankhead est le choix de la Cie Paramount pour le rôle principal de "Thunder Below". Elle aura pour partenaire, Paul Lukas.

"So Big", est en préparation avec Barbara Stanwick, Dorothy Peterson (une débutante) et Robert Warwick.

La Cie Fox a acheté les droits d'adapter "Men About Town". C'est Warner Baxter qui jouera le rôle principal.

Les aventures des Cowboys de l'Ouest des Etats-Unis, sont toujours en vogue, sinon dans la métropole américaine, du moins dans les provinces et les campagnes. Tim McCoy, Buffalo Bill junior, Buck Jones, Tom Tyler et Tom Mix, sont aussi actifs que leurs autres collègues, qui tournent pour les grandes organisations.

Tom Mix et son cheval travaillent dans un groupe de six films pour lesquels la Cie Universal paiera 150,000 dollars. Ken Meynard tourne le même nombre de films pour La Tiffany. Tom Keene réalise 8 productions pour la Cie Pathé. Hoot Gibson tourne également, plusieurs films. Les compagnies indépendantes Monogram, Phil Goldstone, Trem Carr et Fred Marcus, préparent les films intitulés "Westerners", avec Bob Steele, Tom Tyler, Bill Cody, Jack Hoxie et Buffalo Bill junior.

Après son retour de Paris, Edward Robinson, tournera pour la Warner Bros, "Two Seconds", secondé par Preston Foster.

La Cie Paramount achève un nombre de films qui seront présentés à partir du printemps prochain. Dans "He met a French Girl", c'est Lily Damita qui jouera le rôle d'une paysanne. Charley Russley, l'excellent comique, ainsi que Roland Young, secondera la vedette franco-autrichienne. Beauty Parol, aura comme vedettes Carol Lombard et Phillips Holmes. George Bancroft sera vu dans "La Mer violente".

Ruth Chaterton qu'on n'a pas revue depuis quelques mois tournera le rôle principal dans "Demain et Demain". "S. Jerry, take thee Joan", aura comme attraction Marlene Dietrich. La liste des films de la Paramount comprendra une comédie et "La Fin du Monde", une histoire se déroulant dans les bureaux d'un journal.

Bert Frank de la Cie Vitaphone prépare un résumé du cinéma actuel et de la cinématographie d'antan. Ce résumé s'intitulera: "L'Album de l'écran". On nous montrera les vedettes d'aujourd'hui, dans leur foyer et dans les studios. Parmi les vedettes actuelles, on nous dévoilera les actions de Lionel Barrymore, Charles Chaplin, Norma Shearer et Helene Costello. Celles qui brillèrent, il y a quelques années, seront représentées par John Bunny, Lillian Gish, Maurice Costello, Wallace Reid, Geraldine Farrar, Kate Price, Earl Williams, M. et Mme Sydney Drew, Eddie Dillo et Harry T. Morey. Dans ce film on verra Trotzky, l'exilé des soviets travaillant dans une fabrique de cigares, lorsqu'il habita les Etats-Unis.

Warner Bros adapteront à l'écran la pièce allemande, intitulée "Experience Unnecessary".

Joseph de VALDOR.

Courte biographie de Yehudi Menuhin.

Du Petit Parisien (Louis Schneider) :

"Il est né le 22 janvier 1917 à New-York: il a donc maintenant presque quinze ans. Ses parents qui s'étaient connus là-bas dans une université, n'avaient jamais manifesté de dispositions techniques pour la musique; ils aimaient assister au concert pour leur agrément personnel, et c'était tout. Quand, en 1918, ils quittèrent New-York pour San Francisco, ils emmenaient régulièrement leur enfant aux séances de l'Orchestre symphonique de la ville. A l'âge d'un an, Yehudi écoutait les différents morceaux comme s'il eût été en extase. Quand il eut trois ans, on lui fit cadeau d'un minuscule violon; au bout d'un certain temps, il arriva à en tirer des sons; mais, un beau jour, il le brisa parce que disait-il, l'instrument ne rendait pas des sonorités justes et que cela lui faisait mal à l'oreille.

Il avait quatre ans quand ses parents le mirent entre les mains d'un professeur, Louis Persinger, qui l'initia aux secrets de la technique du violon. Trois ans plus tard, il fut jugé mûr pour jouer à un concert de l'Orchestre symphonique de San Francisco, dirigé par Alfred Hertz. Ce fut un succès d'enthousiasme qui valut à Yehudi Menuhin un engagement à un récital au Manhattan Opera House de New-York. Sa carrière se dessinait sous les plus heureux auspices, on sait que le jeune prodige viendra bientôt à Montréal, sous les auspices de M. Louis-H. Bourdon.

Alexandre Kipnis, le 20 janvier, à l'hôtel Mont-Royal.

Le programme suivant sera exécuté par M. Alexandre Kipnis, mercredi soir, 20 janvier. Le concert a été organisé au bénéfice de la Canadian Opera Company et aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal à 8 heures 30.

1.—Air d'"Ariodante" . Haendel
Air de "Don Juan" . Mozart
2.—Le Voyageur . . . Schubert
Séjour . . . . . Schubert
Tu es ma Reine . . Brahms
Solitude champêtre . Brahms
3.—Mère divine . . . Hugo Wolf
Amour secret . . Hugo Wolf
Dédicace . . . Rich. Strauss
Rêve au crépuscule . . . . . Rich. Strauss
3.—Adieux de Wotan (Valkyrie) . . . . . Wagner
Air de "Boris Godounov" . . . . . Moussorgsky
4.—Arc-en-ciel . . .
Dubinushka . . Chants
La Nuit . . . . populaires
Chant de la Volga. russes

Au piano d'accompagnement : M. Arthur Rosenstein.

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 20 Janvier

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Sherriff's Marmalade.
9 h. Orchestre Vincent Sorey, CBS.
9 h. 45. Ballades.
10 h. Musique populaire.
10 h. 30 a.m. La cote à l'ouverture.
10 h. 45. Association canadienne française des Aveugles.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30 a.m. M. Louis Chartier, baryton et Maurice Marchand, pianiste.
12 h. 30 p.m. La cote du midi.
12 h. 45. Orgue par le docteur Sanders.
1 h. 15. Orchestre de l'hôtel Royal York.
2 h. Conseil National de l'Education.
2 h. 30. Comédie musicale.
3 h. 45. La cote de la fermeture.
4 h. Harvey Robb, organiste.
4 h. 30. Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30. Théâtre des Petits. Mlle C. Bernard.
6 h. 15. Millionnaires de l'air.
6 h. 45. Sera annoncé.
7 h. Programme Valda.
7 h. 30. La Caisse Nationale d'Economie.
7 h. 45. Dialogue comique. — Narcisse et Pamela.
8 h. 15. Causerie par l'abbé H. Jasmin.
8 h. Radio Théâtre — Victorien Sardou.
8 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
10 h. Maurice Paquet, pianiste.
10 h. 15. Programme Weed Tire.
10 h. 30. Programme Columbia.
11 h. 05. Nouvelles du Nord.
11 h. 15. Programme Winchester. —Romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre Billi Bissett, hôtel Windsor.

POSTES CANADIENS

CKGW—Toronto—434.8 mètres

6 h. Orchestre Waldorf Empire.
6 h. 30. p.m. Réponse de Gruen.
7 h. p.m. Amos et Andy.
7 h. 30. p.m. Poste CPRY.
8 h. Snoop and Peep.
8 h. 30. George Wade et son orchestre.
9 h. Programme Halsey Stuart.
9 h. 30. Keen Komedy Kompany.
10 h. Orchestre Russ Columbo.
10 h. 15. Programme Selberling.
10 h. 30. Orchestre David Guion.
11 h. Orchestre de l'hôtel King Edward.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 m. 660 k.

9 h. 30. Concert Mobiloil.
10 h. 30. p.m. Programme Coca-Cola.
11 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez.
11 h. 15 p.m. Jess Crawford à l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez.
12 h. p.m. Orchestre de danse de Paul Whiteman .

WJZ—New-York—394.5 mètres

10.30 p.m. Clara La et Em. N.B.C.
11.00 p.m. Musique Slumber.
12.00 p.m. Orchestre de Mildred Bailey.
12.30 p.m. Orchestre d'Ernie Holst

WABC—New-York—348.6 m. 860 k.

11.15 p.m. Programme Columbia, Radio Column.
11.45 p.m. Chansons par le ténor de la NBC.
12.00 (minuit) Orchestre de l'hôtel New-Yorker.

KDKA—East Pittsburg—305.3 m.

10.30 Clara Lu et Em. NBC.
11.15 p.m. Salt and Peanuts.
11. 30. Orchestre de Don Bestor.
12 h. Mildred Bailey, NBC.

WGY—Schenectady—379.5 m. 790-k.

9.00 p.m. Programme Halsey-Stuart.
10 h. Programme Coca-Cola.
12 h. Orchestre de Lew Conrad.
11.30 p.m. Orgue et violon.
12.01 a.m. Orchestre de l'hôtel Ritson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WNAC—Boston—363.8-1230.

11 h. 30 p.m. Orchestre du club Mayfair.
12 h. 30. Orchestre de Isham Jones.

WPG— Atlantic City—272.66 m.

10 h. 45. Street Singer, CBS.
11 h. 15. Orchestre de Toscha Seidel.

WOR—Newark—422.30 mètres

10.45 p.m. Globe-Trotteurs américains.
11.00 Orchestre Paul Sabin.
11.30 Moonbeams, chant et violon

CFCF—Montréal—291.1 mètres

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30 Suggestions pour le déjeuner
8.30 a.m. Cheerio, NBC.
9.00. Le Club Morning Glee.
9.15. Refrains gais.
9.45. Miracles of Magnolia (N.B.C.)
10.00 Musique pour les dames.
11 h. Opéra comique.
11.45. Hugo Marioni et ses Marionnettes.
Midi, Merriemen, NBC.
12.15 p.m. Airs du midi.
12 h. 45. Orchestre de chambre.
1.00 La cote de la bourse.
1.15. Mélodies.
1.30 Midday Musical. NBC.
2.15 Extraits d'opéra.
2.45. Piano NBC.
3.00. Musique française.
3.30. Musique Clasique.
4.00. Musique de danse.
5.00. L'Heure Canadian Electrical Supplies
5.15. Musique mélodieuse.
5.30. Programme Hartney, pour les enfants.
6.00. L'heure du crépuscule.
6.45. La cote de la fermeture.
6.58. Lynn Canadian Co.
7.00. Amos 'n Andy. N.B.C.
7.15 Programme Campbell Soup
7 h. 30. Our Jimmy.
7.45. Studio.
8.00 Programme Dominion Oilcloth et Linoleum
8.30 Programme Corriveau.
9.00 Studio.
9.45 Programme de l'Illustration.
10.00. Programme C.N.R.
10.30 Orchestre David Guion.

Programme de Jeudi 21 Janvier

CFCF—Montréal—291.1 mètres

7 h. 30. a.m. Suggestions pour le
8 h. 30. a.m. Cheerio, NBC.
déjeuner.
9 h. Musique pour les dames.
9 h. 45. Miracles de Magnalia.—NBC.
10 h. Mme Blake.—NBC
11 h. Chansonnettes françaises.
11 h. 30. Programme Theronold.
12 h. Airs du midi.
12 h. 45. Programme orchestre de chambre
1 h. p.m. La cote de la Bourse.
1 h. 15. Concert.
1 h. 30. Orchestre du Pennsylvania—NBC.
2 h. Musique vocale.
2 h. 15. Melody Three, NBC.
2 h. 30. Mélodies.
3 h. Programme Langelier.
3 h. 30. Musique de danse.
4 h. Programme C. W. Lindsay.
4 h. 30. Musique de danse.
5 h. Programme Can. Electrical supply.
5 h. 30. Programme Hartney.
5 h. 45. Orchestre de Russ Colombo.
6 h. L'heure du crépuscule.
6 h. 45. La cote de la fermeture.
7 h. Amos 'n Andy N.B.C.
7 h. 15. Programme Campbell Soup
7 h. 30. Our Jimmy .
7 h. 45. Studio.
8 h. Orchestre de Rudy Vallée.
9 h. Programme Sieberling Rubber
9 h. 15 Programme des magasins Epiceries Modernes.
9 h. 30. Aventures de Sherlock Holmes.
10 h. Studio.
10 h. 30. Programme de l'Illustration.
10 h. 45. Résultats du hockey.
11 h. Musique Slumber.

POSTE CKAC — MONTREAL

8 h. L'Heure du déjeuner de la Sheriff's Marmelade.
9 h. 30. Musique populaire.
10 h. "Bonjour, Madame". Mlle Josette Bernier.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 45. La Bonne chanson française.
12 h. p.m. Concert.
12 h. 30. o.m. La cote de la bourse à midi.
12 h. 45. Causerie sur l'hygiène.
1 h. Concert de l'Hôtel Royal York.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
4 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
5 h. 15. Orchestre Jack Denny.
5 h. 30. Cours de Vulgarisation de l'Université.
6 h. Programme Stoma.
7 h. 45—Dialogue comique. Narcisse et Pamela.
8 h. 30. Orchestre Carling.
9 h. L'Heure Nelson Chocolate.
10 h. Programme des "Dominion Stores".
11 h. Résultats du hockey.
11 h. 15. Programme Winchester. Orgue.
11 h. 30. Orchestre de danse de Jack Denny.

POSTES CANADIENS

CKGW—TORONTO—434.80 mètres

5 h. p.m. La cote de la bourse.
6 h. Musique de chambre Waldorf Empire Room.
7 h. Amos 'n Andy
7 h. 15. Diner musical.
7 h. 30. L'heure Vesper.
8 h. L'heure Fleischmann Sunshine, N.B.C.
9 h. Musique dramatique.
9 h. 30. Aventures de Sherlock Holmes.
10 h. Poste CPRY.
10 h. 30. Orchestre de l'hôtel King Edward.
11 h. L'heure Slumber.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York 454.3 m. 660 K.

9 h. 30. Aventures de Sherlock Holmes.
10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike
11 h. 30. Jesse Crawford à l'orgue
Minuit. Orchestre de danse.

WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.

10 h. 30 p.m. Sketch comique.
11 h. Musique Slumber.
12 h. 15. Orchestre Earl Hines.

WABC—New-York 348.6 m. 860-K

10 h. 30 p.m. Paul Whiteman et son orchestre.
11 h. Orchestre de Will Osborne.
11 h. 30. Orchestre de Ted Florito
12 h. Orchestre du Parc Asbury.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

KDKA—EAST PITTSBURG 305.9 mètres

9 h. 30. Concert Maxwell.
10 h. 30 p.m. Clara Lu et Em.
11 h. Orchestre Don Bestor.
12 h. 30. Orchestre de Mildred Bailey.

WGY—SCHENECTADY. N.Y. 379.5 mètres

10 h. p.m. L'Heure Lucky Strike.
11 h. 15. Récital d'orgue.
12 h. Orchestre de Jack Miles.

WLW—Cincinnati 428 m. 700-K.

10 h. 30. Chant.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson. Minuit. Orchestre Netherland Plaza.

WPG

10 h. 45. Studio.
11 h. 30. Orchestre George Olsen.

WOR

11 h. 03. Dans un village russe.
11 h. 30. Moonbeams.

WNAC

Minuit. Orchestre de G. Lombardo.
1 h. a.m. Orchestre de Marion Hardy.

LE PRINCE GEORGE

EDIMBOURG, 20. Le prince George l'a échappé belle aujourd'hui au cours d'une tournée dans les quartiers industriels de la ville. Une planche qui servait à tenir une fenêtre ouverte est tombée à quelques pouces de lui, dans un atelier.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Gros maux de tête Boutons sur la figure

Mlle Marie L. C. Blackwell, Gunn, Alta., écrit: — "Pendant deux ans j'ai souffert de gros maux de tête et de boutons dans la figure.

Mes maux de tête semblaient incurables, et je croyais que les boutons ne disparaîtraient jamais.

Une amie me recommanda les Burdock Blood Bitters, et après en avoir pris une bouteille mes maux de tête disparurent de même que les boutons".

En vente dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; fabriqué, depuis 52 ans, exclusivement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Biographies en deux lignes

N'a pas de mémoire. Elle doit noter dans un calepin ses engagements de la journée.

QUI?

ARLINE JUDGE est mariée à WESLEY RUGGLES.

NILS ASTHER est marié à VIVIAN DUNCAN.

REVUE DE L'OEUVRE D'ALEXANDRE DUMAS

M. Henri Dombrowski en fera les commentaires durant la demi-heure Radio-Théâtre.

De 9 h. à 9 h. 30, ce soir, le poste C. K. A. C., présentera sa dix-septième séance de Radio-Théâtre consacrée au "Théâtre d'Alexandre Dumas, fils". Les commentaires seront faits par M. Henri Dombrowski, agrégé des lettres de l'Université de France et professeur à l'Université de Montréal. Au cours de cette émission l'on entendra des extraits de "La Dame aux Camélias", "L'Etrangère", et "La Question d'Argent", avec le concours de M. Henry Guisol, du Théâtre del'Atelier, actuellement en représentations au Théâtre Royal. Voici le programme détaillé:

1—Présentation:
"Le Théâtre d'Alexandre Dumas, fils".
M. Henri Dombrowski
2—"La Dame aux Camélias"—Acte 3, scène 4.
Marguerite—Mlle Jeannie Arbelle
M. Duval—M. Henri Letondal.
3—"L'Etrangère"—Acte 3, scène 7.
Mistress Clarkson—Mme Jeanne Maubourg
Catherine—Mlle Jeannie Arbelle.
4—"La Question d'Argent"—Acte 1, scène 4.
Jean Girard—M. Henri Guisol.
Comtesse Savelli—Mme Jeanne Maubourg
Durieu—M. P. Roman.
René de Charnay—M. Jean Nolin.
De Cayolle—M. Henri Letondal.

UN CHANTEUR VICTIME DE SES ADMIRATRICES

BALTIMORE, 20. — L'acteur Lawrence Thibbett chantait hier, au profit des chômeurs, sa fameuse "Chanson d'amour cubaine". Six femmes se sont évanouies d'émotion et 200 autres se sont littéralement battues pour essayer de parvenir jusqu'au chanteur lorsqu'il eut fini.

Il ne fallut pas moins de 20 policiers et de 200 hommes énergiques pour assurer la sécurité de M. Thibbett.

TORONTO.—M. J. Patton, économiste de la Chambre de commerce automobile canadienne, M. W. G. Robertson, secrétaire de l'Association canadienne automobile, et M. J. D. Buckley, secrétaire du conseil ouvrier de Toronto, ont présenté hier des mémoires à la commission royale ferroviaire.

CE SOIR A 8.30
Salle de Bal, Hôtel Mt-Royal
BENEFICE
CANADIAN OPERA COMPANY
KIPNIS
BASSE RUSSE
"Une voix phénoménale".
Billets, $1.10, $2.20, $3.30
Chez
Ed. Archambault et Willis & Cie

—Théâtre STELLA—
Plateau 1166-1167. 4652 S.-Denis
CETTE SEMAINE
CÔTE D'AZUR
Comédie en 3 actes
de A. Birabeau et G. Dolley

CINÉMA DE PARIS
694, S.-Cath. O. Vis-à-vis Eaton
3ème semaine du grand succès
"MAM'ZELLE NITOUCHE"

SAINT-DENIS
Première fois à Montréal,
LE SPECTRE VERT
André Luguet, Jetta Goudal
Pauline Garon et Emile Chotard

KARG-EHLERT
ORGANISTE-COMPOSITEUR
CE SOIR A 8.30
St-Andrew's United Church
WESTMOUNT
Sous les auspices du Collège Canadien d'Organistes
Billets en vente chez Willis, Archambault, International Music Store et Hapnagel's —
PRIX: $1.10, taxe comprise
Etudiants: 55c, taxe comprise
Direction: Vita Churchill, Reg'd.

PRINCESS
AUJOURD'HUI
TOUT MONTREAL RIT
avec
WHEELER WOOLSEY
DOROTHY LEE
PEACH O' RENO
Passant à 11, 1.05, 3.15, 5.40, 7.50, 9.45

PREMIERE CANADIENNE DE GALA
Jeudi soir à 11 heures
SAMUEL GOLDWYN présente
RONALD COLMAN
DANS
'ARROWSMITH'
D'après le roman de Sinclair Lewis
avec HELEN HAYES
Première représentation
JEUDI SOIR A 11 HEURES
PRIX: 35c et 60c.

Théâtre National
PIC-PIC et sa troupe dans
"CHOP-SUEY"
Drame: "FLEURS DE THE"
A l'écran:
"DELPHINE" avec H. Garat

IMPERIAL
HOMICIDE SQUAD
Aussi
"FRIENDS and LOVERS"

Loew's
Le sujet de conversation de la ville!
John GILBERT
in
"West of Broadway"
avec
Lois MORAN, El BRENDEL
Attraction spéciale ajoutée
LONDOS vs ZAHARIAS
Championnat mondial de lutte
SUR LA SCENE
KARL DANE
Comédien de l'écran
EN PERSONNE
L'étoile de "The Big Parade"
dans une courte comédie bouffe et autres bons actes.
SOIREE JUBILE VENDREDI

PALACE
3 derniers jours
NORMA SHEARER
ROBERT MONTGOMERY
dans PRIVATE LIVES
EXTRA — EXTRA
CE SOIR A 8.30
Venez choisir la Reine du CONCOURS DE BEAUTE de la Course Peter Dawson
Vendredi, à 11 p.m., précises
MARIE
DRESSLER
dans EMMA
Sa meilleure vue

CAPITOL
2 derniers jours
WINNIE LIGHTNER
avec SMITH et DALE dans
"MANHATTAN PARADE"
— AUSSI —
WARNER BAXTER
dans "SURRENDER"
A partir de vendredi
GARY COOPER
CLAUDETTE COLBERT
dans "HIS WOMAN"
— Aussi —
MARILYN MILLER
Ben Lyon - Léon Errol dans
"HER MAJESTY, LOVE"

THEATRE ST-DENIS, LUNDI SOIR, 1er FEVRIER A 8.30
Récital de chant par la Prima Donna Espagnole l'Ensorcelante CONCHITA
SUPERVIA
DIRECTION: Goulet-Pager, 1239, St-Hubert, PAlkirk 2918

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

DOMMAGES A CES CULTIVATEURS

SOREL, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Au cours des jours frids du mois de janvier, les glaces avaient fait un pont de glace sur la rivière Richelieu, entre Sorel et Saint-Joseph de Sorel. Les piétons avaient commencé à traverser, mais dernièrement, à la suite d'une vague de chaleur excessive, toutes les glaces ont disparu et le bateau passeur a recommencé son trajet de Sorel à Saint-Joseph de Sorel. C'est la première fois qu'une telle chose a lieu à cette date de l'année. Sur le fleuve Saint-Laurent on ne voit pas de glace et le C. G. S. Verchères, unité des Travaux publics et des Bouées fait la traversée des îles à Sorel. Ce retard dans la congélation des glaces sur le S.-Laurent, cause un gros dommage aux cultivateurs des îles et de Berthier, parce qu'ils ne peuvent pas traverser aucun produit qu'ils avaient l'habitude de vendre au marché de Sorel.

SOCIETE D'AGRICULTURE REUNIE A LACHUTE

LACHUTE, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté d'Argenteuil, a été tenue hier après-midi, dans la salle du conseil de Lachute, sous la présidence de M. H. W. Ayres.

Au cours de l'assemblée on procéda au choix d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1932-33. Le scrutin a porté aux honneurs, les directeurs suivants: MM. H. W. Ayres, J. H. Black, C. Tremblay, le major G. Mitchell, J. S. Giles, Gilbert Arnold, W. J. Rogers, George B. White, William Morrow, George Hay, W. A. Bradley, J. Murdock, A. St-Jacques et A. Stewart.

LA NOMINATION A VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — La nomination des candidats a eu lieu ces jours derniers dans la salle du conseil municipal de notre ville. Il y aura contestation dans tous les quartiers.

M. P. Billette a été élu par acclamation maire de la ville, en remplacement de M. Ludger Codbecque, qui se retire.

FEU MME H. W. VILAS

COWANSVILLE, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mme veuve H. W. Vilas, née Emily Frances Foss, est décédée hier, à l'âge de 71 ans. Elle était la fille de feu Aaron Foss et était née à Waterloo.

Les funérailles auront lieu à Cowansville, jeudi, à deux heures.

STATISTIQUES ANNUELLES

SOREL, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Voici le résultat du recensement annuel dans les deux paroisses de la ville de Sorel:

Paroisse Saint-Pierre de Sorel: 230 naissances, 47 mariages et 148 sépultures.

Paroisse de Notre-Dame: 114 naissances, 12 mariages et 57 décès.

LE BRIGADIER-GENERAL SAINT-PIERRE HUGHES

OTTAWA, 20. — (Du correspondant de la "Patrie"). — D'importants changements sont annoncés dans le personnel des pénitenciers. Le brigadier-général St-Pierre Hughes, surintendant des pénitenciers au Canada et M. J.-C. Pomsford, préfet du pénitencier de Kingston ou Portsmouth, sont mis à leur pension à partir du premier avril prochain. En attendant une nomination permanente, l'inspecteur Gilbert Smith, d'Ottawa, agira comme préfet à la place de M. Ponsford. La commission du service civil nommera le successeur du surintendant général Hughes.

Le Rhume

aujourd'hui . . . . disparu demain

C'est une simple question de débarrasser votre système de l'infection avec Bromo Quinine . . . quelques pastilles prises aujourd'hui et demain vous vous éveillez bien.

L'effet étonnant du Bromo Quinine en a fait le remède prototype pour les rhumes dans tout l'univers entier. Il annihile l'infection et en élimine les poisons du système . . . promptement . . . complètement.

Insistez pour avoir ce que vous demandez.

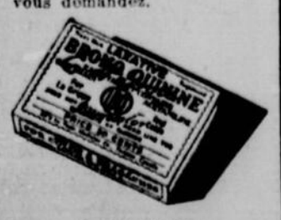

LAXATIVE
BROMO QUININE

Cherchez cette signature E. W. Grove

Paris Medicine Co., Toronto

Dans le MONDE

CANADA

ESPRIT DE SACRIFICE

EDMONTON, Alta., 20. — Les Fermiers-Unis de l'Alberta ont décidé hier à leur congrès annuel qu'ils ne voulaient pas de boni pour les produits de la ferme, qu'ils s'en tenaient aux principes libre-échangistes et qu'ils préféraient se serrer la ceinture plutôt que de demander au gouvernement fédéral une aide comparable à celle que les manufacturiers ont reçue avec le tarif.

ETATS-UNIS

PLEBISCITE SUR LA PROHIBITION

WASHINGTON, 20. — Le comité judiciaire de la Chambre des représentants a décidé hier d'étudier le 16 février le projet de referendum présenté par les membres de la Chambre opposés à la prohibition

57,000 REFUGIES

GLENDORA, Miss., 20. — Les rivières Coldwater, Tallahatchie et Yazoo ont inondé hier de nouveaux territoires et l'on évalue à 57,000 le nombre de personnes jusqu'ici chassées de leurs demeures par l'inondation.

RUTH JUDD CALME

PHOENIX, Arizona, 20. — Winnie Ruth Judd a pénétré dans la Cour avec calme hier malgré les cris de la foule au dehors. Elle a entendu avec autant de calme l'examen des jurés qui peuvent la condamner à mort pour le meurtre de Mme Agnes Anne Leroi, dont elle est accusée. Le seul signe perceptible de nervosité chez la femme qui a avoué avoir tué Mme Leroi et Mlle Hedvig Samuelson le 16 octobre dernier, était le froissement constant d'un mouchoir qu'elle tenait dans sa main. Elle subit en premier lieu son procès pour le meurtre de Mme Leroi.

D'après la loi de l'Arizona, l'on doit choisir un jury de 29 personnes avant le réquisitoire de la poursuite ou de la défense. De ce nombre, la poursuite peut en récuser dix et la défense, sept.

LES ATTENTATS DE HONOLULU

HONOLULU, 20. — Les avocats de Mme Granville Fortescue et de trois marins ont menacé hier de prendre des procédures en habeas corpus pour faire remettre leurs clients en liberté si la poursuite ne présente pas sa cause au grand jury jeudi.

Le programme du gouverneur Lawrence M. Judd destiné à remédier aux conditions qui auraient été cause des récents crimes contre des femmes ici, a continué à progresser à la session spéciale de la Législature.

La mœure de Judd comporte aussi une réorganisation complète du département de la police de Honolulu.

ARGENTINE

IMPOTS NOUVEAUX

BUENOS-AYRES, 20. — Le gouvernement argentin a décidé hier d'imposer des taxes d'urgence sur les revenus, les propriétés et les affaires, dans le but d'équilibrer le budget, mettre ses finances sur une base solide et faire cesser les rumeurs d'un moratorium.

ANGLETERRE

CAMPBELL PRET A ACCEPTER

LONDRES, 20. — Sir Malcolm Campbell, fameux chauffeur anglais, a déclaré hier soir qu'il était prêt à accepter l'invitation du maire de Daytona-Beach d'abaisser le record du monde de vitesse en automobile à Daytona, Floride, le mois prochain.

ALLEMAGNE

LE BEURRE DU CANADA

BERLIN, 20. — Le décret douanier publié hier et destiné à empêcher le dumping des marchandises provenant de pays dont l'argent est déprécié ou qui ont pris des mesures de nature à nuire aux exportations allemandes, affectera les exportations de beurre du Canada mais il vise tout particulièrement les produits agricoles et laitiers du Danemark et de la Hollande.

Les droits sur le beurre venant du Canada, de l'Australie et de la Pologne, pays avec lesquels l'Allemagne n'a pas de traité de commerce, ont été portés de 50 marks à 170 marks.

PORTUGAL

AGITATEURS ECONDUITS

LISBONNE, 20. — Les communistes portugais ont tenté hier de soulever les marins d'une escadrille anglaise en visite dans le port et ils ont failli être plongés dans le Tage.

Ils avaient lancé par les hublots des circulaires écrites en anglais incitant les marins à se joindre aux "travailleurs rouges pour renverser les capitalistes qui sont responsables de la misère de la classe ouvrière."

Les marins trouvèrent l'appel fort réjouissant et quelques-uns se mirent à la recherche des agitateurs dans l'intention de leur faire prendre un "bon bain" dans les eaux du Tage.

SUISSE

LES TARIFS DOUANIERS

GENEVE, 20. — Dans un rapport au Conseil de la Société des Nations le comité économique de la Société déclare que les tarifs constituent un obstacle au paiement des dettes internationales et suggère que le meilleur moyen pour les Etats-Unis de percevoir les dettes de guerre serait d'abaisser leur tarif protecteur.

RUSSIE

CATHEDRALE CHANGEE EN MUSEE ANTIRELIGIEUX

LENINEGRAD, 20. — Le gouvernement soviétique a annoncé hier soir que la cathédrale de Kazan serait convertie en un des plus grands musées anti-religieux existant dans l'Union des Soviets.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

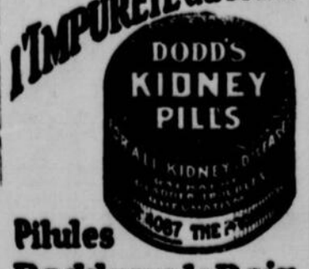

Pilules Dodd pour le Rein

UN VIOLENT INCENDIE A ECLATE A LACHINE

Les pompiers sont plus d'une heure et demie sur les lieux. — $3,000 de dommages.

LACHINE, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—Un incendie d'origine encore inconnue, s'est déclaré à trois heures ce matin, dans le logis de M. Kilosky, 20a, rue George V, et s'est rapidement propagé aux logis correspondant aux numéros 20b et 20c, de la même maison.

Les pompiers, sous les ordres du chef Georges Durocher, et des capitaines Jos. Desforges et A. Mickey, se rendirent sur les lieux et durent travailler pendant plus d'une heure trente avant de mettre les flammes sous contrôle.

Les dommages matériaux aux logis sont considérables et évalués à près de $3,000.

Les malheureux occupants furent hébergés chez de charitables voisins.

UNE BOURSE D'ETUDE POUR CES EMPLOYES

Qui feront preuve d'aptitude. — A l'université McGill. — Beau geste des autorités.

Le maire a annoncé hier matin que les autorités municipales viennent de voter un crédit qui a été mis à la disposition du trésorier, M. Philie, pour permettre aux employés municipaux démontrant le plus d'aptitudes de suivre des cours d'économie politique à l'école des hautes études commerciales et à l'université McGill.

Les autorités, a ajouté M. Houde, croient que ce geste créera de l'émulation parmi les employés et développera des compétences pour succéder, le temps venu, à ceux qui ont actuellement les responsabilités. Ce geste s'ajoute à celui déjà accompli par les autorités en permettant à deux membres du personnel du service d'hygiène d'aller étudier à l'université John Hopkins, de Baltimore.

Vol avec effraction à Saint-Joseph de Sorel

SOREL 20. —(Du corr. de la "Patrie.") — Des jeunes gens, résidant à Saint-Joseph de Sorel, ont pénétré récemment dans le magasin de M. Joseph Joly, restaurateur et après avoir brisé une porte et un châssis, se sont emparés de toute la marchandise qu'ils ont trouvée, consistant en chocolat, tabac, cigarettes, liqueurs, etc., M. Joly qui demeure avec sa mère, n'était pas chez lui au moment du vol. Il était chez sa mère qui demeure non loin de son magasin. Les cambrioleurs se sont ensuite rendus à la gare du C. N. R., où ils ont brisé toutes les fenêtres.

Le C. N. R. fera faire sous peu une enquête et il est fort probable que les délinquants seront pincés.

UNE MISE AU POINT DE M. ALLAN BRAY

M. J.-Allan Bray, ancien président du comité exécutif a fait ce matin la déclaration suivante:

"L'échevin Gablas fait erreur volontairement comme d'habitude. Les terrains situés en face de l'église Sainte-Elizabeth de Portugal n'ont jamais été évalués à 5 ou 6 dollars le pied comme veut le faire croire le représentant de Sainte-Cunégonde.

"Le plus gros prix que la ville ait payé en expropriation à cet endroit c'est $1.25 le pied carré. En ce qui concerne la station de gazoline, n'importe quel citoyen peut demander l'autorisation d'en établir une au coin des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, car il y a plus de deux cents pieds de distance de l'église.

"S'il n'y a jamais eu de station de gazoline à cet endroit c'est parce que j'ai refusé l'autorisation. J'ai fait la plus forte offre jamais présentée à la ville, soit $1. le pied pour tous les terrains. J'y voulais construire des magasins car c'est un site avantageux. Je n'ai jamais eu l'intention d'y installer une station de gazoline."

EVOLUTION

EDMONTON, 20 janvier. Dans son discours présidentiel au congrès des Fermiers Unis de l'Alberta, aujourd'hui, M. Robert Gardiner, député d'Acadia à Ottawa, appuie sur la possibilité d'un changement dans le système économique actuel du gouvernement.

La présente dépression va passer, dit-il, mais des changements fondamentaux dans le régime social s'annoncent. Il ne croit pas que ces réformes seront inévitablement dans l'intérêt de la masse.

VENTES DE JANVIER DE SIMPSON

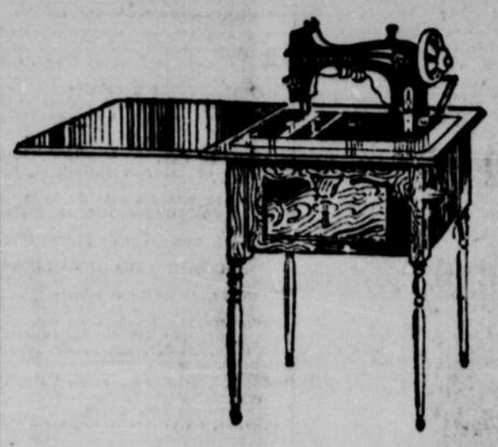

Machines à Coudre Electriques "Jubilé"

72.50

Cabinet de noyer pouvant servir de table lorsque vous ne vous en servez pas. Complète avec lumière, prise. Garantie de 10 ans.

Payez facilement grâce au

HOME LOVERS CLUB

10% comptant et six mensualités. Pas d'intérêts.

Simpson, au cinquième

Vente Sensationnelle de Soie

24000 verges de tissus
Pas d'échange

Pas de commandes téléphoniques
Pas de remboursement

2000 verges de Crêpe de Chine de Soie

Sans apprêt. Pure soie teinte en fil. Solidité remarquable. Couleurs élégantes. Largeur 36 pouces.

Noir	Gris	Violet	Bleu pompadour
Blanc	Brun	Beige	Orange
Bleu pékin	Rouge algérien	Saumon	Bleu
Rouge	Rose	Turquoise	Corail
Marine	Jaune	Citron	Beige

.49

Crêpe Plat et Canton tout Soie

Se vendant jusqu'à 2.95
En vingt-neuf coloris printaniers. Largeur 38 pouces

Beige fondant	Brigade	Rouge italien	Rose cannes
Bleu verre	Rose rouge	Violet tropical	Coquille
Cerise	Olive	Gris Ascot	Olympiques
Baccarat	Brun plage	Bleu Lugano	Diable Jade
Vert mandarine	Café frappé	Coquelicot	Chocolat
Rose beige	Nassau	Bronze espagnol	Blanc, noir

$1.

Simpson, au deuxième

Bas de Soie Chiffon et d'Usage

.85

Première qualité

Valant 1.50. Chiffon clair et soie jusqu'au haut à picot. Soie moyenne jusqu'à l'ourlet de fil. Talon français. Coloris à la mode. Pointures 8½ à 10.

Commandes téléphoniques acceptées

Simpson, au rez-de-chaussée

Verrerie Incrustée d'Or

Ch. .39

Gobelets, coupes à champagne, à sorbet, à parfait, verres à eau

Simpson, au cinquième

Nouvelles Robes d'Entre-Saison

En canton de soie très épais

19.75

Noir	*Tailles*
Marine	*14 à 20*
Beige Paris	*38 à 42*
Cerise	*16½ à 24½*
Bleu Persan	

Copies de grandes robes new-yorkaises reproduites pour nos montréalaises et exprimant les plus récentes créations de mode. Manches brodées, revers, incrustation de dentelle, fermeture surplis, couleurs contrastantes.

Simpson, au troisième

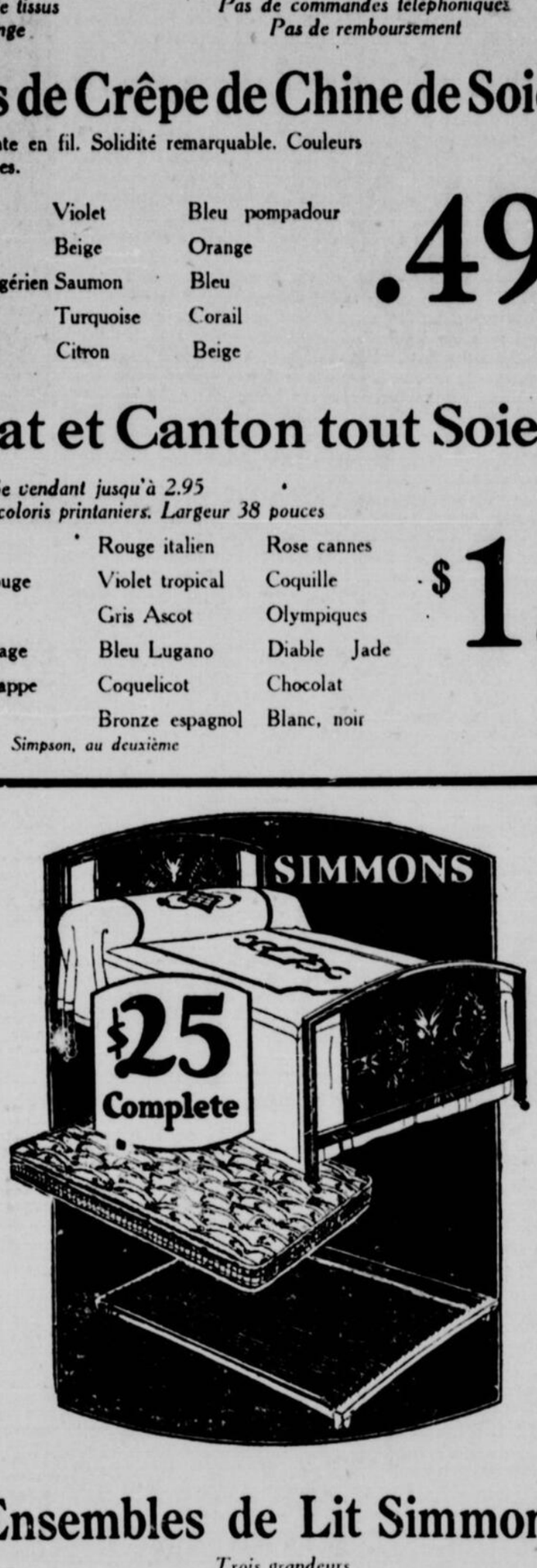

Ensembles de Lit Simmons

Trois grandeurs

3'3" *4'* *4'6"*

Beau lit "Graceline" au fini noyer d'un verni de quatre couche. Panneaux trois quarts.

Sommier de fils métalliques Simmons très solide. Matelas confortable de coton.

Ensembles de Lit de 16 Morceaux

Lit d'acier Simons, choix de 3 grandeurs.
1 sommier d'acier trempé,
1 matelas Simmons très confortable,
2 oreillers de plumes Simmons,
4 draps de coton, ourlés à jour, 78 x 40 pouces,
4 taies ourlées à jour, Coton Horrockses, 42 pouces,
2 couvertures de laine pure, 72 x 84 pouces,
1 douillette d'édredon, 60 x 72 pouces.

29.50

Home Lovers Club. 10% comptant et six mensualités égales. Pas d'intérêts sur achats de $25. et plus.

Simpson, au quatrième

SECONDE SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

PAGES 9 A 16 — MONTREAL, MERCREDI 20 JANVIER 1932 — PAGE 9

L'ASSISTANCE PUBLIQUE SERVIT EN UNE ANNEE 194,691 REPAS

L'assemblée annuelle à eu lieu hier après-midi au cours de laquelle M. Ludger Gravel, le président et tous les autres officiers ont été réélus par acclamation.

M. L. GRAVEL

L'assemblée annuelle du Conseil d'administration de l'Assistance Publique, dont le local est situé aux numéros 458-460 rue Lagauchetière est, angle Berri, a eu lieu hier après-midi, à 4 heures, sous la présidence de M. Ludger Gravel. Assistaient à la réunion: MM. J.-O. Labrecque, trésorier; Olivier Lefebvre, secrétaire; Alexandre Charette, directeur, Honoré Emond, directeur; J.-A. Savard, directeur; J.-A. Paulhus, directeur; le docteur L.-R. Bélisle; Mlles M.-A. Morache, surintendante de l'institution et L. Chamberland, son assistante.

La séance a été marquée particulièrement par la réélection par acclamation de tous les officiers. Le Conseil se compose comme suit: MM. Ludger Gravel, président actif; Charlemagne Rodier, c.h., vice-président actif; J.-O. Labrecque, trésorier; Olivier Lefebvre, secrétaire; le docteur C.-A. Daigle, Alexandre Charette, J.-Narcisse Dupuis, Honoré Emond, J.-A. Savard, J.-A. Paulhus, Irénée Vautrin, M.P.P., Tancrède Fortin, président du Comité Exécutif, le docteur Damase Généreux, Victor Doré, le docteur L.-R. Bélisle, directeurs, et J.-E. Rochon, vérificateur. L'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province, et M. le curé Henri Gauthier, ont été respectivement maintenus, dans leurs fonctions; le premier demeure président d'honneur et le second, vice-président d'honneur.

M. Olivier Lefebvre, le secrétaire, procéda ensuite à la lecture du vingt-huitième rapport annuel, du 1er janvier 1931 au 1er janvier 1932.

Les chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes pour montrer quelle belle oeuvre poursuit l'Assistance Publique de Montréal. Au cours des douze derniers mois, 194,691 repas ont été servis et 19,180 jours d'hospitalisation ont été enregistrés. En décembre 1931, on y donna 26,582 repas.

Lisons plutôt le rapport ci-dessous qui peut se passer de commentaires:

61 personnes ont été admises sur demande de l'Assistance Municipale.

58 personnes ont été admises sur demande de souscripteurs.

23 personnes ont été admises sur demande de Directeurs de l'Institution.

2 personnes ont été admises sur demande de la Société Catholique de Protection et de Renseignements.

1 personne a été admise sur demande de la Société Humanitaire de Montréal.

2 personnes ont été admises sur demande du Montreal General Hospital.

2 personnes ont été admises sur demande de l'hôpital Saint-Luc.

15 personnes ont été admises sur demande de postes de police.

55 personnes sans famille et sans asile ont été recueillies.

12 enfants ont été remis aux soins de leurs parents, après enquêtes.

5 enfants ont été renvoyés dans leurs familles, à la campagne.

2 enfants ont été placés à la Crèche des Soeurs Grises à la Côte de Liesse.

4 enfants ont été placés à la Crèche Saint-Janvier.

13 enfants ont été placés aux Ecoles industrielles.

650 enfants ont reçu des jouets, vêtements et douceurs, à la fête de l'Arbre de Noël, en décembre. (Organisation de Mlle C. Bernard, avec le Théâtre des Petits).

14 femmes ont été placées comme aides dans de bonnes familles.

4 familles ont été pourvues de logis.

2 voitures ont été fournies pour déménagements.

83 personnes ont été pourvues d'emplois.

189 familles ont été pourvues de nourriture.

3,255 personnes ont été pourvues de vêtements, linge, chaussures.

6 familles ont été pourvues de bois de chauffage.

22 personnes ont reçu les soins du médecin et des médicaments.

16 personnes ont été remises aux soins de leurs enfants, après enquêtes.

1 jeune fille a retrouvé sa famille, dont elle était sans nouvelles depuis quinze ans, par l'entremise de l'Assistance Publique.

14 personnes ont été placées à l'Hôpital Saint-Luc.

4 personnes ont été placées au Montreal General Hospital.

1 personne a été placée à l'Hôtel-Dieu.

2 personens ont été placées à l'Hôpital Saint-Jean de Dieu.

1 personne a été placée à l'Hospice Saint-Mathieu.

2 personnes ont été placées à l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc

2 personnes ont été placées à l'Hôpital Notre-Dame.

150 vieillards ont reçu des douceurs, cadeaux, à la fête de l'Arbre de Noël, organisée par MM. les directeurs de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse en janvier 1931.

211 personnes ont été transportées en ambulances, voitures, tramways.

2 personnes sont décédées dans l'Institution et elles ont été inhumées aux frais de la Direction.

13,870 personnes se sont adressées au Secrétariat, pour demander des secours, emplois, renseignements.

13,146 appels téléphoniques ont été enregistrés.

L'Assistance Publique a secouru des personnes de toutes nationalités.

M. Olivier Lefebvre, le trésorier, soumit un résumé détaillé des revenus et dépenses de l'année. L'Asistance Publique a touché une allocation de la ville de Montréal de $6,000 et un octroi des autorités provinciales de $5,000. La fédération des Oeuvres Sociales de Santé eut la main très généreuse en faisant un don de $3,000. La Société de Saint-Vincent de Paul dont tous reconnaissent la grande charité a versé à l'Assistance Publique la somme de $750.00. Le présorier fut heureux d'annoncer en terminant son allocution que l'Assistance Publique bouclait son budget par un surplus satisfaisant.

LADY BESSBOROUGH CHEZ LES NUMISMATES

La comtesse de Bessborough, épouse de notre gouverneur général, a visité, hier après-midi, le château de Ramezay sur l'invitation de la section féminine de la Société des Antiquaires. On voit ci-dessus un groupe photographié à cette occasion. Assises on remarque, de gauche à droite, lady Bessborough, Mme Walter Lyman, Mme J. Israel Tarte; debout de gauche à droite: M. Victor Morin, M. Ludger Gravel, Mme W. D. Lighthall, Mme N. K. Laflamme, Mme Jules Duchastel de Montrouge, M. L. A. Renaud, M. Walter Lyman, M. W. D. Lighthall. — (Photo "La Patrie").

LADY BESSBOROUGH A VISITE L'HISTORIQUE CHATEAU DE RAMEZAY

L'épouse du gouverneur-général prononce une allocution en anglais et en français.

Les membres de la section féminine de la Société des Antiquaires avaient l'honneur de recevoir, hier après-midi, au Château de Ramezay, son Excellence la comtesse de Bessborough, qui avait gracieusement accepté l'invitation de visiter ce vieux manoir historique. Son Excellence fit son entrée au son du "God Save the King", chanté par Mlle A. Sainte-Marie. Lady Bessborough portait une robe de crêpe marocain bourgogne et un chapeau de feutre de même ton orné d'une broche de diamants.

LES ADRESSES

Mme Walter Lyman, présidente active de la section féminine, lut une adresse de bienvenue en anglais et eut l'honneur d'offrir ensuite à son Excellence l'insigne de membre de la société des Antiquaires. Mme J.-Israël Tarte lut l'adresse en français:

"Vous entrez pour la première fois, dit-elle à lady Bessborough, dans cette vieille maison qui, en l'an 1706 fut érigée par le Seigneur de Ramezay, gouverneur de la cité de Maisonneuve. Ne vous semble-t-il pas que ces murs séculaires se rajeunissent pour vous accueillir, tandis que dans leurs câdres, nos altiers ancêtres et les vôtres se penchent lentement, graves ou souriants pour une bienvenue chaleureuse à celle, qui comme eux, est née au beau pays de France et qui, après des siècles d'une douce attente revient offrir sa grâce exquise et verser l'illusion que la belle France est toujours reine en notre pays. La bienvenue, Excellence, c'est tout le passé qui la souhaite, qui s'émeut à votre passage et vous parle avec l'éloquence que nous ne saurions atteindre."

LADY BESSBOROUGH

Son Excellence répondit ensuite, avec une grâce charmante, en anglais d'abord et ensuite en français.

"Vous comprendrez facilement, dit-elle, que moi qui suis de France, mère d'un fils anglais et d'un fils canadien, je sois intéressée à tout ce qui contribue l'union des deux races en ce pays qui me rappelle la terre chérie de mon enfance. Autre trait qui me le rend cher, c'est que le passé des deux races est aussi glorieux pour l'une que pour l'autre. J'accepte avec reconnaissance l'insigne que vous avez bien voulu m'offrir et je vous remercie de tout coeur de l'accueil chaleureux que vous m'avez fait.

Le petit Michel de Martigny présenta ensuite à son Excellence une gerbe de roses et un joujou, pour son fils canadien, l'honorable George-St. Lawrence-Neuflize Ponsonby, né à Montréal.

(Suite à la page 15)

BREVE CONVERSATION SURPRISE ENTRE CASSIDY ET CHERNETZKY

Chernetzky aurait demandé à l'accusé ce qu'il avait fait avec son gilet après le meurtre de Marshall. – L'accusé proteste à la barre. – Querelle à la suite d'un accident.

HULL, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—Les deux longues séances d'hier dans la cause d'Austin Cassidy, accusé du meurtre de Bert Marshall, le 30 octobre 1930, à la suite d'une querelle survenue au sujet d'un accident d'automobile, se sont terminées par le bref mais important témoignage du grand connétable Achille Ricard. Il raconta à la Cour une conversation qu'il avait surprise entre l'accusé et son présumé complice Chernetzky. Ce dernier aurait demandé à l'accusé qu'est-ce qu'il avait fait avec son gilet après le meurtre de Marshall.

Le détective Auguste Guyon est le premier à rendre témoignage à la séance d'hier avant-midi. M. Guyon déclara que lorsqu'il arrêta Cassidy, il lui dit qu'il était recherché pour le meurtre de Bert Marshall. Il avait le mandat dans sa main. Me Caron lui demanda s'il avait donné le maudat à Cassidy. M. Guyon répondit négativement.

Arthur Ash, jeune homme de 25 ans, est le principal témoin pour la Couronne. Il dit qu'il vit Bert Marshall, son ami, vivant, pour la dernière fois, le soir du 15 octobre 1930. Etant allés quelques minutes dans un café, ils retournèrent vers Ottawa. Au coin des rues Dupont et Chemin d'Aylmer, le témoin descendit de l'auto pour aller acheter des pommes de terre frites à une voiture qui se trouvait stationnée à quelques pas de là. Rendu à cette voiture il entendit un bruit et constata que son auto avait été frappée par une autre automobile. A ce moment il revint à son auto, et il vit deux hommes sortir de la deuxième voiture dont l'un était Cassidy. Au dire de Ash, Cassidy aurait mentionné qu'il y aurait du "trouble". A ce moment-là Bert Marshall, la victime, sortit de son automobile en demandant "qu'est-ce qu'il y a?" "Cassidy, dit le témoin, s'est retourné vers Marshall et d'après les apparences un coup de feu partit de la poche droite de l'habit de Cassidy puisqu'il y avait de la fumée qui sortait de l'habit de ce dernier".

Marshall frappé à mort, marcha deux pas et tomba face première vers le sol. Le témoin Ash à ce moment cria au meurtre et appela, tandis que Cassidy et son compagnon partirent l'un en auto et l'autre à la course. Ash croit avoir reconnu le permit comme étant O V 3 ou O V 6.

Me Fernand Major demanda alors au témoin Ash.

Q.—Etes-vous certain de pouvoir reconnaître Cassidy comme étant celui qui fit feu sur votre ami?

R.—Je n'ai aucun doute, je n'oublierai jamais ce visage, (en pointant l'accusé du doigt).

L'IDENTIFICATION

A ce moment l'on procéda à l'identification de Chernetzky comme étant le compagnon de Cassidy et accusé de complicité après le meurtre.

Ash, sur demande de l'avocat de la Couronne, répondit qu'il avait quelque ressemblance avec le compagnon de Cassidy, mais qu'il n'en était pas bien sûr. Me Fernand Major céda la place à l'avocat François Caron procureur de l'accusé qui transquestionna le témoin.

Q.—Avez-vous lu les journaux avant l'arrestation et l'identification de Cassidy?

R.—Non, j'étais assez mal, sans "rempirer" mon cas en lisant les comptes-rendus des journaux. Le témoin termina son témoignage en disant qu'il n'avait pas vu la photographie de Cassidy ni sur les journaux ni autrement. Il se trouvait à ce moment du procès 11 heures et 30 minutes.

Le grand constable Achille Ricard dans son témoignage démontra que le lieu du crime était très illuminé.

Le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province de Québec, fut le dernier témoin de l'avant-midi. Ayant fait l'autopsie du corps de William Bertran Marshall le 16 octobre 1930, il constata que la victime était morte d'une hémorragie interne causée par une balle calibre 38, déchargée par un revolver à une distance d'environ 3 pieds.

L'interrogatoire fut continué hier après-midi et fut soutenu par l'expert en armes à feu, le docteur Fontaine, qui donna quelques explications relatives à la visibilité des coups de feu.

Le constable chille Ricard dut revenir dans la boîte aux témoins pour raconter à la Cour une conversation qu'il avait surprise entre Cassidy l'accusé, et son complice Chernetsky. Ce dernier aurait demandé à l'accusé qu'est-ce qu'il avait fait avec son gilet après le meurtre de Marshall et Cassidy de répondre que la justice ne le retrouverait jamais.

UN INCIDENT

A ce moment nous entendîmes dans la Cour, et venant de la part de l'accusé, que le témoin était un menteur, et qu'il n'avait jamais dit ces mots.

La foule s'émut de l'incident, mais Me Caron avait terminé son interrogatoire et demandait au juge la faveur d'ajourner au lendemain pour ses remarques et son allocution aux jurés. Les tribunal acquiesça à sa demande. Il était alors 4.20 heures. La foule qui assistait à la séance hier n'était qu'une faible partie des personnes qui se présentèrent à la porte de la salle d'audience.

Les femmes auront-elles du succès à Québec?

Il semble douteux que la législature leur accorde le droit de vote.

QUEBEC, 20. — (Du correspondant de "La Patrie"). L'élément féminin aura la préséance, cet après-midi, sur la colline du parlement, où nos législateurs seront invités à donner le droit de suffrage au sexe que l'on a si odieusement appelé le sexe faible.

SANS vouloir glisser sur la pente du pessimisme, nous croyons que l'invasion du parlement par l'élément féminin restera encore sans fruit cette année, et que ces dames retourneront à domicile avec un autre vote défavorable à leur crédit. Avant cela, cependant, nous aurons l'occasion d'entendre plusieurs discours sur le sujet, dont celui du docteur Anatole Plante, député de Mercier et parrain du bill demandant pour les femmes le droit de vote aux élections provinciales et fédérales.

CE débat occupera la Chambre pour la majeure partie de l'après-midi. Il est probable que la députation ne siègera pas, ce soir, vu que l'honorable M. L. A. Taschereau doit assister au banquet des agronômes dans les salles du Café du Parlement.

UNE délégation nombreuse de dames a quitté Montréal, ce matin, à destination de Québec.

LE DECES DU JEUNE PAUL-E. DESJARDINS

Cet élève de l'Académie Salaberry est décédé lundi dernier à l'âge de 11 ans. — Funérailles demain.

M. Paul Desjardins

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Paul Emile Desjardins, élève de l'Académie Salaberry, décédé lundi soir dernier, le 18 courant, à l'hôpital Sainte-Justine des suites d'une opération, à l'âge de 11 ans.

Paul Desjardins était le fils de M. Albert Desjardins et Dorothée Jourdain. Il était élève de 6e année à l'Académie Salaberry, où tous ses professeurs et ses camarades, qui l'estimaient beaucoup lui gardent un pieux souvenir. Il était membre du conseil de la Ligue du Sacré-Coeur et faisait partie des Eclaireurs Canadiens-Français.

Les funérailles auront lieu demain matin. Le service sera célébré en l'église Sainte-Catherine à 7 h. 30. Le cortège quittera la demeure de M. Albert Desjardins, 1850, rue Visitation à 7 h. 15. L'inhumation aura lieu à Papineauville.

Le comte Bessborough chez les Boy Scout hier soir

Le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, en sa qualité de chef suprême des Boy Scout du Dominion, assistait hier soir, au banquet que lui offrait en l'hôtel Windsor plus de 700 Boys Scout.

Au cours de la soirée Son Excellence fit une courte allocution, rappelant aux jeunes garçons les devoirs auxquels ils se sont engagés.

L'honorable Alex. Thurber fit la lecture d'un message de l'honorable L. A. Taschereau.

Des décorations ont été présentées à plusieurs des jeunes garçons.

MALLOY, FRERE DE LA VICTIME, A TEMOIGNE LONGUEMENT, HIER

Le témoin raconte comment son frère Reney fut tué sur la ferme des frères Dubé où il était venu chercher une certaine quantité d'alcool. – La preuve de la couronne.

MALLOY, FRERE DE LA VICTIME

SHERBROOKE, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Philippe Malloy, frère de Reney Malloy, de Norton Mills, assassiné le 30 novembre dernier à la suite d'une querelle survenue au sujet d'une cachette de liqueur, a été le principal témoin, hier, dans le procès de Vézina Dubé, accusé de ce meurtre, aux assises criminelles que préside l'honorable juge Archambault.

On se souvient que Reney Malloy, la victime, fut tué d'une balle de revolver lors de la fusillade qui suivit l'entrée des frères Malloy et de Joseph Langlois sur la ferme des Dubé où ils étaient venus chercher, d'après les témoignages entendus jusqu'ici, une certaine quantité de boisson que Reney Malloy aurait acheté de Napoléon Devost, l'employé d'Albert Saint-Pierre. Ce dernier a déjà été condamné à être pendu pour ce même meurtre.

Philippe Malloy a passé toute la journée d'hier dans la boîte, répondant aux questions de la Couronne puis de la défense. Le témoin a déclaré que lors de la fusillade à la sortie du hangar il avait vu Saint-Pierre avec un autre, mais n'a pas remarqué Vézina Dubé qu'il ne connaissait pas d'ailleurs. Le témoin a vu deux "feux" sortir du revolver que tenait Saint-Pierre, puis il s'est sauvé dans le chemin de travers sur la propriété de Dubé, à quelques pieds en arrière de son frère Reney qu'il vit s'écraser en disant "Saint-Pierre shot me". Phillip Malloy a déclaré que ni lui ni ses compagnons n'avaient d'armes à feu, ajoutant qu'ils ne forcèrent pas les portes du hangar pour sortir, mais que ces portes s'ouvrirent pratiquement à la poussée du coude et qu'ils eurent à faire face à une fusillade à la sortie. D'après le témoin Malloy, Devost avait vendu de la boisson de Saint-Pierre à Malloy pour une somme de $50.00 avec instruction à Malloy d'aller la chercher le soir du 11 novembre, à 11 heures, alors qu'il ne devait y avoir personne sur la ferme des Dubé.

CHIEN POLICIER

Le témoin a aussi raconté qu'après la fusillade, il fut poursuivi par Saint-Pierre qui lança son chien policier à ses trousses et fouilla les abords du bois au moyen des phares de son automobile afin de retracer le témoin qui était échappé.

Le dernier témoin de l'après-midi, hier, fut Mlle Marguerite Gauthier, sténographe officielle au Palais de Justice, qui a donné lecture du témoignage rendu à l'enquête préliminaire par le docteur Wilfrid Derome, médecin-légiste décédé qui avait fait une expertise sur les balles et armes à feu qui furent remises aux officiers de la Justice le lendemain de la tragédie à Hereford.

On croit que la couronne terminera sa preuve aujourd'hui et que la défense fera entendre des témoins dès cet après-midi. Le procès ne devrait pas se terminer avant samedi.

Voici le témoignage textuel de Phillip Malloy:

—Avant la tragédie, étiez-vous allé chez Saint-Pierre?

—Oui, quelques jours avant avec Langlois et mon frère. J'étais resté avec Langlois dans l'automobile et mon frère était descendu. Il a parlé à "l'engagé" de Saint-Pierre, Napoléon Devost, qui nous a fait signe de descendre chez les Dubé.

—Mon frère a demandé à Devost s'il lui vendrait de la boisson, et Devost a dit oui. Reney lui a demandé de placer la boisson dehors mais Devost n'a pas voulu au cas où elle serait volée, ajoutant qu'il serait blâmé pour cela. Quelques jours plus tard, j'y suis retourné avec mon frère et Reney a donné $50.00 à Devost en disant que nous irions le soir comme Devost le voulait et que nous serions trois pour le voyage. Devost a pris les $50.00 et on s'est laissé. Le soir, vers 11 heures, nous y sommes retournés avec Langlois et, partis de chez nous, nous avons passé chez Saint-Pierre pour arriver chez Dubé. En cours de route mon frère a dit que si la boisson n'avait pas été payée, il ne serait pas allé la chercher parce qu'il ne "filait" pas bien. Nous avons laissé l'automobile à 200 pieds du chemin et nous sommes montés chez Dubé.

—Vos phares étaient allumés?

—Avant d'arrêter l'automobile, oui. Nous sommes passés par le sentier du champ; nous avons passé par en arrière de la grange et Reney a pris une échelle près du hangar, l'a appuyé sur le mur et est monté le premier suivi de moi et de Langlois.

—A-t-il été question de boisson à ce moment-là?

—Moi je ne parlais pas; les autres je ne sais pas. Pendant que Langlois était dans l'échelle, Saint-Pierre est arrivé au bas et a dit: "dont come down or I'll shoot you", puis "get in there you."

—Saint-Pierre était-il armé?

—Langlois l'a dit, mais je ne me rappelle pas bien dans le moment.

—Saint-Pierre était-il seul?

—A ce moment-là, je n'ai vu que lui par le châssis.

—Qu'avez-vous fait après cela?

—Nous avons sauté du grenier dans le garage puis nous sommes allés dans la boutique pour chercher à sortir, mais il y avait des planches dans les fenêtres. Mon frère a alors enlevé le crochet d'en haut, moi celui d'en bas et Reney a poussé la porte avec son coude et les portes se sont ouvertes.

—Avez-vous entendu parler au dehors pendant ce temps-là?

La défense s'objecte. Après une vive passe d'armes, l'objection est renvoyée et la question permise.

—"Oui", est-il répondu.

—Qu'est ce qu'on a dit?

—"Com out — you".

—Y en avait-il plus que deux dehors?

—En sortant j'ai reconnu Saint-Pierre qui était avec un autre.

—En aviez-vous vu plus qu'un dehors?

—Ils étaient plusieurs car on a entendu parler. Que disaient-ils?

—J'ai compris: "Comme out or I'll shoot you."

—Qui disait celà?

—J'ai cru reconnaître la voix de Saint-Pierre.

—S'est-il dit autre chose?

—Oui, mais je ne me rappelle pas.

—Vous êtes sortis ensuite?

—Oui par la porte du garage.

—L'avez-vous brisée la porte?

—Non pas du tout.

—Et ensuite?

—Je me suis mis à courir avec Reney dans la direction du chemin.

—Etiez-vous armés?

—Non pas un de nous trois était armé.

—Où étiez-vous en sortant?

—En arrière de Reney à sa gaucheé J'ai vu deux hommes à droite.

—Sont-ce eux qui ont tiré?

—Oui,

—Comment pouvez-vous le dire?

—Le feu venait de là et le bruit aussi.

—Avez-vous reconnu l'un des deux?

—Saint-Pierre.

—Vous n'avez pas reconnu l'autre?

—Non.

—Qu'avez-vous fait ensuite?

—Nous nous sommes sauvés en courant. Mon frère a crié "Saint-Pierre shot me" et il s'est écrasé; moi j'ai reçu une balle dans le bras.

LA VILLE COMMENCE LES TRAVAUX POUR AIDER LES CHOMEURS

Les travaux à la journée débutent, hier. — Avis de soumission, ce matin, pour les travaux par contrat.

Tandis que les travaux à la journée pour remédier au chômage sont commencés, à plusieurs endroits de la cité, les avis de soumission pour la construction des bâtisses au marché Maisonneuve ainsi que pour la construction des tunnels des rues Masson, Panet et du Boulevard St-Joseph ont été donnés aujourd'hui. Les avis pour les autres travaux qui seront faits à contrat en vertu de la loi de secours aux chômeurs seront envoyés demain. En sorte que d'ici la fin de la semaine les soumissions viendront devant le Comité exécutif, qui en fera l'étude. Puis, après acceptation de certaines de ces soumissions, le tout sera soumis à la prochaine séance du conseil pour approbation.

Ainsi, maintenant que tous les obstacles légaux, financiers et autres ont été levés, les travaux pour remédier au chômage se poursuivront sans délai.

Quant aux travaux qui sont exécutés à la journée, des mesures immédiates sont prises pour que tous soient en marche d'ici quelques jours.

Il semble donc que les travaux pour remédier au chômage, commencés hier, battront leur plein une fois que les soumissions des travaux par contrat auront été adoptées par le Conseil. Ce qui semble devoir se faire dans le plus bref délai possible.

L'adoption des expropriations, à la séance du conseil, hier après-midi, hâtera la mise en train de plusieurs entreprises qui serviront également à remédier à la crise du travail.

Le premier envoi des autos Hudson fabriquées ici

TILBURY, Ontario, 20. — Le premier envoi des voitures "fabriquées en Canada" a été fait, ce matin. L'envoi, adressé à la Legaré Automobile and Supply Company, de Montréal, comprenait trois modèles sedans, les premiers qui se soient construits à la nouvelle usine Hudson-Essex of Canada.

M. J.-O. Linteau, gérant général de la Legaré Automobile and Supply Company a déclaré, à Montréal, que les voitures canadiennes actuellement en route seront définitivement exposées à l'ouverture du Salon, au Stade, ici, samedi, ainsi qu'à la salle d'exposition de la compagnie, rue Sainte-Catherine ouest.

M. J. de Bascle arrive

OTTAWA, 20. — Le nouveau premier secrétaire de la Légation française, ici, M. Jean de Bascle, est arrivé à Ottawa, hier, pour occuper son poste. Il succède à M. Henri Couraier.

BLESSURES FATALES POUR CE MANOEUVRE

Le coroner Lorenzo Prince a rendu ce matin un verdict de mort accidentelle dans le cas de Peter Kunga, 31 ans, de 3823, rue Colonial, décédé hier à l'hôpital Général, des suites de blessures infligées le 10 décembre dernier.

Kunga fut écrasé par une lourde de pierre, en la descendant d'un camion. Il fut transporté chez lui, et deux jours après on l'admettait à l'hôpital Général où il succombait hier soir.

Nouvelle compagnie ici

A la suite des efforts de la Commission industrielle de Montréal, qui cherche constamment à persuader les firmes étrangères à venir s'établir ici, une nouvelle compagnie de teinturerie de fourrure de New-York s'est établie rue Lagauchetière ouest. C'est ce qu'a annoncé M. Norman Holland, hier. La compagnie commencera ses opérations le 1er mai.

DELEGATION FEMININE DANS LA VIEILLE CAPITALE

Une délégation d'une soixantaine de dames, conduite par Mlle Idola Saint-Jean, a quitté la gare Windsor, ce matin, à destination de Québec. A leur arrivée dans la vieille capitale, elles se rendront immédiatement aux édifices parlementaires où le docteur Anatole Plante, parrain du bill du suffrage féminin, présentera la délégation aux ministres. On remarque ci-dessus un groupe de ces dames, composé de Mmes W. Delisle, Audette, Michaud, Wilmot, Lebeuf, Campbell, Goulet, Levac, Mlle Idola Saint-Jean, Mmes Staunton, Duhault, Duval, Mercoche, Rainville, M. Adrien Delisle et M. J. Emile Dupont, du Pacifique Canadien. — (Photo "La Patrie").

NOUVEAUX OFFICIERS DES MAITRES-BARBIERS

Les membres de l'association des maitres-barbiers et coiffeurs de Montréal et du district Inc., ont procédé, hier soir, à l'élection de leurs officiers pour l'année courante. On voit ci-dessous ces nouveaux officiers. Première rangée de gauche à droite: MM. E. Renaud, secrétaire-trésorier; L. Massicotte, 1er vice-président; R. Rainville, président; J. A. Gagnon, G. Gosselin, 2ème vice-président; R. Bourque, secrétaire-correspondant. Deuxième rangée, de gauche à droite: MM. C. Lizotte, J. Dubar, agent d'affaires; E. Lavoie, O. Saint-Onge, R. Tessier, B. Bissonnette, A. Lépine, A. Bourbonnière, L. Rainault, etc. — (Cliché Gérard Laferrière, 1261 rue Dorion).

Les clubs Canadien, Chicago et Toronto victorieux hier

LE CANADIEN DEFAIT LES RANGERS CHEZ LUI PAR 5 A 3

Les Champions du Monde, renforcis par Lesieur, qui joue une grande partie, triomphent des leaders de la N. H. L.

(Par BILL POWERS)

NEW-YORK, 19. — Les Canadiens ont remporté une de leurs plus belles victoires ici ce soir quand ils ont battus les Rangers par un score de 5 à 3. Elle fut bien méritée et la condition physique n'eut rien à faire avec la défaite des hommes de Lester Patrick, car tous les soi-disants blessés étaient à leurs postes ce soir. La joute eut lieu devant une foule d'environ 13,000 personnes.

Tous les hommes de C. Hart se sont dévoués pour la cause commune ce soir. Howie Morenz était le Howie des anciens jours. Joliat pivotait comme toujours, Johnny Gagnon joua sa meilleure partie sur la glace locale cette année, et "Pit" Lépine fut le point de mire de tous. Hainsworth joua une forte partie dans les moments dangereux et sauva bien des points.

Les substituts figurèrent tous bien dans la joute et firent très bonne besogne. Arthur Lesieur, arrivé ici à sept heures ce soir, reçut un "assist", compta un beau point et joua une forte partie défensivement. Wildor Larochelle, Armand Mondou, Nick Wasnie et Gus Rivers prirent leur tour sur glace et figurèrent dans le comptage ou bien aidèrent par du bon jeu défensif contre leurs rivaux. Munro ne fut pas sur la glace bien longtemps, mais fut effectif quand il parut.

Pour les hommes de Lester Patrick, Roach, le gros Ching Johnson, Dillon et Bill Cook furent le plus en évidence, Boucher continue à fournir les passes à ses copains et contribua deux "assists" pour sa part de la soirée. Le Canadien était privé des service du gros "Battleship" Albert Leduc, mais Lesieur fit bonne figure. Le jeu fut très rapide et excitant durant la plus grande partie de la joute. Les quelques punitions données le furent réellement pour des infractions légères excepté quand Wasnie et Keeling en vinrent aux prises, mais ceci ne fut d'aucune durée, et le jeu reprit à une vive allure.

En somme, le Canadien nous paraît avoir repris son aplomb et devrait se faire sentir d'ici à la fin de la saison. Par sa victoire de ce soir, ainsi que la défaite des Américans à Toronto, le Tricolore est monté sur un pied d'égalité avec le club d'Eddie Gerard pour la seconde position.

HISTORIQUE DE LA PARTIE

Première période

Mlle Fifi Dorsay, étoile du cinéma, native de Montréal, mit la rondelle en jeu au début. Elle reçut un accueil chaleureux de la foule.

"Bun" Cook hérita de la rondelle au début et fonça sur Hainsworth, mais son lancer fut trop loin du filet. Joliat passa à Gagnon, qui monta, mais fut tassé dans un coin. Le jeu va et vient sans que les buts soient en danger. Sylvio Mantha monte mais est culbuté près de la défense locale. Bill Cook monte sonder Hainsworth, mais George sauve facilement sur son lancer. Bill Cook reçoit une passe de son frère près des buts du Tricolore, mais Hainsworth sauve brillamment.

Le jeu est presque toujours autour du filet du Tricolore. Gagnon monte, passe à Joliat qui donne la rondelle à Morenz, Howie avance sur Roach et lance, mais le gardien de but local bloque.

Bill Cook donne le coude à Morenz et est banni. Le Tricolore se lance frénétiquement à l'attaque pour profiter de la punition à Bill Cook, mais le jeu serré des Rangers rend son travail inutile. Cecil Hart envoie Lépine, Mondou et Larochelle à l'attaque et Dillon et Murdoch forment celle des Rangers avec Somers. Le jeu va et vient à une bonne allure, mais les buts ne sont pas en danger. La punition de Cook finit et Somers le remplace sur la glace.

"Pit" Lépine sonde Roach, qui sauve. Dillon monte vers Hainsworth, mais Mondou le bloque habilement et lui enlève la rondelle. Wasnie remplace Larochelle et Ti-Georges prend la place de Mondou et les Rangers envoient leur troisième ligne sur la glace, Keeling, Desjardins et Gainor. Ce dernier manque une chance parfaite ayant Hainsworth à sa merci.

Keeling lance de loin, Hainsworth bloque et Keeling essaie en vain de prendre le "rebound".

Les réguliers des deux clubs embarquent après quelques minutes de jeu assez vite mais non dangereux et un bon entrain règne, mais du bon jeu par les défenses respectives annuelle leure efforts. Aurel Joliat manque une belle chance quand il perd la passe que lui fit Johnny Gagnon presque en face des buts. Bill Cook eut une belle chance après avoir déjoué l'équipe Canadienne. Hainsworth déjoua habilement son lancer.

Johnny Gagnon donna un premier point au Tricolore quand il tira vers les buts de Roach lorsqu'il était dans une position très difficile sur la bande. Son lancer déjoua si bien Roach que celui-ci ne le vit pas et la lumière annonça le point du Canadien, après 14.23 de jeu. Encouragés par ce point les hommes de Cecil Hart attaquent. Johnny Gagnon donna une autre belle exhibition quand il déjoua tous ses adversaires et donna la rondelle à Aurel Joliat, mais malheureusement le lancer de l'"atome" frapp. le poteau.

Peu après, Howie fut banni quand il envoya Boucher contre la bande, les Rangers se lancèrent à l'attaque, ayant leur seconde ligne en lice. Somers et Dillon combinèrent pour foncer sur Hainsworth qui bloqua. Lépine et Ti-Georges forment l'attaque du Tricolore, avec Sylvio et Burke sur la défense. Les Rangers forcent toujours, Dillon et Somers sondent Hainsworth qui sauve en chaque cas. Au cours d'une montée, Siebert accroche "Vio" qui va tomber dans le filet et demeure immobile durant quelques instants. Morenz revient et le Canadien a l'avantage d'un homme; il en profite, car au milieu d'une mêlée Wildor Larochelle prend le "rebound" du lancer d'Armand Mondou, qui avait reçu une passe du gros Arthur Lesieur, arrivé ce soir de Providence, pour remplacer Albert Leduc, blessé. Le point de Wildor donna une avance aux hommes de Cecil Hart de 2 points et fut fait comme il ne restait que huit secondes à jouer, soit après 19.52 de jeu. La cloche sonna sitôt après la mise en jeu. Roach eut 6 arrêts et Hainsworth 11.

Deuxième période

Patrick aligne sa seconde ligne au début de cette période, Dillon et Murdoch; Dillon hérite de la rondelle, la ramène dans sa section du jeu et Gagnon la reprend quand il essaie de monter, mais en vain car la défense locale bloque Johnny. Siebert est encore au pénitencier au début, et, jusqu'à son retour, les Rangers envoient la rondelle à l'autre bout de la glace.

Siebert revient, peu après Joliat fait plonger Roach pour bloquer son lancer. Joliat faillit compter sur un "face-off" près des buts locaux, mais Dillon l'accrocha, et ne fut pas puni.

Les frères Cook et Boucher embarquent pour les Rangers, Lépine, Larochelle et Mondou pour Canadiens. Peu après leur rentrée en jeu, le Canadien compte en troisième point quand "Pit" Lépino compte sur son lancer de près, lequel frappe Roach à la poitrine; il tombe sur la glace et la rondelle roule dans le filet après 4.04 de jeu.

Les Rangers, déconcertés par ce point, sont non moins déterminés et essaient de forcer le jeu, mais le "sweep-check" de Lépine au centre et de la mise en échec à rebours par les avants Tricolore, les tiennent en respect. Hainsworth se jette sur la glace pour sauver un point presque certain sur le lancer de Bill Cook.

Patrick envoie Gainor, Desjardine et Keeling sur la glace et Hart y met Morenz, Wasnie et Georges Mantha. Le jeu est très rapide, la rondelle voltigeant d'un bout à l'autre de la glace, mais les buts ne sont pas en danger à cause du bon jeu par les défenses. Wasnie manque le filet, son lancer étant trop haut.

Rangers ont Milks et Johnson sur la défense. Wasnie frappe le poteau de son lancer. Gainor monte, passe à Desjardins, qui lance, Hainsworth bloque, Keeling et Wasnie se bousculent un peu trop dur et sont bannis. Patrick n'a que Siebert sur la défense, mettant Somere, Dillon et Murdoch à l'attaque, tandis que le Tricolore a Joliat et Lépine et Mantha et Burke. Malgré l'attaque déterminée des Rangers, le Tricolore tient bon. Lors du retour des délinquants, Keeling prend sa place sur l'attaque, donnant quatre avants aux locaux et Gus Rivers remplace Wasnie pour Canadien.

Le jeu fut plutôt lent durant quelques instants et lors d'un hors-jeu Patrick changea son équipe complète à l'exception de Roach. Milks et Johnson sur la défense et les trois réguliers sur l'attaque. Lesieur et Burke forment la défense Tricolore et Rivers, Joliat et Gagnon sont à l'attaque. Le jeu est rapide et plein d'entrain, mais sans succès. Morenz, Mantha et Mondou et Larochelle embarquent pour le Tricolore. Le Canadien domine le jeu. Le Rangers fait une montée versles buts Tricolore "Vio" Mantha commit un infraction de la règle contre l'"interférence" et est banni.

"Le gros" Ching Johnson profite de l'absence du joueur Tricolore pour donner un point aux locaux, lorsqu'après une montée, il reprit la rondelle au cours d'une mêlée pour déjouer Hainsworth, après 18.00 de jeu. Encouragés par ce point, les Rangers se lancent de nouveau à l'attaque et Cecil Dillon, la sensation de l'année, prit une passe du petit Somers à la suite de passes entre Boucher et Murdoch, et déjoua Hainsworth, après 56 secondes. Sylvio Mantha revint immédiatement après ce point et fonçait sur Roach comme la cloche sonnait. Hainsworth eut 9 arrêts et Roach 15.

TROISIEME PERIODE

Patrick débuta encore avec sa seconde ligne d'attaque, tandis que le Canadien s'aligna avec Morenz, Joliat et Gagnon. Les locaux forcent le jeu dès le début et vont le porter vers Hainsworth mais en vain. Gagnon sonde Roach à la suite de montées successives, mais Roach sauve en chaque cas.

Johnson prend la rondelle derrière ses filets et monte à toute vitesse, Joliat lui enlève près de la ligne bleue du Tricolore et descend à son tour, mais de nouveau Roach sauve sur le lancer d'Aurèle. Au cours d'une mêlée, devant les buts d'Hainsworth les locaux vinrent près de compter, mais Johnny Gagnon déblaya à temps.

Les deux lignes sont changées après deux minutes de jeu et Lépine, Mondou et Larochelle pour Canadien et les frères Cook et Boucher pour Rangers. Le jeu est rapide, plein d'entrain. Rangers tiennent la rondelle près des buts tricolores mais Hainsworth fait de beaux arrêts sur des lancers de Bun et Bill Cook et un autre de Boucher.

Les Rangers ont quatre hommes à l'attaque et continuent de foncer jusqu'à ce qu'un hors-jeu les arrête. Alors les lignes se changent de nouveau. Larochelle, Mondou et Lépine contre Dillon, Somerz, et Murdoch. Le jeu ne ralentit pas et continue à une allure forcenée. Johnson monte mais Burke lui fait rater son lancer. Les Rangers se massent autour des buts du tricolore.

Arthur Lesieur et Burke montent ensemble, le Rangers n'a personne à son bout de la glace excepté Roach. Burke et Lesieur continuent à une allure très rapide, près des buts. Marty passe à Lesieur et le nouveau venu déjoue Roach, donnant un quatrième point au Tricolore, après 7:43 minutes de jeu.

Quelques secondes plus tard, Lesieur est banni quand il accroche Somers. Patrick envoie les frères Cook et Boucher à l'attaque et ceux-ci forcent le jeu et finissent par recevoir un point quant à la suite d'une mêlée Bill Cook parvint à compter à la suite de passes entre Bun Cook et Frank [illegible] après 10:29 de jeu.

Maintenant c'est au tour des Tricolore à dominer durant quelques instants lorsque Morenz et Ti-Georges chacun leur tour sondent oRach qui bloque. Le jeu va et vient d'un bout à l'autre de la glace. Morenz part derrière ses buts pour faire une de ses fameuses montées, Keeling l'accroche et est banni.

Siebert monte bout en bout de la glace, il passe Mantha, Burke le heurte mais il reprend la rondelle, avance sur Hainsworth, mais Georges sauve. Lépine sonde Roach mais ce dernier tient bon. Siebert est banni lorsqu'il tasse Ti-Georges sur la bande. Les Rangers ont deux hommes à la clôture et le Tricolore se lance avec frénésie, tmais Dillon annule bien leurs efforts par un "poke-check" puis il prend la rondelle et perd du temps. Malheureusement, Lesieur est banni compensant pour un des absents, et les Rangers se lancent de nouveau.

Johnson monte, contourne les buts du Tricolore, mais il n'y a personne pour recevoir sa passe. Hainsworth bloque un lancer à bout portant de Bill Cook. Après du jeu très vif et fatiguant, les lignes sont changées et le jeu reprend à une allure aussi brûlante. Les [illegible] semblent déterminés à égaliser mais les Canadiens sont aussi résolus à gagner.

Canadien n'arrête pas de son côté. Au cours d'une mêlée près des buts du Tricolore Dillon prend la rondelle dans ses mains et est banni. Peu après le départ de Dillon, Aurel Joliat monta avec "Pit" Lépine et près des buts locaux, l'"atôme" donna la rondelle au gars de Sainte-Anne de Bellevue qui prit Roach en défaut, après 17.29 de jeu. Siebert fut [illegible] peu après la reprise du jeu quand il accrocha Morenz comme Howie était presque dans le filet avec la rondelle, malgré que les règles demandent une majeure en pareil cas, il ne reçut qu'une mineure.

Le Canadien continue à attaquer ayant encore un avantage réel et la cloche sonna comme Johnson montait vers les filets des visiteurs. Roach eut 6 arrêts et Hainsworth 12.

Rangers		Canadiens
Roach	Buts	Hainsworth
Seibert	Défense	S. Mantha
Johnson	"	Burke
Boucher	Centre	Morenz
Bill Cook	Aile	Gagnon
Bun Cook	"	Joliat

Subs. Rangers: Milks, Gainor, Murdoch, Keeling, Desjardins, Somers, Dillon, Brennan.

Subs. Canadiens: Mondou, Wasnie, Lépine, Larochelle, Munro, Geo. Mantha, Rivers, Lesieur.

Arbitres: Stewart et Hewitson.

Première période

1-Canadiens, Gagnon 14.22
2-Canadiens, Larochelle (Mondou, Lesieur) 5.29
Punitions: W. Cook, Morenz, Siebert.

Deuxième période

3-Canadiens, Lépine 4.04
4-Rangers, Johnson 13.56
5-Rangers, Dillon (Murdoch, Boucher) ..... .56
Punitions: Wasnie, Keeling, S. Mantha.

Troisième période

6-Canadiens, Lesieur (Burke) 7.43
7-Rangers, W. Cook (F. Cook, Boucher) 2.45
8-Canadiens, Lépine (Joliat) 7.00
Punitions: Lesieur 2, Keeling, Siebert, Dillon.

THEATRE DE LA SEANCE DE BOXE DE CE SOIR AU NATIONAL

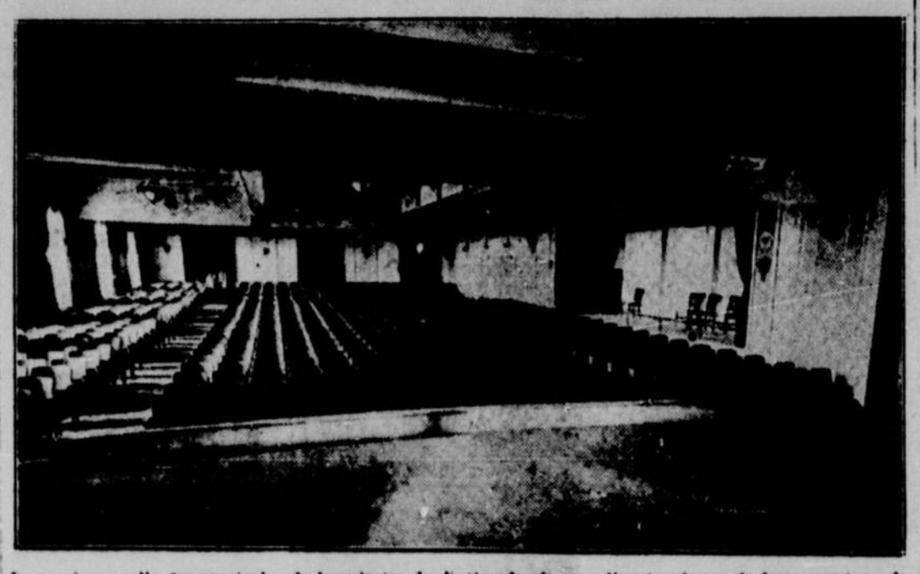

La spacieuse salle des spectacles de la palestre du National, où aura lieu la séance de boxe amateur de ce soir. (Cliché O. Allard, 1557 Mont-Royal Est).

Position des clubs de la N. H. L.

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Toronto	12	9	5	83	65	29
Canadien	10	11	4	50	57	24
Américain	9	11	6	48	63	24
Montréal	7	14	4	69	77	18

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Rangers	16	5	5	77	45	37
Chicago	8	8	9	39	46	25
Boston	7	8	9	61	51	23
Détroit	9	12	4	45	63	22

Parties de jeudi, le 21 janvier:

Toronto vs Canadien,
Montréal vs Détroit,
Chicago vs Américain.

LES EPERVIERS L'EMPORTENT SUR LE BOSTON

BOSTON, 20.—Les Bruins ont dû capituler devant les Black Hawks, qui ont pris à eux seuls la deuxième place de la division américaine de la N.H.L., lorsque le club de Chicago triompha des protégés de Ross, par le score de 3 à 2, hier soir. C'était la première victoire des Hawks sur le Boston, cet hiver, et c'est Cook, qui donna le point victorieux aux visiteurs sur la fin de la troisième période. Thompson était revenu dans le filet des Bruins de même que Shore sur leur défense, mais le premier pouvait difficilement se mouvoir dans son filet et c'est ce qui explique les points comptés contre lui par Wentworth et Lowery, dans la première période. Alignement et sommaire:

Chicago		Boston
Gardiner	Buts	C. Thompson
Wentworth	Défense	Shore
Boucher	"	Hitchman
T. Cook	Centre	Weiland
Holmes	Ailes	Clapper
March	"	A. Cook

Substituts du Boston: Barry, Chapman, Toubey, Galbraith, Burke, Owen, Foster.

Substituts du Chicago: Ripley, Couture, Shea, Abel, Ingram, Lowrey, P. Thompson, Graham.

Arbitres: Rodden et Cameron.

Première période

1-Boston, Galbraith (Burke) .. 8.25
2-Chicago, Wentworth, (Shea) 4.29
3-Chicago, Lowrey (Thompson, Ingram) 6.39
Punition: Boucher.

Deuxième période

Pas de point.
Punition: Graham.

Troisième période

4-Boston, Burke 8.52
5-Chicago, T. Cook (March).. 5.06
Punition: Shore.

PARTIES D'HIER

N. H. L.

Canadiens 5, Rangers 3.
Toronto 11, Américains 3.
Chicago 3, Boston 2.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse 2, Détroit 2.
Pittsburgh 2, London 1.

LIGUE INTERCOLLEGIALE

McGill 2, Toronto Varsity 2.

SENIOR N.O.H.A.

Cobalt 6, Haileybury 5.

SENIOR O.H.A.

Port Colborne 3, Hamilton 2.

HOCKEY MARITIME

Port Elgin 2, Mount Allison U. 1
Halifax 4, Kentville 0.
Charlottetown 4, Moncton Maple Leafs 0.
Annapolis 2, Middleton 0.
Berwick 2, Aylesford 1.

PARTIES DE CE SOIR

LIGUE RAILWAY-PHONE
C.N.R. vs Northern.
C.P.R. vs Bell.

LIGUE INTERNATIONALE
Cleveland vs Windsor.

LIGUE CAN.-AMERICAINE
New-York vs Philadelphie.
Jarry et Frère vs Omer DeSerres.
Crane vs Forest Frères.
Magasins A. et P. vs Laiterie Mile End.

LIGUE INDEPENDANTE
St. Raphaels vs West Enders.
Stanstead Grads vs Westmount.

Pas de carte à Paddock !

LOS ANGELES, Ont., 20.—Charley Paddock, de Pasadena, Cal., reconnu autrefois comme le coureur le plus rapide du monde, s'est vu refuser une carte d'entraînement par les officiers de la division du Sud du Pacifique de l'Union Athlétique Amateur. On croit que le nom de Paddock est rayé de toute compétition athlétique.

Les officiers n'ont pas voulu faire de commentaires, mais l'addock attribue ce refus aux films de cinéma qu'il a faits dans le passé.

La France au lac Placide

PARIS, 20. — Les athlètes français qui prendront part aux Jeux Olympiques d'hiver à Lake Placid, en février, s'embarqueront pour les Etats-Unis, aujourd'hui, à bord de l'Ile de France. Le Dr Lacq, président de la Fédération française de ski, sera en charge du contingent.

ANECDOTES DE HOCKEY

(Par Jimmy Thompson)

La renommée de Georges Owen, étudiant de Harvard, n'a pas gâté son éclat comme sportsman.

"Je reçois plus de réclame du hockey que d'aucun autre sport, auquel je me suis encore adonné", déclare George Owen, joueur de défense des Bruins et regardé comme le plus grand des athlètes parfaits, jamais produits par la fameuse université de Harvard. "Le hockey procure cette vigueur complémentaire, qui manque aux autres amusements, "ajoute l'ancien joueur de football du "Crimson". Naturellement, j'ai toujours aimé jouer au football, mais ce jeu ne se peut comparer au hockey comme producteur de sensations. Le hockey, par sa vitesse et sa rudesse, s'incruste jusque dans votre moelle, et je connais certains joueurs vétérans, que l'âge forcera bientôt de se retirer de la glace, mais qui, j'en suis sûr, continueront de jouer, entre eux, des parties d'amis pendant une couple de décades". Owen a brillé comme coureur sur piste, joueur de hockey, de football, de baseball, pendant qu'il était à Harvard, et, en été, il travaille pour une maison de finance.

McGILL ANNULE AVEC VARSITY

L'Université de Toronto a fait joute nulle de 2 à 2 avec l'Université McGill dans la première de deux joutes, dont l'une à Montréal celle d'hier et une autre à Toronto, pour le championnat intercollégial du Canada au jeu de hockey. La seconde joute aura lieu le 30 janvier prochain. Le nombre de points enregistrés décidera du championnat.

McGill, le champion de l'an dernier, a gardé la supériorité du jeu pendant toute la partie. Le premier point ne fut compté que vers le milieu de la seconde période, alors que Smillie du Toronto était au pénitencier. Kenny Farmer fit une course d'un bout à l'autre de la patinoire et compta. Varsity, compta dans la troisième période, alors qu'il y avait deux hommes au pénitencier et que McGill était à court d'un équipier. Smillie qui avait compté ce point se vit aussitôt relancé par Ward qui compta sur une passe de Farmer puis Stewart égalisa le score, en comptant seul le deuxième point de Toronto.

McGill ira-t-il à Lac Placide ?

Le docteur Bell n'a pas voulu dél'équipe de hockey de McGill, a annoncé hier, qu'il avait reçu du comité olympique l'invitation d'aller jouer deux matches d'exhibition au lac Placide, les 5 et 6 février.

Son club rencontrerait l'équipe olympique canadienne et celle des Etats-Unis.

Le docteur Bell na pas voulu déclarer si l'invitation sera acceptée disant que la réponse serait dictée par les joueurs qui devront d'abord considérer leurs études.

Le major Stuart Forbes a aussi déclaré que McGill rencontrerait probablement l'équipe olympique de Winnipeg, au Forum, à la conclusion de l'Olympiade.

LES LEAFS ONT SU PROFITER DES "BREAKS"

TORONTO, 20.—Les Maple Leafs de Toronto, profitant de la blessure de Worters, gardien de buts des Américains, au commencement de la deuxième période, quand il fut frappé accidentellement à un genou et remplacé par Shields, dans le filet, ont écrasé les joueurs d'Eddie Gerard, par le score de 11 à 3. L'étoile de la partie fut sans contredit Charlie Conacher, dont le tir fut foudroyant, et qui compta cinq points en plus de contribuer à un sixième. Malgré la blessure de Worters, cependant, Eddie Gerard croit qu'il pourra reprendre son poste pour la prochaine partie. Pour les visiteurs, Tommy Filmore et Bert McInenly, rejetés du club Détroit, ont été les pointeurs, et ils ont joué une excellente partie. Alignement et sommaire:

Toronto		Américains
Chabot	buts	Worters
Levinsky	déf.	Dutton
Day	déf.	Ayres
Primeau	centre	Burch
Conacher	aile	Lamb
Jackson	aile	McInenly

Subs. Toronto: Clancy, Horner, Bailey, Finnigan, Gracie, Darragh Blair.

Subs. New-York: Brydge, Shields, Himes, Filmore, Kilrea, Jeremiah, McVeigh.

Arbitres: Mallinson et Cleghorn.

Première période

1. Conacher—Day 5.32
2. Toronto—Day (Primeau, Jackson, Conacher) 8.05

Punitions: Jeremiah, Conacher.

Deuxième période

3. Toronto—Conacher (Jackson) .. 2.10
4. Toronto—Conacher (Levinsky) .. 1.33
5. Toronto—Gracie (Blair) .. .32
6. Toronto—Levinsky (Blair) .. 2.49
7. Toronto—Finnegan (Clancy) 1.04
8. Américains—McInenly 6.08
9. Américains—Filmore (McInenly) .. .26

Punitions: Clancy.

Troisième période

10. Toronto—Conacher (Primeau) .. 1.14
11. Américains—Filmore (Himes) .. 2.11
12. Toronto—Cotton 4.05
13. Toronto—Blair 5.00
14. Toronto—Conacher (Jackson) .. 4.02

Punitions: Levinsky, Finnegan.

Syracuse défait l'Olympic

DETROIT, 20.—Les Stars de Syracuse ont battu les Olympics de Détroit par le score de 3 à 2 dans une des parties les plus erratiques et les plus rapides de la saison. Les locaux n'avaient pas Venne dans leurs buts, ce dernier souffrant de grippe et étant remplacé par Clark, qui ne fit pas trop mal.

Alignement et sommaire.

Syracuse		Détroit
Grant	buts	Clark
Hughes	déf.	Rockburn
Savage	déf.	Peters
Palangio	centre	Newman
McBride	aile	Gagné
Clark	aile	Gillie

Subs. Syracuse: Teasdale, Waite, Markle, Drouillard, Howe, Martin, Downie.

Subs. Détroit: McCabe, Hay, Gilhooley, Goldsworthy, Herberts, Steele, Tabor.

Arbitres: Laflamme et Traub.

Première période

1. Syracuse—Drouillard (Savage) .. 3.40

Punitions: Gilhooley, Teasdale, McCabe (majeure), Downie (majeure).

Deuxième période

2. Syracuse—Martin (Waite) .. 6.10
3. Détroit—Hay (Peters) 1.45
4. Syracuse—Clark (Palangio) 2.10

Punitions: Rockburn 2, Waite, Downie.

Troisième période

5. Détroit—Herberts (Newman) .. 13.35

Punition: Savage.

Pittsburg défait London

LONDON, Ont., 20. — Les Jaquettes Jaunes ont battu les Técumsehs dans un match de la ligue Internationale, hier soir, par le score de 2 à 1. London n'a pas encore gagné une seule partie avec le Pittsburg, cette saison, et ce n'est qu'hier qu'ils comptèrent leur premier point contre l'agile gardien de buts du Pittsburg.

Alignement et sommaire:

Pittsburg		London
Cox	Buts	Stuart
Fraser	Défense	Holway
Matte	"	Hicks
Fields	Centre	Carrigan
Gregg	Aile	Queeneville
Proudlock	"	Neville

Subs. Pittsburg: Romnes, Barton, Rodden, Arbour, Dunning, Berlett, Locking.

Subs. London: Huard, Pettinger, Groh, Heffinger, Schneider, Reinikka.

Arbitre: Guy Smith.

Première période

1-Pittsburg, Romnes (Locking) 17.15
Punition: Rodden.

Deuxième période

2-London, Neville (Quenneville) 2.15
3-Pittsburg, Fields (Gregg).. 13.39
Punitions: Locking, Romnes, Groh.

Troisième période

Pas de point.

LE CLUB DUVERNAY

Ce soir à 8 h. 30 p.m. il y aura grande assemblée générale du club de raquettes Duvernay, au local du dit club au No 4675 Saint-Dominique. Tous les membres sont priés d'y assister. Les messieurs, les dames et demoiselles sont tous invités.

S'adresser au 1er vice-président, Paul Charbonneau, 4675 Saint-Dominique.

CONCOURS UNIQUE DE HOCKEY ORGANISE PAR LA "TURRET"

Pas moins de $15,000 en argent seront donnés aux meilleures réponses du concours de l'Impérial Tobacco Company. – Les grandes lignes de l'entreprise.

Maintenant que le hockey est arrivé à son maximum d'intérêt et que les huit équipes de la National Hockey League s'engagent dans la deuxième moitié de la campagne vers la conquête du championnat et de la coupe Stanley, quatre-vingt-dix pour cent de la population du Canada suivent les parties avec un intérêt exceptionnel et il n'est pas d'amusement plus plaisant, sauf celui de voir les parties elles-mêmes, que d'analyser la forme et compiler les records des clubs. Dans ces circonstances, et devant la lutte corsée que se livrent les trois équipes canadiennes, le concours de hockey des cigarettes TURRET devrait être une entreprise gigantesque.

Le hockey, qui est le véritable jeu national du Canada et de beaucoup le sport le plus populaire, d'une côte à l'autre, fournira à ses innombrables supporteurs une occasion de transformer leurs théories en des données pratiques par l'entremise d'un concours de prévision, annoncé aujourd'hui, par l'Imperial Tobacco Company, fabricants des cigarettes Turret. Ce concours implique une somme de $15,000, couvrant quelque chose comme cinq cents prix en espèces, qui seront distribués aux amateurs de hockey, qui auront correctement, ou quasi-correctement, deviné le total au pointage des équipes de la ligue Nationale au cours de la présente campagne. C'est de beaucoup le plus riche concours du genre jamais organisé en Canada et, vu les bases nationales sur lesquels il repose, il aura une immense répercussion.

Le concours Turret est assez simple dans ses principes, car on en a éliminé les éléments, propres à jeter la confusion parmi les concurrents. Il consiste à supputer le nombre global des points, qui seront compilés par chacune des équipes de la National Hockey League, durant le présent concours, indépendamment des séries de détail. Vu que l'entreprise est lancée au moment que les clubs du circuit Calder entrent dans leur deuxième moitié, la tâche de prévoir le total des "goals" de chacun est simplifié dans une large mesure et les concurrents ont déjà une excellente chance de tabler leurs pronostics.

ON LE SUSPEND POUR LA VIE!

ED. TELLIER

Edouard "Red" Tellier, de l'équipe du M.A.A.A., champion canadien au rugby, a été suspendu pour la vie et ne pourra plus jouer dans le rugby organisé au Canada.

Tellier avait attaqué de façon brutale et sans être provoqué le joueur Gilhooley, des Roughriders de Régina, à la fin de la partie finale pour le championnat du Canada, le 5 décembre dernier. Tellier avait déjà été suspendu pour une offense semblable auparavant.

STATISTIQUES DE LA LIGUE STARR

Les joueurs de la ligue Starr se font une lutte des plus acharnées pour la première position chez les compteurs. Beauchamp des Ateliers est toujours bon premier, avec 6 points, mais les autres le suivent de près et pas moins de sept joueurs sont égaux en deuxième position avec quatre points.

Il a été compté dans les parties du circuit Starr 52 points à date, et sur ce nombre 39 le furent sur des passes, fait qui prouve que le jeu d'ensemble est en honneur dans la ligue.

Chez les gardiens de buts Gagnon et Lavelle sont égaux avec 5 points contre eux en 7 parties et L'Archevesque, Gagnon et Lavelle ont blanchi leurs adversaires chacun 3 fois.

Position des gardiens de buts:

	P.	J.	P.C.
Trépanier, Saint-Stanislas	.	2	.
Gagnon, Sainte-Hélène	.	7	5
Lavelle, Saint-Viateur	.	7	5
L'Archevesque, Ateliers	M.	6	3
McDougall, Papineau,	.	5	6
Keyes, Papineau	.	2	2
Bernier, Saint-Stanislas	.	3	9
Bird's, Saint-Vital	.	6	14

Nombre de minutes en punition par club:

Saint-Viateur	46
Saint-Vital	42
Ateliers, M.	48
Sainte-Hélène	52
Saint-Stanislas	52
Papineau	60

Position des compteurs:

	P.	Ass.	To.
Beauchamp, At. M.	5	1	6
St-Michel, At. M.	4	0	4
J. Bird's, Saint-Vital	3	1	4
D. Caron, St-Viateur	3	1	4
Martel, Ste-Hélène	3	1	4
Alarie, St-Stanislas	4	0	4
Hébert, St-Vital	3	1	4
Guay, St-Stanislas	2	2	4
Page, St-Viateur	3	1	4
More, Ste-Hélène	2	1	3
Hills, At. Mon.	1	0	1
Goulin, St-Stanislas	2	0	2
Grossman, Papineau	2	0	2
Lamarche, St-Viateur	2	0	2
Laplante, St-Vital	2	0	2

Ont chacun un point ou un "assist": Provost, Chartier, Duquette, Marotte et Ranger du Saint-Stanislas; Shaugnessy, Goldner, G. Mullins, M. Mullins et Boyle du Papineau, Delaney, D. Gratton, H. Caron, J. P. Gratton et Jarry du Saint-Viateur, Gingras et Corbeil du Sainte-Hélène, M. Paquette, Berthiaume, Colvey, Taugher du Saint-Vital.

LUTTE AU GYMNASE BEAUCHESNE, CE SOIR

Un bon programme de lutte de cinq rencontres sera offert aux habitués du Gymnase Beauchesne, 1174 rue Beaubien Est, près de Christophe Colomb, ce soir.

Aurèle Lebel et Jean Lanoix, qui firent un match mouvementé et brutal au possible, mercredi dernier, dans une rencontre de 45 minutes, lutteront dans le match principal, de 2 dans 3 à finir. Il va sans dire qu'il y aura de l'action dans cette rencontre et les gens qui aiment la lutte rude et dure seront servis à souhait.

L'agile lutteur acrobate, Bill O'Brien, s'attaquera au vaillant Rod Bell dans la semi-finale de 45 minutes ou une chute; ces deux hommes intéresseront certainement par leur manière toute spéciale de lutter.

Trois bonnes préliminaires compléteront cet excellent programme; dans le 30 minutes ou une chute, Jean Lagacé fera face à Ernie Lelièvre et l'on peut s'attendre à voir un rude combat car Lagacé n'y va jamais de main morte et Lelièvre ne s'en laissera certainement pas imposer. Dans le 20 minutes ou une chute, l'agile Johnny Bélanger aura comme adversaire Pit Goyer, de St-Laurent, un jeune qui promet beaucoup et se dit prêt à rencontrer tout homme de sa classe. Il en aura plein les bras dans la personne de Bélanger.

20 minutes ou une chute, Young Sonnenberg, l'homme au dangereux coup de bélier, fera les frais du match d'ouverture contre J. L. Marchand. Cette rencontre vaudra plus que la peine d'être vue et il faudra arriver de bonne heure pour ne pas la manquer.

Voici le programme au complet:

20 minutes ou une chute:
Young Sonnenberg, 144 lbs, vs J. L. Marchand, 150 lbs.

Johnny Bélanger, 143 lbs, vs Pit Goyer, 147 lbs.

30 minutes ou une chute:
Jean Lagacé, 139 lbs, vs Ernie Lelièvre, 139 lbs.

Semi-finale, 45 minutes ou une chute:
Bill O'Brien, 145 lbs, vs Rod Bell, 140 lbs.

Finale, 2 dans 3 à finir:
Aurèle Lebel, 164 lbs, vs Jean Lanoix, 175 lbs.

L'arbitre sera Ernest Boucher. La soirée commencera à 8.15 et les portes seront ouvertes à 7.15 heures.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.00
Ligue Ch. de Fer — Téléphone
Prix: 75c et 50c (Taxe comprise)
Jeudi, 21 janv., à 8.30 p.m.
TORONTO
vs
CANADIENS
Places debout . . . . $1.00 et $1.25
Entrée générale 50
Taxe comprise

GARDEZ TOUJOURS DU
BRANDY
HENNESSY
À PORTÉE DE LA MAIN
EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

Frank Hoey s'inscrit dans le marathon annuel de raquettes

FRANK HOEY S'INSCRIT DANS LE MARATHON PETER DAWSON

Frank Hoey, le plus grand coureur à longue distance que Montréal ait produit depuis le fameux vétéran Edouard Fabre, qui se mit en évidence il y a déjà plusieurs années, en accomplissant des exploits extraordinaires, sera de nouveau un inscrit au marathon de raquettes Peter Dawson, de 200 milles, lorsque celui-ci partira de la ville de Québec à une semaine de dimanche, alors que les coureurs se disputeront les différentes parts de la bourse de $4,000, dont est doté ce marathon. Il est aussi fort possible que Hoey, le vainquer de cette course l'an dernier, soit grand favori cet hiver et remporte la part du lion de cette riche bourse offerte par MM. Sam et Allan Bronfman, de la Distillers Corporation.

L'inscription de Frank Hoey a été reçue hier par le promoteur Armand Vincent, et Hoey a affirmé lorsqu'il apporta son inscription qu'il était dans la meilleure des conditions physiques. Frank Hoey portera dans cette course, les couleurs de la Maison Forest Frères, qui se distingue dans ces derniers temps dans les cercles sportifs, ayant aussi une équipe de hockey, qui fait sensation dans les cercles amateurs. Hoey fait son entraînement à Montréal même, et, bien que depuis quelque temps, il ait eu très peu de facilité à s'entraîner sur la raquette, il fait cependant tous les jours de longues courses sur les routes environnantes, et a exprimé la confiance de pouvoir abattre son propre record de 26 heures, 43 minutes qu'il établit l'an dernier. Il est âgé de 26 ans, et en parfaite condition.

Hoey est devenu un coureur de renom grâce aux marathon de raquettes Green Stripe et de course à pied Peter Dawson des années passées. Absolument inconnu, n'ayant aucune expérience, il s'inscrivit au marathon de raquettes Green Stripe, il y a deux ans et surprit tous les experts en finissant en troisième position, immédiatement après Fabre et Granville. Sa condition fut telle qu'il fut immédiatement reconnu par les experts comme une future étoile. L'été suivant, Hoey prit part au marathon préparatoire à la course à relais de 500 milles, et remporta facilement la victoire, et lors de ce grand marathon, se classa huitième en compagnie de Phil Granville. L'hiver dernier, il s'inscrivit de nouveau au marathon de raquettes, et faisant preuve d'une vitesse phénoménale, dès le début, fut continuellement en tête du peloton. Il termina la course avec plus d'une heure d'avance sur le vétéran sud-africain, Arthur Newton, et bien qu'il soit encore évident que tous deux renouvelleront les hostilités dans le marathon actuel, Hoey est de nouveau favorisé. Il est aussi anxieux de venger sa défaite aux mains de Fabre et Granville, il y a deux ans. Ces deux derniers sont aussi inscrits à ce marathon, mais les positions sont renversées avec celles d'il y a deux ans et Hoey est gros favori contre ceux-ci. Hoey finit en quatrième position avec le diminutif Ollie Wanttinen, dans le marathon de l'été dernier.

L'inscription de Hoey est la plus importante à date au marathon, et porte le nombre des inscrits à 15, mais un grand nombre de coureurs, ayant affirmé qu'ils prendraient part à ce marathon, n'ont pas encore apporté leurs inscriptions de sorte que le total s'élèvera rapidement d'ici à quelques jours.

La finale du concours de beauté afin de choisir une Reine qui accompagnera les coureurs le long du parcours aura lieu ce soir, au Théâtre Palace. Les éliminations ont réduit le nombre des concurrents à quatre qui sont Mlle Lillian Lévesque, Mlle Violet Wheeler, Mlle Mabel Ellis et Mlle Alice Wood. La gagnante de ce soir sera couronnée Reine du Marathon Peter Dawson.

OMER DESERRES VS JARRY & FRERES, CE SOIR, A L'ARENA

La ligue Commerciale offrira un autre bon programme, ce soir, à l'Aréna Mont-Royal.

8 heures: Jarry et Frères vs Omer De Serres.

9 heures: Crane vs Forest et Frères.

10 heures: Magasins Atlantic et Pacific vs Laiterie Mile End.

Les champions de l'an dernier, le Jarry et Frères élimineront-ils, le Omer De Serres, ce soir. Le brillant jeu de ses porte-couleurs, Rivest, Ethier, Bélanger, Donnelly, Tobie Raymond, Cadorette les place favoris. Cependant, la tâche sera ardue, car le De Serres a du sang nouveau sur l'équipe en Tally Lanthier et Dollard Larochelle, qui ont renforci ce club de cent pour cent. Ces deux clubs sont habilement pilotés par deux gérants renommés, Liège Gervais et Bill Brosseau. Ces deux gérants, après avoir fait partie nulle, 1 à 1, dans la ligue Mont-Royal, dimanche dernier, seront encore aux prises, ce soir.

Si ce soir, les clubs Jarry et Frères, Forest et Frères et Crane remportent une victoire ou font partie nulle, ils seront presque certains de participer au détail, qui commencera dans trois semaines.

Le Crane et le Forest et Frères se disputeront la deuxième position. Le club perdant devra reculer d'une place. Ces deux équipes sont d'égale force, le Crane se guidant sur l'expérience et sur un bel ensemble, et le Forest et Frères, sur la rapidité de ses jeunes joueurs. Le Forest et Frères étant seulement dans sa première année d'existence, mérite certainement des félicitations, pour sa brillante tenue dans la ligue Commerciale. Willie Walker et Raymond de l'Université de Montréal sont deux joueurs qui rendent de grands services à leur équipe.

La rencontre Laiterie Mile End contre les Magasins Atlantic et Pacific sera la dernière rencontre au programme. Quoique ces deux équipes ne furent pas toujours victorieuses, ils sont les dures à battre et donnent toujours au public, du beau jeu. Le A. et P. est éliminé du détail, mais encore capable de montrer sa force et qu'il fut malchanceux.

Les trois parites seront dirigées par Léo Heffernan.

LE PLUS ALERTE AT HLETE DU MONDE

Frank Wykooff, détenteur du record mondial des 100 verges en 9 2-5 secondes, qui pointe la piste du stade olympique de Los Angeles, sur lequel il courra l'été prochain, lors de l'Olympiade.

BALLON AU PANIER A LA PALESTRE

Quoique les rencontres de ballon au panier, jouées samedi dernier dans le gymnase du National, ne furent pas annoncées dans les journaux de la semaine dernière, une foule nombreuse fut témoin de deux parties très intéressantes.

Dans la première joute les juniors du National, qui rencontraient les joueurs de la Central Y.M.C.A. ont été défaits par le score 26-21 après avoir livré une lutte mouvementée à leurs adversaires.

La deuxième partie alignait les hommes de l'équipe intermédiaire de la Central Y.M.C.A. contre les équipiers du National intermédiaire. Cette rencontre fut des plus contestées et ce n'est que dans les dernières secondes de la partie que les porte-couleurs du National sont parvenus à prendre le dessus. Ils ont défait les visiteurs par le score 25-23. Cette joute fut parfois très rapide et à maintes reprises les joueurs se sont attiré, par leur jeu brillant, les applaudissements des spectateurs.

Si, depuis l'ouverture de la Montreal Basketball League, les juniors du National ne furent pas très heureux dans leurs rencontres, les joueurs intermédiaires du National ont au contraire, remporté deux victoires sur les deux parties jouées à date.

Samedi soir prochain, 23 janvier, à 8 heures P.M. précises, les joueurs de ballon au panier du National recevront les équipiers de la succursales Nord Y.M.C.A. La première partie alignera les juniors de la North Branch Y.M.C.A. contre ceux du National. Dans la deuxième joute, les intermédiaires de la même association seront opposés à ceux du National.

Il est à espérer que les amateurs de basketball continueront tout comme ils l'ont fait pour la ligue intérieure, à venir encourager les joueurs du National.

REPRISE CE SOIR DU MATCH CHAMPIONNAT AU JEU DE DAMES

Les supporteurs de Tanguay et Deslauriers s'attendent à du gros jeu ce soir, à l'Assistance Publique.

LA PARTIE COMMENCERA A 8 HEURES

Les nombreux partisans de Marcel Deslauriers, champion mondial, et d'Alfred Tanguay, aspirant au titre, seront en nombre ce soir, à l'Assistance Publique, pour la reprise des hostilités. On prévoit des foules à chaque séance, car en plus des partisans proprement dits, tous les connaisseurs du damier s'intéressent à ce grand combat, et quant aux amateurs en général, ils ont là une aubaine qu'ils ne voudraient pas manquer.

On discute fort sur la première partie laquelle pose un gros point d'interrogation à tous les intéressés. La foule de dimanche dernier fut enchantée de la démonstration par les deux maitres, et tous exprimèrent leur satisfaction à la sortie. C'est qu'en effet, ils ont reçu pour leur argent et amplement, la partie ayant été conduite de main de maître, avec fermeté et sans faiblesse. Et pourtant, ce n'est que le début, et la continuation de la lutte soulève une animation générale.

Il n'y a pas à en douter, avec chaque partie, le jeu deviendra plus corsé, chaque adversaire ayant intérêt à étudier son vis-à-vis avec de nouvelles stratégies, et il suffirait qu'une réussisse pour influencer considérablement le résultat final. Or, c'est la tactique qui sera employée, et pour bien se rendre compte de ce grand match, il est essentiel d'en suivre toutes les séances, afin de suivre le travail qui sera mis en oeuvre en vue d'en arriver à l'objectif, le point vulnérable de l'adversaire. Un seul mouvement différent, à une certaine phase, changerait toute la suite du jeu, et à partir de ce moment, la démonstration n'aurait plus de comparaison avec la partie précédente.

Les deux camps sont des plus confiants, et les prétentions qui ont précédé le match n'ont rien perdu de leur vigueur. Ce sera donc un rendez-vous général à l'Assistance Publique, ce soir, car si nous sommes en période de guerre, les caractères belliqueux présentent tous une bonne humeur apparente, n'attendant toutefois que le moment d'applaudir à un résultat attendu. Et qui voudrait manquer ce moment-là?

Quelques paris furent engagés, avant la partie de dimanche, pour des sommes légères, le champion étant favori à 5 contre 3 pour ces petits montants. Ces discussions individuelles furent réglées privément et très à l'amiable, mais ceci dénote avec quel entrain on prend le présent match.

On est prié de prendre note que les renseignements sur la partie ne sont pas donnés par téléphone. Inutile de déranger les organisateurs qui sont asses occupés autrement, et le plus sûr moyen est d'assister à la partie. Nous faisons exception, il va sans dire, pour les damistes de la province, dont les appels sont toujours les bienvenus.

Dimanche matin, MM. J. O. Gagné, propriétaire du New Wellington, à Sherbrooke, s'apprêtait à prendre la route de Montréal avec MM. Pepin et Joncas, mais la température d'hiver les empêcha d'exécuter leur programme. Ils souhaitent bon succès au match.

Je reçois également une note appréciative de M. Jos. Palin, secrétaire du Club Orléans, de Newport, Vt. Concernant la demande spéciale de M. Palin, nous pouvons lui dire qu'il aura satisfaction sous peu.

Les bons souhaits aux deux adversaires furent donnés généreusement par les orateurs de la première séance. Le président St-Jean, l'échevin Demers, MM. O. Tremps et Léopold Houlé eurent un bon mot pour chacun. Et de même le président Corbeil qui ne trahit sa préférence que très délicatement, s'étant surtout appliqué à reconnaître la bonne organisation de l'événement. M. Aug. Perrault, gérant de Tanguay, gratifia l'assistance d'un franc éclat de rire lorsqu'il exposa ses souhaits sans équivoque, et M. Alb. Ethier, gérant de Deslauriers, lui remit la politesse dans le même esprit. Chacun a donc fait son devoir.

Les principales clauses des règlements furent expliqués pour l'information générale, et en plus, un tableau spécial fut installé donnant pour la première fois le temps des joueurs, à différentes phases. La chose est fort appréciée, de même que le fonctionnement d'un deuxième damier démonstrateur, à l'arrière de la salle. Le secrétaire de la Ligue d'Amérique avertit ensuite qu'un coup de cloche, au cours de la joute, indiquerait une demande de silence, et comme résultat, la cloche fut silencieuse.

Plusieurs visiteurs étaient présents, dont MM. Horace Dufresne et P. A. Lamarre, de St-Laurent; Rod. Ritchot, Frs Fortin, J. B. Spénard, L. Guay, et D. Labrecque, de St-Jean; M. Béchard, de Rouses Point. Nos amis de St-Jean en ont profité pour renouveler leur affiliation à la Ligue d'Amérique, dont M. Fortin est un officier honoraire. Ils nous ont transmis immédiatement leur invitation pour les premiers beaux jours de la prochaine saison, afin d'être les premiers servis.

Inutile de dire que leur demande sera prise en sérieuse considération, dès la prochaine assemblée. Nous les en remercions d'ailleurs chaleureusement.

Un coup de téléphone de l'hon. Fernand Rinfret nous avise que nous serons honorés de sa visite au cours du match. L'invitation a d'ailleurs été très appréciée.

L'échevin Adolphe L'Archevêque avait un engagement pour dimanche dernier, mais il fera en sorte de venir assister à une rencontre.

M. Irénée Vautrin, M.P.P. promet qu'il fera son possible pour être des nôtres, d'ici les prochaines séances. C'est donc dire que nos invités sont très intéressés dans cet événement.

Le chanoine J. A. Mousseau nous souhaite grand succès pour ce tournoi, et regrette fort que ses occupations l'empêchent d'y assister.

Il dirigera le club Manhattan

Jim McCarthy, un fameux joueur de lacrosse d'il y a vingt ans, vient d'être nommé gérant du club Manhattan qui fera partie, l'été prochain, de la ligue internationale de lacrosse intérieure. McCarthy jouait pour Shamrock en 1912 et 1914 et il était le seul joueur capable de couvrir Ambroise Degray et Eugène Gauthier, le "petit démon" du National.

LE TENNIS

CHAMPIONNAT INTERIEUR

Voici les rapports de la première journée du championnat canadien de tennis intérieur:

R. Murray bat R. J. Dawes, 6-0, 7-5.

D. P. Hatch bat Léo Boucher, 4-6, 8-6, 6-3.

L. Watt bat W. M. Hodgson, 6-4, 6-2.

George Lott défait G. R. Gordon, 6-1, 9-7.

Roland Longtin défait T. T. Arnold, 6-4, 6-0.

Berkeley Bell bat Gerald Wayland 6-1, 6-0.

Marcel Rainville défait Leslie Clegg, 6-1, 6-1.

Henri-Paul Emard, bat R. H. Cleveland, 6-1, 6-2.

Fritz Mercur bat C. Flodd, 6-2, 6-1.

Emile Durand défait A. L. S. Mills, 6-3, 6-8, 9-7.

J. Gilbert Hall bat Jim McDougall 6-1, 6-3.

F. Broida bat Jacques Demers, 6-3, 4-6, 6-4.

W. Thompson défait G. H. Wanstall, 6-4, 6-4.

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Staples 1ère ronde

A 10 heures: C. G. Plimpton, Boston, contre D. C. Drummond.

A 11 heures: G. A. D'Arcy, Boston, contre W. S. Sutherland, Berkeley Fall, Austin, contre Henri-Paul Emard.

A 12 heures: Roland Longtin, contre F. Broida, Boston, George Lott, Chicago, contre W. Thompson, Boston.

A 1 heure: Dan Hatch, contre Laird Watt, Gilbert Hall contre le gagnant Plimpton-Drummond.

A 2 heures: Charlie Leslie, contre J. Nichols, Boston, Fritz Mercur, Bethleem, contre le gagnant D'Arcy-Sutherland.

A 3 heures: R. Murray contre le gagnant Leslie-Nichols.

A 4 heures: Marcel Rainville contre Emile Durand.

Doubles

Gilbert Hall-Fritz Mercur, contre Léo Boucher-Jacques Demers.

Henri Laframboise-C. B. Gordon, contre W. Thompson-F. Broida.

A 5 heures: Berkeley Bell-Charlie Leslie contre Louis Robert-H. Grier, R. J. Dawes-W. Hodgson contre A. L. S. Mills-R. Cleveland.

A 6 heures: George Lott-Marcel Rainville contre L. Clegg-J. McDougall, A. C. Dunlop-G. Grier contre Dan Hatch-Emile Durand.

A 7 heures: C. G. Plimpton-G. A. D'Arcy contre L. Watt-R. Murray, H. P. Emard-R. Longtin contre J. Nichols-G. H. Wanstall.

M. Victor Robert élu trésorier de l'Association Provinciale

M. Victor Robert, sportsman bien connu dans les cercles de baseball et du hockey, a été nommé trésorier de l'Association Provinciale de hockey. Le bureau actif de direction de ce puisant circuit est maintenant au complet. Lors de la première séance des élections, le président Ernest Comte avait formulé la demande de lui donner le privilège de choisir un trésorier. Les directeurs l'ont félicité de son choix lors de la dernière assemblée car M. Victor Robert est d'une intégrité absolue et tres actif. Le bureau de direction au complet est maintenant comme suit: Président: Ernest Comte; Vice-président: Georges Lacombe; Secrétaire: Rosario Ménard; Trésorier: Victor Robert; Directeurs: MM. Almanzor Boyer de Valleyfield; M. Hogue de Sainte-Thérèse; J. H. Pepin de Montréal.

Bien que ce nouveau circuit soit en opération depuis environ un mois, les clubs qui en font partie ont déjà bénéficié des avantages qu'il apporte.

Dimanche dernier trois des clubs receveurs furent en mesure de recevoir les clubs visiteurs, quoique la température n'était pas propice pour ce sport. Le résultat des joutes fut comme suit:

Valleyfield: Voltigeurs 1, Millionnaires 1.

Boucherville: Chagnon 2, Peter's Tea Room 0.

Sainte-Thérèse: Maison Hogue 0, Café Saint-Jacques 2.

Ces résultats ont beaucoup affecté le classement des clubs qui est maintenant comme suit:

RECEVEURS

	G.	P.	N.	Pts
Boucherville, (Chagnon)	3	0	0	6
Ste-Thérèse (M. Hogue)	2	1	0	4
Valleyfield (Voltig.)	0	2	1	1
Sault-aux-Récollets	0	0	0	0

VISITEURS

	G.	P.	N.	Pts
Café St-Jacques	1	0	1	3
Millionnaires	1	1	0	2
Peter's Tea Room	1	1	0	2
Gagnon	0	1	0	1
St-Paul de la Croix	0	2	0	0

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison MA 6611

14 COMBATS AU NATIONAL, CE SOIR

Tout est prêt pour la grande séance organisée par les boxeurs amateurs du National, sous la direction de leur professeur Eugène Brosseau, et devant avoir lieu à la Palestre de la rue Cherrier, ce soir.

Quatorze combats sont au programme, dont cinq rencontres principales: douze associations sont représentées comme suit: National, 5; Belding-Corticelli, 5; Verdun Boxing Club, 3; Association Ste-Brigide, 3; Y. M. H. A., 2; C. P. R. A., 2; Y. M. C. A., 2; et C. P. Mile-End, Griffintown B. C., C. P. St-Zotique, Westward A. C., et Alpine A. C., un représentant chacun.

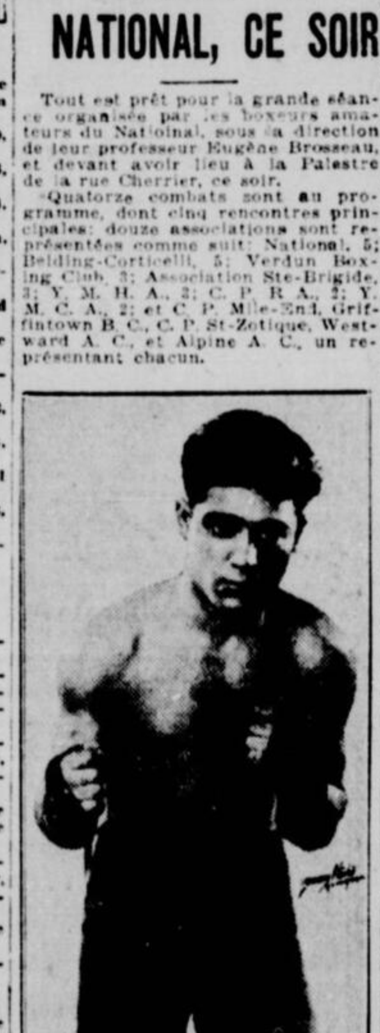

L. GRECO

Les organisateurs ont eu le plaisir de recevoir une demande insistée de billets, mais il y a encore de bonnes places disponibles et on peut se les procurer en s'adressant à la Palestre.

La rencontre principale sera celle de Greco, du National, contre Keller de Belding-Corticelli, champion du Canada, et les autres combats à surveiller particulièrement seront les suivants. 108, Green vs White; 85, Côté vs Taylor; 110, Meloche vs Elacqua; 112, Bergamo vs Martin.

Les officiers en charge seront: Gilbert Latour, maître de cérémonie; J. L. Racine, annonceur; R. Godin, J. MacDonald et E. H. Bourdon, chronométreurs; Albert Hotte, J. Clickman, E. Métivier, Berth Light, R. Lirzin, J. Philips, E. Boucher, et Bert Schneider, arbitres; Paul Rocheleau, Henry Azeff, A. Durocher, J. Hutchins, Boby Leitham et A. Chêné, juges; A. A. Lefebvre et Gaston Demers, médecins; G. Sauvé, H. Auger, G. Ménard, F. Fortin et P. Desruisseaux, officiers; P. Lefebvre, marqueur; D. White, représentant de l'Union des Athlèques amateurs.

La soirée commencera à huit heures et quart précises, et les organisateurs se permettent de compter sur la ponctualité des athlètes comme celle des spectateurs.

Il y aura certainement foule au National, ce soir.

Les débuts d'un nouveau promoteur de lutte, le 27

Un nouveau promoteur de lutte, M. René Julien, est actuellement à l'oeuvre, préparant le programme de sa première séance qu'il présentera le 27 courant au local de l'International Sporting Club, dont le local est situé rue Sainte-Catherine près de Saint-André.

M. Julien a l'intention de débuter par un coup de maître et il ne néglige rien afin de voir à compléter un programme de premier choix pour la circonstance. Il a déjà plusieurs étoiles sous contrat et il sera probablement en mesure d'annoncer son programme au complet d'ici quelques jours.

Le local ou aura lieu la séance est l'un des plus spacieux à Montréal. Il a une capacité de plus de 2,200 sièges, ce qui veut dire qu'il peut accommoder près de 2,500 amateurs. Il a été construit selon les plans les plus modernes et ne manquera pas de surprendre les nombreux amateurs qui l'envahiront lors de la première séance du promoteur Julien.

LONDOS-ZAHARIAS SUR L'ECRAN AU LOEW'S

Actuellement, on présente au théâtre Loews un film, qui représente d'une façon vivace une rencontre entre Jim Londos et Georges Zaharias, laquelle eut lieu la semaine dernière à Toronto. Il y a de la réalité et de la vie dans cette pellicule, que tous les amateurs de lutte ne manqueront pas de voir se dérouler dans toute son intégrité sur l'écran du Loews.

PORTLAND, Ore., 20. — Johnny Hansen, Portland, bat aux points Tony Portillo, Seattle, 6; Johnny Spencer, Seattle, bat aux points Cyclone Page, New-York, 6.

LIGUE DE L'EST

Une assistance-record, qui avait pratiquement rempli l'Aréna de l'Académie Roussin, a été témoin de deux magistrales parties de hockey de ce circuit.

Dans la première joute, le Pointe-aux-Trembles réussit à vaincre le Dupéré Frères par le score de 3 à 1. A cause de l'inclémence de la température, l'on dut s'attendre à une glace très molle. La rondelle, par ses bonds irréguliers, empêchait les combinaisons d'être effectives et donnaient la frousse aux gardiens de buts. Sur ce dernier côté le gardien de buts des Dupéré ne put contrôler par deux fois des lancers du milieu de la glace, la rondelle déviant de sa course, chaque fois, pour se loger facilement dans les filets à l'avantage des Pointe-aux-Trembles. Durant cette joute, le Pointe-aux-Trembles affirma une supériorité plutôt relative. Toutefois les points de B. Armand et Bourgeois furent de toute beauté. Dans la seconde joute, les Cultivateurs du Nord annulèrent avec le Charlemagne. Il n'y eut aucun point durant cette partie. S'acclimatant mieux avec l'état piteux de la glace, les joueurs de ces derniers clubs donnèrent une exhibition plus émouvante et contestée. L'enthousiasme de la foule fut à son combre devant les beaux exploits des deux premiers clubs de la Ligue. Les deux parties furent dénuées de rudesse, l'arbitre H. Lépine n'accordant que dix punitions pour toute la soirée. En somme, ce fut une belle soirée très bien réussie et les commentaires sur la Ligue de l'Est étaient des plus favorables pour l'avenir.

PREMIERE PARTIE

Pte-aux-Trembles 3		Dupéré Fr. 1
Bonin	buts	Desrochers
Murphy	déf.	Marchand
Laberge	déf.	Dufresne
A. Boulet	centres	McDuff
R. Boulet	ailes	Archambault
Berthelet	ailes	Guertin
Bourgeois	subs	B. Armand
Marin		Majeau
Galipeau		Sullivan
Williams		Dion
Rocheleau		Bordeleau

Première période

1. Pte-aux-Trembles—Pilon .. 1.30

Deuxième période

Dupéré Frères—B. Armand .. 9.00
Pte-aux-Trembles—Bourgeois . 5.00
Pte-aux-Trembles—Berthelet . 2.00

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Bordeleau, Marin, Armand et Murphy.

DEUXIEME PARTIE

Cult. du Nord 0		Charlemagne 0
Bourdon	buts	Deschamps
Larose	déf.	Séguin
Dionne	déf.	Perreault
Mercier	centres	F. Dumais
Hamelin	ailes	A. Dumais
Chartier	ailes	Bourdon
Clermont	Subs.	Beauchesne
Laframboise		Caron
Bolduc		Gratton
Lafortune		Chartier
A. Vanier		

Première période

Aucun point.

Deuxième période

Aucun point.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Laframboise, A. Dumais, Clermont, Mercier 2, Séguin.

Arbitre: Hector Lépine.

Chronométreurs: Michel Cadorette et Robert Charlebois.

A MIAMI

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: 1. Pop Gaffney 108, Mills, 5.90, 2.30; 2. Please 111, Robertson 2.10; 3. Mordrom 106, Graft. Temps 1.12 2-5. Dress Ship, Euro ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 2 furlongs: 1. Mike Reynolds 117, Fronke 68.50, 16.60, 6.70; 2. Hildur Rock 117 Clelland, 14.40, 5.70; 3. Rome Vennie 117, Riley, 3.70. Temps .23. Sarsita, King Hollis, Sandas Pal, Okapi, Black Andy ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Parnell Bound 111, Catrone, 4.70, 2.90; 2. Hamilton 110, Lewis 2.90; 3. Mhileaway 111, Gialoni. Temps 1.13 1-5. Backwoodsman, Peggs Pride, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — Un mille: 1. Arras 108, Mills, 12.20, 4.00, 2.60; 2. Hibala 112, Kelsay, 3.70, 2.40; 3. Repentance 105, Callahan, 2.10. Temps 1.30 3-5. Rip Van Winkle, Royal Ruffian, Knowltop ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Regula Baddun 112, Kelsay, 9.10, 4.30, 2.90; 2. Bay Angon 112, Riley, 3.80, 2.40; 3. Sobieha 110 Long 2.40. Temps 1.13. Celsus, Mareve, Thursday, Homework ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 7 furlongs 1. Dr Syntax 110, Garner, 3.10, 2.50, 2.10; 2. Miss Tulsa 113, Finnerty, 2.80, 2.30; 3. Prepare 114, Mann, 2.30. Temps 1.29 2-5. Iron Czar, Lucky Jack, Herkimer ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — Un mille 1. Lucky Racket 105, Renick, 9.70, 6.20, 4.10; 2. Mae Sweep 105, Mills, 5.10, 3.10; 3. Deserve 110, Phillips, 6.40. Temps 1.43. Loyal Princess, Miss Ida, Lady Blue, Jane Mc, Ever Faithful, Catherine Fox ont aussi couru.

COMBATS D'HIER

INDIANAPOLIS, 20.—Henri Firpo, Louisville, Ky., bat aux points Bud Saltis, Chicago, 10; Charley Elety, Muncie, Ind., bat aux points Sailor Kiski, Worcester, Mass., 10; Jack Malone, Indianapolis, et Al Holder, Worcester, Mass., annulent, 6.

LOS ANGELES, 20.—Ceferino Garcia, Manila, P.I., terrasse Alfredo Gaona, Mexico, 4; Armando Santiago, Cuba, arrête "Cyclone" Frankes, Los Angeles, 6; George Hansford, Los Angeles, bat aux points Benny Garcia, Santa Paula, Mexico, 6.

SOUTH BEND, Ind., 20.—Nick Elleuwood, Ft Wayne, bat aux points Bud Jones, South Bend, 10; Jimmy Lomberson, Laporte, Ind., bat aux points Billy Locks, South Bend, 8.

WEST PALM BEACH, Flo., 20.—Mickey Cohen, Denver, bat aux points Willard Brown, Indianapolis, 10; Roy Mitchell, Centralia, Ill., et Jackie Shupack, Newark, N.J., annulent, 10.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: 1. The Okah 112, J. Neel, 2.40, 2.60, 2.40; 2. Outer Harbor 114, Anderson 11.40, 5.80; 3. Mavro 114, Sylvestre 3.20. Temps 1.13 2-5. Brinkley, Top Cloud, o-Fortunate Mann, Battler o-Harold, Ormont, Florence Dolan, o-Campus Capers, Outery, Gold Bet ont aussi couru.

o—Champ.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Monde 102, G. Elston 17.20, 7.80, 4.40; 2. o-Andora 104, J. Neel, 5.20, 4.20; 3. Belleveitornot 117, H. Thomas 2.60. Temps 1.13 2-5. Yarrow, Brinmey, Harry Kuhns, Polyfon, Fiala, o-Rock Reef, o-King Haima, Helen Virginia, Unlucky ont aussi couru.

o—Champ.

TROISIEME COURSE. — 1 1-16 mille. 1. Peasant Maid, L. Whitacre 146.80, 34.00, 12.60; 2. Jack Berry 113, C. Meyer 5.60, 4.20; 3. Perfect Play 112, J. Niel, 3.80. Temps 1.48 2-5. Salya Hour, Evelyn L., Joan G. o-Flag Lieutenant, Flying Wings, Mac Fogle, o-Na Edar, Ethel Gallager, o-Albazano ont aussi couru.

o—Champ.

QUATRIEME COURSE. — 2 furlongs: 1. o-Marion E. 105, Garrity, 10.80, 5.20, 2.80; 2, Miss Hutcheson 115, Dickie 5.20, 2.80; 3. Friend John 118, Lilly 3.80, Temps .24. Modern Ace, Sunny Flower, Fountain, Evicted, Lonesome Flory, Major Gomez, o-Moms Polly, Madame B. C., o-The Hub ont aussi couru.

o—Champ.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille 1. Lucky Tom 105, Pascuma 4.60, 3.00, 2.80; 2. Spring Steel 112, G. Arnold 4.60, 4.00; 3. o-Colonial Belle 106, 3.40. Temps 1.38 4-5. Ever Gold, o-Louis Merryman, Clodo, o-Crystal Prince, o-Sand Wrack, a-Quando, Simple Singer, Thundertone, Prince Farthing ont aussi couru.

o—Champ.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs 1. Deceptive 103, Baptiste 16.80, 8.60, 3.60; 2. o-Run On 108, Magner 8.20, 3.80; 3. Nim The Nymph 107, G. Elston 3.20. Temps 1.16 1-5. Tarpon, Overboard, Bright Knot, o-Ken Kling, o-Dollays Baby, Gefferola, High Pockets, Prometheus ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: 1. Bel O'Scotland, G. Elston 10.60, 4.60, 4.00; 2. Kitty Wilkins 108, James 10.00, 6.00; 3. Miss Mac 103, Tinker 7.40. Temps 1.47 4-5. Bunthorne, o-Big Doug, Lucky Drift, o-Trompe of Dawn, Lady Sweet, o-Potfull, Don T., Dixie Dan, The Duke ont aussi couru.

o—Champ.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE, 2 furlongs 1. Lucy Meniffe, 116, Louman, 8-1, 3-1, 8-5; 2. Spero 116, Critchfield 2-1, 1-1; 3. Georgia Lily, 116, Seybold, 2-1. Temps .24. Fannie Brice, Chilly Maid, Buette UYvette V., Polymera, White Bud, My Joanne, Flying Vote. Ezela ont aussi couru.

Mutuel: 17.20, 8.20, 6.00—4.40, 4.20—6.00

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. Mordaw 100, Rose 2-1, 4-5, 2-5; 2. Running Girl, 108, Louman, 5-1, 5-2; 3. Mueller 101, Seybold 1-2. Temps 1.09. Fe Compton, Infishot, Arrogant, Miss Mary Lou, Pere Noel, Black Flyer, Thistle Dick ont aussi couru.

Mutuel: 6.40, 5.20, 3.60—27.00, 13.40—4.40.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. Carloman 113, Lipiec, 5-1, 2-1, 1-1; 2. Jan 108, Meade 4-5, 2-5; 3. Melva Rose 111, Holland 5-1. Temps 1.10. Paddy Flaherty, Ma Sun, Haldale, Johnny Campbell, Sun Baver, Ruth Marie, White Basket, Damocles, Officer ont aussi couru.

Mutuel: 15.40, 7.80, 4.80—5.40, 3.60—13.00.

QUATRIEME COURSE, un mille et 50 verges: 1. Sun Meddler 108, Gilbert, 5-1, 2-1, 1-1; 2. Justiciary 106, Roderick, 3-1, 8-5; 3. Lady Viola 103, Vail 2-1. Temps 1.48 2-5. Arcad'an Flag, Sam Slick, Queen Towton, Hernan Cortez, Swarm, Red Likker ont aussi couru.

Mutuel: 11.00, 5.40, 3.60—5.40, 3.60—7.00.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Jack Collins 110, Ensor 4-5, 1-3, 1-6; 2. Gay Party 101, Roderick 2-1, 1-1; 3. First Mission 112, Meade, 66-5. Temps 1.14. Fair Jack, Medicine Bow, Racketeer, Sunny Bob, Howee, Brookside ont aussi couru.

Mutuel: 3.00, 2.60, 2.40—4.80, 3.80—6.60.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Ragiel 109, Gilbert 2-1, 7-10, 1-4; 2. Hold On 106, Roderick 8-5, 1-2; 3. Night Tears 116, Moore 1-5. Temps 1.50 1-5. Golden Sandals, Judge Bartlett ont aussi couru.

Mutuel: 6.20, 2.60—5.40.

LUTTES D'HIER SOIR

WORCESTER, Mass., 20. — Gus Sonnenberg, Boston, bat Marin Westenberg, Tacoma, Wash., 23:00 (Westenberg se blesse en plongeant dans les cables; Leinnart Anderson, Seattle, tombe Pat Reilly, San Francisco, 28:35; George Zarynoff, Russie et Charlie Hansen, New-York, annulent, 30:00; John (Casey) Kazanjian, Californie, renverse Eddie Elsner, Texas, 12:07.

CHICAGO, 20. — Rudy Dusek, 213, Omaha, défait George Zaharias, 238, Denver, en (32:05 et 12:35; Milo Steinborn, 228, Allemagne, défait Frank Bornowicz, 211, Pologne, décision, 30.00; Earl McCready, 239, Omaha, jette Floyd Marshall, 221, Californie, 11:04; Gino Garibaldi, 218, Italie, jette Hans Bauer, 208 Allemagne, 12:41; Jack Smith, 212, Chicago, défait Paul Harper, 210, Texas, décision, 20.00.

BALTIMORE, 20. — Ray Steele, Californie, tombe Dick Daviscourt, Californie, 40.00; George Kotsonaros bat Joe Shimkus, défaut (Shimkus ne peut continuer après chute sur le parquet. Fred Grubmier défait Scotty MacDougal (MacDougal disqualifié pour rudesse); Cy Williams et Mike Romano annulent, 30:00; Oke Shikima tombe Benny Ginsberg, 12.30.

NEW-YORK, 20.—Sam Stein 200, Newark, N.J., jette Sailor Jack Lewis, New Mexico, 23.16, Dr. Ralph Wilson 206, Philadelphie, jette Taro Miyaki 190, Japon, 26.43, Jim McMillen 215, Illinois, jette Nazarino Poggi 198, Italie, 23.07, George Calza 220, Italie, tombe Joe Cox 210, Kansas City, 19.30. Kola Kwariani 218, Russie, tombe Gene Bruce 202, Finlande, 18.20.

NEW-HAVEN, Conn., 20.—Dick Shikat 218, Philadelphie, tombe Matros Kirilenko 214, Russie, 36.14. Sandor Szabo 205, Hongrie, défait Jack Hurley 206, New-York par défaut, (Hurley ne peut continuer après chute sur le parquet. Leo Pinetzki 275, Pologne, renverse Vanka Zelesniak 212, Russie, 17 secondes; Paul Favre 216, France, bat John Maxos 205, Grèce, décision, Fritz Keey 212, Allemagne, tombe Frederico Carone 200, Italie, 11.36.

A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE, $500, A réclamer, 9 ans et plus, 5 1-2 furlongs: 1. Peenzie Belle 99, Coucci 3.60, 2.40, 2.40; 2. Cherokee Maid 105, Cochlin 2.80, 2.60; 3. Miss Fashion Plate 112, Porter 4.60. Temps 1.08, x-Theolex, Bruni, Colonels Daughter, Parisette, x-Miss Mona, Toto, Blue Horizon, x-Alice Catalan et Miss Fountain ont aussi couru.

x-Champ.

DEUXIEME COURSE, $500, A réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs: 1. Morshion 112, Coltiletti, 2.80, 2.20, 2.20, Miss Cheyenne 103, King 3.80, 2.60; 3. Starference 111, Matt 2.80. Temps 1.12 2-5. Shasta Broom, Long Run, Panda et Judge Austin ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, $500, A réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs: 1. Umpire 104, Tremayne 7.40, 3.80, 3.20; 2. FrontMan 104 Reno 3.80, 3.; 3. The Whip 104, Coucci $4. Temps 1.27. King At Arms, x-Busy Seth, Deep River, Shorty O., x-Time Shot, x-Macon, Captain Gilbert, Bright Comet et Chatter ont aussi couru.

x-Champ.

QUATRIEME COURSE, $700, Hurry On Handicap, 3 ans, 5 1-2 furlongs: 1. a-Burton Agnes 102, Tremayne, 2.60, 2.20, 2.20; 2. Sharp Toughts 120, Moore, 2.40, 2.60; 3. a-Joe Flores 108, Fischer 2.20. Temps 1.06. Durango, Gallinetta, John Bane et El Cajon ont aussi couru.

a-Entrée écurie Pasadena.

CINQUIEME COURSE, $500, A réclamer, 3 ans, 6 furlongs: 1. Bay Rose 105, Sylvia 9.20, 5.00, 2.00; 2. Marvina 101, Tremayne 4.80, 3.20; 3. Boocap 103, Soucci 2.40. Temps 1.15 1-5. Fair Boy, Facchina, By Wire, Happy Fellow, Lord Vale et Captain Danger ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, $500, A réclamer, 4 ans e tplus, 1 1610 mille: 1. Scimitar 112, Arnold 3.20, 2.60, 2.20; 2. Old Times 106, Knapp 13., 3.00; 3. Annan 110, Ewing 2.20. Temps 1.47. Royal Doulton, Speedy Al et Kehukai ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, $500, A réclamer, 4 ans et plus, 1 1-4 mille: 1. Brown Master 104, Smith 35.60, 8, 4.; 2. Torch 108, Cochlin 3.20, 2.40; 3. Dee John 106, Tremayne 3.20. Temps 2.09. Northern Water, Chilly Flight, Moses, Nihil, Hootinany, Single Step et Umbrian Princess ont aussi couru.

SNOOKER AU LAVAL

Après qu'une entente ait été conclue par le trio éligible, qui comprenait O. Chenier, P. Mooney et A. Courteau, que le vainqueur d'entre eux remplacerait Alph. Saint-Jean, clui-ci cédant sa place en vrai gentilhomme. Ce geste sportif de Saint-Jean fut très apprécié et démontre une fois de plus l'amitié qui règne parmi les contestants. Ce fut d'abord Mooney qui fut vaincu et ensuite, Chenier, ce dernier ne fut pas plus chanceux et il faut dire que Coureau jouait en vrai champion.

Courteau jouera contre le représentant de la salle Gérard au Laval la joute devant commencer à 8 heures. Nous savons tous que le représentant du Laval a conquis le titre de champion de Montréal l'an passé et Courteau se fait fort de conserver ce titre encore cette année, à vous, amateurs, de venir l'encourager à la salle de billard Laval, 361 Sainte-Catherine Est.

L'entrée est gratuite.

Millionnaires à Sorel

Le club de hockey Millionnaires se rendra à Sorel dimanche le 24 janvier pour jouer contre le club de hockey Balmoral. A cette occasion, le club Hockey Millionnaires organise une excursion par autobus. Le départ se fera à 10 heures et 30, au club des Millionnaires, 329 Sainte-Catherine Est. On pourra s'adresser au personnel du club pour ses billets et leur prix.

AUX JOUEURS DU CLUB HOCKEY MILLIONNAIRES

Le gérant J. Pepin du club Hockey Millionnaires invite tous ses joueurs pour vendredi soir à 8 heures et 30, au club des Millionnaires, pour affaire importante.

PATINEUSES CANADIENNES AU LAC PLACIDE

Les 4 dames qui représenteront le Canada dans les épreuves de vitesse en patins aux jeux Olympiques d'hiver au Lac Placide sont: Mmes Lela Brooks Petter, Hattie Donaldson, Jean Wilson et Géraldine Mackie. Ces patineuses qui prendront part aux épreuves de vitesse des 500, 1000 et 1500 mètres ont été désignées par les autorités de l'Association amateur des patineurs de vitesse de l'Ontario.

TOURNOI DE BADMINTON

Pas moins de 600 entrées ont été reçues pour le tournoi annuel de volant (badminton) pour le championnat, qui sera débattu à partir de samedi de cette semaine dans le local spacieux du 65ème Régiment, Avenue des Pins. Le pairage des joueurs se fera ce soir, et demain, nous serons en mesure d'annoncer la liste des concurrents dans l'ordre qu'ils joueront.

KANSAS CITY, 20.—Hymie Wiseman, Des Moines, bat aux points Lew Pacion, Kansas City, 10; Cris Pineda, Kansas City, bat aux points Harry Pierro, Chicago, 10.

Pas Facile à Battre?

FRANK HOEY, MONTREAL

Frank Hoey, Montréal, est le Champion du Monde de la raquette, en vertu de sa victoire dramatique en février 1931, quand il gagna l'épuisant Marathon à raquettes Green Stripe de 200 milles de parcours et reduisit le record détenu jusque là par le vétéran, Edouard Fabre, par 7 heures, 35 minutes et 5 secondes. Hoey se fit connaître comme coureur en prenant huitième place dans la Course à Relais Peter Dawson 1930, et quatrième place dans la course de 1931. On considère Hoey un des meilleurs coureurs professionnels de longue distance du Canada, et, luttant contre le choix des meilleurs coureurs du monde, on le choisit comme gagnant probable des honneurs cette année—

Pas facile à battre!

Dans tous les essais des juges compétents pour determiner la qualité, le goût et la valeur du bon vieux whisky, le Peter Dawson est toujours sûr d'obtenir une place au premier rang. Gagnant de nouveaux amis chaque année, il s'est fait reconnaître comme le vétéran éprouvé avec la qualité fine et la valeur exceptionnelle qu'on ne saurait améliorer.

Pas facile à battre!

PETER DAWSON SPECIAL WHISKY

FLACON DE 13 ONCES $1.75

BOUTEILLE DE 26 ONCES $3.35

Propriétaires
PETER DAWSON Limited Dufftown & Glasgow Scotland

NOTRE DOLLAR CONTINUE DE S'AFFERMIR. — WALL STREET IRREGULIER. — MONTREAL PLUS FERME

POTINS DE LA RUE

La rapidité des avances enregistrées à Wall Street ce matin, ne tarda pas à susciter d'abondantes prises de profits et plusieurs stocks ne tardaient pas à perdre une partie de leurs avances initiales. Sur le milieu du jour, le ton du marché était irrégulier.

Les activités étaient moins nombreuses ce matin sur la Bourse et le Curb de Montréal, mais les prix étaient plus fermes.

Nous conseillonsqs damapawa Nous continuons de conseiller de profiter des moindres affermissements pour effectuer des prises de profits. Il vaut mieux dans les circonstances actuelles se contenter de petits profits.

Il faut continuer de surveiller le marché des obligations. Tout mouvement ascendant sur ce marché devrait être suivi par un mouvement similaire sur le marché des valeurs boursières.

Le retrait d'une partie des réserves d'or de la Banque de France, détenues sur le marché de New-York, n'aurait aucun effet sur les marchés monétaires.

Il y eut 751 faillites aux Etats-Unis la semaine dernière, soit une légère augmentation comparé au total de la semaine précédente.

La tenue actuelle du marché indique une absence de liquidations forcées. A moins de nouvelles défavorables, le marché devrait demeurer stable, si non à la hausse.

Tout semble indiquer que les négociations se prolongeront encore quelque temps à la conférence de Chicago. Le retard apporté dans le règlement de cette question ferroviaire ne doit pas être considéré comme défavorable.

L'incertitude qui continue d'exister en ce qui regarde la situation internationale est une des causes de l'irrégularité actuelle du marché.

L'indice des emplois a été plus élevé aux Etats-Unis durant le mois dernier, d'après le rapport qui vient d'être publié. La plus forte augmentation enregistrée aurait eu lieu dans l'industrie de l'automobile, ce qui doit être interprété favorablement, à cause des répercussions probables sur l'industrie de l'acier.

Les chargements des wagons outre-frontière durant la semaine se terminant le 9 janvier accusent une augmentation élevée, mais cette augmentation saisonnière est moins élevée qu'on ne l'espérait dans les cercles.

Le taux élevé de l'intérêt payé par la ville de New-York sur les emprunts à court terme indique dans quelle impasse se trouvent actuellement plusieurs villes des Etats-Unis.

L'émission de $15,226,000 d'obligations de la ville de Montréal, lancée hier, est assurée d'un franc succès, si l'on en juge par le total des souscriptions enregistrées durant la première journée. Plus de $3,770,000 d'obligations, 4 ans, ont été vendues durant la seule journée d'hier et une bonne tranche de l'émission de 11 ans a été souscrite. La Metropolitan Life Insurance a enregistré la plus forte souscription, en acquérant $1,000,000 d'obligations, échéant le 15 décembre 1941. Nul doute que l'exemple donnée par cette importante compagnie sera immédiatement suivi par d'autres compagnies. Le syndicat en charge de cette émission, parait entièrement satisfait des résultats obtenus durant la première journée. En temps normal, une forte portion de cette émission aurait été absorbée par le marché américain, mais comme ce marché est pratiquemet fermé, le marché canadien doit seul absorber cette offre. Le succès de cette émission contribuera à affermir notre crédit à l'étranger et particulièrement aux Etats-Unis, déjà nous voyons notre dollar s'affermir de plus en plus et hier n'accusait-il pas un gain de 1 centin sur le marché des changes étrangers de New-York? Le succès de l'émission du Nouveau-Brunswick et de celle de l'Emprunt de Service National, a certes été bien à l'étranger.

Le fait que ni le capital ni les intérêts de la présente émission de la ville de Montréal, ni de celle du Nouveau-Brunswick ne sont payables en fonds américains, ni même de toutes autres prochaines émissions qui seront lancées au pays, doit être interprété favorablement, à cause que le paiement des intérêts sur ces émissions n'affecteront pas notre situation monétaire.

L'empressement du public à répondre à l'offre actuelle n'est aucunement surprenant, quand l'on sait que ces obligations rapportent 6 pour cent, ce qui constitue un des meilleurs rendements, tout en comportant les garanties d'un placement de tout repos.

Canada Cement vient de publier son rapport annuel. Ce rapport financier est très favorable, si l'on tient compte des condoitions déprimantes qui ont sévi durant le cours de 1931. Nos lecteurs trouveront, ci-contre, tous les principaux détails concernant les opérations de cette compagnie l'an dernier. M. J. D. Johnson, président, dans ses remarques aux actionnaires, attire leur attention sur le fait que la position liquide de cette compagnie s'est considérablement améliorée l'an dernier, malgré la période difficile traversée. Le capital net d'exploitation est en effet de 1-2 million de dollars plus élevé que celui de 1930. Comme le fait remarquer le président de cette compagnie, le volume des nouvelles affaires enregistrées durant 1931 a été moins considérable que durant l'année précédente, mais le complément des commandes antérieures exécutées durant l'an dernier a permis à cette compagnie de maintenir ses profits à un niveau, qui se compare favorablement avec ceux de 1930. Les usines de cette compagnie ont fonctionné à environ 60 p.c. de leur capacité en 1931, ce qui doit être considéré comme satisfaisant, si l'on tient compte de la forte dépression des affaires.

La vogue des obligations depuis l'avènement de 1932 doit être interprétée favorablement. La plupart des valeurs sur le marché des obligations de New-York ont accusé de beaux gains durant la première quinzaine de cette année, mais depuis lundi de cette semaine, ce marché a une tendance à l'irrégularité. Les valeurs des Cies de chemins de fer qui avaient eu beaucoup de vogue précédemment paraissent quelque peu délaissées, ce qui n'est pas sans influer sur toute la liste. Les controverses et les retards apportés dans la solution du fameux problème de la baisse des employés ferroviaires sont la cause des mouvements variés de ce groupe. Les conditions techniques de ce marché paraissent toutefois meilleures. Il est important qu'elles le soient à cause des prochaines finances qui seront effectuées sous peu par les municipalités, le gouvernement et bon nombre de corporations outre-frontière. Quand l'on songe que le gouvernement américain a l'intention de prélever plus de $4,000,000,000, l'on a une idée des prochaines émissions que le marché sera appelé à absorber. Dans ce total sont compris le montant nécessaire à la formation de la fameuse Corporation Financière de Reconstruction.

Le dollar à 86 3-8 cts

NEW-YORK, 20. — Le dollar canadien continue d'avancer sur le marché des changes étrangers de New-York, Il cotait ce matin 1/16 de 1 centin plus haut à 86 3/8 cts. La livre sterling s'élevait de 3/8 de et à $3.46 1/4.

THE LONDON LIFE INS. PUBLIE SON 57EME RAPPORT FINANCIER

$95,101,910 de nouvelles polices souscrites en 1931. — Actif global de $72,221,000

TORONTO, 20.— Une nouvelle intéressante sur les activités de la finance et des affaires se révèle dans le 57ième rapport annuel de la London Life Insurance Company. Ce rapport indique un chiffre considérable d'affaires pour l'an dernier et une solide posture.

L'actif a augmenté de $6,875,000 ce qui porte son total à $72,221,000. Les revenus de primes et des intérêts se chiffrent à $17,705,000, soit une augmentation de $1,100,000 pour l'année dernière.

Le taux de l'intérêt gagné sur tout l'actif investi pour 1931, a été de 6.45 pour cent, taux qui subsiste depuis plus de vingt ans.

Comme nos lecteurs pourront le constater ci-contre, le total des nouvelles polices émises en 1931 se chiffre à $95,101,910. Le total des assurances de cette compagnie actuellement en force est de $461,207,000.

Voici comment se repartit l'actif de cette importante compagnie d'assurance: Premières hypothèques sur propriétés, 66 pour cent; obligations et actions-obligations, 20 pour cent; emprunts et gages, 11 1-2 pour cent; item divers, y compris stocks, propriétés, etc., 2 1-2 pour cent. Le fait que sur les placements hypothécaires au montant de $45,200,000 l'intérêt brut passé dû ne se chiffre qu'à $66,076, ou à un septième de 1 pour cent du total, témoigne du bon état des placements.

Les titres de la compagnie ont été évalués sur la base exceptionnellement peu élevée du 31 décembre 1931, et on a affecté assez de réserves de placements pour faire face à tous les excédents d'inscription sur les valeurs du marché.

Cette compagnie a 7 bureaux à Montréal, et fait de très belles affaires dans notre ville, sous la direction de M. Edward E. Reid.

COTE DES CHANGES

Cotes nominales de midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

Câble Monnaie	Pair	Mont.
New-York, dollar	..15 3-8 à	1-2 p.c.
Angleterre, liv. câble	4.866	4.06 1/2
chèque		4.06
France, franc	.0392	4.55
Belgique, franc	.0278	.0322
belga	.1390	.1610
Italie, lire	.0526	.0584
Espagne, peseta	.193	.0977
Suisse, franc	.193	.2256
Hollande, florin	.402	.4660
Norvège, couronne	.268	.22
Danemark, couronne	.268	.2220
Suède, couronne	.268	.2256
Allemagne, reichsmark	.2382	.2740
Tchéco.-Slov., couronne	.0296	0345
Grèce, drachme	.0130	.0150
Brésil, milreis	.3245	.0690
Finlande, mark	.0252	.0195
Chine, dollar, N.K.	.5422	.2830
Pologne, zloty	.112.	.13
Yougoslavie, dinar	.193	.0210
Japon yen	.4985	.4525
Autriche, schilling	.1407	.1620
Mexique, dollar	.4985	

Opinions de Courtiers

Flood Potter and Company: Fil de New-York: A moins que des nouvelles importantes se développent, nous attendons à ce que le marché soit bien tranquille encore avant d'avoir un mouvement à la hausse.

Forget et Forget (De nos correspondants). — L'augmentation des chargements ferroviaires et la nouvelle activité dans l'industrie de l'acier nous font prévoir un meilleur marché pour aujourd'hui.

BOURSE DE MONTRÉAL

Les principaux leaders accusent de légers gains sur le marché local. — Le C.P.R. grimpe à 17 3-8. — Brazilian en vedette. — Echanges moins nombreux sur la Bourse et le Curb. — Can. Cement gagne 1-4 pt. — Titres miniers peu actifs.

Les stocks accusaient de légères avances fractionnelles sur le marché local à l'ouverture de la séance d'aujourd'hui. Les activités étaient moins nombreuses que celles de la veille, en effet, il y eut seulement 2,822 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 3,267 actions la veille durant la même période. Sur le milieu du jour, le ton du marché était légèrement à la hausse.

Brazilian était le leader du jour au point de vue des activités et ce stock débutait 1-2 point plus haut à 12 1-2 et ce midi, il cotait 12 3-4. Les autres services publics étaient de nouveau stationnaires et Montreal Power cotait 38 et Bell Telephone 119.

Le C.P.R. accusait une avance initiale de 3-8 pt à 17 et ce midi il marquait 17 3-8. Nickel gagnait 1-8 point au début à 9 5-8 et deux heures après il cotait 9 3-4.

Cement commun, s'élevait de 1-4 point à 6 3-4. Alcohol s'élevait de 1-8 pt à 1 3-8.

Dominion Steel était ferme à 2. McColl Frontenac cotait 9 7-8.

Le volume des transactions était aussi moins élevé sur notre marché du Curb ce matin, en effet, il y eut seulement 1,129 actions échangées durant tout le cours de la matinée, comparé à 2,364 hier matin.

Les pétroles étaient peu actifs et Imp. Oil passait de 10 1-4 à 10 3-8. Noranda marquait 16 1-4, soit une perte de 25 cents. Siscoe cotait 51 1-2.

Ventes de 10 h à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi—25 à 2 3/4.
Bell Telephone—13 à 119, 2 à 119, 2 à 119, 2 à 119, 1 à 119, 5 à 119, 1 à 119, 20 à 119.
Brazilian—10 à 12 1/2, 20 à 12 3/4, 300 à 12 1/2, 25 à 12 1/2, 1 à 12 3/4, 10 à 12 3/4.
Can. Car priv—5 à 15 3/4.
Can. Cement—25 à 6 3/4, 25 à 6 3/4, 10 à 6 3/4.
Can. Cement priv—2 à 65, 1 à 65, 25 à 65.
Can. Ind. Alcohol A—25 à 1 1/2.
Can. Pacific—30 à 17, 25 à 17, 50 à 17 50 à 17, 30 à 17, 30 à 17 1/4, 1 à 17, 1 à 17 10 à 17, 25 à 17.
Cockshutt Plow—5 à 4 3/4.
Con. Mining—5 à 70, 5 à 70, 4 à 70 1/2, 1 à 71, 5 à 71, 2 à 70 1/2, 1 à 70 1/2.
Dom. Steel & Coal B—200 à 2, 30 à 2 150 à 2, 50 à 2.
Int. Nickel—100 à 9 3/4, 10 à 9 3/4, 15 à 9 3/4, 35 à 9 3/4, 20 à 9 3/4, 5 à 9 3/4, 10 à 9 3/4 10 à 9 3/4.
Lindsay—10 à 8.
Massey-Harris—5 à 4, 10 à 4, 10 à 4.
McColl-Frontenac—5 à 10.
Mont. Power—5 à 38, 50 à 38.
Banque Nouvelle-Ecosse—17 à 274, 7 à 274.

Ventes de 11 heures à midi

Bell Telephone—1 à 119.
Brazilian—40 à 12 3/4, 60 à 12 3/4, 100 à 12 3/4, 40 à 12 3/4, 50 à 12 3/4.
Can. Car priv—5 à 15 3/4.
Can. Pacific—10 à 17.
Cockshutt Plow—10 à 4 1/2.
Con. Smelting—1 à 71, 5 à 70 1/2.
Dom. Steel B—50 à 2, 50 à 2, 25 à 2 25 à 2.
Hollinger—200 à 5.25, 25 à 5.25, 200 à 5.25.
Int. Nickel—5 à 9 3/4.
Massey-Harris—25 à 4, 20 à 4.
McColl-Frontenac—50 à 9 3/4, 50 à 9 3/4.
St. Law. Paper priv—50 à 9.
Banque Nouvelle-Ecosse—10 à 274.

COMMERCE DU BLE EN FRANCE EN 1931

Les arrivages de blé ont été plus élevés au début de l'an dernier.

Paris.—Les statistiques d'importation françaises pour les 4 premiers mois de 1931, font voir une grosse augmentation des arrivages de blé sur la période correspondante de l'année dernière. Ces arrivages jusqu'à la fin d'avril de l'année courante, en effet, ont représenté 6,171,549 quintaux métriques, comparativement à 2,341,042 quintaux pour la même période de l'année dernière. Cette importante augmentation est due au fait que les stocks de blé maintenus en France, qui étaient anormalement élevés l'année dernière, ont été grandement réduits.

Le Canada a bénéficié plus que tout autre pays de l'accroissement des importations. Les arrivages du Dominion durant les quatre premiers mois de 1391 font voir une augmentation de 2,348,148 quintaux sur la même période de l'année dernière—2,804,821 quintaux au lieu de 50,637. Les importations du Canada durant les quatre premiers mois de 1931 ont été supérieures de 110,593 quintaux à celles de toute l'année 1930. Le blé canadien tient une place beaucoup plus large sur le marché français. Pour toute l'année 1930, les importations de blé d'origine canadienne ont constitué 25 pour cent du total, tandis que jusqu'ici cette année, près de 59 pour cent du blé importé en France avait cette origine. Cette augmentation est due dans une grande mesure au ralentissement des arrivages de l'Afrique du nord, mais aussi à la préférence manifestée par les importateurs et les minotiers pour le blé canadien.

Depuis le début de l'année dernière la France a adopté la politique de limiter par différentes mesures législatives le pourcentage de blé étranger qu'il est permis d'employer dans la fabrication de la farine. Cette législation a été adoptée, vu le bas prix du blé étranger, afin de faciliter l'écoulement des très gros stocks domestiques gardés en France à un prix supérieur au coût de production. Le pourcentage de blé étranger autorisé dans la fabrication de la farine panifiable a été réduit à 20 pour cent le 25 juillet dernier.

Ces changements sont effectués par décret sur la recommandation du Ministre de l'Agriculture, et n'exigent pas l'approbation du Parlement.

Il y aura vraisemblablement un ralentissement des importations de blé étranger durant les prochains mois comme résultat de l'arrivée sur le marché des récoltes françaises et marocaine, et d'une autre réduction probable du pourcentage légal de blé étranger. Les importateurs et courtiers, cependant, s'attendent que la demande de blé canadien soit assez stable en dépit de ces éléments. L'on fait remarquer que lorsque le pourcentage de blé étranger est bas, une plus grande proportion des importations est d'origine canadienne à cause de la supériorité reconnue de cette céréale pour fins de mélange. D'un autre côté, lorsque le pourcentage légal est élevé il n'y a plus la même nécessité d'importer du blé d'une haute teneur en gluten et du blé argentin bon marché est préféré.

Nos hommes d'affaires

M. J. D. JOHNSON, président de Canada Cement Company, dont le rapport annuel vient d'être publié.

EXCELLENT RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE CANADA CEMENT CO.

Profits d'opération à peine moins élevés en 1931 que durant 1930. — Actif global de $50,800,547.

Le rapport annuel de The Canada Cement Company qui vient d'être envoyé aux actionnaires de cette compagnie, couvre les opérations de l'année fiscale se terminant le 30 novembre 1931.

Ce rapport indique des profits d'opération de $3,111,320 comparé à $3,132,150 durant l'exercice fiscal précédent. Le surplus pour l'année est de $190,440, lequel reporté au surplus antérieur forme un total de $202,282.

Le capital net d'exploitation se chiffre à $4,291,046 comparé à $3,758,745 en 1930. L'actif global de cette compagnie est de $50,800,547 comparé à $51,622,228 durant 1930.

M. J. D. Johnson, président, dans ses remarques aux actionnaires, déclare que les nouvelles affaires enregistrées en 1931 ont été moins élevées que durant 1930 mais que le complément de nombreuses commandes données précédemment avait permis à cette compagnie de présenter un rapport favorable.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

GrenadalRouen—100 à 1.05.
Cosgrave Brewery—100 à 3 1/4.
Home Oil—50 à 40.
Big Missouri—100 à 14, 100 à 14, 100 à 14.
Teck-Hughes—25 à 4.75.
Dome Mines—5 à 10.25.
B. A. Oil—10 à 10 1/2.
Imperial Oil—25 à 10 1/4, 25 à 10 1/4, 10 à 10 1/4, 10 à 10 1/2.
Lake Shore—10 à 28.50.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

Can. Malting—10 à 12 1-2.
Imp. Oil—10 à 10 1-4; 5 à 10 1-4; 10 à 10 1-4; 25 à 10 1-4; 75 à 10 1-4; 5 à 10 3-8.
Sherritt Gordon—100 à 0.62.
Dominion Stores—10 à 17 1-2; 5 à 17 1-2.
Noranda—10 à 16.25.
Big Missouri—500 à 0.15.
Siscoe—200 à 51 1-2.

ASSEMBLEE DE LA BANQUE DE TORONTO

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Toronto a eu lieu aujourd'hui dans la ville de Toronto, sous la présidence de M. W. G. Gooderham.

M. H. B. Henwwood, gérant-général de cette institution, dans ses remarques aux actionnaires, attira particulièrement leur attention sur l'excellence du 76ème rapport annuel, soumis à leur approbation.

Les profits nets de cette banque durant l'année fiscale se terminant le 30 novembre 1931 se sont chiffrés à $1,168,915.01 et l'actif global à cette date s'élevait à $126,670,670.18.

M. W. G. Gooderham, président de cette importante institution passa en revue les diverses activités économiques de notre pays durant l'an dernier.

DOME MINES

Les résultats annuels de Dome Mines sont très satisfaisants. La compagnie a pendant les 12 mois qui viennent de s'écouler produit $3,486,000 d'or avec un tonnage de 542,000 tonnes environ, soit une moyenne de $6.42. Les frais d'exploitation sont de $3.48, ce qui laisse un joli bénéfice. Les développements de la mine continuent régulièrement.

L'argent en barre

LONDRES, 20.— L'argent en barre cotait 18 15-16 deniers, l'once.

IMPORTANT RETRAIT D'OR

NEW-YORK, 20. — La Banque de France aurait décidé de retirer $125,000,000 d'or qu'elle a placé dans les voutes de la Federal Reserve Bank de New-York. Ce retrait n'afectera aucunement la situation monétaire aux E.-U., quand l'on songe que ce pays détient plus de $4,457,000,000 d'or.

BOURSE DE NEW YORK

Les avances du début étaient trop rapides à Wall Street pour pouvoir durer. — Les prises de profits provoquent des fléchissements. — Am. Telephone perd 1 point. — Activités moindres. — Industrie de l'acier plus active, d'après The Iron Age.

NEW-YORK, N.Y., 20.—Ouverture de Wall Street: Le ton du marché était plus ferme à l'ouverture aujourd'hui. American Can, U.S. Steel, American Telephone et New York Central se hissaient chacun de 1 point. Auburn grimpait de 3 points et American et Tobacco B, de 2 1-4 pts. Pennsylvania, General Foods, General Motors et General Electric étaient toutefois à la baisse.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 2 1-2 p.c.

Le rendement de l'industrie de l'acier aurait atteint la semaine dernière 28 p.c. comparé à 25 p.c. durant la semaine précédente. La tendance est meilleure d'après The Iron Age, et le gros des commandes viendraient de l'industrie de l'automobile.

Les avances du début étaient trop rapides pour pouvoir durer et vers 11 heures bon nombre de stock ne tardaient pas à souffrir de la prise de profits. Les activités étaient moins nombreuses à mesure que la séance avançait.

Plusieurs titres perdaient une partie de leurs avances initiales. Am. Telephone perdait le point gagné précédemment.

Gen. Motors et Gen. Electric reculaient de quelques fractions.

NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO. FAIT DE BELLES AFFAIRES

$29,742,243 de nouvelles polices d'assurance émises l'an dernier.

TORONTO, 20. —La North American Life Assurance Company, dans son rapport préliminaire pour sa 51ème année d'opération, signale une bonne période d'affaires. Le montant des nouvelles assurances émises s'éleva à $29,747,243. Le montant d'assurances actuellement en vigueur atteint $197,898,571; et l'actif se chiffre à $46,856,103.

Les placements se composent de titres solides repartis comme suit: obligations gouvernementales ou municipales, 29 p.c.; premières hypothèques, 29 p.c.; emprunts sur polices, 17 p.c.; obligations de corporations, 13 p.c.; titres de banques de compagnies de trusts et de compagnies d'utilités publiques, 5 p.c.; actions privilégiées, 4 1-2 p.c.; propriétés, encaisse, etc. 2 p.c.; actions ordinaires, 1 p.c.

La compagnie a payé aux porteurs de police en cours d'année $4,930,871, ce qui marque une augmentation de 17 p.c. par rapport à 1930.

Depuis ses débuts, en 1881, la compagnie a payé à ses assurés et bénéficiaires plus de $58,000,000.

Les revenus de l'année se chiffrent à $9,726,497 soit une augmentation de 6 p.c. sur 1930. Les revenus tirés des primes figurent au total pour $6,573,901 et ceux qui proviennent des placements, pour $2,498,946.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie" par la firme de courtage Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade, Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Mai	63 1/4	63 1/2	63 1/2	62 3/4	63 1/4
Juillet	64 1/2	64 3/4	64 3/4	64	64 1/2
Octobre	65 3/4	65 3/4	65 1/4	65 1/4	65 3/4
Avoine—					
Mai	32 3/4	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Juillet	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Orge—					
Mai	40 3/4	40 3/4	40 3/4	40 3/4	40 3/4
Juillet	40 1/2	..	..	..	a40 1/2
Octobre	40 3/4	..	..	..	a40 3/4
Seigle—					
Mai	46 3/4	46 1/4	46 3/4	46 1/4	46 1/2
Juillet	47 1/2	47 3/4	47 3/4	47 1/2	47 3/4
Lin—					
Mai	102 1/2	102 1/2	102 1/2	102	102 1/4
Juillet	102 1/4	..	..	..	b102 3/4

CHICAGO

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Mars	57 1/2	57 3/4	57 1/4	56 3/4	57 1/4
Mai	59 1/2	59 3/4	59 3/4	59	59 3/4
Juillet	58 3/4	58 1/2	58 1/4	58 1/4	58 3/4
Septem.	60	59 3/4	60 1/2	59 3/4	60
Maïs—					
Mars	39 1/4	39	39	38 3/4	38 1/4
Mai	41 1/2	41 1/4	41 1/4	40 1/4	41 1/4
Juillet	42 1/4	42 1/2	42 3/4	42 1/2	42 1/2
Septem.	43 3/4	43 1/4	43 1/2	43 1/4	43 1/2
Avoine—					
Mai	26 1/4	26	26 1/4	25 3/4	26
Juillet	25 3/4	25 1/2	25 1/2	25 1/4	25 1/2
Seigle—					
Mars	46	45 1/4			45 1/4
Mai	47 1/2	47 1/2	47 1/2	46 1/2	47 1/4
Juillet	47 3/4	47 3/4	47 3/4	47	47 1/2
Septem.	48 3/4	..	..	..	..

OFFICIERS DE LA BOURSE DES MINES DE TORONTO

TORONTO, 20 — L'Assemblée générale annuelle du Standard Stock and Mining Exchange a eu lieu, hier après-midi, dans la ville de Toronto. Voici la liste des nouveaux officiers et directeurs de cette Bourse pour cette année: MM. G. W. Nicholson, de Toronto, président; 1er vice-président F. O'Hearn; 2ème vice-président, H. E. Hutson; secrétaire-trésorier: l'hon. Manning Doherty; directeurs: F. J. Crawford, F. W. Macdonald, N. C. Urquhart, J. T. Cannon et J. M. Scott, jr.

Production minérale moindre

La production des minéraux non-métalliques et produits connexes en 1930, s'est élevée à $216,812,827, soit $25,000,000 environ au-dessous du chiffre de 1929. Sur 15 industries, 4 seulement ont marqué des avances par rapport à l'année précédente. Les pétroles ont baissé de 8 p.c. à $91,787,205, le coke et le gaz sont en diminution de 9 p.c. à $36,592,859.

Le nombre total d'usines, fabriques et manufactures traitant ces produits a été de 1,234, avec un capital de $336,018,000. La main-d'oeuvre a employé 29,868 personnes et les traitements et salaires ont absorbé $39,241,165. La matière première a représenté une valeur totale de $107,206,674.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mercredi 20 JANVIER 1932

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang
Abitibi	2 3/4	..	..	2 3/4	
Bell Tel.	119			119	
Brazilian	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4	+ 3/4
C. Cement	6 3/4	.	..	6 3/4	+ 1/4
C. I. Alco.	1 1/2			1 1/2	+ 1/8
C. Pacific.	17	17 1/4	17	17	+ 1/2
Cockshutt.	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/2	
C. Smelt.	70	71	70	70 1/2	— 1/2
D. Steel B	2	..	.	2	
Lindsay	8	.		8	
Hollinger	5 25			5 25	
In. Nickel.	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	+ 1/4
M.-Harris.	4			4	+ 1/4
McColl-Fr.	10	10	9 1/4	9 1/4	— 1/4
M. Power	38	..	..	38	
Privilégiées—					
S. L. Pap.	9	..	..	9	
C. Cement	65	..	..	65	—1
Can. Car.	15 3/4	..	..	15 3/4	+ 1/4
Banques—					
N.-Ecosse.	274	..	..	274	

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, mercredi 20 JANVIER 1932

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE 225 Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reductions	52 1/4	52 1/4	51 1/4	51 1/4
Allied Chemical	72	72	71	71
Am. Can	62	62	61 1/4	61 1/2
Am. & F. P.	7 3/4			
Am. Smelting	16	16 1/4	15 1/4	16
Am. Water W.	29	29	28 1/2	28 1/2
Am. T. & T.	119 1/2	119 3/4	188 3/4	119
Anaconda	10 1/4	..	..	..
Atchison	89 3/4			
Auburn	144	144 1/2	143	144
Balt. & Ohio	18 3/4	19	18 1/2	18 1/2
Beth. Steel	21	21	20 3/4	20 3/4
Can. Pacific	14 1/4	14 1/4	14 3/4	14 3/4
Com. Solvent	8 1/2	..	..	..
Ch. R. Island	12 1/2			
Chrysler	14 1/4	14 1/4	14	14
Columbia Gas	13 1/4	13 1/4	13 1/2	13 1/2
Con. Gas N. Y.	61 1/4	61 1/2	61	61
Con. Can	35 1/2	..	..	..
Corn Products	44			
Com. Southern	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
DuPont	54 1/4	54 3/4	54	54
El. P. & Lt.	12 1/2	..	..	..
Freeport Texas	17 3/4			
Gen. Foods	34	34 1/2	34	34 1/4
Gen. Motors	22 1/4	22 1/4	22 1/2	22 1/2
Gen. Electric	22 1/4	22 1/4	22 1/2	22 1/2
Hudson Motors	10 1/4	..	..	..
Int. T. & T.	9 1/4			
Johns Manville	21 1/2	21 1/4	20 1/4	21
Kenn. Copper	11 1/2	11 1/2	11	11
Loews Theatre	29	..	..	..
Mack Trucks	14 3/4	..	..	..
Mont. Ward	9 1/2	..	..	..
Nash Car	18	..	..	..
Nat. Biscuit	42 1/4			
Nat. P. & Lt.	14	14	13 3/4	13 3/4
N. Y. Central	33 1/4	34	33	33
North American	34 1/4	34 1/4	33 3/4	33 3/4
Noranda Mines	14 1/4	14 1/4	14	14
New Haven	28	28 1/4	27 3/4	27 3/4
Packard	4 1/4			
Pennsylvania	21 3/4	21 3/4	21 1/4	21 3/4
Phillips Pete.	5			
Pub. Ser. N. J.	55	55	54 1/4	54 1/4
Radio Corp.	8	8	7 3/4	7 3/4
R'ton Rand.	2 3/4	..	..	..
Rep. Iron & St.	5 1/2	..	..	..
Sears Roebuck	35 1/4	..	..	..
Sinclair Oil	5 1/2			
Southern Ry.	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 1/4
Stand. Brands	13 1/4	..	..	..
St. Gas & Elec	30 1/4	..	..	..
St. Oil N. J.	28 3/4	..	..	..
Socony	10	..	..	..
Studebaker	12	..	..	..
Texas Corp.	12 1/2			
Union Pacific	79 1/4	79 1/4	78 1/2	78 1/2
United Aircraft	13 1/2	..	..	
United Gas Imp	19 1/4	..		
U. S. Rubber	4 3/4			
U. S. Ind. Alco.	27	27 1/4	26 3/4	26 3/4
U. S. Steel	45 1/4	45 1/4	44 1/2	44 1/2
Western Union	42 1/4			
Westinghouse	27 1/4	27 1/4	27	27
Woolworth	41 3/4	41 3/4	41 1/4	41 3/4

INDICE DES TITRES MINIERS A LA HAUSSE

Les titres de mines d'or et de cuivre accusent de légers gains.

L'indice minier pour la semaine terminant le 14 janvier s'établit à 60.6 contre 59.3 pour la semaine précédente. Ces chiffres portent sur 20 titres, dont 10 aurifères qui sont passés de 60 à 60.9 quatre cuprifères qui montent de 60.8 à 62.7. Les autres valeurs, argent et autres, passent de 26.7 à 26.9.

La moyenne des prix des aurifères a été la suivante: Dome, en avance de 9.46 à 9.80, Lake Shore en avance de 28.35 à 28.73, McIntyre en avance de 17.69 à 18.69, Premier de 57c à 60c, et Teck Hughes de 5.05 à 5.10.

Tous les titres cupro-aurifères sont en hausse. Amulet passe de 18c à 20, Hudson Bay de 2.60 à 2.72, Noranda de 15.50 à 16.28, et Sherritt Gordon de 62 à 63.

NOTES BRÈVES

Il est arrivé hier dans notre ville 4,607 caisses d'oeufs, comparé à 2,255 caisses le même jour de la semaine dernière. Les prix des oeufs sont actuellement à la baisse

Les exportations de grains des E.-U., durant la semaine dernière s'élevèrent à 562,000 boisseaux, comparé à 949,000 boisseaux durant la semaine précédente.

Nos exportations de fourrures en 1931 se chiffrèrent à $13,525,063, d'après le rapport, qui vient d'être publié par le bureau canadien de la Statistique.

La crise financière qui sévit à l'extrême dans 4 des principaux pays de l'Europe Centrale, n'est pas sans provoquer quelque nervosité à Wall Street.

Le rendement de l'industrie de l'acier aux Etats-Unis, est estimé à 24 p.c. pour la semaine dernière, comparé à 22 p.c. durant la semaine précédente. L'augmentation est moindre qu'on ne l'espérait en certains milieux.

Les actionnaires de Manufacturers Trust Co. ont approuvé, hier, le merger de Chatham and Phoenix National Bank and Trust Co. avec leur institution.

Le dollar canadien était vedette, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York et clôturait 1 centin plus haut à 86 5-8.

M. R. Spreckles vient de présenter une demande de mise en séquestre contre The Spreckles Company, dans laquelle il détient plus de $10,000,000 d'actions.

Balance du Trésor aux E.-U.

WASHINGTON, 20.—Les arrivages au trésor le 18 janvier se chiffraient à $8,151,424; les dépenses à $11,824,972; balance de $262,184,968.

L'ACTIF DE NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. PLUS ELEVE EN 1931

Il atteint maintenant $11,157,589, soit une augmentation de $535,000.

L'actif et les réserves de National Life Assurance Co., ont accusé de belles augmentations en 1931, d'après le rapport annuel qui vient d'être publié.

Le total des nouvelles affaires enregistrées durant l'an dernier est de $9,731,655. Le total des assurances en force est maintenant de $60,590,611.

L'actif global se chiffre à 11,157,589, soit une augmentation de $535,000. Les réserves totales s'élèvent à $9,726,591.

Si l'on tient compte des conditions défavorables qui ont sévi durant le cours de l'année couverte par ce rapport, l'on doit trouver que les affaires de cette compagnie ont été excellentes en 1931.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 20. — Les rentes trois pour cent 79 francs 15 centimes.

Les emprunts cinq pour cent 102 francs 50 centimes.

Les échanges sur Londres 88 francs 12 1-2 centimes.

Le dollar américain cotait 25 francs 42 3-4 centimes.

Banque de Toronto

M. W. G. GOODERHAM, président de la Banque de Toronto, dont l'assemblée générale annuelle a eu lieu ce midi dans la ville de Toronto.

GENERAL ELECTRIC

Les commandes de la General Electric en 1931 se sont élevées à $262,021,000 contre $341,820,000 en 1930, soit une baisse de 26 pour cent. Le dernier trimestre de 1931 n'a enregistré que $49,000,000 de commandes au lieu de $75,000,000 l'année précédente, ce qui représente une baisse de 34 pour cent.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

reçoit à tous ses bureaux des souscriptions au nouvel emprunt

6% de la

Cité de Montréal

Nouvelle émission

Obligations amortissables

Cité de Montréal

6% - 1941

Capital et intérêts (les 15 décembre et juin) payables dans les principales villes du Canada. Coupures de $1,000 et $500.

Montréal est la plus grande et la plus riche ville du Dominion. Ses obligations sont garanties en particulier par des propriétés foncières dont la valeur imposable atteint près de un milliard de dollars.

Prix: 100 - *rendement:* 6%
(plus la taxe de transfert)

Prospectus sur demande

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
355 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Un Placement Avantageux

Obligations 6%

Cité de Montréal

Deux échéances: 15 décembre 1935 et 15 décembre 1941
Titres de $500 et de $1000.

PRIX: 100 plus l'intérêt couru
et la taxe fédérale

Rendement: 6%

Tous renseignements sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
Banquiers en valeurs mobilières

QUEBEC 20, rue St-Pierre Tél.: 2-6045 — MONTREAL 84 ouest, rue Notre-Dame Tél.: LAncaster 1136 — TROIS-RIVIERES 176, rue Notre-Dame Tél.: 1180-1181

PARIS, FRANCE: 5, rue Daunou, Tél.: Louvre 64-00

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Mardi 19 Janvier 1932

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Changement	Clôture — Offre	Dem.
18	Bell Telephone*	119						
1,426	Brazilian	12¼	12½	12	12	—¼	12	12¼
65	B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼	inch.	1¼	1½
150	Can. Car	7	7	7	7	inch.	7	7¼
65	do priv.	15	15½	15½	15½	—½	15½	15¾
870	Can. Cement	6½	6¾	6½	6½	inch.	6½	6¾
110	do priv	66	66	66	66	—4	64½	65
95	C. Cottons pr	60	60	60	60	inch.	..	65
10	C. G. Elec. pr	56						
835	Can. Ind. Alco.	1½	1½	1¼	1¼	inch.	1¼	1½
50	do B	75	75	75	75	inch.	..	75
875	Can. Pacific	16½	16¾	16½	16¾	—½	16½	16¾
5	C. S'mship pr							
60	Can. Wire & C	55	55	55	55	—5	55	58
50	do B	18	18	18	18	—2¼	18	20
211	Con. Smelting	71	71	71	71	—½	70½	71
150	Dom. Bridge	27	27	27	27	inch.		
1,123	Dom. Steel B	2	2	2	2	inch.	1¾	2
25	Frase	1	1	1	1	inch.	1	
81	Gypsum	5	5	5	5	inch.		
468	Int. Nickel	9¾	9¾	9½	9½	—¼	9½	9¾
10	Lindsay	8						8
145	Massey Harris	3¼	3¼	3¼	3¼	—¼	3¾	3¼
145	McColl-Front	10	10	10	10	inch.	9¾	10
58	*Mont. Power*	38	38	38	38	inch.	..	..
155	Nat. St. Car	10	10	10	10	inch.	..	..
40	Quebec Power	29	29	29	29	inch.	..	..
41	Shawinigan	33	33	33	33	inch.	..	..
15	St. L. Corp pr	3½	3½	3	3	..	3	4
40	St. L. Paper pr	9	9	9	9	—1	9	10
120	*Steel of Can.	22	22	22	22	—¼	21¾	21¼
25	* do priv.	28¾	28¾	28¾	28¾	—¼	28½	28¾
10	Winn. Electric	6½			..	..	6½	7
	OBLIGATIONS							
1,000	Asbestos	65	65	‡65	65	—35	65	
2,000	Ogilvie	100	100	100	100	—¾	100	100½
1,000	do C	100	100	100	100	—¾	100	100½
200	Refunding 1940	92 50				..	..	93 00

*Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

— VENTES TOTALES —

	Hier	Lundi	Il y a un an
Actions	6,912	6,702	14,557
Mines		45	260
Obligations	$12,200	$4,500	$98,050

Bourse des Mines de Toronto

M. F. O'Hearn qui vient d'être élu vice-président de la Bourse des Mines de Toronto.

BALANCE COMMERCIALE FAVORABLE POUR L'ALLEMAGNE EN 1931

Elle est de $719,275,000 comparé à $410,750,000 en 1930.

BERLIN 20. La balance commerciale favorable de l'Allemagne en 1931 est de $719,275,000. Les exportations excédaient les importations durant le mois de décembre par $55,925,000.

Les exportations durant toute l'année se chiffraient à $2,399,650,000 et les importations s'élevalent à $1,680,375,000.

La balance commerciale favorable de l'Allemagne en 1930 s'élevait à $410,750,000; le total des exportations atteignait $3,009,060,000 et le total des importations se chiffrait à $2,598,250,000. Comme on peut le constater en 1931, il y eut une plus forte réduction dans les importations que dans les exportations.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Mardi 19 Janvier 1932

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	2½	2½	2½	2½
Adams Express	5	5½	4½	5
Air Reduction	51¼	52¾	51¼	52¾
Allegheny	2½	2¾	2½	2¾
Allied Chemical	70¾	71¾	69½	70½
Allis Chalmers	12½	12½	12½	12½
Am. Ag. Chem.	6¼	6¾	6¾	6¾
Am. Bk. Note	17	17½	17	17½
Am. Br. Shoe	15	15	15	15
Am. Can	60¾	62¼	60½	60¾
Am. Car & Fy	7¼	7¼	7¾	7¾
Am. Chicle	33¾	33¾	33	33½
Am. & F. P.	7¾	8	7¼	7¼
Am. In. Corp.	6	6¾	6	6¾
Am. Ice	14½	14½	14½	14½
Am. Locomotive	8½	8½	8¾	8½
Am. M. & Fy	21¼	21¼	21¼	21½
Am. Metals	6¼	6½	5¾	5¾
Am. P. & Lt	14¼	15	14¼	14¾
Am. Radiator	7½	7¾	7½	7½
Am. Smelting	15¾	16½	15¾	15¾
Am. S. Fdries	7¼	7¼	7	7¼
Am. Sugar	27¾	28½	27½	28¾
Am. T. & T.	118¾	120¼	118	118¾
Am. Tob. B	75¾	76¼	74¾	74¾
Am. Water W.	30	30	28¾	28¾
Am. Woollen	4¼	4¼	4¼	4¼
Anaconda	11	11¼	10¾	10¾
Armour A	1¼	1¼	1¼	1¼
do B	¾	¾	¾	¾
Assoc. Apparel	2½	2½	2½	2½
Ass. Dry Goods	7	7	6¾	6¾
Atchison	87¼	90	87½	88¾
At. C. Line	38	38	38	38
At. Refining	10	10	9¾	10
Auburn Motors	139½	144	139½	141½
Aviation Corp.	2¼	2½	2¼	2¼
Baldwin Loco.	7½	7¾	7½	7½
Balt. & Ohio	17	19½	17	18¾
Barnsdall Corp	5	5	4¼	5
Bendix	17	17¼	16¾	16¾
Best & Co.	22¾	22¾	22¼	22¼
Beth. Steel	20¾	21¼	20¼	20¾
Bordens Co.	37¾	38½	37¾	38
Borg. Warner	10¾	10¾	10¼	10¼
Briggs Mfg.	9	9	9	9
Brockway	¾	¾	¾	¾
Br. Man. Tran	36¼	37¾	36½	36½
Burroughs	12	12	12	12
Byers A. M.	14	14¾	13¾	14¼
Cal. Packers	9½	9½	9½	9½
Canada Dry	11½	12½	11½	12
Can. Pacific	14	14½	14	14½
Case J. I.	40	41½	38¾	39¾
Caterpillar	14	14¾	12½	12¾
Cerro de Pasco	12¼	12¾	12½	12¾
Ches. Corp.	17¾	19	17½	18¾
Ches. & Ohio	28½	30	28½	29½
Ch. M. & St-P.	2¾	2¾	2¾	2¾
do priv.	4½	4¾	4	4
Ch. R. Island	13½	14	13½	13¾
Childs Co	6¼	6¾	6¼	6¼
Chrysler	14½	14½	14¼	14½
Coca Cola	109½	111	109½	109½
Colorado Fuel	10	10	10	10
Columbia Car	35	35¾	34¼	34¾
Columbia Gas	13½	13¾	13½	13½
Com. Solvent	8½	8¾	8½	8½
Com. Southern	4½	4¾	4½	4½
Congoleum	9½	9½	9½	9½
Con. Gas	61¾	62½	61¾	62½
Con. Baking B	1	1	1	1
Con. Can	35¼	35¾	35¼	35¾
Con. Insurance	22½	22½	22½	22½
Con. Motors	1½	1½	1½	1½
Con. Oil	6½	6½	6¼	6¼
Corn Products	43¼	43½	42¾	43
Coty Inc	4		3¾	3¾
Crucible Steel	21¾	21¾	21	21
Curtiss Wright	1¾	1¾	1¾	1¾
do A	2½	2½	2½	2½
Davison Chem	4½	4½	4½	4½
D. & Hudson	78½	78½	78½	78½
Detroit Edison	120	122	119	119
DuPont	54	54¾	53½	53¼
Drug Inc	53½	53½	52¾	52¾
East. Kodak	82¼	84	82½	83¾
El. Auto Lite	29	29½	28¾	28¾
El. P. & Lt	12¼	12½	11¼	11¼
El. St. Batt	31¾	31¾	30	30
Eng. P. Serv	21	21	21	21
Erie Railroad	7¼	8¾	7¼	8½
do 1er priv.	11¼	12¼	11¼	12½
Fidelity Phoenix	25½	25½	25½	25½
First N. Stores	46½	46½	46½	46½
Fox Film	4½	4½	4½	4¾
Freeport Texas	18	18¾	18	18
Gn. Asphalt	14½	14¾	14½	14¾
Gen. A. Tank	31	31	31	31
Gen. Baking	13¾	13¾	13¾	13¾
Gen. Cable A	5½	5½	5½	5½
Gen. Cigars	34	34	34	34
Gen. Electric	23¾	23¼	22¾	23
Gen. Food	34½	34¾	34¼	34¼
Gen. Motors	22¼	23	22½	22¼
Gen. Ry. Sig	24½	26¼	24½	25½
Gen. Theatres	1	1⅛	1	1
Gillette S. R.	13	13	12¾	12¾
Glidden	5¾	5¾	5¾	5¾
Gold Dust	17	17½	17	17
Goodyear Tire	15½	15¼	15¼	15¼
Goodrich	4½	4½	4½	4½
Graham Paige	4	4	3¼	3¼
Granby Mining	7	7	7	7
Grant W. T.	28½	28½	27½	27½
Gt. Nor. Ore	12¾	12¾	12¾	12¾
Gt. Nor. priv	22	22½	22	22½
Gt. W. Sugar	5¼	6	5¼	6
Grigsby Grunow	1½	1½	1½	1½
Gulf Steel	6½	6½	6½	6½
Houston Oil	20½	21	20	20
do nouveau	4	4	4	4
Hudson Motors	10¼	10¼	10¼	10½
Hupp Motors	4¼	4¼	4	4½
Ill. Cent. Ry.	14¼	16½	14¼	16
Ingersoll Rand	32	32	31½	31½
Inland Steel	21½	21½	21½	21½
Int. R. Tran.	9½	9½	8¾	8¾
Int. B. Mach	102½	104	102½	104
Int. C. Eng	1½	1½	1¼	1¼
Int. Harvester	26½	27¾	26½	26½
Int. Hy. Elect.	10½	10½	10½	10½
Int. Nickel	8½	8¾	8¼	8½
Int. Paper priv	9¾	9¾	9½	9¾
do C	¾	¾	¾	¾
Int. T. & T.	9¾	9¼	9¾	9¾
Johns Manville	21½	21¼	21	21¼
Kelvinator	8¼	8½	8¼	8½
Kenn. Copper	11½	11¼	11¼	11½
Kresge S. S.	17½	17¾	17½	17¼
Kreuger & Toll	6¼	7⅛	6¾	7
Kroger Grocery	14½	14½	14½	14¼
Lambert Co.	52¼	52¼	51½	51¾
Lehigh Valley	16	16	15½	15¾
L. Myers B.	55¾	56	54¼	54¾
Loews Theatre	27½	28¾	27¼	28
Lorillard	13¼	14	13¼	13¼
Louisville Gas	20½	20½	20½	20½
Mack Trucks	14¼	15	14¼	14¾
May D. Stores	18¾	18¾	18¼	18¾
McKeesport	50	50	50	50
Mex. Seaboard	7¾	7¼	7¼	7¼
Mid. C. Pete	6	6	6	6
M. K. & T.	6¼	6½	6¼	6¾
do priv	18	18	17½	18
Miss. Pacific	8½	9½	8½	8¼
do priv	19¼	20	18¼	18¾
Motor Wheel	6	6	6	6
Mont. Ward	9½	9¾	9¼	9½
Mullins Body	10½	10¾	10¼	10½
Murray Corp	6¼	6¼	6¾	6¾
Nash Motors	18	18¾	17¼	18¼
Nat. B. Hess	¾	¾	½	¾
Nat. Biscuit	42½	42¾	42¼	42½
Nat. Cash Reg	9¼	9¼	9½	9½
Nat. Dairy	24½	24¾	24	24¼
Nat. Dist	19¼	20½	19¼	20½
Nat. Lead	88	88	88	88
Nat. P. & Lt	13¼	14½	13¾	13¼
Nevada Con.	5¾	5¾	5¾	5¾
N. Y. Central	32	34¼	32	33½
N. Y. N.H.	26	29½	26	28
Noranda	14½	14¾	14	14½
Norf. & West.	126	129	126	127¾
North Am. Co.	33¾	34¾	33¾	34
North Am. Av.	3½	3½	3½	3½
North Pacific	20¼	21¼	20¼	21½
Ohio Oil	5¼	5¼	5¼	5¼
Oliver Farm	1¾	1¾	1½	1½
Otis Steel	4½	4½	4	4½
Owens Bottle	21½	21½	21½	21½
Pacific Gas	34½	34½	34¼	34¼
Pacific Light	38¾	38¾	38¾	38¾
Packard	5	5	4¼	4¾
Paramount	9¾	10⅛	9½	9¾
Peerless	3¾	3¾	3¼	3¼
Penick & Ford	27½	27½	27½	27½
Pennsylvania	20¼	22½	20¾	21¾
Phillips Pete	4½	5	4½	4½
Pierce Pete	¾	1	¾	1
Pillsbury Flour	21½	21¾	21¼	21½
Prairie P. & ...	7½	7¾	7½	7½
Proctor & Gam	41½	41¾	41¼	41½
Pub. S. Corp.	54½	55¾	54½	54¾
Pullman	22	22½	21¾	22
Pure Oil	4¾	4¾	4¾	4¾
Radio Corp	7½	7¼	7½	7¼
Radio Keith	5¼	5¼	5¾	5¼
R'ton Rand	2¾	2¾	2¾	2¾
Rep. Iron & St	5½	5¾	5½	5½
Reynolds B.	38¼	38¾	38½	38½
Richfield Oil	¾	¾	¾	¾
Royal Dutch	15½	15½	15½	15½
Safeway	47	47	46½	46½
St-L. & S. Fe	5½	6	5½	5¾
Schulte	3¾	3¾	3¾	3¾
Sears Roebuck	35½	36	34¾	35
Servel & Co	4½	5	4½	5
Shell Union Oil	3¾	3¾	3½	3½
Simmons Bed	8¾	8¾	8½	8¾
Sinclair Con.	5½	5¾	5½	5½
Socony	9½	10	9¼	10
S. C. Edison	31¾	32	31½	31½
South Pacific	32½	33¾	32½	33¼
South Ry.	11½	12¾	11¾	11¼
S. P. R. Sugar	7½	7½	7	7
Spicer	6	6	6	6
Stand. Brands	13¾	13¾	13	13
St. Gas & Elec	30	30½	30	30½
St. Oil Californ	25½	25½	25	25
St. Oil N. J.	28½	29	28½	28¾
Stewart Warner	5¾	5¾	5¾	5¾
Stone Webster	12¾	12½	12	12¾
Studebaker	11¾	11¾	11¾	11¾
Texas Gulf	23¾	24	23¾	23¾
Texas Oil	12¾	12¾	12½	12½
Texas P. Coa	2¼	2¼	2	2
Texas P. Land	5	5¼	5	5½
Tide Water	3	3	2¼	2¼
Timken Roller	20½	20½	19¾	20
Tobacco Prod	3½	3½	3	3½
Tri-Continental	3½	3½	3½	3½
Union C. & Car	30¾	31½	30¾	31
Union Pacific	76	79½	76	77¾
United Aircraft	13	13½	12¼	13
do priv	42	42	42	42
United Cigars	1½	1½	1½	1½
United Corp	9½	9¾	9½	9½
United E. Coal	3½	3½	3½	3½
United Fruit	24	26	26	24½
United Gas Imp	19	19½	19	19½
U. S. Ind. Alco.	26¼	27½	26¼	26¼
U. S. Pipe	13½	13¾	13	13¾
U. S. Realty	7½	8	7½	8
U. S. Rubber	4¾	4¾	4½	4¾
U. S. Steel	43¾	45	43½	44
Ut. P. & Lt.	10	10	9¾	10
Vadsco	½			½
Vanadium	13¾	14¼	13¾	14¼
Wabash	2¾	2¾	2½	2½
do A	4	4½	4	4½
Warner Bros	3½	3¾	3¼	3½
Wt. Maryland	6½	7	6½	6¾
Wt. Union Tel.	40½	41¼	40¼	41
Westinghouse	26½	27½	26¼	26¾
West. Air Brake	15¾	15½	15½	15½
White Motors	9	9	9	9
Willys Overland	2½	2¾	2½	2½
Woolworth	41¾	42½	41½	42
Worth. Pump	20½	21¾	20¼	20½
Wrigley Jr	56½	56½	55½	55¾
Yellow Cab	4½	4½	4½	4½
Obligations—				
Argentine	51½	51½	51½	51½
Australie	57½	57½	55¾	56¾
Belgique 6½	89½	89½	88½	88½
Belgique 6	85	85½	84¼	85
Bolivie	7	7	7	7
Bordeaux	99¼	99¼	99¼	99¾
Brésil 6½	21	21	21	21
Buenos Aires	30½	30½	30	30
Chili	14½	14½	14¼	14½
Colombie	25¾	27	21¾	27
Cundinamarca	14¾	14¾	14½	14½
Canada 1952	90	90½	89	89
Rép. Fr. 7½	112½	113	112½	113
Rép. Fr. 7	110¾	111½	110¾	111½
Allemagne	36	37	35½	37
Italie	87½	88½	87½	88
Lyon	99½	99½	99½	99½
Marseille	99½	99¾	99½	99½
Medellin	15	15	15	15
Milan	70	70	69½	70
P. L. M. 7	100½	100½	100½	100½
P. L. M. 6	95	95	94½	94¾
Pérou	7	7	7	7
Pologne 6	52¾	54½	52¾	53
Pologne 7	51¾	51¾	51¼	51¼
Rio Janeiro 53	11	11¼	11	11¼
Rio Janeiro 69	10	10	9¾	9¾
Rome	72½	73	72½	73
Serbie	37	37	35	35
Gr.-Br. 1937	93	93¼	92½	93¼

A la vice-présidence

M. T.-A. RUSSELL, président de Willys-Overland Limited, qui vient d'être élu vice-président de la Chambre de Commerce Canadienne de l'Automobile.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Le total des assurances en force au 31 décembre, s'élevait à $381,085,182.

TORONTO, 20. —Le total des nouvelles assurances émises par Confederation Life Association en 1931 se chiffre à $53,852,450, ce qui porte le montant global des nouvelles assurances de cette compagnie à $381,085,182, d'après ce qui a été annoncé hier après-midi, à l'assemblée annuelle de cette compagnie.

Le revenu net de cette association en 1931 se'st élevé à $20,064,390. L'actif total se chiffre à $88,490,249 soit une augmentation de $6,554,155. Le surplus total au 31 décembre 1931 était de $8,649,245.

M. C. S. MacDonald, président, dans ses remarques aux actionnaires déclara qu'il est convaincu que nous approchons du point qui déterminera un relèvement graduel dans les conditions mondiales. Les Canadiens peuvent regarder l'avenir avec confiance.

POMMES DE TERRE

Les prix sur le marché des pommes de terre sont les suivants: blanches de Québec, 80 livres, No 1, entre 35 et 45 cents, et 55 à 60 cents pour les Green Mountains de Québec et du Nouveau-Brunswick.

La Banque Nationale de Hongrie vient de réduire son taux de réescompte de 8 à 7 pour cent.

Production du vin

La production de vin au Canada, en 1930, s'est élevée à $5,025,000. Le capital engagé a été de $8,557,000 et la main d'oeuvre de 413 personnes gagnant $561,229. La matière première a représenté $2,616,000.

INVESTMENT TRUST

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

Valeurs	Offre	Dem.
Américains—		
Amer. Founders Corp.	1	1½
British Type Investors	1½	2½
Custodian Shares	3¼	3¾
do 2ème	2¼	3½
Diversified Trustee Shares	7½	
do séries B	6¾	
do séries C	2 75	
Equity Investors Corp.	19	21
Federated Capital Corp.	1	2
Fundamental Trust A	3¾	4¼
do B	3¾	4¼
Independence Trust Shares	2¼	2¾
Insuranshares Certificates	3¼	3¾
Low Priced Shares	3¾	4¼
National Bond & Share	20	23¼
Nation Wide Securities B	4¼	4¾
United Common Trust A-2	4	
United Fixed Shares Y	2¾	3¼
United Insurance Trust F	5¼	
United N. Y. Bank C-3	6½	
United Oil Trust H	4	
U. S. Elec. Lt. & P.	17½	19½
do B	4¾	5½
Canadiens—		
Can. Amer. Trust Shares	3¾	4½
Can. Int. Trustee Shares	..	5½
Gr.-Br. & Can. Inv. Crp.	..	6
First All Canadian	8¼	8¾
London & Can. Inv. Corp.	..	4
Distributors' Group—		
North Amer. Trust Shares	2 25	2 55
do vieux	2 50	
Cumulative Trust Shares	4	4½
American Depositor Corp—		
New Corporate Trust Shares	2 55	2 80
do Distrub.	2 55	2 80
Five Year Fixed Trust	4	
Old Corporate Trust Shares*	2 50	

OBLIGATIONS ACTIVES HORS LISTE

Cours fournis par A.-J. PATTISON, Jr & Co. Limited, Toronto.

Valeurs	Taux	Ech.	Prix	Rend.
C.N.R. (Dom. Gtd)	4½	1951	90 50	5 30
G.T.P. (Dom. Gtd)	3	1962	66 50	5 20
G.T.P. (Dom. Gtd)	4	1962	81 50	5 21
Prov. Alberta	6	1941	100 00	6 00
Prov. Manitoba	6	1946	102 50	5 75
Prov. N.-Brunsw.	5½	1952	97 00	5 75
Prov. N.-Ecosse	4½	1948	90 00	5 40
Prov. d'Ontario	4½	1944	94 00	5 15
Prov. Saskatchew.	5	1959	84 75	6 15
Prov. C.-Anglaise	5	1959	90 50	5 75
Municipales				
Ville de Calgary	6	1935	98 45	6 50
Ville d'Edmonton	5	1934	96 60	6 50
Ville de Ft. William	5	1945	90 00	6 12
Ville d'Hamilton	5	1950	92 50	5 65
Ville de Montréal*	4½	1951	87 75	5 45
Ville de Peterbor.	4½	1951	88 50	5 48
Ville de Régina	5	1940	87 25	6 75
Ville de Saskatoon	5½	1939	92 35	6 75
Ville de Shaw. Fall	5	1947	89 25	6 10
Ville de Toronto	5½	1944	100 00	5 50
Utilités publiques				
Bell Telephone	5	1957	103 50	4 77
B. C. Power	5½	1960	90 00	6 25
Can. Pacific	4½	1944	82 00	6 57
Can. Pacific	5	1934	95 00	7 95
Gatineau Power	5	1956	81 00	6 55
Gatineau Power	6	1941	71 00	11 00
Mont. Power	5	1951	101 00	4 93
Mont. P. Service	5	1942	100 00	5 00
Mont. Tramways	5	1955	83 00	6 41
Ottawa V. Power	5½	1970	91 00	6 10
Industrielles				
Abitibi	5	1953	41 00	13 51
B. C. Pulp	6	1950	68 00	9 75
Canada Cement	5½	1947	92 00	6 30
Cosmos Imp. Mills	6½	1944	99 00	6 63
Wm. Davies	6	1942	80 00	8 95
Famous Players	6	1948	80 00	6 25
Gypsum & Lime	5½	1948	65 00	9 83
McColl-Frontenac	6	1949	84 00	7 70
Mont. Coke Mfg.	5½	1947	97 00	5 79
Reliance Grain	6	1948	80 00	8 25

Nouveaux officiers

WASHINGTON, 20.—Le général Charles Gates Dawes, qui abandonne son poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre, a été chargé par le président Hoover, de diriger les destinées de la gigantesque corporation de reconstruction.

Eugène Meyer, président du Bureau de la réserve fédérale, sera le président du bureau de direction de la nouvelle corporation.

RENDEMENT DES VALEURS

Service Geoffrion & Rainville Agents de Change 221-225, ouest rue Notre-Dame

Valeurs	Taux	Prix	Rend.
Bell Telephone	$8 00	119	6 72
B. A. Oil	.80	10	8 00
B. C. Power A	2 00	24	8 33
Bldg. Products A	2 00	18	11 11
Can. Bronze	1 25	19	6 57
do priv.	7 00	102	6 86
Can. Car	1 00	7	14 28
do priv.	1 75	15½	11 66
Can. Cement priv	6 50	65	10 00
Can. Converters	2 00	30	13 33
Can. Fdys & F. A.	1 50	10	15 00
Can. Fairbanks priv*	6 00	68	8 82
Can. G. Elec priv	3 50	55	6 36
Can. B. Elec priv	6 00	66	9 00
Can. Malting	1 50	12¼	12 25
Can. Pacific	1 25	16½	7 57
Con. Smelting	2 50	70½	3 53
Dist.-Seagram	1 00	6	16 66
Dom. Bridge	2 50	27	11 11
Dom. Glass	5 00	82	8 53
do priv.	7 00	120	5 83
Dom. Textile	5 00	63¼	7 90
do priv.	7 00	100	7 00
Eastern Dairies	1 00	20	5 00
Goodyear priv	7 00	100	7 00
Gurd Chas.	2 00	21	6 52
Ham. Bridge priv	6 50	64	10 15
Hollinger	..	6	5¾	8 30
Imperial Oil	.50	10	5 00
Imperial Tobacco	.35	8	4 37
Inter. Nickel	.20	9½	2 10
Inter. Pete	1 00	11½	8 69
Lindsay	1 00	8	12 50
do priv.	6 50	65	10 00
McColl-Frontenac	.60	10	6 00
Mitchell Robt.	1 00	8	12 50
Mont. Cottons	6 00	92	6 52
do priv.	7 00	95	7 36
Mont. Power	1 50	38	3 94
Mont. Tramways	10 00	150	6 66
Nat. Breweries	1 60	24	6 66
do priv.	1 75	31	5 64
Nat. Steel Car	2 00	10	20 00
Ogilvie	8 00	185	4 32
do priv.	7 00	112	6 25
Ottawa Power	6 00	104	5 76
Page Hersey	5 00	66	7 57
Penmans priv	6 00	97	6 18
Power Corp.	2 00	36½	5 47
do priv.	6 00	90	6 66
Price priv.	6 50	70	9 28
Quebec Power	2 00	29	6 62
Shawinigan	2 00	33	6 06
Sherwin-Williams	1 60	20	8 00
do priv.	7 00	100	7 00
Simon & Sons	2 50	17	14 70
Sou. Can. Power	1 00	25	4 00
do priv.	6 00	106	5 66
Steel of Canada	1 75	21¾	8 04
do priv.	1 75	28½	6 14
Teoke priv.	7 00	65	10 77
Tuckett priv.	7 00	128	5 46
Walker-Gooderham	.25	2¾	9 09
Banques—			
Canadienne	10 00	159¾	6 25
Commerce	12 00	191	6 28
Montréal	12 00	225	5 33
Nouvelle-Ecosse	16 00	274	5 83
Royale	12 00	221	5 42
Toronto	12 00	203	5 91

NOMME DIRECTEUR DE CROWN TRUST Co.

M. Percy R. Walters, directeur de la Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, a été élu directeur de la Crown Trust Company à une assemblée des membres du conseil d'administration. Cette nouvelle a été annoncée par le colonel Irving P. Rexford, gérant général de la Crown Trust Company.

M. Walters, qui est bien connu dans le monde de la finance, est également membre du comité exécutif de l'International Investment Trust, Limited.

HOWEY GOLD MINES

Howey Gold a produit, dans l'espace de 12 mois, quelque chose comme $865,000, sans compter la prime sur l'or. Cela représente presque le double du chiffre de 1930. Le dernier trimestre de l'année a été particulièrement satisfaisant, avec une moyenne mensuelle de $84,000, contre $75,000 le trimestre précédent. Le moulin broyeur traite 500 tonnes par jour.

SARNIA BRIDGE Co.

Sarnia Bridge a des résultats annuels moins satisfaisants. Le rapport montre cependant un surplus de $4,095 contre un déficit de $65,100 en 1930. Les dividendes qui avaient été payés en 1930 ont été supprimés l'année dernière. Le capital liquide est de $122,000.

Nouvelle Compagnie de Bois

TORONTO, 20. — On annonce la formation de The Brunton Lumber Co. Ltd. Cette compagnie est affiliée avec The Treat Nantke Company, Inc., et aura son bureau-chef à Toronto.

Dividende omis

Les directeurs de l'Ontario Steel Products Ltd n'ont pas déclaré le dividende courant sur les actions ordinaires, mais ont déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées.

Nouveau directeur

M. Wintrop Brainerd, vice-président de Canadian Industries Limited, qui vient d'être nommé membre du bureau de direction de Building Products, Limited.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-91258. Napoléon Charest, demandeur, vs J. A. Robidoux, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 7962 rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en rameublés de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

M. A. LAURIN, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-91623. Frank Levasseur et Co., la demanderesse, vs J. Rost, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 522 rue Victoria, en la cité de Westmount, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

M. A. LAURIN, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 2763. Elec. Ice and Radio Ltd., demanderesse, vs J. Rich, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur au No 55 rue Rachel ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en balance, comptoir, vitrines, gramophone, etc.

Conditions: argent comptant.

René CLOUETTE, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 3119 faillite. Geo. Waller, débiteur, et H. Adelman, syndic, et S. W. Decker, requérant.

Le 29e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit débiteur au No 1106 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit débiteur, saisis en cette cause, consistant en marchandises sèches, show case, comptoir, etc.

Conditions: argent comptant.

J. M. DESCHENAUX, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 29651. A. Mason, demandeur, vs S. Provost, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 6201 rue Delorimier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en balance, comptoir, effets d'épicerie, etc.

Conditions: argent comptant.

J. A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No B-91942. Geo. Demetelin, demandeur, vs Southeastern Lunch Counter Ltd, défenderesse.

Le 29e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 25 rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, show case, tables chaises, etc.

Conditions: argent comptant.

J. L. RACINE, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No E-95000. The Royal Trust Company et autre ès-qualité, demandeurs, vs James Scolly, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 2695 rue Rotel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

H. DOCKSTADER, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 93566. Continental Guaranty Corporation of Canada Limited, demanderesse, vs Thomas Cyr, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 1984 rue St-Zotique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio et meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

H. DOCKSTADER, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No D-93454. Arthur Arcand, demandeur, vs Arthur Stopkes, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au garage du dit défendeur en arrière du No 6927 rue Sherbrooke Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une automobile coupé Graham Page modèle 1929, licence 10331 Québec, etc.

Conditions: argent comptant.

Leo MIGNER, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 91941. Armand Fafard, rentier de Montréal, demandeur, vs Lucien Ménard, de Montréal, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la ci-devant place d'affaires du dit défendeur au No 1589 rue Joliette, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en épiceries, ameublement de magasin, etc.

Conditions: argent comptant.

M. J. Albert DeCELLES, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 69293. J. A. E. Gauvin, demandeur, vs Elias Lawand, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au théâtre au No 1561 rue Sainte-Catherine Est près de Maisonneuve, avec une entrée rue Maisonneuve, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en 1 machine à vue parlante et accessoires, etc.

Conditions: argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.

10 St-Jacques Est, HArb. 1080.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 84288. J. A. Blondin, demandeur vs A. Hodgson, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 2 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 3925 rue Gertrude, en la cité de Verdun seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en gramophone, set de chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.

10 St-Jacques Est, HArb. 1080.

Montréal, 20 janvier 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 27991. Biron et Mailloux, demandeurs vs H. Rhéaume, défendeur.

Le 29e jour de janvier 1932, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 4501 rue St-Antoine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, effets d'épicerie, etc.

Conditions: argent comptant.

G. DESCHENAUX, H.C.S.

Montréal, 20 janvier 1932.

VENTES IMMOBILIERES

On a enregistré hier 17 ventes, dont 6 de $3,000 et plus, pour la somme totale de $56,342.09.

La vente la plus importante, de $13,000, a été transigée dans le quartier Mont-Royal, entre J. H. Demers et P. Ménard, pour des immeubles sis Chemin de la Côte Sainte-Catherine.

Une autre vente de $10,350 a été transigée dans le quartier St-Denis, entre la Succession A. Mercure et M. Verdy, pour des immeubles sis rue Marquette. Suit la liste des ventes:

Quartier Ahuntsic — Rue Des Ecores, vacant, lot No 476-294, L'Entreprise Immobilière Limitée vend à L. Laplume, $750 — L. Morin, notaire—1932.

Cité de Verdun — Avenues Evelyn et Atwater, vacant, partie 3401-569. C. C. Stewart vend La Cité de Verdun, $200—J. H. R. Messier, notaire —1932.

Quartier De Lorimier — Avenue Laurier Est, vacants, lots Nos 161-71, 72, terrain 4,581 pieds. W. J. Fraser vend à Imperial Oil Ltd., $9,250— J. C. B. Walsh, notaire — 1932.

Quartier Mercier — Rue Monsabré, vacant, lot No 21-592, terrain 25 x 84 pieds. J. Villeneuve vend à Turcot Limitée, $600. — D. Pelletier, notaire—1932.

Quartier Mont-Royal — Chemin Côte Sainte-Catherine, bâtisses Nos 2608, 2610, lots Nos 39-58-3, 4, 39-59-2, terrain 3,225 pieds. J. H. Demers vend à P. Ménard, $13,000. — E. Cholette, notaire — 1932.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Avenue Trans-Island, vacants, lots Nos 50-116, 117, terrain 40 x 80 pds. Dame C. Trépanier et al, vendent à J. Laporte, $1,400. — J. R. Desrosiers, notaire — 1932.

Avenue Old Orchard, vacants, lots Nos 177-131, 132. La Succession G. Marcil vend à P. Butler, $1,221.09 — J. A. Allard, notaire — 1931.

Paroisse Rivière des Prairies — Chemin Public, vacants, lots Nos 134-804 à 807. M. Chaussé et al, vendent à Canadian National Ry. Co., $120. — R. P. Couture, notaire —1932.

Paroisse Saint-Laurent — Montée St-Laurent, vacant, partie 232, terrain 7,680 pieds. R. Deschamps vend à H. Léveillé, $100 — H. Gohier, notaire — 1932.

Quartier Sainte-Cunégonde. —Rue Rose de Lima, bâtisses Nos 118, 120, lot No 2061, terrain 40 x 90 pieds. E. Caron et al, vendent à B. Robinson, $1.00 et autres considérations— A. H. Mettarlin, notaire — 1932.

Quartier Saint-Denis — Rue Marquette, bât. Nos 5412 à 5422, lots Nos 332-112-1, 332-113-2, terrain 28 x 105 pieds. La Succession Dame A. Mercure vend à M. Verdy, $10,350 — J. A. E. Boileau, notaire — 1931.

Rue St-Hubert, bât. Nos 4667, 4669, lot No 325-204. Dame P. Beaupré vend à P. Limungi, $6,000 — E. Poirier, notaire — 1932.

Quartier Saint-Edouard — Rue De Lanaudière, bât. Nos 6247 à 6451, lot No 4-865. Mlle L. Laporte vend à A. Richer, $3,960 et autres considérations — J. H. R. Messier, notaire — 1932.

Quartier Saint-Paul — Rue D'Aragon, vacant, lot No 3617-287. La Cie Fédérale D'Immeubles et d'Administration Ltée., vend à W. Bélair, $550 — L. Morin, notaire — 1932.

Ville Montréal Nord — Rue Lamoureux, vacants, lots Nos 35-662 à 665, terrain 75 x 89 pieds. N. Martineau vend à I. Croteau, $300 — L. J. Raymond, notaire — 1931.

Rue Lamoureux, vacants, lots Nos 35-663 & 665, terrain 75 x 89 pieds. A. Falardeau vend à N. Martineau, $300 — L. J. Raymond, notaire — 1931.

Quartier Villeray — Rue Drolet, bât. Nos 8450 à 8454, partie 2643-1946, partie 1945, terrain 30 x 75 pieds. La Succession Dame A. Mercure vend à M. Verdy, $8,000 — J. A. E. Boileau, notaire — 1932.

Banque de Montréal

La Banque de Montréal vient de déclarer son dividende de 3 p.c. pour le trimestre qui se terminera le 30 janvier 1932, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 30 janvier.

INVESTORS SYNDICATE A VU SON ACTIF AUGMENTER EN 1931

Il atteignait au 31 décembre 1931, $46,646,218, soit un gain de $7, 836,102.

MINNEAPOLIS, 20. — L'actif global de Investors Syndicate of Minneapolis au 31 décembre 1931 s'élevait à $46,646,218.55, soit une augmentation de $7,836,102.74 sur le total de 1930.

C'est la plus forte augmentation enregistrée durant les 38 ans d'existence de cette compagnie, et c'est un excellent gage pour le futur de cette compagnie.

Le capital, le surplus et les réserves de cette Cie se chiffrent à $6,192,678.43 au 31 décembre, soit une augmentation de $986,185.51 sur 1930.

La valeur des certificats de placement se chiffre à $32,983,024.

PRIX DES DENREES

OEUFS

Oeufs Chantecler, la douz. 35c
Oeufs frais extra, la douz. 33c
Oeufs frais 1ers, la douz. 29c
Oeufs frais seconds, la douz. 24c
Oeufs d'entrepôt extra, 27c
Oeufs premiers, 25c
Oeufs seconds, 22c

BEURRE

En bloc d'une livre No 1, 24c
En bloc d'une livre No 2, 23c
Solide No 1, la livre, 23c
Solide No 2, la livre, 22c
Laiterie, 1 livre, 18c
Laiterie solide, la livre, 17c

SAINDOUX

Pur, seau 20 livres, la livre, 10½c
Pur, tinette 60 livres, la livre 10c
Pur, bloc d'une livre, 11c
Composé, 20 livres, la livre 10½c
Composé, 20 livres, la livre, 10c
Composé, bloc d'une livre, 11c

FROMAGE

Fort, 80 livres, la livre, 18c
Fort, morceau, la livre, 20c
Fort, Fort, 5 livres, la livre, 24c
Doux, 80 livres, la livre, 12c
Doux, 20 livres, la livre, 12c
Doux, 5 livres, la livre, 14c

POIS

Canadiens, le minot, $2.25
Importés, le minot, $3.0

HARICOTS

Canadiens, le minot, $1.40
Jaunes, le minot, $2.10
Cailles, le minot, $1.80.

Duke-Price Power Co.

Le rapport préliminaire de la Duke-Price Power Company, Limited, pour l'année terminée le 31 décembre 1931, montre des revenus nets de $581,200 après déduction des intérêts, de la dépréciation et des taxes fédérales, soit l'équivalent de $2.77 par action sur les 210,000 actions du capital-actions sans nominal. Ce résultat se compare à $592,190, ou $2.82 par action en 1930. La Duke-Price Power Company, Limited, est exploitée conjointement par la Aluminum Limited, Shawinigan Water and Power Company et des intérêts privés de la Duke-Price Power Co., avec le contrôle entre les mains de la Aluminum Limited.

PRIX DES VOLAILLES

Les prix sur le marché des volailles sont ceux de la baisse de la semaine dernière. Les prix aux détaillants pour les volailles préparées sont les suivants:

	"A"	"B"
Gibier à bouillir	21-26c	18-22c
Poulets à rôtir	26-30c	22-27c
Poulets engraissés au lait	29-33c	26-30c
Poulets à frire	25-27c	21-23c
Poulets à griller	31-35c	27-31c
Dindes à rôtir	28-30c	26-28c
Canetons	31c	28c
Canards	25c	21c
Oisons	20c	17c
Oies	19c	16c

RSE

Cité de Montréal

Obligations 6%, amortissables

(Non-remboursables par anticipation)

Echéant le 15 décembre 1941

Coupures de $1,000 et $500

Prix: 100 et les intérêts courus pour rapporter 6%

(Taxe fédérale de transfert en plus)

Nous offrons et recommandons ces obligations comme placement. Téléphonez ou télégraphiez votre souscription à nos frais.

Royal Securities Corporation

Limited

244, rue St-Jacques, Montréal

Harbour 3121

Toronto Halifax Saint-Jean Québec Ottawa Winnipeg
Vancouver Charlottetown Hamilton Calgary Edmonton Régina
Victoria St-Jean, Terre-Neuve New-York Londres, Ang.

R-1

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Rapport Annuel du Conseil d'Administration

AUX ACTIONNAIRES:

Vos Directeurs ont l'honneur de vous présenter un état des affaires et de la situation financière de votre Compagnie pour l'exercice se terminant le 30 novembre 1931.

Les affaires courantes de la Compagnie, c'est-à-dire le commerce par les marchands et autres affaires obtenues durant l'année, ont accusé une diminution considérable sur l'année précédente. Cependant, votre Compagnie a bénéficié du parachèvement d'un certain nombre de projets de construction commencés dans les années plus prospères de 1928, 1929 et 1930, de sorte que dans l'ensemble la Compagnie a fait un assez bon volume d'affaires, bien que son tonnage total ait été moindre qu'en 1930.

Les recettes provenant de sources diverses (compagnies filiales, placements, etc.) ont accusé une amélioration sur l'année précédente. Des économies dans les frais d'exploitation ont pu être effectuées grâce à des améliorations apportées dans les usines, des réductions dans le coût de distribution et autres item. D'autre part, le coût du charbon, qui est un item si important dans la production du ciment, a augmenté durant l'année, et les taxes ont aussi été plus lourdes.

Durant l'année, vos usines ont fonctionné à environ 60 pour cent de leur capacité. La remise à neuf de l'outillage de l'usine de Montréal-Est, dont il a déjà été question dans le rapport précédent, a été complétée au début de l'année et il en a résulté un rendement plus efficace. L'usine No 8, de Port Colborne, Ontario, a aussi été remise au point durant l'année, et il devra résulter des changements effectués dans le système de production, un rendement plus économique et de meilleures conditions de travail. Les usines de la Compagnie ont toutes été bien entretenues.

Votre vapeur, le "Bulkarier", et le navire à moteur électrique, le "Cementkarrier", ont tous deux eu une saison fructueuse, sans aucun accident sérieux de navigation, et ont démontré une capacité de gain très satisfaisante.

Durant l'année, par l'entremise du Mode de Distribution d'Actions, les employés ont eu une autre occasion d'acheter des actions de la Compagnie. L'accueil fait à cette offre a été très satisfaisant. Un nombre sans cesse croissant d'employés s'intéressent financièrement à la Compagnie, au point que le personnel compte maintenant 75% d'actionnaires.

Nous dirons quelques mots de l'oeuvre excellente poursuivie avec tant de succès dans les usines de la Compagnie pour empêcher les accidents. Trois de nos usines ont terminé l'année sans un seul accident avec temps perdu, tandis que de très beaux résultats furent obtenus dans les autres établissements. Cela n'est pas seulement un tribut à l'oeuvre de la prévention des accidents poursuivie dans les différentes usines, mais c'est aussi un beau témoignage en faveur de l'efficacité des méthodes de travail en usage dans ces usines. Nous constatons en effet que la rareté des accidents et l'efficacité générale d'une usine sont deux choses qui sont étroitement liées ensemble.

Nous espérons que les résultats des opérations de l'année, tels qu'indiqués au Bilan, seront trouvés satisfaisants.

Le tout est soumis respectueusement de la part du Conseil d'Administration.

J. D. JOHNSON,
Président.

BILAN AU 30 NOVEMBRE 1931

ACTIF

ACTIF COURANT:			
Inventaires		$2,114,609.15	
Comptes recevables (moins réserve pour mauvaises créances):			
Comptes de clients	$929,572.18		
Autres comptes	117,323.78		
		1,046,895.96	
Dépôts sur soumissions		56,058.48	
Dépôts sous la Commission de Compensation du Travail		75,440.93	
Obligations du Gouvernement et autres valeurs		520,266.50	
En caisse		1,662,395.82	
			$5,474,666.90
CHARGES DIFFEREES POUR OPERATIONS			84,649.44
PLACEMENTS:			
Dans les compagnies filiales et autres placements			6,697,797.61
COUT DE PROPRIETES:			
Terrains, édifices, usines, outillage, etc., moins dépréciation			38,643,433.21
			$50,900,547.16

PASSIF

PASSIF COURANT:			
Comptes payables		$ 737,930.55	
Intérêts accrus sur obligations et coupons non présenté		105,009.16	
Dividende privilégié No 16 payable le 31 décembre 1931		340,679.33	
			$ 1,183,619.04
RESERVES:			
Assurance contre les incendies		$ 629,600.35	
Réparations et renouvellements extraordinaires		100,000.00	
Sacs de tissu en cours		150,000.00	
Accidents industriels		70,100.00	
Réserve pour imprévus (dont une partie est disponible pour impôts du Gouvernement sur le Revenu)		513,613.50	
Fonds d'amortissement pour actions privilégiées		13,281.74	
			1,476,595.59
OBLIGATIONS-OR HYPOTHECAIRES ET AMORTISSABLES DU PREMIER EMPRUNT, 5½% SERIE "A", DUES EN 1947:			
Autorisées		$30,000,000.00	
Emises		$20,000,000.00	
Moins: Rachat par fonds d'amortissement		822,000.00	
			19,178,000.00
OBLIGATIONS D'ABSORPTION:			
Payables $300,000.00 annuellement pendant trois ans			900,000.00
ACTIONS PRIVILEGIEES 6½% A FONDS D'AMORTISSEMENT ET CUMULATIVES:			
Autorisées (dont $21,000,000.00 entièrement émises)		$25,000,000.00	
En cours			20,266,400.00
COMPTE DE RACHAT D'ACTIONS PRIVILEGIEES:			
346 actions rachetées et annulées			34,600.00
ACTIONS ORDINAIRES ET SURPLUS		$ 6,403,904.75	
COMPTE DES PROFITS ET PERTES:			
Profits provenant des opérations durant l'année se terminant le 30 novembre 1931, après provision faite de $2,071,101.42 pour dépréciation de l'actif capital	$3,111,320.66		
A déduire:			
Intérêts sur obligations $1,076,065.88			
Réserve pour assurance contre l'incendie 161,624.78			
Réserve pour réparations et renouvellements extraordinaires 25,000.00			
Réserve pour accidents industriels 7,200.00			
Réserve pour imprévus (impôts sur le revenu, etc.) 275,000.00			
Fonds d'amortissement pour actions privilégiées 13,239.17			
	$1,558,129.25		
	$1,553,191.41		
A déduire:			
Dividendes sur actions privilégiées	1,362,751.00		
	$ 190,440.41		
Balance de profits au 30 novembre 1930	457,987.37		
		648,427.78	
Un total de représenté par 600,000 actions ordinaires sans valeur au pair sur une émission autorisée de 750,000 actions			7,052,332.53
			$50,900,547.16

RAPPORT DES COMPTABLES AUX ACTIONNAIRES:

Nous avons examiné les livres et les comptes de la Canada Cement Company Limited pour l'exercice se terminant le 30 novembre 1931, et avons obtenu tous les renseignements et explications dont nous avons eu besoin. Le profit de $3,111,320.66 provenant des opérations de l'année, tel qu'indiqué ci-dessus, est obtenu après déductions faites pour dépréciation et autres provisions autorisées par les Directeurs. Et nous certifions, qu'à notre avis, le Bilan, au 30 novembre 1931, est préparé de manière à présenter un tableau sincère et exact de l'état des affaires de la Compagnie, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis, et tel qu'il apparait par les livres de la Compagnie.

PRICE, WATERHOUSE & CO.,
Comptables-Vérificateurs.

Montréal, 13 janvier 1932.

APPROUVE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

J. D. JOHNSON, directeur.
H. L. DOBLE, directeur

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 13c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

CHIEN barbet blanc, disparu dimanche du numéro 6654, rue Mance. Répond au nom Dixie. $10.00 de récompense si retourné tout de suite. Pas de questions posées. DOl. 0585. 277-1

FOX TERRIER à poil hérissé, tête brune, tache noire sur le dos. Répond au nom de Noisy. Tél. HA. 8002. 300 Sherbrooke ouest. Récompense. 277-1

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

DEUX hommes de bon caractère pour position permanente avec opportunité et bonne paye. S'ad. tout de suite, 2 à 6, chambre 303, édifice Amherst. 275-4

ELECTRICIEN, plombier et plâtrier demandés, au contrat ou séparément. DOllard 7794. 275-4

HOMME d'expérience dans lavage d'autos demandé immédiatement. 4165 St-Christophe. 275-4

VENDEURS demandés, ligne facile à vendre, commission libérale. S'ad à 506 Duluth, Est. 275-4

VENDEURS "side line", forte commission, peuvent réaliser $25.00 par semaine. 365 Notre-Dame Est. 275-4

VENDEURS d'automobiles expérimentés demandés immédiatement. 4556 St-Laurent. 275-4

SERVICES DOMESTIQUES

BONNE servante ayant expérience et références, demandée chez médecin. 850 rue Sherbrooke Est. 275-4

DAME d'un âge moyen demandée pour légers travaux de la maison, chambre et pension en échange. Bon chez-soi. S'ad. 4326 Sherbrooke Ouest, Westmount, Fitz. 2241, concierge. 275-4

FILLE demandée pour ouvrage général de maison. 1487 Boul. St-Joseph Est, appt 6. 275-4

FILLE demandée pour ouvrage général, doit connaître le soin des enfants, place permanente. 4717 Rivard. 275-4

FEMME demandée pour soins du ménage, pour personne seule. S'ad. à 56 Nicolet, Ville St-Michel. 275-4

FEMME âge moyen, honnête, pour tenir maison, personne seule. S'adresser 973 St-Laurent. 275-4

FEMME de 40 à 50 ans, demandée comme gouvernante d'une maison et pour faire la cuisine, pour quatre personnes. S'adresser 1922 St-Jacques. 275-4

FILLE demandée pour ouvrage général de maison. 7401 Drolet. 275-4

JEUNE fille demandée, pour petite famille. S'ad. 5397 Fabre. 275-4

JEUNE fille demandée, 16 à 17 ans, pour légers travaux du ménage. 4378 Boyer. 275-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

APPRENTIES dans robes et chapeaux. S'ad. 5030 Ave du Parc. 275-4

CUISINIERE générale demandée, personne compétente, s'adresser 60 Chemin Sainte-Catherine, près Mt-Royal. 275-4

FILLE demandée pour machine à froncer les rideaux. Doit être très expérimentée. Inutile à d'autres de se présenter. 4067 St-Laurent, dernier étage. 275-4

JEUNE fille demandée pour aider aux travaux du ménage, dans petite famille. Devra parler l'anglais. S'ad. 4491 Ave Esplanade. 275-4

VENDEUSE expérimentée pour magasin de musique. Une parlant les deux langues et jouant le piano. S'ad. 1213 rue Bleury, entre 5 et 6. 275-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHAUFFEUR d'expérience chinois, demande position, salaire raisonnable. Fitzroy 2008. 272-6

COMPTABLE d'expérience bilingue, désire position, bonnes références. AMherst 6449. 275-4

CHAUFFEUR désire position privée ou truck, licence. DOllard 9191. 275-4

COUPLE âgé, ayant ménage, tiendrait maison pour monsieur ou dame seule, meilleures références. HArbour 1364. 2084 St-Hubert. 275-4

HOMME d'expérience possédant bonnes références, demande position comme concierge, certificat de chauffeur. LAnc. 7883. 275-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A FITZROY 8778, bonne servante générale, connaissant la cuisine, références. 275-4

APPELEZ pour femme de journée. Plateau 2049. 275-4

BONNES couturières, robes, manteaux, front domicile, 1615 St-Hubert. FR. 8103. 275-4

BONNE jeune femme demande ouvrage journée, bonnes références. PLa. 0225. 275-4

BONNE couturière à domicile, tout genre d'ouvrage garanti. LAnc. 3866. 275-4

COUTURE demandée à la maison, reprisage, garanti, appelez dans l'avant-midi, préféré. CR. 1892. 275-4

COMPTABLE sténographe, 3 ans expérience, pour travail supplémentaire ou permanent. S'adresser WIlb. 0068. 275-4

COUTURE tous genres, neuf, réparations, satisfaction garantie, aussi chambre à louer, bon marché. FRontenac 2546. 275-4

CUISINIERE générale demande position, collège ou presbytère, références. Casier 290 "La Patrie". 276-2

DAME désire position comme garde-malade. CRescent 5849. 275-4

DAME française demande lavage, repassage. Livraison domicile. LAncaster 8268. 275-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent, Montréal. 263-25

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

APPT une chambre, nouvellement décorée, cuisinette, eau chaude, gaz, électricité gratis. 3630 Oxenden, 3ème rue ouest Ave du Parc, près Ave des Pins. 275-4

APPTS meublés, 1-2 pièces, lingerie, téléphone, gaz compris. 1002 Ontario Est. 1790-1093 St-Timothée. 275-4

A 4173 St-Hubert, chambre sur devant, avec tout confort, 4.00. Pension si désirée. 275-4

A ROSEMONT, belle grande chambre, tout confort, seul chambreur, 3.00 par semaine. 5223 9ème Ave. CH. 8566. 275-4

APPT une chambre, ménage fait à neuf, eau chaude, gaz, électricité. 2052 Union. 275-4

ALLEZ à 3986 St-Hubert, près Duluth, grande chambre, toute fournie, 3.00 par semaine. LA. 6597. 275-4

A LOUER, chambre propre, éclairée, gaz, téléphone, maison tranquille. 1643 Visitation. Tél. FRont. 4015. 275-4

ALLEZ 220 Ontario Est, belle grande chambre, avec gaz, chez personne seule, bon chez-soi. 275-4

A LOUER, 4334 St-Hubert, salon double, richement meublé, 4 grandes fenêtres. FRont. 6332. 275-4

A LOUER, plusieurs chambres, 2.00 et 3.00 semaine. Tél. FRontenac 7094, 1304 Demontigny, coin Visitation. 275-4

ADRESSEZ-VOUS 11578 Place Joffre, DUpont 1090. Grande chambre, privilège cuisine, garage si désiré, famille privée. 275-4

A LOUER, 4371 St-Denis, grand salon avec cheminée, lavabo, aussi boudoir devant, chauffé, propre. 275-4

ALLEZ à 2415 St-Denis, coin Sherbrooke, petite chambre confortable, toutes commodités, à 3.50. 275-4

A CHOISIR, grande et petite chambres, 2.00, 3.00, 4.00. 1304 St-Timothée, 1452 Panet, près Ste-Catherine. 275-4

A 1419 ORLEANS, près Ste-Catherine, chambre devant, tout confort, pension si désirée, téléphone. 275-4

APPT, une chambre richement meublée, eau chaude, gaz, électricité, concierge. 3443 Shuter. 275-4

A BAS PRIX, dans famille privée, chambre, lit double. 4536 Delanaudière. AMherst 7051. 275-4

ADAM 4473, chambre, salon double, eau chaude, piano, famille sans enfants, confort. CLairval 4599. 275-4

APPT, une chambre richement décorée, eau chaude, gaz, électricité. Concierge. 1456 Union. 275-4

A LOUER, belle grande chambre ensoleillée, confort moderne, téléphone, pension si désirée. 115 Sherbrooke Est. 273-6

BEAU grand salon double, eau chaude, maison tranquille. Usage du téléphone. S'ad. 527 Cherrier. Tél. Plateau 7018. 276-6

BEAU salon double, ainsi jolie chambre, très propre, pension si désirée. 5128 Berri. CA. 9710J. 277-6

BELLE chambre, boudoir chauffé, téléphone, dame ou demoiselle, seule locataire. 2606 Chapleau près Sherbrooke. AM. 8761. 276-6

BELLES grandes chambres $3.00 gaz, téléphone, propre. 1640 St-Denis, dans carré, près Ste-Catherine. 271-4

CHAMBRE salon, $2.50, seul chambreur, gaz si désiré. FR. 2446. 1763 Beaudry, près Robin. 272-6

GRANDES et petites chambres, eau chaude dans tous les appartements, prix modéré. American Sunshine Rooms, 1042 St-Denis. 273-26

HOTEL FORD
rues Dorchester et Bishop

Chambres au prix bas de $7.50 par semaine pour les pensionnaires permanents. Service complet d'hôtel et radio dans chaque chambre. 276-12

JOLI boudoir, aussi chambre à coucher attenante, nouvellement décorés, maison de haut ton. Pour messieurs. FI. 7942. 276-6

JOLI salon double bien meublé, confort, piano inclus, petite famille. Monsieur préféré. 906 Sherbrooke Est. FR. 2437. 275-6

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

MANSFIED 2066
PRES SHERBROOKE

CHAMBRES très confortables, double ou simple. Eau chaude et froide, téléphone, usage de cuisine si désiré, prix raisonnable. Tél. LAncaster 4702. 273-6

SHERBROOKE Est, 374, grande et petite chambre, garde-robe, bain. Prix raisonnable, maison tranquille. 274-6

4922 SHERBROOKE OUEST, grande chambre, joliment meublée. Famille privée. DE. 3463. 272-3

1316 SHERBROOKE OUEST, étage du bain, deux douches, chauffage automatique, pour hommes. PLateau 4305. 276-6

847 SHERBROOKE EST, salon double pour 2 ou 3. Pension si désirée. FR. 8401. 276-3

VENEZ voir: grande et petite chambres, gaz, propre, raisonnable appeler LA. 8886, 2005. McGill College. 275-6

VIAUVILLE, salon, chambre, maison moderne, confort, références. 4956 Ste-Catherine Est, Appt. 1. CL. 6293M. 276-6

CHAMBRE ET PENSION

ADAM, près Sicard, grande chambre à coucher et boudoir pour couple ou deux amis, bonne cuisine de famille. Prix raisonnable. CL. 7606. 276-6

BELLE chambre, pension si désirée, tout confort, 827 Mont-Royal, 2ème étage. FRontenac 2440. 277-6

MAISONS A LOUER

A BAS PRIX. Au centre, près Ste-Catherine, un bas, deux étages, six pièces. Loyer seulement $30.00. Adresse, 1271 St-André, près Ste-Catherine. 277-1

A BAS PRIX, au centre. Avis aux nouveaux mariés. Ménage complètement fait à neuf. Sept pièces, balcon. Possession maintenant, ou 1er mai. Loyer seulement $30. Adressez 3865 Mentana, près Roy. 277-1

DUPLEX exceptionnel, 6 appts, chauffé, bien ensoleillé pour grandes personnes, paisible. S'ad. 3341 Maplewood. 275-4

DEMONTIGNY EST, 1481A, en arrière, 2 appartements, $10.00 par mois. S'ad. FRontenac 2543. 275-4

DEMONTIGNY, coin Montcalm, beau logement neuf, appts, chauffés, 2 balcons, entrée seule, prix modéré. 1212 Demontigny. 275-4

DELORIMIER 5120, coin ruelle, 6 appts, ultra moderne, cave cimentée, garage chauffé, AMherst 4610. 275-4

DELORIMIER, 5185, logement de 8 appts. 5187 Delorimier. 275-4

DELORIMIER, 7032, 6 grands appts, modernes, ménage fait, garage, bas prix, cause départ, pour campagne. 275-4

DEMONTIGNY, un 2ième, 6 appts, ménage fait, belle division, bien chaud, prix modéré. 1212 Demontigny. 275-4

DELORIMIER, 8292-8290—2ème étage entre Laurier et Masson, 4 appts bain, ménage fait 20.00. Visible dimanche. 275-4

FULLUM et Sherbrooke, 4 et 6 appts très modernes, neufs, jamais habité; possession immédiate. AMa. 4722. 275-4

APPARTEMENTS A LOUER

PETIT appartement chauffé, meublé moderne ou chambre préférence, dame, demoiselle, 1480 De Bullion, 2ème. 275-4

1 ET 2 PIECES magnifiquement meublées, taxes, lumière, gaz, frigidaire compris, 66 Sherbrooke O. Plateau 3391. 275-4

QUATRE pièces modernes, frigidaire, ménage à vendre, cause mortalité, 1699 Parc Lafontaine, appt 5. 275-4

ST-DENIS, 1727, une pièce meublée, cuisinette, eau chaude, gaz, $24.00. Concierge. 275-4

ST-DENIS, 1660, Villa Marne, appartement une pièce, meublée ou non meublée, concierge. LAnc. 6397. 275-4

ST-DENIS, 3588-3894, une et deux chambres, modernes, cuisinette, bain privé, etc. Tout compris $15. à $32.00 par mois. 275-4

ST-DENIS, 1044, 2 et 3 pièces, très bien meublées, eau chaude, payable mois ou semaine. HA. 0455. 275-4

STE-FAMILLE, 3484, près Sherbrooke, appartemetns meublés, véritable chez-soi, tranquille et très confortable. 275-4

ST-HUBERT, 1659.—Beau logis très chaud, 2 à 4 pièces, cuisinette, possession immédiate. 275-4

SHERBROOKE EST, 22, près Saint-Laurent, une et 2 pièces meublées, cuisinette, $4.00 et plus. Concierge. 275-4

SHERBROOKE, 354, près St-Denis, appt. meublé, cuisinette privée, lingerie, famille privée, décorée à neuf. 275-4

SHERBROOKE, 460, coin St-Denis et 825 Sherbrooke, voisin St-Hubert, 1-2-3 chmabres, cuisine, bain. 275-4

SHUTER, 3436, maison récemment construite, une pièce avec cuisinette et chambre de bain en tuile, frigidaire, service concierge. 275-4

PLACE D'AFFAIRES A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations, Mme U. Rocheleau, 478 Craig Est. Harb. 4985. 267-26

VERDUN, magasins de coin. Localités idéales. Beasley, 272 Woodland, YOrk 2968. 276-3

MAGASINS A LOUER

ETAL de boucher à louer avec accessoires, bonne clientèle, obligé de sous-louer immédiatement, cause de maladie. 91 St-Zotique. CR. 8536. 276-3

MARCHANDISES

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT, 16 pièces chauffées, loyer $70.00, chambre louée, bonne place d'affaires. 503 Guy. WIlbank 2364. 275-4

Pour Vous Servir!

Afin d'assurer un service parfait à nos nombreux clients et annonceurs, nous maintenons des succursales dans tous les districts de la ville. Il y a une succursale de "La Patrie" près de chez vous.

La Pharmacie V. BOUCHER
EST UNE DE NOS
SUCCURSALES
DANS LE DISTRICT DE LONGUE-POINTE
Adresse: 7755, Notre-Dame E.
Téléphone: CLairval 0161

Les petites annonces, ainsi que les naissances, décès, etc., sont reçus à nos succursales aux mêmes prix qu'à nos bureaux. Profitez de cette commodité . . . Elle vous est offerte pour vous assurer un meilleur service.

La Patrie

MARCHANDISES

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de salle à dîner et de chambre et bureau de médecin, bibliothèque, 2 à 4 et 6 à 8, et divers, articles, cause de décès. 4474 Christophe Colomb, FA 1057. 277-3

AMEUBLEMENT de sept appts, pour chambres, toutes louées, belle localité, continuation de bail. 4442 St-André. 275-4

AMEUBLEMENT, 7 appts meublés neufs, 3 chambres louées, vendra bon marché. 1486 Visitation, 3ème, sonnez. 275-4

AMEUBLEMENT 11 chambres, 7 meublées, louées, loyer bas, fera ménage, 459, Plateau 3536. 275-4

AMEUBLEMENT 15 appts, continuation bail, faut vendre dans trois jours. Cause maladie. 2042 St-Denis. 275-4

AMEUBLEMENT 18 appts bien meublés, propres, vendra pour cause de santé. HAr. 6223. 275-4

AMEUBLEMENT à vendre, 10 appartements, 7 loués, chauffé, à sacrifice. 2751 Notre-Dame Ouest, coin Atwater. 275-4

ARTICLES DE MENAGE

ATTENTION! Superbe chesterfield mohair, chambre coucher, salle dîner noyer, radio. Occasion exceptionnelle, 106 Sherbrooke Ouest. 275-4

CONTENU de 4 appts, richement meublés, comme neuf, vendra complet ou séparément. Occasion pour nouveaux mariés, 4964 Sherbrooke Ouest. 275-4

COUCHETTE, sommier, buffet en parfait ordre, prix raisonnable. S'ad. 4836 Brébeuf. 275-4

LAVEUSE famille, avec moteur gazoline, régulier 229.00 pour offre raisonnable, 1209 Mt-Royal Est. 275-4

LAVEUSE électrique toute neuve à vendre pour balance des paiements. Un vrai bargain. S'ad. appt. 2, 2245 Parthenais. 275-4

MACHINE à coudre Singer basculante $15; laveuse électrique 1202 Papineau, appt 2, coin Ste-Catherine. 275-4

MACHINE à tricoter presque neuve, $18.00. S'ad. 7018 Des Ecores. Tél. CAl. 2785W. 275-4

MACHINE Singer tête basculante, 5 tiroirs, chêne doré, bien bon marché, 1556 Ontario coin Maisonneuve. 275-4

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, soliveaux, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse & Cie, démolition, 1215 Papineau. 268-26

BOIS ET CHARBON

DONEZ ordre pour charbon WELSH et AMERICAIN au bas prix. 18 gros sacs bois franc $3.00; 12 sacs $2.00; 6 sacs, $1.00. WILSON FRERES. J. CHARBEBOIS, Prop. CHerrier 4421. FRontenac 2585. 263-25

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque, avance durant construction. Geo. Bouchard, 509 Place d'Armes, HArbour 3831. 272-26

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances billets, loyers, etc., à commission. 152 Notre-Dame Est. HArbour 0207. 268-26

REPARATIONS

REPARATIONS et service de la balayeuse électrique Royal. Satisfaction garantie. H. Forget, chambre 308, édifice Amherst, HArbour 9106. 274-26

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE. Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars, 1200 rue Stanley. MArquette 2197. 269-26

CARTES D'AFFAIRES

COIFFURES

COIFFURE gratis, donnée sous la surveillance des experts, tous genres de coiffure. S'adresser 74 Ste-Catherine Ouest. 270-26

DIVERS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture, 3979 rue Cool, Verdun. YOrk 2722. 275-26

EXPEDIE PARTOUT: 10 lbs de bon tabac en feuilles, doux ou fort, $2.50; 20 lbs pour $4.00. Quesnel 2 lbs pour $2.00. Adresse G. Dubois, 18 Henderson, Ottawa, Ont. 277-2

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

ATTENTION! Beau restaurant bien situé à vendre loyer $25.00, vendra immédiatement. FRontenac 0003. 275-3

BUANDERIE avec clientèle, propriété et grand espace, vendra cause départ. DUpont 2664. 275-4

BELLE buanderie, grande clientèle, à vendre ou associé, cause maladie. DUpont 2664. 275-3

CLOS bois et charbon établi depuis 25 ans, bonne place d'affaires. 172 Beaubien Est. 275-4

CLOS bois et charbon, cause maladie, vendra ou échangera pour autre commerce, 1666 Lafontaine, coin Papineau. 275-4

COMMERCE épicerie, cave, garage, magasin moderne, situé près St-Denis, valeur $1,600. S'ad. 218 ou 227 St-Zotique. 275-4

DEUX magasins de fruits, bon site pour tout genre de commerce. A qui la chance? Pour information, 1284 Beaubien. Tél. DOl. 0154. 275-4

ETAL de boucher installation moderne, très belle place, bonnes affaires au comptant seulement. $1,500, moitié comptant. 1723 Fullum. CAlumet 8625. 276-3

EPICERIE licenciée, commerce anglais et français, chance pour prompt acheteur, 5071 Papineau coin Laurier. 275-4

EPICERIE avec licence de bière. Aubaine à prompt acheteur. 7220 St-Hubert. 275-4

EPICERIE restaurant, 2 grandes vitrines, seul aux alentours. Vendra cause maladie. 6575 Christophe-Colomb. 275-4

EPICERIE restaurant à vendre, logis en arrière, bon marché, 2177 Cuvillier. 275-4

EPICERIE à vendre avec licence de bière. Cause maladie, à sacrifice, 2790 Hochelaga. CH. 7427. 275-4

EPICERIE licenciée avec propriété à vendre ou à louer ou à échanger pour propriété, cause maladie. S'ad. DOl. 8097. 275-4

EPICERIE à vendre située 2391 Ste-Catherine Est, loyer $25.00, bon marché pour prompt acheteur. 275-4

EPICERIE-restaurant à vendre, 4 appts en arrière, bonne place d'affaires. Cause départ. 2524 Saint-Charles. 275-4

EPICERIE avec propriété, cause maladie, considérerait échange; aussi propriété, gros revenu. CHer. 7122. FR. 9089. 275-4

RESTAURANT et salle à manger à vendre, bon marché 1663 Amherst. FRontenac 0089. 276-3

PROFESSIONNELS

MEDECINS

MALO Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 263-25

SPECIALISTE, maladies chroniques, urinaires, vénériennes, maladies spéciales femmes et hommes. Docteur Prévost, 3410 Hutchison. Tél. MArquette 6611. 263-25

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario, Chambre 1406 édifice Aldred, 507 Place d'Armes, téléphone Harbour 2558. 258-26

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou base de crédit. Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest. WIl. 9859. 258-9

A BAS les sténographies impraticables! Apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance. 233 sténographes judiciaires; 29,003 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. PLateau 2660. Prospectus. 272-26

Ecole Technique de Montréal

SUBVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans le district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobiles. Prenez garde aux annonces trompeuses. 200 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 263-25

COURTIERS

J.-H. LAFRAMBOISE, c.c.s., courtier en immeubles et assurances, Edifice Métropole. Chambre 201, 4 rue Notre-Dame Est, LAncaster 8532. 263-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS personnels aux salariés. Intérêt minime. Termes faciles, strictement confidentiel. Public Finance Corporation, 727 University Tower, MArquette 3827. 660 Ste-Catherine Ouest. 252-26

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque avance durant construction. Geo. Bouchard 500 Place d'Armes. HArbour 3831. 249-26

PRETS $50.00 A $5,000.00

POUR payer vos taxes foncières, prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires.

La CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLES

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4080 rue Wellington, Verdun, Tél. LAncaster 0155. 263-9

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement. 83 rue Craig Ouest. 272-25

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

AUBAINE extraordinaire, 6229-31 Des Ecores, système de chauffage, garage, moderne, en parfaite condition, 4,500.00. Crescent 5510 ou 4467. 275-4

A VENDRE magnifique maison, rue St-Germain, 2380, 2382, très moderne. S'adresser FRontenac 9038. 1906 Préfontaine. 276-2

A ST-HENRI, 6 log., rue Collège, revenu 1400.00, Bargain 9,500.00. Brière, WEst. 2507. 275-4

AUBAINE—3ème Ave., Rosemont, 2 étages, 2 logements, 5 appartements chacun, 4,900. Comptant 450.00. Cal. 8332. 275-4

A SACRIFICE, faut vendre, maison neuve, moderne, 1ère classe, en face boulevard, parc. S'ad. CLairval 7793. 275-4

AUBAINE—Rue Orléans, 2 étages, 2 logements modernes, chauffage, garage chauffé, 5,700.00. Comptant 500.00. CAl. 8332. 275-4

AUBAINE, 2470 St-Zotique, près Iberville, 2 logements 6 pièces, modernes, coin ruelle, revenu 900. Comptant, 1,200, balance facile. Cal. 0463J. 275-4

A ST-HENRI, rue Couvent, 3 log., 7 pièces, revenu 1104.00. Bargain 8,500.00. Brière, WEst. 2507. 275-4

A SACRIFICE, Nicolet, 2055. Trois étages, 4 logements, 2 entrepôts, écurie en brique. 4677 Garnier. 275-4

A VENDRE, maison moderne, 3 étages, 4 logements, coin de ruelle. S'ad. 5818 Delorimier. 275-4

BARGAIN, Parc Molson, 2 étages, 2 logements modernes, chauffage, garage. Comptant 1,000.00. CAl. 8332. 275-4

BARGAIN, maison rue Molson, 2 étages, 2 logements finis modernes, système à eau chaude, près église, tramways 6341 rue Molson. 275-4

BERRI 7359, près DeCastelnau, maison neuve, très moderne, 2 étages, 2 logements. CAlumet 2179m. 275-4

BLVD ST-DENIS, belle et bonne maison, 3 étages, 8 pièces, bien située, à cause de maladie, vendra pour rapporter 12½%; vaut la peine d'être vue. DOllard 6175. 275-4

BARGAIN, Berri, 2 logis, 2 garages, fournaise, eau chaude, comptant 800.00. AM. 2047. 275-4

BORDEAUX, près Sherbrooke, trois jolis logements à $11,800 loués 1,320. Téléphone LAncaster 8724. 275-4

BARGAIN, rue Bordeaux, 5736-2 logements, 5 grands appts, maison neuve, 6 logements, 4 appts, rue DesCarrières, visible le dimanche. CAlumet 1668W. 275-4

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

BARGAIN, Drolet, près Guigot, 30 pieds, façade, 3 logements, 7 et 4 chambres, modernes, prix 7800., comptant 1500. FAlkirk 2936. 275-4

BERRI, près Crémazie, 2 étages, 6 appts, parfait état, 3,000.00 pour quelques jours. DUp. 2603. 275-4

BELLE propriété moderne, coin Marquette, près Rachel, 5 logements, 3 garages. 2001 Marie-Anne. 275-4

J'ACHETERAIS étal boucher par inventaire, loyer bas, Hochelaga ou Maisonneuve. CL. 3525M. 275-4

PROPRIETES, Ave Verdun, 2 logements, 2 magasins chaque propriété, à prix raisonnable, bargain, prompt, acheteur. S'ad. J. A. O. Duranceau. YO. 2880F. 277-6

RUE CHRISTOPHE COLOMB, chance exceptionnelle, 5 logements avec frigidaire, système à chauffage central, avec 5 garages. Valeur $30,000 pour $23,000. S'adresser CRescent 2637. 272-6

IMMEUBLES

Appartement Parkdale Court

3514-3524 rue Hutchison; 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 3-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge, HArbour 9898, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 267-20

HOTELS, TAVERNES

VILLE OU CAMPAGNE, échangerais pour propriété et comptant. Des occasions exceptionnelles; aussi toutes sortes d'autres commerces vendus, échangés. Propriétaire 363 Mont-Royal, HArbour 1554. DOllard 8196. 274-3

A VENDRE ET A LOUER

2569-2579 RUE CADILLAC. Six logements de cinq pièces chacun. Grandeur du terrain 30' x 82'6" Valeur municipale $7,000. Bons titres, conditions faciles. On demande une offre. S'adresser National Trust Company, Limited, Agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest, MA. 9431

AVENUE HENRI JULIEN, près Mt-Royal. Belle bâtisse à trois étages, pierre et brique, neuf logements, très grande cour, convenable pour érection de garages, logements ou manufacture. Aubaine exceptionnelle. S'adresser à National Trust Co., Limited, agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest, MA. 9431.

A LOUER

AVENUE HENRI-JULIEN, près Villeneuve. Deux logements de sept pièces, système de chauffage à eau chaude. Loyer bas. S'adresser à National Trust Company, Limited, agent, 225 rue Saint-Jacques Ouest MA. 9431.

AVENUE OUTREMONT, 670, Sept pièces et chambre de bain; tout ménage nécessaire fait à demande, loyer réduit.

DELANAUDIERE, 6393, etc. Plain-pieds éclairés de quatre et cinq pièces séparées et chambre de bain, planchers en bois dur, ménage fait dernièrement. Occupation le 1er mai.

AVE LAVAL, 3602. — Plain-pied bien décoré de six pièces et chambre de bain; occupation immédiate ou le 1er mai; loyer modéré.

NATIONAL TRUST CO.
225, St-Jacques Ouest.
HArbour 2185 et DOllard 2192
20-23

AVIS AUX CREANCIERS

LOI DE FAILLITE

AVIS est donné que

Dame M. R. A. LARIVIERE,

marchande publique, faisant affaires au No 1340, Ontario, Montréal, P.Q., a le 19 janvier 1932 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que la Cour m'a nommé gardien jusqu'à la nomination d'un syndic.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers sera tenue au bureau du Séquestre officiel au Palais de Justice, Chambre 31, à Montréal, le 28ième jour de janvier 1932 à 2.30 heures de l'après-midi.

Les réclamations et procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être produites entre mes mains avant la dite assemblée.

Toute preuve de réclamation doit être produite entre mes mains ou celles du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, après laquelle date le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit.

Montréal, ce 20ième jour de janvier 1932.

Gardien: JOSEPH G. DUHAMEL,
152, rue Notre-Dame Est, Montréal.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES DEMANDEES

20 POUR CENT DE REDUCTION

Sur votre char pour peinture Duco, débossage par expert. Ouvrage garanti. Estimé gratuit. Perreault Auto Body, 4388 St-Denis. 251-26

VOULEZ-VOUS vendre votre auto usagé? Nous l'achèterons et paierons comptant. Pour informations, appelez M. King, BElair 2282. King Used Cars Exchange, 4864 St-Dominique. 274-7

NOUVEAUX OFFICIERS DE CETTE SOCIETE

Hier ont eu lieu, à Ville Saint-Michel, les élections des officiers de la Société d'Horticulture d'Hochelaga, avec le résultat suivant: MM. Wilfrid Bastien, de Saint-Léonard de Port-Maurice, président; Joseph Newton Drummond, échevin du quartier Rosemont, vice-président; J. A. Saint-Denis, ancien maire de Ville Saint-Michel, secrétaire-trésorier; L. Martineau, L. Pesant, M. Délorme, Narcisse David, Georges Pépin, Aimé Renaud, Wilfrid Lajeunesse, Joseph Durocher, Arthur Duff, Ernest Chartrand et Joseph Octavien Renaud, ancien député de Laval, directeur.

Au club seigneurial Lucerne-en-Québec

LUCERNE-EN-QUEBEC, 20. L'assemblée annuelle des membres du club seigneurial Lucerne-en-Québec a eu lieu hier sous la présidence de M. E.-W. Beatty. On procéda à la revision d'un accord entre l'Association de la commune Lucerne-en-Québec et le club seigneurial et on reconsidéra les règlements du club. Parmi les personnes présentes, mentionnons: MM. E.-W. Beatty, J.-A. Bremner, R.-J. Brown, L.-N. Burnette, J.-A. Demers, l'honorable Charles-A. Dunning, sir Charles Gordon, sir Herbert Holt, l'honorable sénateur Béique, G.-A. Howells, A. Stewart, H.-R. Little, W.-M. Gardner, W.-B. Sewell, R.-J. Hunt, H. Ocumpaugh, L.-G. Mickles, T.-A. Somerville, E.-G.-F. White, T. Owens, le kanor F.-E. Haag etc.

Le nouveau bureau des gouverneurs se compose comme suit: MM. E.-W. Beatty, l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable M.-F. Béique, sir Herbert Holt, sir Charles Gordon et John Leslie.

CITE DE LONGUEUIL

La votation sur le Règlement accordant une franchise à la Compagnie des Tramways de Montréal, aura lieu Lundi et Mardi, les 25 et 26 janvier, 1932, de HUIT heures de l'avant-midi, à SEPT heures de l'après-midi, dans l'Hôtel-de-Ville.

Tous les Electeurs Municipaux, propriétaires comme locataires, ont le droit de voter.

Le vote est au bulletin secret.

Longueuil, P. Q., 19 janvier, 1932.
J. ROGER DROUIN.

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée à la suite d'une cession autorisée.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de: —
GEDEON VERMETTE,
6579, St-Valier,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que GEDEON VERMETTE, de Montréal, a, le 18ième jour de janvier 1932 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 28ième jour de janvier 1932 à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal ce 19ième jour de janvier 1932.

Gardien: J. P. VERMETTE,
No 507, Place d'Armes, Montréal.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Les Amours de Lord Tommy

BARONNE VON HUTTEN—LOUIS D'ARVERS

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

20 **(Suite)**

Il retint son souffle, se grisant de sa vue, mais elle se rendit compte sans doute d'une présence étrangère, se retourna et le vit.

Elle l'appela, aussi naturelle que de coutume, bien que très pâle.

— Venez regarder ce petit perce-neige, Lord Duncalm, n'est-il pas délicieux!

—Oui, dit-il, faisant de lui-même un rapprochement entre cette petite fleur délicate esseulée dans ce jardin d'hiver et cette malheureuse petite femme qui avait gâché sa vie et faisait deux malheureux.

Ce fut elle qui reprit la conversation, et, la mettant courageusement sur le terrain de leur querelle de la veille, elle dit:

—J'ai parlé à Teddy, comme vous m'avez demandé de le faire, et il veut m'épouser quand même. Persistez-vous à penser que c'est une honte pour lui?

Il courba un peu la tête en assentiment, mais n'osa pas la regarder.

— Je l'épouserai pourtant, parce qu'il veut que je l'épouse, Lord Duncalm, et que je n'ai rien de plus sage à faire maintenant.

— Pourquoi voulez-vous l'épouser, puisque vous ne l'aimez pas?

— Oh! dit-elle en rougissant, il vous l'a dit? Il n'aurait pas dû...

—Nous sommes de vieux amis, presque des frères, et c'est pourquoi je suis venu.. Vous m'avez dit que vous aimiez quelqu'un.

— Je vous l'ai dit et c'est vrai.

— Alors ?

La tête fine, idéalisée par une expression douloureuse, se redressa légèrement.

— Si j'étais aimée, je n'épouserais certainement pas Teddy, mais celui que j'aime me méprise...

Tommy se mordit férocement les lèvres dans l'effort qu'il fit pour se dominer.

— Qu'importe l'autre ! dit-il violemment. Quel qu'il soit, il n'est pas en cause. Il s'agit de Teddy. Et, se détournant pour ne pas voir le joli visage dont l'altération lui était si pénible, il ajouta plus doucement:

— Je pars aujourd'hui même, mais je n'ai pas voulu partir sans vous revoir...

— Merci... mais... si possible, voulez-vous ne pas me garder rancune si... j'épouse Teddy quand même? Je suis si seule!

Il la regarda avec une pitié profonde, mais il était au-dessus de ses forces de répéter les arguments qui n'avaient su la convaincre et il allait s'éloigner avec un geste écartant le sujet quand ses yeux tombèrent sur le petit miroir dont elle ne se séparait jamais.

— Vous souvenez-vous, dit-il, que vous nous avez dit vous-même que la jeune aveugle qui inspira ce petit chef-d'oeuvre ne pouvait pas être épousée par celui qui l'aimait, parce qu'elle était aveugle?

— Oui... Eh bien?

— Eh bien! moralement, pauvre Petite Dame aux Mignonnettes, vous êtes aussi aveugle que Véronique, et pas plus qu'elle vous ne pouvez épouser celui qui vous aime, parce que vous ne verriez pas clair pour diriger sa maison et... élever ses enfants..

— Ses enfants? Ah! cette fois, j'ai compris tout à fait, dit-elle, courbant la tête et regardant le sable fin à ses pieds.

Il resta quelques secondes à son côté, aussi misérable qu'elle-même.

Ce fut elle qui rompit le silence:

— Je vous jure de ne pas épouser Teddy, Lord Duncalm.

Il prit sa main, se courba très bas pour la baiser avant de se détourner à jamais.

Mais avant qu'il fût à la porte, elle le rejoignit et lui tendit la petite fleurs de perce-neige qu'elle venait de cueillir.

—En souvenir de moi, dit-elle.

Et, sans attendre un remerciement ou un refus, elle disparut vivement dans sa maison.

Il resta une seconde immobile, la petite fleur dans les mains, puis, oubliant l'auto qui l'attendait à quelque distance, il marcha vers Chênebois, à travers la forêt, le coeur en émoi, le cerveau vide.

Il ne prit conscience de sa fatigue qu'en apercevant la masse sombre de la vieille demeure enveloppée des premières ombres de la nuit.

Il se souvint alors, avec un soulagement intense, qu'il avait annoncé son départ le matin et donné l'ordre de faire ses malles. Il n'avait qu'à trouver quelque prétexte de rappel pour les vieux Lansing et à prendre congé d'Inès.

Par bonheur, Teddy n'était pas encore rentré, et son absence écartait toute explication pénible entre eux.

XXXIV

Quand le jeune Lord de Chênebois, enfin quitte de tous les petits détails qui accompagnent les départs, se retrouva seul dans le train, il évoqua sa joyeuse arrivée dans cette même petite gare, quelques semaines auparavant.

Que de choses en si peu de temps, sans parler de la terrible catastrophe qui avait terminé si tragiquement le bal des Lansing!

"Je suis un "touche à tout", se dit-il loyalement en lui-même. A l'avenir, je tâcherai de m'occuper seulement de mes propres affaires, comme Teddy m'a si rudement engagé à le faire!"

Il éprouvait maintenant ce sentiment de détente, généralement éprouvé au sortir d'embarras compliqués, et il goûtait le bien-être quand la portière fut brusquement ouverte.

—Lord Duncalm! s'exclamait le jeune Green, en s'installant. Quelle bonne surprise de vous retrouver. Je croyais être en retard, mais...

—Le train l'a été plus que vous, répondit Tommy, dépliant un journal afin de bien marquer qu'il n'était pas en humeur de causerie.

Malheureusement, le jeune homme était en veine de confidences, et ne tient pas compte de l'avertissement:

—Au diable les femmes! criait-il, et toutes leurs ruses! et surtout leur idiot snobisme.

—A qui en avez-vous? demanda Tommy ne pouvant s'empêcher de sourire.

—A toutes! Je commence à croire que les meilleures ne valent rien.

Tommy pensa qu'il était vraisemblablement plus malheureux que le jeune révolté, bien que son culte chevaleresque pour les femmes demeurât intact, mais sa courtoisie naturelle ne pouvait se dérober plus longtemps.

— Qu'est-ce qui ne va pas? demanda-t-il gentiment.

— Oh rien! une jeune fille vous encourage, on y va de tout son coeur, et, un beau jour, on voit qu'elle a porté son choix sur un autre. Elles sont toutes pareilles, vous dis-je! Ma parole, c'est dégoûtant!

Tommy, qui venait de se jurer de ne plus se mêler des affaires des autres, se moqua intérieurement de lui-même, car il sentait qu'il allait, malgré lui, se trouver mêlé au mariage du jeune Green avec Inès.

Celle-ci n'était-elle pas déprimée et nerveuse au dernier point quand il lui avait dit adieu? Et ne lui avait-elle pas conté quelque histoire concernant une scène de jalousie de Green à propos de danses trop nombreuses accordées au capitaine Murray?

Il avait écouté vaguement ces confidences, étant lui-même trop douloureusement préoccupé pour prêter attention à ces enfantillages, mais ces détails lui revenaient en mémoire et il se rapprocha du jeune homme:

— S'il s'agit d'un certain capitaine Murray et d'une jeune fille aux belles épaules et aux cheveux d'or, je crois, mon cher garçon, que vous prenez la mauvaise route. Le capitaine Murray a quitté Chênebois sans espoir de retour, si je suis bien informé, et je ne serais pas très surpris que vous y trouviez, vous, le plus chaleureux accueil, si vous avez l'intelligence de descendre à la première station pour y retourner.

— Etes-vous sûr de ce que vous dites, Lord Duncalm? Si oui, vous m'aurez rendu un fier service, et il n'est rien que je ne fasse pour vous si jamais vous m'en donnez l'occasion.

Ce disant, le jeune homme avait déjà atteint sa valise, car le train ralentissait son allure et on approchait de la petite station.

Resté seul, Tommy ne put retenir un sourire d'ironie. Décidément Brigitte avait raison, il était dans sa destinée de se mêler toujours des affaires des autres.

XXXV

— Comment, vous, Tommy!

— Mon Dieu, oui...

— Vous avez quitté Chênebois avant le retour des vieux Lansing! s'exclamait Pammy, tendant ses deux mains au jeune homme.

—Je serais assez disposé à le croire, belle Germania.

—Alors, il se passe quelque chose ?

—Doit-il forcément se passer quelque chose chaque fois que je change de résidence ? demanda-t-il en riant. Ce lui était déjà une détente de tous ses nerfs d'être là, dans ce salon familier, attendant sa vieille amie Pam.

—Je ne dis pas chaque fois, mais je dis cette fois, rétorqua la curieuse, mais, s'il vous plaît d'être mystérieux, vous pouvez garder vos secrets.

—Et je vous demanderai en échange de ne pas garder les vôtres et de me dire bien vite tout ce qui vous concerne tous.

—Il n'y a rien à dire. Nous avons été hier soir entendre "Peter Pan", c'est absurde. D'abord, il n'y a plus de gens qui n'arrivent pas où ils veulent aller !

—En êtes-vous sûre ? fit Tommy, pensant à certain jardin où avait fleuri un perce-neige, et qui lui était à jamais interdit.

Pammy le regarda une seconde, étonnée de l'expression de son visage.

—Vous êtes malade, Tommy, et vous paraissez triste... une histoire d'amour, sans doute ? Ce sont les plus amusantes, mais on ne me les dit jamais. Voulez-vous du thé ?

—Avec plaisir !

Pammy se précipita comme s'il se fût agi d'arracher son visiteur à la mort, tandis que celui-ci, vraiment fatigué, fermait un instant les yeux.

Une histoire d'amour..., Pammy avait raison, mais quel triste amour ! Il l'avait attendu sous une toute autre forme, appelant tout son respect, toute son adoration, fixant sa vie aux pieds d'une femme dont il aurait été fier d'être l'esclave... et il était venu dans de si vilaines conditions, ce premier amour tant rêvé, qu'il avait dû y renoncer et le fuir.

"Pauvre Petite Dame aux Mignonnettes, si inconsciente et si jolie ! "J'aime ! j'aime !" lui avait-elle crié, et il avait dû se montrer inexorablement cruel envers elle. Pauvre Petite Dame aux Mignonnttes !"

Pammy revenait, portant un lourd plateau d'argent sur lequel elle avait entassé par un miracle d'équilibre des quantités de choses.

A continuer demain

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Voyait tout en noir

Voulait mourir . . . elle se sentait si misérable et triste! Ne laissez pas les crampes gâter vos plaisirs. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulage.

TEMPÉRATURE

BEAU ET PLUS FROID

TORONTO, 20. (Presse canadienne).—Pression élevée sur le Manitoba et les Etats de l'Est. Relativement basse sur l'Alberta et les Etats de l'Ouest. Dépression sur Québec. Neige dans le nord de l'Ontario et la vallée du Saint-Laurent. Doux dans l'est. Généralement beau et assez froid dans l'Ouest.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Un peu plus froid ce soir et jeudi, neiges locales; vents nord-ouest, aujourd'hui, virant à nord-est, jeudi.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Vents sud-ouest virant à nord-ouest, généralement beau et un peu plus froid ce soir et jeudi.

Bas Saint-Laurent: Vents sud-ouest virant à nord-ouest, nuageux, neige. Jeudi, vents nord, beau et plus froid.

Golfe et rive nord: Vents sud-ouest virant à nord-ouest, nuageux, neiges ce soir et jeudi.

Maritimes: Vents sud-ouest, partiellement nuageux et doux. Jeudi, vents nord-ouest, nuageux, neiges locales.

Lac Supérieur: Vents nord-est, généralement beau et modérément froid ce soir et jeudi, neiges locales.

Manitoba: Vents sud, beau aujourd'hui et la majeure partie de jeudi, un peu plus doux.

Saskatchewan et Alberta: Vents modérés, partiellement nuageux aujourd'hui et jeudi, neiges locales.

OUI REMPLACERA LE JUGE E. L. NEWCOMBE?

OTTAWA, 20. — Des rumeurs qui ne sont pas confirmées circulaient dans Ottawa hier, à l'effet que M. J. McG. Stewart, avocat éminent de Halifax, N.-E., aurait reçu l'offre d'être nommé juge de la cour Suprême en remplacement de l'honorable E. L. Newcombe, décédé. L'honorable juge Newcombe, qui est décédé le mois dernier, était natif de la Nouvelle-Ecosse et le seul représentant des provinces maritimes à la cour Suprême. L'on comprend que M. Baxter ne désire pas la nomination.

Une autre nomination importante qui est attendue est celle du remplaçant de l'honorable juge Audette de la cour de l'Echiquier.

DECES

D'ARGENCOURT.—A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Olivier d'Argencourt, négociant, époux d'Adulia LaPalme.

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant, le convoi funèbre partira au domicile du défunt, No 543 rue Stuart, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 276-2

DESAUTELS — A Montréal, le 19 courant à l'âge de 49 ans est décédée Mme Raoul Désautels, 6571 Des Ecores.

Avis des funérailles plus tard.

DESJARDINS—A Montréal, le 19 courant à l'âge de 11 ans est décédé Paul Emile Desjardins.

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1859 rue Visitation à 7 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Catherine et de là à destination de Papineauville, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 277-1

GOHIER—A St-Martin, le 19 janvier à l'âge de 53 ans est décédé Rémi Gohier, fils des feu Augustin Gohier et de Philomène LAurin.

Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure Grand Rang St-Martin, à 9 heure, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera chanté à 10 heures et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont prisé d'y assister sans autre invitation. 277-2

KAPSUKI—A Montréal, le 18 courant est décédée en sa demeure 5529 rue Marquette, Tokie Kapsuki, Japonais.

Avis des funérailles plus tard.

LECOURS—A Montréal, le 18 courant à l'âge de 41 ans est décédée Mme Euclide Lecours, née Rose Vau.

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 3349 rue Ontario à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga et de là à Beauharnois, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 276-2

DECES A MONTREAL

ADAMS—Jeanne, 18 ans, fille de James Adams et de Elizebeth McDermott, décédée le 19 courant, 1812 Galt.

BERGERON—Robert, 2 mois, fils de René Bergeron et de Marie-Jeanne Royer, décédé le 20 courant, 6638 Molson.

CHARPENTIER — Richard, 11 mois, fils d'Emile Charpentier et d'Irène Moran, décédé le 20 courant, 421 Murray.

CYR—Frédéric, 21 ans, fils de feu Grégoire Cyr et Alvina Arsenault, décédé le 18 courant, 6580 Boul. Monk.

DALUNE—Auguste, 33 ans, gérant, époux de Thérèse Reordon décédé le 18 courant, 1932 Décarie.

DESGROSEILLERS — Joseph, 4 ans, fils de Albert Desgroseilliers et de Mélida Isaignault, décédé le 19 courant, 2268 Oxford.

DOMINIQUE — Marie Sémily, 56 ans, épouse de Charles Dominique, décédée le 19 courant, 7394 Saint-André.

DUFOUR—Wilfrid, 18 ans, fils de feu Ernest Dufour et de Marie Lucie Jean, décédé le 17 courant, 211 est Lagauchetière.

LEMIEUX—Auguste, 2 ans, fils d'Augustin Lemieux, décédé le 19 courant, 5485, 1e Avenue, Rosemont.

ROY—Denis, 3 ans, fils de Ernest Roy et de Dola Trudeau, décédé le 20 courant, 1916 Maisonneuve.

TURMEL—Jean-Baptiste, 79 ans, menuisier, époux d'Elmire Grégoire, décédé le 19 courant, 6526 Saint-Denis.

VIENS—Frédéric, 75 ans, époux de Clara Durent, décédé le 18 courant, 3819 Drolet.

ETABLIS EN 1881

McKenna LIMITEE FLEURISTES

Ste-Catherine & Guy — TZ 2491

Laurier & Parc — DO 4646

La Société Coopérative — DE — Frais Funéraires

rue Sainte Catherine, 302 est

PLateau 7-9-11

J. Jeannotte, président — L. Lyon, Fournier, gérant général

LES FUNERAILLES DU JUGE J. S. ARCHIBALD

Elles avaient lieu hier, à l'église Erskine. — Une affluence de personnages éminents.

Les funérailles du juge John Sprott Archibald, ancien juge en chef de la Cour Supérieure à Montréal et ancien échevin, décédé samedi à l'âge de 89 ans, ont eu lieu hier, au numéro 1499 de la rue Mackay. Un grand nombre des principaux citoyens de Montréal, représentant la magistrature, le barreau, les autres classes professionelles, etc., y assistaient.

L'éloge funèbre du défunt fut fait par le révérend docteur E. Leslie Pidgeon, de l'église Erskine, qui a rappelé les qualités, les mérites et les oeuvres du grand magistrat que fut le juge Archibald.

Le deuil était conduit par ses deux fils, le docteur E. W. Archibald et Kenneth Archibald, de Montréal. Le défunt laisse aussi deux autres fils, MM. S. G. Archibald, de Paris et J. G. Archibald, de Londres; et une fille, Mme H. J. Fuller, de New-York. L'inhumation eut lieu au cimetière Mont-Royal.

Dans le cortège funèbre, entre autres personnes, on remarquait: Sir Arthur Currie, M. le juge Howard, M. le juge Mignault, M. le juge Bond, M. le juge Loranger, M. le juge Martineau, M. le juge Wilson, M. le juge Fabre Surveyer, M. le juge Duclos, M. le juge Stackhouse, M. le juge Philippe Demers, M. le juge Rives Hall, M. le juge Campbell Lane, M. le juge de Lorimier, M. le juge Mercier, M. le juge Archer M. le juge Archambault, M. le juge Patterson, l'honorable M. Smeaton White, A. J. Brown, c.r., G. L. Cains, le docteur F. D. Adams, M. A. Phelan, c.r., M. N. A. Millet, syndic du Barreau de Montréal, représentant le bâtonnier l'honorable M. Alfred Duranleau, le docteur Colin Russel, l'honorable Walter Mitchell, James Hutchison, le docteur W. J. Turner, E. A. B. Ladouceur, c.r., George Campbell, c.r., A. Papineau-Mathieu, c.r., l'honorable M. Henry Miles, A. W. McDougald, H. N. Chaivin, c.r., Frank Curran, c.r., le docteur A. Vineberg, le docteur John Fraser, et un grand nombre d'autres.

BELLE RECEPTION AU GOUVERNEUR GENERAL

Le comte de Bessborough visite l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis.

Le comte de Bessborough, le gouverneur général du Canada, a visité hier après-midi, l'Institution des Sourdes Muettes, tenue par les soeurs de la Providence, rue Saint-Denis.

Le gouverneur général fut reçu par la supérieure générale de l'ordre, la révérende mère Amarine, et par la révérende soeur Alphonse du Sauveur, supérieure de la communauté. Son Excellence reçut la bienvenue officielle de M. l'abbé E. S. Girard, chapelain en chef.

Le groupe vice-royal escalada le perron où se trouvait une garde d'honneur composée d'élèves du Jardin de l'Enfance. Dans la salle de réception tous les enfants vêtus de noir saluèrent leur distingué visiteur. M. l'abbé Girard lut une adresse de bienvenue et un groupe de fillettes en blanc donna une exhibition de danse.

Cinq des pensionnaires les plus âgées vinrent alors souhaiter la bienvenue au gouverneur dans eur propre langage, le langage des mains.

Son Excellence quitta ensuite la salle pour visiter les classes de l'institution. Son premier arrêt fut dans la classe où travaillent celles qui sont sourdes, muettes et aveugles. L'une d'entre elles écrivait au dactylo et le comte de Bessborough lut les mots qu'elle écrivait. Le gouverneur général leur donna le seul message de sympathie qu'elles pouvaient comprendre, une petite tape amicale et reçut en échange des sourires radieux et reconnaissants.

LADY BESSBOROUGH

(Suite de la page 9)

Les personnes présentes eurent l'honneur d'être présentées à lady Bessborough. On a remarqué: Mmes Israël Tarte, présidente honoraire de la section féminine, Walter Lyman, présidente active, Gustave Perrault, Mme W.-D. Lighthall, B.-G. Bourgeois, G.-H. Springle, Mlle Phylis Abbott, membres du comité exécutif; Mme Kerry, C. Sprague, Robert Adair, A.-W.-P. Buchanan, A.-Chase Casgrain, Mlle A. Bury, Mmes H.-S. Burkett, Jules Duchastel de Montrouge, Arthur Drummond, Charles Branchaud, F. Budden, L.-R. de Lorimier, membres du comité; Mlle Madeleine Thibaudeau, Mme J.-E. Saint-Cyr, le docteur W.-H. Lighthall, Mlle Lighthall, le colonel Walter Lyman, le docteur H.-H. McCardick, le docteur Abertson, M. Ludger Gravel, Mlle M. Graham, Mmes L.-A. Renaud, Arthur Trudeau, Mlle Marie-Emma Tarte, Mme N.-K. Laflamme, Mlle R. Goldman, Mme G.-W. Tabb et Mlle A. Lawrence.

Après la présentation lady Bessborough fit la visite du château accompagnée du notaire Victor Morin.

Concert du Château Laurier

De 10 h. à 10 h. 30 ce soir, l'orchestre du Château-Laurier donnera du concert qu'irradiera le chemin de fer National du Canada.

Candidature offerte

Une délégation a offert, hier soir, la candidature à l'échevinage dans le quartier Villeray à M. Henri Jarry, de Jarry et Beaulieu, marchands d'automobiles. M. Jarry a déclaré qu'il donnerait sa réponse plus tard.

EU MANCHU

SUGGESTIONS QUANT A LA LOI ACTUELLE DES EXPROPRIATIONS

M. Charles Mayer suggère quelques changements pour la rendre meilleure. —Citoyens intéressés.

La loi des expropriations et les changements que l'on veut y faire ont été étudiés longuement au cours d'une réunion spéciale de l'Association des citoyens de Villeray, à l'école Saint-Vincent-Ferrier, angle des rues Drolet et Jarry. Près de deux cents personnes étaient présentés pour écouter attentivement les explications qui furent données.

M. Charles Mayer, le principal orateur, a longuement expliqué la loi actuelle puis le projet de la Commission échevinale et, enfin, le projet de la Commission civique Molson-Duquette.

M. Mayer, sans faire de motion, s'est demandé s'il ne valait pas mieux garder la loi actuelle qui est simple et claire en y ajoutant deux amendements. Actuellement, a dit M. Mayer, le conseil décrète une expropriation et il en répartit le coût. Si le rapport du comité exécutif est adopté à la première séance à laquelle il est présenté, les citoyens ne peuvent pratiquement pas s'opposer à la réalisation du projet, l'échevin du quartier étant supposé avoir consulté ses électeurs au préalable. De plus, continue M. Mayer, il n'est pas une seule expropriation qui ne coûte pas deux ou trois fois le prix du crédit d'abord adopté par le conseil. Comme résultat, les gens qui ne s'étaient pas opposés à telle ou telle expropriation à cause de son prix raisonnable, ne sont plus du même avis quand ils reçoivent les comptes. De là, récriminations, plaintes, etc.

Il est facile, dit M. Mayer, d'améliorer la situation sans faire de changements considérables. A son avis, dès que le conseil décrète une expropriation, la Commission des services publics devrait être appelée à se prononcer immédiatement. Dès que le jugement de la Commission serait connu, il serait publié dans les journaux avec les détails du mode de répartition. Si, disons, dans l'espace d'un mois qui suit l'annonce, il n'y a pas d'objections de la majorité des propriétaires, l'expropriation serait alors définitivement adoptée.

Les suggestions de M. Mayer furent endossés par M. G. H. Lépine et par M. Léopold Favreau qui a, cependant, promis une étude plus complète de la loi et de ses amendements avant de se prononcer définitivement.

CONCURRENCE QU'ON VEUT FAIRE CESSER

On veut donner le contrôle du transport par camions à la commission des Utilités Publiques.

QUEBEC, 20. (Du corr. de la "Patrie"). — Une nombreuse délégation formée des représentants de l'association créée dernièrement sous le nom de "Ship-By-Rail Association of Quebec" et ayant à sa tête le premier président de cette organisation, M. N.-O. Blanchet, de Montréal, est venu, hier matin, rencontrer le premier ministre à qui on a présenté le texte des résolutions qui ont été adoptées par l'association et qui ont trait surtout au transport par camions et autobus.

Les délégués ont demandé de placer ce transport sous le contrôle de la commission des utilités publiques de Québec de façon à ce qu'il se fasse sous certaines conditions auxquelles les compagnies de chemins de fer se soumettent. M. Blanchet a donné à ce sujet force renseignements sur le transport par chemins de fer, lesquels justifieraient ces derniers de ne pas souffrir cette concurrence des camions.

Parmi les délégués on remarquait MM. H. Robitaille, A. Payne, H. Bolduc, J. A. Dussault, O. D. Côté, W. Clarke, W.-J. Walsh, J.-E. McGuire, L.-A. Martin, H. Binet, H. Melling, V. Trotter, N.-A. Saint-Cyr, J. Wall, E.-G. Hamon.

Aux remarques des délégués, le premier ministre a répondu qu'il attendait le rapport de la commission spéciale qui fait actuellement une enquête complète sur les conditions du transport au Canada pour statuer certaine règlements concernant le transport par camions.

"Non seulement a-t-il dit, nous devrions augmenter considérablement le coût des permis de circuler de ces véhicules qui font concurrence aux chemins de fer mais nous devrions formuler de très sévères règlements de façon à mettre fin à cette concurrence. Cependant, a ajouté M. Taschereau, nous croyons qu'il serait plus sage et plus prudent d'attendre le rapport de la commission du transport afin de nous aider de ses suggestions et de ses recommandations."

LE COMMISSAIRE H. R. LANDIS A ETE PROMU INSPECTEUR EN CHEF

Il quittera le bureau de l'immigration américaine à Montréal pour celui de Washington. — M. L.-F. Wixon le remplacera dans la métropole.

M. H.-R. Landis

M. Harry R. Landis qui, depuis sept ans, est commissaire du département de l'immigration des Etats-Unis à Montréal, vient d'être promu inspecteur en chef à Washington. Il sera remplacé ici par le surintendant Irving F. Wixon, du bureau de l'immigration à Washington. Cette nouvelle était annoncée hier, à Montréal. Le changement prendra effet le 1er février.

M. Wixon n'est pas un étranger à Montréal, car il fut assistant-commissaire ici, il y a déjà plusieurs années, avant d'être promu chef surintendant. Il a aussi fait du service dans plusieurs parties du pays, dans l'est, dans l'ouest et sur la côte du Pacifique, avant d'être nommé à Washington.

Le chef inspecteur Landis entra au département de l'immigration le 16 mars 1907, comme inspecteur en charge des quartiers généraux à Montréal. Il resta ici jusqu'en 1909, alors qu'il fut envoyé à Buffalo, où il fut aussi inspecteur en charge des quartiers généraux jusqu'en 1918. Une autre promotion l'attendait, et il fut envoyé à Chicago avec le titre de directeur de district, en charge du département jusqu'en 1921. De 1921 à 1925, il fut assistant-commissaire à Ellis Island, N.-Y. C'est le 10 mars 1925 qu'il reçut une autre promotion et placé à Montréal.

LE DOMINION NE MANQUERA

(Suite de la 1ère page.)

depuis la dernière fois qu'il adressa la parole au club des hommes d'affaires conservateurs de Toronto un changement d'administration s'est produit à Ottawa. Le présent gouvernement prit le pouvoir en août 1930 et se trouva en présence d'une situation qui exigeait une prompte action. Le parlement fut immédiatement convoqué pour le mois suivant. Bien que le chômage fut une question qui relevât des provinces, le gouvernement prit des mesures, parce qu'il croyait être une obligation nationale d'aider les provinces dans l'accomplissement de leurs obligations.

Le moindre sou des $20,000,000 votés par le parlement pour le chômage à la session de septembre 1930 a été d'une valeur incalculable et a apporté les plus grands avantages aux provinces et aux municipalités du Dominion. La législation fédérale a été un apport substantiel au soulagement du chômage.

PROTECTION

Le nouveau gouvernement conservateur croyait qu'il incombait à l'administration d'assurer par tous les moyens en son pouvoir que le moyen fût fourni aux Canadiens de fabriquer dans toute la mesure possible les produits nécessaires à la population de ce pays. Le nouveau gouvernement voyait aussi qu'autant que possible l'équilibre devait être rétabli entre les exportations et les importations.

On comprit qu'il serait fatal de garder un large volume d'importations au-dessus des exportations. Il fut aussi compris que les Canadiens devaient bénéficier d'une juste concurrence et d'une chance égale avec leurs concurrents dans le monde entier. Ce sont les buts que nous visions et nous nous sommes mis en devoir de les atteindre par des lois, déclare M. Bennett à propos des lois tarifaires et autres adoptées à la session spéciale du parlement à l'automne 1930.

REVIREMENT

Changer une balance de commerce défavorable de $73,755,000 pendant les neufs mois écoulés entre le 1er avril 1930 au 31 décembre 1930 en une balance favorable pour les neuf mois correspondants de 1931, ce n'était pas un petit effort. Comment cela fut-il fait? Cela fut opéré par en utilisant les lois qui à la demande du présent gouvernement avaient été insérées dans les statuts pour faire face à la situation.

CRIS DE RACE

Il était évident que pour atteindre le but désiré, il pourrait s'ensuivre quelques fois des inconvénients. Des arrêtés ministériels furent passés et de nouvelles ordonnances furent adoptées et nous continuerons de le faire tant que cela sera nécessaire à l'intégrité du Dominion.

M. Bennett dénonce les cris de race ou les questions de clocher. "Je n'ai aucune excuse à faire en disant qu'il n'est pas un bon Canadien celui qui cherche à élever race contre race, croyance contre croyance, déclare le premier ministre. Le Canada est en présence d'une crise et un pays qui n'utilise pas les pouvoirs qu'il peut utiliser pour le maintien de sa vie nationale ne mérite pas de vivre."

NOTRE MARCHE

M. Bennett est assuré que les Canadiens sont résolus à ce que les instruments dont ils disposent servent au maintien de notre vie nationale et tant que nous serons au pouvoir, dit-il, nous agirons de la sorte.

Brièvement M. Bennett mentionne la balance invisible tel l'intérêt à payer à l'étranger, etc. Cette balance invisible fut redressée par l'emprunt du service national auquel les Canadiens se sont si noblement ralliés, par suite de paiements d'intérêts sur les placements à l'étranger et du commerce touristique.

M. Bennett pose à son auditoire cette question: "Est-il un homme au Canada, dans la présente crise, qui faciliterait à nos concurrents étrangers d'enlever les marchés aux Canadiens? Une telle conduite aurait par conséquence de rétablir une balance de commerce défavorable comme celle qui marqua la période du 1er avril 1930 au 31 décembre 1930 et qui s'élevait à $73,755,000. Il faut se rappeler qu'il faut payer les dettes canadiennes.

L'ANGLETERRE

Et pourtant M. King a récemment préconisé dans un discours l'abaissement des droits afin, évidemment que la balance défavorable de commerce soit rétablie. Pendant que M. King prononçait ce discours en faveur d'un abaissement des droits, le gouvernement anglais imposait un tarif de 50 pour cent pour la protection de sa population.

Il ne saurait plus être question de théorie, ajoute M. Bennett. Ce n'est pas une question de parti ou d'étroite politique. Un devoir patriotique incombe au parlement et aux députés de voir à ce que ce pays ne soit pas appelé à faire honneur à des obligations qu'il ne peut acquitter.

LE CREDIT

Il appartient au gouvernement de maintenir à l'intérieur et à l'extérieur le crédit des Canadiens et l'on a raison d'être fier de ce que toutes les obligations, fédérales ou provinciales, ont été acquittées aux conditions du contrat. Les provinces étant en étroit rapport avec le Dominion, le maintien du crédit des provinces était nécessaire.

"Nous, Canadiens, dit le premier ministre, devons courageusement remplir nos obligations aux conditions des contrats passés."

La nécessité du maintien du crédit national va s'inculquer dans l'esprit de tous les citoyens et faire en sorte que nous sortirons victorieux sans avoir violé aucune clause d'un contrat.

NOS BANQUES

A propos des banques du système bancaire canadien, M. Bennett appuie sur le fait que les banques sont les gardiennes de l'épargne du peuple canadien. Il rend témoignage au sens élevé de leurs responsabilités dont les banques ont fait preuve dans l'accomplissement de cette tutelle.

Au cours des deux dernières années, 4,000 banques ont fait faillite aux Etats-Unis. La structure bancaire canadienne est restée solide. Les banques détiennent les épargnes du peuple canadien dont elles sont les curatrices, au montant de près de $1,500,000,000. Cet argent n'est pas conservé dans des coffres-forts mais prêté avec discrétion.

Pendant toute la crise, les banques canadiennes sont restées solides, accomplissant leur curatelle et rien ne serait plus préjudiciable que des critiques inconsidérées de la véritable position des banques du pays et de la fermeté financière qu'elles ont manifestée en dépit des conditions bancaires américaines.

LES SOCIETES D'ASSURANCE

M. Bennett touche ensuite à la question des sociétés d'assurance-vie canadiennes, porteuses d'un total de $6,500,000,000 d'assurance. Ces compagnies sont rigoureusement inspectées par le Dominion. M. Bennett conseille à la population de ne pas renoncer à la protection que lui offrent ces sociétés. Pendant son mandat, le gouvernement a, avec toute l'énergie en son pouvoir et à l'aide des conseils les plus éclairés, cherché à maintenir la confiance de la population dans les institutions canadiennes.

Un éminent économiste anglais a récemment formulé l'opinion qu'il ne connaissait aucun pays au monde qui fut dans une situation aussi favorable que le Canada. Nul doute que le pays était mal préparé pour affronter la présente crise et nul doute que si les précautions nécessaires avaient été prises au cours des huit ou neuf dernières années, notre pays aurait été encore plus en état de faire face à la situation.

NOTRE COMMERCE

Le Canada doit songer à l'expansion de son commerce, déclare M. Bennett, bien qu'il ait lu dans un journal que seize à dix-sept pays avaient élevé des tarifs hostiles contre le Canada. Ces tarifs, dit-il, n'ont pas été imposés contre notre pays mais contre le monde pour la protection des pays qui les ont imposés. Il dénonce ces suggestions captieuses inspirées par des motifs politiques.

M. Bennett dit quelques mots de la dénonciation du traité avec la France. En 1922, sous le précédent régime, un traité fut conclu avec la France en vertu duquel le Canada accordait certains droits tarifaires mais qui permettait à la France de majorer son tarif.

Il en résulta que le commerce de l'industrie du saumon fut détruite. Le tarif français fut considérablement relevé contre le blé canadien. Le Canada a conclu un nouveau traité de commerce avec l'Australie. Il est en voie d'en conclure un autre avec la Nouvelle-Zélande aux fins d'étendre le commerce.

DANS L'EMPIRE

Sur cette question de l'expansion commerciale, le premier ministre rappelle que le Canada reste le cinquième des pays commerçants du monde. Le Canada est le deuxième des pays exportateurs par rapport à la population. Ces faits réfutent l'insinuation libérale que le présent gouvernement restreint le commerce. Le gouvernement conservateur a évité la politique étroite.

Aucune nation ne peut s'isoler mais la meilleure sécurité en fait de débouché se trouve dans le commerce impérial, entre parents." Ceci n'exclut pas nécessairement les autres pays.

Les conclusions arrêtées à la prochaine conférence économique impériale seront de la plus haute importance. Nous croyons, s'exclame M. Bennett, que le courage, l'esprit de résolution, la diplomatie et la vision de toutes les parties de l'empire seront égaux à la tâche et que de la conférence surgiront des conclusions et des accords qui nous empêcheront d'être assujettis à des dépressions comme la présente.

ENCOURAGEMENT

Il a reçu de plusieurs parties du pays des lettres d'encouragement pour les efforts accomplis, mots d'appréciation d'un grand nombre de personnes, sans égard à la politique.

M. Bennett traite de la question du transport, l'une des plus importantes pour le pays. Au début de janvier dernier, il a demandé aux chefs des deux grands réseaux de coopérer en vue de la réduction des pertes, et des efforts ont été accomplis en ce sens. A la dernière session, un comité a été désigné par le parlement, recruté parmi tous les partis. Son rapport a recommandé la tenue d'une enquête.

Dans le personnel de la commission du transport actuellement en session se trouve un expert anglais et un expert américain afin que les épargnants des deux pays qui ont placé des millions dans ces chemins de fer soient représentés.

LE C. N. R.

Je vous déclare, observe M. Bennett à propos des cinq Canadiens qui font partie de la commission, que l'on ne saurait trouver au Canada un corps de Canadiens plus capables de traiter ce problème.

La commission n'est pas un corps dérisoire. Avec toute la liberté possible elle parcourt le pays et accomplit un grand devoir public au meilleur de sa capacité.

M. Bennett déclare que les libéraux alors qu'ils étaient au pouvoir refusèrent de répondre à des questions concernant le Canadien National pour la raison que cela révélait des secrets d'affaire à un réseau compétiteur. M. King dénonce maintenant la tenue à huis clos des séances de la commission du transport. Les chefs des deux grands réseaux pourraient difficilement divulguer les détails et les informations concernant leurs deux compagnies l'un à l'autre. Il dénonce ce changement d'attitude de la part du chef libéral.

M. Bennett prédit pour le Canada une prospérité plus grande qu'il n'a jamais connue. Il ne manque pas d'indice, dit-il, que cela s'accomplit bien présentement que ce soit peu perceptible. Le courage, la résolution, la foi la réputation qu'ont les Canadiens de triompher des difficultés et des obstacles, vont l'emporter, conclut le premier ministre.

HÉMORROÏDES

Quelque grave ou ancien que soit le cas, l'Onguent Pazo est garanti apporter un soulagement instantané — ou l'argent est remis.

Commode tube avec canule, 75c ou boîte de 60c. Dans toutes les pharmacies.

M. Mercier admet des remises

(Suite de la page 4)

tion du ministre sur la loi qui oblige le département à faire un inventaire détaillé des forêts, et le ministre lui donne quelques détails sur les relevés topographiques.

Comme à six heures, la discussion sur cet "item" n'est pas encore terminée, la séance est suspendue jusqu'à 8 heures 30.

SEANCE DU SOIR

L'item de $475,000 pour le service forestier et l'inspection des terres n'avait pas été voté à six heures, et dès l'ouverture de la séance du soir, il a été pris de nouveau en considération. En réponse à une question de M. Maurice Duplessis, l'honorable M. Mercier a admis que son département avait dû rembourser $173,000 à la compagnie Price Bros. au 30 juin dernier.

—M. Duplessis: Est-ce qu'il arrive souvent au département de rembourser ainsi des compagnies, ou si cela se voit seulement à la veille des élections?

—L'honorable M. Mercier: Il s'agit d'une erreur que nous avons dû corriger. Cela se voit même dans les meilleures maisons d'affaires.

—M. Duplessis: Oui, mais est-ce que le gouvernement n'a pas aussi remis une somme de $21,000 à la Brompton Pulp en rapport avec une pénalité? Le ministre n'a-t-il pas recommandé au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de remettre ce montant à cette compagnie.

—L'honorable M. Mercier: Quelques fois il nous arrive de remettre des sommes pour pénalités après rajustement. Ainsi il arrive parfois qu'on ait coupé des arbres d'un diamètre plus faible que celui permis dans la loi. Nous envoyons alors sur les lieux un inspecteur. Si ce dernier constate que les arbres ont été coupés pour permettre d'ouvrir un chemin nécessaire au transport des billots il n'y a pas d'infraction, et nous passons un ordre-en-conseil pour faire remettre à la compagnie le montant qu'elle a dû payer.

—M. Duplessis: Il y a quelque chose qui ne va pas. A la veille des électins, on remet $173,000 à la compagnie Price, à la veille de l'élection partielle de Compton on remet $21,000 à la Brompton-Pulp. A propos, est-ce que le gouvernement permet d'exporter aux Etats-Unis du bois pris sur les terres de la Couronne? On aurait passé un ordre-en-conseil pour permettre à Price Bros. d'exporter 40,000 cordes de bois aux Etats-Unis l'été dernier à la veille des élections.

—L'honorable M. Mercier: Nous avons permis ceci même après les élections. Nous avons cru que légalement dans certains cas la chose pouvait se faire, lorsque l'intérêt général est en jeu.

—M. Duplessis: Le gouvernement n'est pas justifiable d'empêcher l'exportation du bois. Nous avons déjà donné notre opinion à ce sujet. Les colons n'ont pas le droit de faire des exportations de ce genre, mais de son côté le gouvernement qui crée une commission pour enquêter sur l'industrie forestière autorise une compagnie à obtenir des privilèges en marge de la loi. Pendant ce temps les colons ont crevé de faim et de misère. Cette politique est absolument défavorable à ceux qui doivent vivre des produits de la forêt. De plus, si mes informations sont exactes, depuis dix ans le gouvernement a perdu $700,000 en droits de coupe, pénalités, etc. On devrait faire en sorte de faire revenir dans le trésor les revenus qui nous appartiennent et qui nous viennent des forêts au lieu de s'évertuer à créer des taxes nouvelles. Le gouvernement devrait avoir un organisme spécial pour la perception de ces droits de coupe. Nos forêts sont dilapidées et nos industries papetières sont aux portes de la ruine. Il y des lacunes dans le département des Terres et Forêts et il faut les combler pour que la province de Québec retire tous les revenus qui découlent de nos forêts.

M. Duplessis s'étonne que le gouvernement n'ait pas encore pris des mesures pour utiliser, par exemple, certains bois durs avec lesquels, par exemple, on peut construire des ponts plus solides que les ponts en fer ou encore fabriquer des meubles.

L'honorable M. Mercier donne à M. Duplessis l'assurance que le département utilise autant qu'il lui est possible le bois de la province de Québec, et il sait que des mesures sont prises pour fabriquer des meubles avec le bois dont parle le député des Trois-Rivières.

M. Alex. Chouinard, de Gaspé-Nord signale à ce sujet une manufacture de meubles modèle qui fonctionne à Montmagny, où il a pratiqué et qui à donne du travail à des centaines d'ouvriers. Les meubles qu'on y fabrique sont exclutivement faits de bois du pays.

M. Chs.-A. Paquet, député de Montmagny, fait également l'éloge de cette manufacture qui vend ses meubles partout dans le Canada. "C'est, dit-il, un exemple à suivre".

La gauche pose encore de nombreuses questions et à 10.20 heures l'item en question n'est pas encore voté.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—Il y a eu, hier après-midi, une très courte séance du Conseil Législatif qui s'est ajourné à trois heures cet après-midi. Immédiatement après la séance le comité des Bills privés s'est réuni pour étudier quelques bills de peu d'importance qui lui étaient soumis. Ce matin, le comité a continué l'étude du bill de Montréal.

A sa séance d'hier après-midi, le Conseil Législatif a passé en deuxième et en troisième lecture les deux bills suivants:

Loi concernant certains enregistrements affectant une partie de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis dans la division d'enregistrement de Matane;

Loi modifiant la loi des dettes et des emprunts municipaux.

Les bills suivants ont été passés en première lecture:

Loi concernant la paroisse de Sainte-Catherine de Montréal;

Loi concernant la paroisse de Sainte-Claire;

Loi concernant certains territoires à annexer à la municipalité de Sainte-Monique dans le comté du Lac Saint-Jean.

A 11 heures l'item de $475,000 pour l'inspection des forêts a été voté, ainsi qu'une somme de $50,000 pour la pépinière de Berthier. La Chambre a terminé alors l'étude des crédits pour les terres et forêts. Il lui reste à voter ceux des travaux publics, de la colonisation et du secrétaire de la province.

Sauvegarde contre les Rhumes

Il la porte sur lui, prêt pour une température comme celle-là. Cette petite boîte de pastilles d'Aspirine. Que lui importe qu'il contracte un rhume! Aspirine l'enrayera. S'il ressent un mal de gorge, il mettra fin à la douleur à l'aide d'un bon gargarisme préparé avec ces pastilles.

De graves complications peuvent suivre la négligence d'"un rhume ordinaire!" Chaque cas d'amygdalite débuta par "un simple mal de gorge!" C'est une sage habitude de prendre l'Aspirine après avoir été au froid vif, ou en tout temps où il y a quelque danger d'avoir contracter un rhume. L'Aspirine ne peut possiblement pas vous être nuisible; et comme elle bannit les malaises et douleurs occasionnés par les rhumes, névralgie, névrite, lumbago et même le rhumatisme.

L'Aspirine vous assurera le confort au cours de la pire saison froide. Plus vous êtes susceptibles de prendre le rhume, plus vous en avez besoin. En vente dans toutes les pharmacies. Fabriquée au Canada.

Chronique Ouvrière

Le Club Ouvrier Papineau suggère M. John Sullivan comme futur Ministre du Travail.

AUTRES ACTIVITES

Par un vote unanime, les membre du Club Ouvrier Papineau, lors d'une assemblée qu'ils tenaient hier soir, au local du Club Camillien Houde, ont décidé de proposer M. John Sullivan, député de Sainte-Anne, comme futur ministre du travail, au cas où l'honorable Robertson démissionnerait, comme la rumeur le veut. Il fut décidé également de transmettre cette lecture à la fédération des clubs ouvriers de la province qui devra prendre une décision à ce sujet.

L'assemblée fut présidée alternativement par MM. Latulippe et Parent. Au début un vote de félicitation fut adoptée à Son Honneur le Maire Camillien Houde, pour le succès de ses démarches en vue d'obtenir de l'argent pour exécuter les travaux rémédiateurs au chômage. Cette proposition a été faite par M. Latulippe, président du club.

Les membres ont également décidé de prier les autorités municipales de faire en sorte que le privilège de la tenue des restaurants à l'Ile Sainte-Hélène soit accordé à un citoyen de Montréal. Cette résolution sera aussi transmise à la fédération.

MM. Latulippe et Perrault ont fait rapport de la dernière assemblée de la fédération, et ont ensuite fait quelques remarques sur l'importance de cet organisme. Ils ont demandé aux ouvriers de surveiller le travail qu'elle fait en vue du bien de la classe laborieuse. Les deux orateurs ont manifesté de l'optimisme à l'égard de son développement, et ils espèrent que d'ici quelques mois, tous les clubs ouvriers de la métropole feront partie de ce corps central.

L'ordre du jour fut ensuite suspendu pour permettre au conférencier, M. L. F. Gauvreau, de donner une causerie qui ne manqua pas d'intéresser les auditeurs.

M. Gauvreau a parlé de la carte d'identité et il montra quel rôle elle joue pour protéger les contribuables de la ville. Il dit qu'actuellement plus de 92,000 cartes ont été distribuées, et que sur ce nombre, 40,000 ont été vérifiées.

Selon le conférencier, la carte d'identité est une mesure de protection également au point de vue du salaire.

M. Gauvreau termine en exprimant sa surprise de constater que certaines personnes veulent la discontinuation de l'usage de la carte d'identité.

Le vice-président du club a remercié le conférencier.

L'échevin Dupuis a annoncé que les travaux de secours aux chômeurs étaient sur le point de commencer, et il compte que dans quelques jours, un grand nombre de sans-travail pourront se procurer de l'emploi sur ces chantiers.

Une invitation a été faite aux membres d'assister au euchre de la Chorale de Sainte-Brigide qui doit avoir lieu le 27 prochain.

AU CLUB VILLERAY

Le Club Ouvrier de Villeray a tenu, ces jours derniers, à l'école de Saint-Viateur, une importante assemblée sous la présidence de l'échevin Bruno Charbonneau. Plus de 200 membres étaient présents. Etaient aussi présents, l'aumônier du club, M. l'abbé Boileau, curé de la paroisse du Christ-Roi et les directeurs suivants: MM. Aug. Lemay, Charles Mayer, J.-E. Bienvenu, J.-C. Bosse, M. Vallières, J. Verrette, J.-W. Cousineau, R. Bélanger, F. Darche, B. Lacasse, A. Cousineau.

Plusieurs questions ont été discutées, entre autres, la demande d'affiliation à la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec.

Cette question a été soulevée par une proposition de M. Charles Mayer, secondée par M. Chartrand, à l'effet que le club fasse sa demande d'affiliation à la fédération. Quelques membres ont parlé en faveur de l'affiliation, mais le secrétaire, après lecture de la constitution par l'échevin Charbonneau, fit objection à l'égard de certains articles, et Me Alcide Boissonnault parla dans le même sens.

Après une discussion assez prolongée, il fut décidé que la question soit renvoyée à la prochaine assemblée afin de permettre aux membres de continuer la discussion à ce sujet.

Le représentant de Villeray fait connaître que le règlement de la question de la carrière de Villeray sera bientôt terminé, ce qui semble plaire aux membres.

Il fut décidé que le club achète 10 billets de la soirée récréative, organisée au profit des oeuvres de la paroisse du Christ-Roi.

Il fut décidé que la prochaine assemblée se tiendrait dans la paroisse de Saint-Alphonse d'Youville, le 19 février.

CHEZ LES WAGONNIERS

Le local 73 de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer tiendra son assemblée régulière demain soir, au nouveau local des unions canadiennes, au numéro 915 carré Victoria. On procédera à l'installation des officiers récemment élus.

Les membres de l'exécutif sont convoqués ce soir en assemblée spéciale au même endroit, à 8 h. 15.

ASSOCIATION SAINTE-MARIE

Ce soir aura lieu l'assemblée régulière de l'Association Ouvrière Sociale Indépendante de Sainte-Marie Enrg. sous la présidence de M. E. Lachapelle, président.

Plusieurs questions importantes seront à l'ordre du jour. Cette assemblée est la dernière avant l'élection des officiers qui auront lieu le 3 février prochain.

Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion. Par ordre de M. Alfred Nault, secrétaire-correspondant.

CONCERT-BOUCANE

Samedi soir aura lieu au local du Club Ouvrier Saint-Jean, au numéro 6507 rue Saint-Dominique une jolie fête intime organisée par les membres de cette importante organisation. Il y aura rafraichissement, et un programme varié de divertissements a été préparé.

CITOYENS DE VILLE-MARIE

Demain soir aura lieu l'assemblée des membres du Comité des Citoyens de Ville-Marie, sous la présidence de M. S. Lavack, au numéro 1015 rue Saint-Denis, à 8 h. 15 précises.

L'échevin T. Fortin, président de l'exécutif sera présent et ne manquera pas d'intéresser les membres par ses remarques. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents.

CLUB MONTCALM

La première assemblée régulière de 1932 du Club Ouvrier Montcalm aura lieu ce soir, au numéro 6236 rue Chabot, sous la présidence de M. C. Berthiaume, président.

Les questions au programme sont d'une grande importance et les membres ne devraient pas manquer d'assister à cette réunion.

L'échevin LaMarre, représentant du quartier sera présent et fera des remarques qui ne manqueront pas d'intéresser les membres. On donnera lecture des lettres venant du lieutenant-gouverneur, du premier ministre de la province et du député de Dorion.

FEDERATION DES CLUBS

Une importante assemblée spéciale de la Fédération des Clubs Ouvriers de la Province de Québec aura lieu demain soir au numéro 1921 rue Wolfe, sous la présidence de M. J.-D. Perrault, président.

Cette assemblée convoquée afin de soumettre aux délégués une importante question sur laquelle ils auront à prendre une décision.

INSTALLATION D'OFFICIERS

Les membres de l'Association des Maitres-Barbiers et Coiffeurs de Montréal et du District Inc. ont procédé, hier soir, après les affaires de routine, à l'installation de leurs officiers pour l'année courante. Ont été installés : M. R. Rainville, président; M. L. Massicotte, 1er vice-président, M. G. Gosselin, 2e vice-président; M. J. A. Granger, secrétaire-financier, M. J. A. Renaud, secrétaire-trésorier; M. R. Bourque, secrétaire-correspondant; Directeurs : MM. R. Tessier, A. Bourbonnais, A. Lépine, O. Saint-Onge, E. Lavoie, J. P. Gagnon.

L'Association mentionne que tout maitre-barbier désireux de devenir membre ou d'avoir quelques renseignements concernant ses activitées pourront le faire en s'adressant à M. J. Dubar, agent d'affaires, HArbour 9810, ou encore au Bureau de l'Association, CHerrier 5142.

CHARPENTIERS-MENUISIERS

La séance régulière du Conseil de district des charpentiers-menuisiers aura lieu, ce soir, au Monument National, rue Saint-Laurent. Des questions de la plus haute importance sont à l'ordre du jour et il importe que les délégués des unions locales soient tous présents afin que les décisions qui seront prises reflètent exactement l'opinion générale de tous ceux ayant droit de siéger audit conseil. Les officiers soumettront aussi d'intéressants rapports. Les conditions actuelles de travail devraient, semble-t-il, inciter les intérêts à assister régulièrement aux assemblées.

CLUB SAINT-EDOUARD

Il y aura ce soir, au numéro 428 rue De Fleurimont, une très importante assemblée du Club ouvrier Saint-Edouard. Tous les membres sont instamment invités à être présents ainsi que les ouvriers du quartier Saint-Edouard.

Des sujets très intéressants seront traités par des membres du Comité exécutif de la cité et par des hommes publics bien en vue dans le quartier. Il y aura tirage d'une tonne de charbon et un prix de présence sera aussi donné.

ASSEMBLEES DES UNIONS INTERNATIONALES

CE SOIR

Union Internationale des Relieurs, local 91, au numéro 7 rue Craig est, à 6 heures P.M.

Union Internationale des Travailleurs en fourrure, local 66, au numéro 1079 rue Berri.

Union Internationale des Mouleurs, local 21, au numéro 3101 rue Hutchison.

Union Internationale des Plombiers et Poseurs d'appareils à eau chaude, local 44, au numéro 1201 rue Saint-Dominique.

Union Internationale des Commis de Chemins de fer et bateaux, local 1086, au numéro 1079 rue Berri.

Union Internationale des Barbier, local 659, au numéro 62 rue Rachel est.

Union Internationale des Cordonniers, local 266, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Conseil de District des Charpentiers-Menuisiers, au Monument National.

FELICITATIONS A M. HOUDE

A une importante assemblée tenue hier soir sous la présidence de M. O. Lahaie, le Syndicat des Terrassiers-Manoeuvres affilié au Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal a résolu d'adresser des félicitations à Son Honneur le Maire Camillien Houde pour avoir obtenu des banques l'argent nécessaire pour exécuter les travaux de chômage. Une copie de la résolution devra être envoyée aux journaux.

Les officiers et les membres du Syndicat ont exprimé le désir de voir commencer bientôt ces travaux du chômage. Grand nombre d'entre eux attendent avec impatience: les faibles économies qu'un journalier peut se mettre de côté sont vite épuisées et il se voit bientôt dans l'obligation d'avoir recours à la charité publique pour nourrir sa famille.

Une autre source de travail pour les ouvriers était l'Université de Montréal. Par malheur, le manque d'argent a nécessité la cessation des travaux. A l'assemblée d'hier soir les Terrassiers-Manoeuvres ont résolu d'adresser une lettre à l'honorable premier ministre lui demandant de faire l'impossible pour permettre à l'Université de Montréal de continuer ses travaux. Une lettre dans le même sens sera adressée au Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

Les travaux de chômage présentent pour les journaliers certaines difficultés. Il arrive souvent qu'ils sont obligés de se rendre une ou deux fois par jour sur le chantier pendant des semaines entières avant d'obtenir une position. Ces fréquents voyages en tramway deviennent une dépense considérable au détriment de la famille du chômeur. Aussi les Terrassiers - Manoeuvres expriment-ils le désir que la ville institue un bureau de renseignements où les ouvriers pourraient savoir au juste le jour où ils seraient assurés de trouver de l'ouvrage, ce qui leur épargnerait de l'argent et du temps.

Le Syndicat a aussi résolu d'envoyer des lettres de sympathies à MM. O. Lahaie, président et W. Lahaie, membre du Syndicat à l'occasion de la mort de leur mère.

M. E. Ouellette, agent d'affaires, présenta un rapport important sur les activités de la dernière quinzaine. L'assemblée était nombreuse et a manifesté de la confiance pour l'avenir.

Les Syndicats Catholiques

Travailleurs en Chaussures

Ce soir a lieu à l'Edifice des Syndicats Catholiques l'assemblée générale des Travailleurs en Chaussures. A cette assemblée les membres de toutes les sections sont cordialement invités. Les auditeurs feront leur rapport et l'agent d'affaires, M. A. Durand, donnera un compte-rendu des activités du Syndicat depuis trois mois. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents.

Association des Plâtriers

Le Syndicat des Plâtriers tiendra ce soir une assemblée spéciale pour régler définitivement certaines difficultés. Qu'on vienne nombreux.

Exécutif des Briqueteurs

Le Comité Exécutif du Syndicat des Briqueteurs se réunit ce soir au lieu et à l'heure accoutumés.

Syndicat des Typographes

Ce soir le Syndicat des Typographes tient une assemblée très importante. Tous les membres sont priés d'être présents. On procédera à l'élection des officiers.

Syndicat des relieurs

Le Syndicat des relieurs fait ce soir l'élection de ses officiers. Cette assemblée est une des plus importantes de l'année. Tous les membres sont priés d'y assister.

CLUB SAINT-MARC

Le Club Ouvrier Saint-Marc tiendra son assemblée régulière demain soir, à 8 heures, au numéro 6588 1ère avenue, Rosemont, à l'angle de la rue Beaubien. Une invitation toute spéciale est faite aux membres et aux citoyens qui désirent se renseigner sur les affaires regardant la classe ouvrière et les intérêts du quartier. Par ordre du secrétaire.

M. WILLIAM TREMBLAY

Lors d'une assemblée de l'Association Ouvrière d'Abuntsic, tenue hier soir, à 679 boulevard Perras, sous la présidence de M. J.-A. Chalifoux, une résolution a été adoptée à l'unanimité, à l'effet d'écrire au Très Honorable M. R.-B. Bennett, pour lui demander d'offrir à M. William Tremblay, ancien député de Maisonneuve, le portefeuille du ministère du Travail, si, comme la rumeur le veut, il doit y avoir certains changements dans les rangs ministériels.

La résolution sera envoyée immédiatement au premier ministre du Dominion.

TRANSFORMATION DE L'HISTOIRE DEPUIS L'ORIGINE DU MONDE

Le docteur Lomer parle de l'évolution de l'histoire à travers les siècles. — Rôle des légendes.

Au cours d'une causerie qu'il donnait, mardi, à l'hôtel Mont-Royal, devant les membres du Montreal Printing Craftsmen's Club, le docteur G. R. Lomer, bibliothécaire de l'université McGill, fit l'historique de l'évolution à travers les siècles.

Au début de sa causerie, le conférencier fit une diversion de 25,000 années en arrière, alors que la civilisation n'avait pas encore fait son apparition sur le globe.

A mesure que les hommes se sont multipliés, les légendes ont pris place dans leur imagination, et c'est là que l'histoire a pris son fondement.

L'homme des cavernes transmit les faits aux générations postérieures au moyen de sculptures sur la pierre, et quelques-unes étaient d'une remarquable justesse.

Les Egyptiens ont apporté quelque perfectionnement, et ils inscrivaient leurs impressions sur le granit, sur le marbre ainsi que sur le papyrus. Ce peuple a laissé des inscriptions sur les murs de ses temples, et le conférencier fait remarquer que le même esprit anime encore aujourd'hui les peuples.

Plus tard, les Babyloniens commencèrent à inscrire leurs impressins sur la glaise. Le docteur Lomer fait remarquer que partout on employait les matériaux dont on dispose le plus facilement. Le conférencier note également que les premières personnes à collectionner des livres ne possédaient que des dictionnaires et des lexiques.

Vinrent ensuite les Grecs et les Romains qui commencèrent à se servir de tablettes de bois qu'on recouvrait d'une mince couche de cire et on y gravait ses impressions.

C'est alors que l'on songea à relier ces diverses tablettes ensemble, ce qui était un rapprochement de la reliure d'aujourd'hui.

Le conférencier nous reporte ensuite au 10e et 11e siècles période des activités religieuses et guerrières. Le docteur Lomer continue à montrer le développement de l'histoire, dans tous les domaines, jusqu'à notre époque, et il montre que l'historien de même que l'imprimeur modernes profitent de toutes les découvertes des peuples qui nous ont précédés.

A la suite de la conférence, on a procédé à l'élection des officiers pour le terme 1932, avec le résultat suivant: MM. R. S. Smith, président; L. J. Durfy, 1er vice-président; R. E. Beadle, 2e vice-président; Lewis Rhodes, secrétaire-trésorier; Don Gratton, secrétaire-archiviste; W. H. Baxter, G. E. Gravel, A. T. Metcalf, A. D. Noeman, A. L. Charron, J. E. Prieur, A. Casabon, T. N. Withers, directeurs.

La cérémonie était sous la présidence de M. L. A. Legault, et à la table d'honneur prirent place: Thomas Saunders, de Toronto; Charles Conquergood, président du club de Toronto ainsi que M. Walter McGruther, président du Club de Publicité de Montréal.

TRIBUNAUX CIVILS

CHAMBRE DE PRATIQUE

19 janvier 1932.

Présent: L'honorable juge Boyer.

Les jugements suivants furent rendus:

Armand Marchand vs Antonio Bourassa et P. T. Legaré et Cie Limitée, T.-S.; jugement suivant déclaration de la T. S.

Harry Rosenfeld vs Dame E. A. Frigon; jugement pour $385.35 avec intérêts et dépens.

La Cité de Montréal et Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie du Boulevard Décarie entre les rues Namur et de Sorel; jugement accordant une requête.

Joseph Barrette et al vs Marc E. Robert; jugement accordant motion pour réunion de causes.

Louis Sorota vs Omer Caron; jugement ordonnant au demandeur de se soumettre à un examen médical.

Dame veuve C. Martineau vs Dame veuve A. Moreau et Ernest Moreau, oppt; jugement ordonnant examen de l'opposant.

E. Giguère vs E. C. Whiteside et ledit E. G. Whiteside, oppt; jugement rejetant opposition avec dépens.

Edgar de Charette vs Dame Olga Sharko alias Shromo et H. Brassard et al, mis-en-cause; jugement nommant curateur au délaissement.

Edgar Duplessis vs Dame Adrienne Provost et vir; jugement pour $135.55 avec intérêt et dépens.

Joseph Labrèche et al vs Dame Albina Provost; jugement en déclaration d'hypothèque.

Dame Yvonne Gagné vs Adrien E. Tessoux; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Giovannino Morelli vs Georges Deslauriers; jugement permettant au défendeur de plaider.

Hôtel Français Limitée vs Demetri Tribouras; jugement cassant et annulant bail.

Arthur Turcotte vs John Stock; jugement pour $199.99 avec intérêt et dépens.

Dr O. Adhémar Gagnon vs Albert Lévesque; jugement pour $100 avec intérêt et dépens.

La Cité de Montréal et Expropriations des terrains requis pour les fins du tunnel sous les voies de la Cie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, au Boulevard Décarie; jugement accordant requête.

Dame M. L. Sénécal vs L. Massicotte et L. Tremblay, T.S.; jugement déclarant saisie arrêt bonne et valable.

Albert Meunier et al vs Ollier Meunier et al et J. L'Espérance et al, mis-en-cause; jugement ordonnant expertise.

Hippolyte Boucley, vs R. Béliveau; jugement en déclaration d'hypothèque.

Adrien Gauvreau vs Dame Juliette Jolicoeur; jugement rejetant requête avec dépens.

Canada Motor Car Company vs J. E. De Patrick; jugement déclarant saisie-revendication bonne et valable.

Diamond Truck Limited vs Burts of Canada Limited; jugement maintenant saisie-revendication avec intérêts et dépens.

Désiré Bourbeau vs A. M. Wener; jugement accordant motion pour péremption d'instance.

Sta Dyers and Cleaners Reg'd vs Morris Cohen and Guarantee Cleaners and Dyers Reg'd, T.S.; jugement condamnant la tierce saisie à payer à la demanderesse la somme de $225 avec intérêt et dépens.

Canada Needle and Fishing Tackle Co. Ltd vs Dame P. Pakales et al, et vir.; jugement pour $245.62 avec int. et dépens.

Dominion Flower and Feather Mfg Co. Ltd vs C. La Aboosamra et Dame Louise Coutant, oppte; jugement rejetant opposition.

William Dananer vs Mme G. Dupuis; jugement maintenant saisie-arrêt par droit de suite.

La Cité de Montréal et Etablissement d'une ligne homologuée en vue du prolongement du Boulevard Rosemont, à travers le lot P-25, situé entre les rues Lacordaire et Bossuet; jugement homologuant nouvelle ligne.

Arthur Sénécal et al vs Henri Balthazar; jugement en déclaration d'hypothèque.

David Dunkner vs Walter Kopeckyj; jugement pour $122.18 avec int. et dépens.

Doheh Lemisch vs Israel Boyer; jugement autorisant requérante à ester en justice.

Albert Létourneau vs J. M. Tresider; jugement jour $135 avec int. et dépens.

ACTIVITES DU CLUB KIWANIS ST-LAURENT

Le révérend Stanley Andrews en fait la revue. — Septième anniversaire de la fondation de ce club.

A l'occasion du septième anniversaire de fondation du Kiwanis, le révérend Stanley Andrews, du Club Kiwanis Saint-Laurent passa en revue hier au déjeuner hebdomadaire régulier à l'hôtel Queen's, l'histoire du Club dont la bienfaisante existence date de sept ans.

L'orateur rendit hommage au Club Kiwanis-Montréal qui a aidé à la fondation du Club Saint-Laurent et n'a cessé depuis de lui prêter un précieux concours.

Le nombre des membres s'accrut et avec lui l'intérêt pour les activités humanitaires du Club qui justifieront amplement l'existence de celui-ci. Parmi les principaux apports au bien de la communauté il faut mentionner une ambulance à l'hôpital Sainte-Justine, un outillage de dentiste et un atelier de charpentier à Old Brewery Mission, un appareillage de lampe thérapeutique à l'hôpital Julius Richardson et l'établissement ainsi que l'entretien de terrains de jeux dans l'est de la ville. Ce travail de même que d'autres activités pour le bien général a été accompli, ajoute l'orateur, par l'effort concerté et grâce à l'esprit de sacrifice de ses membres.

L'orateur invité pour l'assemblée d'anniversaire était M. Percy French, organiste à l'église McVicar, qui parla du chant en choeur, pratiqué depuis toujours par les Club Kiwanis. Le chant en choeur dit M. French, est très vieux et descend des chansons du terroir, des chants de matelots et des chansons à boire d'autrefois. On les reconnait encore dans les hymnes nationaux, les Noëls, les cantiques, les chants de collège.

L'orateur sema sa causerie de quelques bons exemples de chant en choeur qu'il joua au piano. Le conférencier fut présenté et remercié respectivement par Lou L'Espérance et John Waller, tous deux membres du Club Kiwanis Saint-Laurent. Le chant en choeur fut exécuté sous la direction du Kiwanien Ernest Loiselle.

AUX FUNERAILLES DU DOCTEUR C. LAROCQUE

Le service funèbre a été chanté ce matin en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Plusieurs membres éminents de la profession médicale ont assisté lundi, aux funérailles du docteur Charles LaRocque, professeur d'anasthésie, à l'Université de Montréal. Le service funèbre fut chanté en l'église Saint-Viateur d'Outremont, par le Révérend Père S. Bégin Nazaire Dubois, assisté des Révérends Pères Boyer, de Chambly Bassin et Mongeau. Le Révérend Père S. Bégin, présida la levée du corps. M. l'abbé J.-N. Coderre, procureur du Séminaire de Sherbrooke, avait pris place au sanctuaire.

La chorale, sous la direction de M. W.-A. Wayland, maitre de chapelle, exécuta la messe de Yon.

Conduisaient le deuil: MM. Arthur, Alexandre et Donat LaRocque, frères du défunt; J.-P. LaRocque, Alexandre LaRocque et G.-A. Sainte-Marie, ses neveux; L.-P. Ponton, son beau-frère.

Nous remarquions dans le nombreux cortège: MM. les docteurs L.-N. Délorme, Wesley Vourre, Georges Badeaux, L.-A. Chabot, inspecteur du département provincial d'Hygiène, P.-E. Riopelle, J.-T.-Z. Rhéaume, D. Dubé, ces deux derniers représentants l'Université de Montréal, J. Bruneau, Armand Paré, André Dumontil, G. Lefebvre, Oscar Mercier, Aldéric Brosseau, Réal Doré, J.-E. Racicot, Joseph Dubois, A. Ethier, P.-P. Gauthier, A. Guertin, Ernest Prud'homme, Paul Marchildon, B. Dumas, A. Barbeau, J.-B. Prince, Adrien Larose, C.-L. Langlois, Léop. Desforges, H. Lesperance-François Badeau, Rolland Roux, J. H. Rivard, J. F. Houle, L. P. S. Sénécal, R. Rochette, L. de G. Jobe Jouber, Eugène Thibault, P. Vandandaigue, J. P. Roux, Louis Roux, J. L. Fortin, Donald Hingston, W. J. Gravel, Stanislas Beaudry, L. Blagden, Aimé Fauteux, Charles J. Mignault, Fernand Daze, Jean Lamontagne, Charles Mathieu, Harold Parras, R. Laurendeau, E. Marsolais, J. C. Daoust, A. Gatien, Emile Mathieu, Albert Comtois, Henri Longpré, Zénon Lesage, G. Daigneault, L. Pilon, E. Grenier, Paul Boutin, R. Gauthier, P. E. Lafortune, MM. P. Charron, Pacifique Dumas, C. A. Brault, Armand Collet, E. S. Charland, Guy Hamel, Edouard Chamberland, Horace Lefebvre, T. T. Valiquette, A. Jérome, E. Dubois, P. H. Morin, Albert Lavoie, H. Roch, J. A. Lepage, Aimé Cousineau, Armand Dérome, T. Powis, Alfred Ducheneaux, F. A. Reid, Paul Gadbois, Maurice Laforest, le colonel G. E. Beauchamp, Joseph Archambault, Richard Duckett, Charles Roy, Louis Daoust, Albert Leroux, Emile Mirault, A. Laberge, Joseph Bouté, Omer Dansereau, O. Riopelle, Wilfri Dubuc, Bernard Poliquin, Hervé Desjardins, Damien Ladouceur, Hector Leber, A. Bonin, Arthur Desmarais, Raoul Guilbert.

MAGASINS E-M STORES

Le CAFÉ Moderne

EST DATÉ ET NE CONTIENT PAS D'HUILE RANCE

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS E-M STORES

VENTES "SPOTLIGHT" CHEZ EATON

Jeudi, kimonos à prix d'occasion

Chauds kimonos en édredon canadien

Ord. 2.95
Prix de la Vente Spotlight, jeudi **1.69**

Chauds et confortables, avec poches, nervures de simili-soie et cordelière de soie. Dessins floraux et jacquard sur fond sable, bleu, flamme, brun, gris, pensée, rose, copen, etc. Petites, moyennes et grandes tailles.

Robes de chambre en soie coussinée

Ord. 6.95
Prix de la Vente Spotlight, jeudi **3.95**

Genre strictement tailleur, avec col châle, 2 poches et cordelière de soie à la taille. Rose, bleu, orchidée, jaune Nil. Petites, moyennes et grandes tailles. Quel bas prix !

Robes de chambre en tissu laineux

Ord. 7.95
Prix de la Vente Spotlight, jeudi **4.95**

Choix de cols de plusieurs modèles . . . cordon de soie, nervures de simili-soie et cordelière de soie à la taille . . . et deux poches. Rose, bleu, orchidée, jaune, Nil. Petites, moyennes et grandes tailles.

Robes de chambre en simili-satin

Ord. 7.95.
Prix de la Vente Spotlight, jeudi **5.95**

Genre tailleur de belle apparence, en simili-satin broché ou uni, 2 poches, choix de plusieurs cols et cordelière de soie à la taille. Rose, saumon, pêche, jaune, Nil, mauve et poudre. Petites, moyennes et grandes tailles.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Vente Spotlight de pâtisseries

Pâtisseries fraiches, tentantes, faites chez EATON, spécialement pour cette vente. Remarquez les prix extraordinaires — achetez en quantité jeudi. La vente la plus extraordinaire de pâtisseries depuis au moins un an.

Gâteau étagé à l'érable, chocolat, orange et citron, la livre . . . **.25**
Beignes, la douzaine . . . . . **.18**
Petites tartes au citron, chacune . . . **.20**
Tartes aux pommes et au raisin, chac. **.23**

Petits rouleaux à la gelée, chacun . . . **.15** ou 2 pour **.25**
Gâteaux au gingembre glacé, la douz. **.28**
Gâteau uni, aux raisin ou à l'anis, la livre . . . . . **.25**

Brioches aux raisins, la douzaine . **.15**
Carrés marbrés, la douzaine . . . . **.28**
Tartelettes ouvertes la douzaine . . . **.35**
Biscuits aux raisins, la douzaine . . **.23**
Tranches au citron, la douzaine . . . . **.22**

Les commandes reçues jusqu'à 11.30 seront livrées par la livraison de 1.30.

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Au Sous-Sol chez Eaton—Près du Groceteria

Aussi en vente aux deux Magasins Teco.

Mlle Stella Rubinstein

soeur et aide de

Helena Rubinstein

célèbre autorité en beauté, sera au

SALON ELYSÉE

les 21, 22 et 23 janvier.

Ces jours-là (de 10 a.m. à 5 p.m.) Mlle Rubinstein donnera des conseils sur le soin de la peau. Si vous le désirez, Mlle Rubinstein vous donnera des instructions particulières sur l'art de l'harmonie en cosmétiques — choisissant pour vous le rouge et les tons de poudre qui feront mieux ressortir votre genre, teint et personnalité.

Consultations sans aucun frais. — Fixez une heure par téléphone.

Au Salon Elysée—Cinquième étage

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL